L'ARMATURE

PREMIÈRE PARTIE

I. — LE BARON SAFFRE

Par ce soir clair et froid d'avril, de longues files de voitures, sur plusieurs rangs, cernaient l'hôtel du baron Saffre. Et de nouveaux équipages ne cessaient d'affluer, entrant par l'avenue du Corrège, pour ressortir dans la rue du Tintoret, sous la voûte fleurie où régnait une chaude couleur de lumière d'or et dont le seuil était gardé, à gauche et à droite, par deux hautes Chimères de marbre.

Le grand financier offrait, en cette circonstance, la fête somptueuse dont il avait, chaque année, l'habitude, et dans laquelle il recevait en une fois une partie de l'élite des deux Faubourgs. C'était, dans son esprit, une façon d'assemblée annuelle, une de plus, qu'il présidait ainsi devant les actionnaires de cette considérable société qui s'appelle le high-life. De la sorte, il entendait se faire renouveler, vis-à-vis de ses détracteurs, à l'encontre des attaques de la presse ou des insinuations diffamatrices dans les propos de clubs, son mandat de maître de maison, d'homme du monde, que « l'on » peut recevoir et chez qui « l'on » doit aller. Et, en effet, les histoires qui, pendant les mois précédens, avaient terni le renom du baron Saffre, noirci ses actes ou ses mœurs, se trouvaient lavées, effacées, au lendemain d'un soir où le Tout-Paris l'avait vu gai, fier, riche et entouré. Au moyen de ces quelques heures d'hospitalité fastueuse, il conviait chacun à l'émulation de considérer comment le monde en masse se comportait envers sa personnalité, et comment il convenait donc, au moins pour quelque temps, de recommencer à penser et à parler de lui en particulier.

— Est-ce possible! la baronne est souffrante?... Nous ne la

verrons pas? s'exclamaient les nouveaux arrivans, à tour de rôle, sur un ton de distraction à peu près uniforme... Quel dommage! soupiraient-ils sans attendre déjà de rassurantes nouvelles et tout entiers au soin de se frayer un passage vers des visages amis qui les appelaient.

— Oh! ce n'est rien! Une indisposition, seulement bien malencontreuse, — disait et redisait le baron, avec de vifs sourires de remerciement qui, d'un usage double dans la rapidité du défilé des invités, tombaient doucement entre eux, derrière le dos de ceux dont la sympathie venait de s'exprimer, et avant la question empressée de ceux qui survenaient... Une si petite santé! murmurait-il parfois en levant les épaules au ciel.

Lui, du moins, le grand baron de finance, était toujours valide et rayonnant de vitalité. Et, pour tant de gens qui, autour de lui, s'appliquaient à saisir tout prétexte de lui déférer un hommage, c'en était un commode et légitime que de se refuser à croire qu'il fût effectivement âgé de cinquante-neuf ans.

A peine aurait-on pu lui en accorder quarante-cinq, quand, avec sa belle prestance, sa robuste charpente sans graisse, sa taille si droite qui portait une tête léonine, il s'engagea d'un pas léger, ayant au bras Mme d'Exireuil, sur la passerelle blanche par laquelle, au-dessus du jardin d'hiver, était reliée la galerie des vitrines à la galerie de tableaux.

La jeune femme voulut s'arrêter un instant au milieu de ce pont, qui, comme celui d'un navire, planait superbement sur un océan de verdure, tandis que des palmiers envoyaient jusqu'à lui leurs cimes dont les feuilles léchaient ses bords enguirlandés de sculptures. De là, elle adressa des signes d'amitié à des groupes espacés au-dessous d'elle, autour de massifs et parmi une floraison de plantes tropicales.

— Bonjour, bonjour! lui répondit la comtesse de Grommelain, fille du baron Saffre, qui, au milieu d'une petite réunion d'hommes, parlait avec une bruyante familiarité, l'index plongé dans son corsage où elle semblait tourner ainsi un philtre invisible sous la guipure de son décolleté... Je parie que papa ne s'ennuie pas en ce moment! poursuivit-elle à demi-voix, en désignant à son entourage, — et d'un clin d'œil plus particulièrement intime à Roger d'Iancey, — la belle compagne à laquelle le baron Saffre faisait maintenant reprendre sa route galante à travers un féerique paysage de luxe, vers d'autres points de la cour d'élégance qui se tenait en ce palais de richesse.

Le bras nu de Giselle d'Exireuil frémissait, d'une révolte contenue, sous la pression qu'il recevait du bras de Saffre, qu'elle ne se flattait plus de croire insignifiante. Elle fit un petit effort dé-

cidé, qui rendit un peu de jeu à son coude; et, dans l'envie d'être assez aimable par l'adulation pour pouvoir se dispenser de l'être par la complaisance :

— Comment trouvez-vous le loisir, demanda-t-elle, d'avoir aussi tant de goût?... un intérieur si artistique, des imaginations si exquises!...

— Un compliment sur mon bon goût, répliqua Saffre, me touche profondément de votre part, car je veux espérer qu'il se fonde avant tout sur l'admiration que vous m'inspirez.

Giselle fronça les sourcils en détournant la tête. Il la laissa lui cacher ainsi l'ovale rose et frais de son visage de blonde, et n'en fut aussitôt que plus libre pour déshabiller, d'un regard en coulisse, ces hanches rondes, ces reins cambrés et cette gorge de déesse dans le parfum de laquelle il respirait depuis un instant.

— Ma parole! reprit-il, je ne vous ai jamais vu une plus jolie toilette que ce soir...

Le compliment troubla Giselle, mais de dépit. Elle eut, une minute, l'idée que le baron se moquait peut-être d'elle. Cette robe chatoyante de velours paon, une saison entière s'était déjà passée à la montrer toujours, à la traîner partout!... Quand, quinze jours auparavant, elle avait parlé, chez elle, de s'en commander une nouvelle, précisément pour la soirée des Saffre, elle avait été frappée de l'air de consternation avec lequel son mari lui avait demandé si c'était bien indispensable, en lui avouant que, dans le moment, ce ne serait peut-être pas très raisonnable. De telle sorte qu'elle avait fait remédier de son mieux aux détresses d'une toilette qui, aux beaux soirs encore récens d'un bonheur alors sans mélange, avait été effectivement l'une de ses tenues de parade les plus réussies. On s'était ingénié à en déguiser le souvenir autant que possible, à dénaturer, à travestir cet uniforme que les succès de celle qui le portait n'avaient que trop couvert de gloire, et sous lequel, tant de fois déjà, le jeune corps de Giselle avait palpité d'aise mondaine et perlé naguère dans la radieuse chaleur des salons.

Mais Saffre n'aurait pas été capable d'une arrière-pensée d'ironie aussi déplacée. A la vérité, c'était la première circonstance où son œil de félin, d'ordinaire occupé à suivre d'autres rêves de proie, se fixait assez sur Giselle pour y pénétrer la manière dont elle était vêtue. Il l'avait jusqu'lors déclarée charmante, lui avait constamment témoigné une courtoisie affable et désintéressée. A présent, ayant rompu ailleurs un vieux lien, après beaucoup d'autres, il se sentait libre et en veine d'aventure. L'envie se précisait en lui de se faire sa part dans la créature appétissante et magnifique qui, à cet instant, marchait à son côté.

L'instinct avertissait bien celle-ci qu'elle était l'objet de tactiques à éviter de la part de l'homme qui était en train de lui faire, avec une faveur déjà remarquée, les honneurs de sa maison. Elle aurait voulu n'en avoir que de l'horreur, et cependant elle sentait plutôt qu'elle en avait peur.

Hélas! tandis qu'elle tressaillait, pour se défendre une fois de plus contre la hardiesse du contact sur lequel son cavalier insistait par trop en la conduisant, n'était-elle pas réduite à vouloir ménager néanmoins une délicatesse de sa situation? Un simple bon vouloir de ce grand de la fortune qui, à elle, lui protestait si fort de son dévouement, ne devait-il pas suffire à résoudre les embarras d'argent avec lesquels elle devinait que son mari, sans en convenir absolument, était sans doute aux prises? C'était Jacques lui-même, — au milieu de démonstrations auxquelles elle n'avait pas compris grand'chose, et que d'ailleurs elle n'avait guère écoutées, — qui lui avait mis en tête la vague idée d'un projet dont il était l'auteur, et que l'appui du baron Saffre transformerait immédiatement en une affaire merveilleuse. Certes, Giselle ne se représentait pas qu'elle pût être d'une aide efficace pour la réussite d'aucune combinaison financière; mais elle aimait Jacques d'Exireuil, son mari, son Jacques, d'un amour violent, sensuel et tendre. Et pour l'avoir vu, depuis quelque temps, soucieux, souvent triste, elle se gardait craintivement de lui susciter une difficulté. Elle appréhendait d'obéir inopportunément à quelque vivacité de son sang de fille fière, qui pourrait compromettre les avantages de leurs bons rapports avec le baron, offenser celui-ci et le rendre d'humeur inabordable. Aussi c'était plutôt à elle-même qu'elle reprochait l'attitude si nouvellement entreprenante de Saffre. Dans l'innocent désir de se faire un peu l'auxiliaire de Jacques, n'avait-elle pas répondu, tout d'abord, avec un empressement trop amical à des galanteries dont elle n'avait pas aussitôt deviné, chez l'autre, le sens coupable? N'avait-elle pas additionné sa cordialité gentille d'une petite quantité de rouerie? Et n'était-ce pas à elle de se forger quelque patience pour supporter, dans une certaine mesure, les conséquences immédiates de sa faute, auprès d'un homme si audacieux, qu'elle avait peut-être imprudemment encouragé?

Tous deux, en parlant selon les sentimens qui les agitaient, ils achevaient maintenant de longer la célèbre galerie, où des réflecteurs tournés vers les toiles de grands maîtres ne répandaient que le surplus de leur lumière grave sous les pas d'une foule montée là comme en pèlerinage et spontanément choisie parmi les plus austères des invités. C'était surtout une circulation de messieurs, entre lesquels se profilaient quelques têtes pou-

drées ou teintes de douairières, des connaisseurs titrés, des amateurs âgés, et que Saffre, au passage, saluait par une formule dénominative de leur qualité, « mon général, » ou « cher marquis, » ou « monsieur l'académicien. » De-ci de-là, un couple plus alerte et coquet s'arrêtait devant une scène quelconque d'intérieur flamand ou un conciliabule d'anges italiens, qu'il commentait avec des mouvemens de passion pour la peinture, des exclamations fanatiques comme dans un rendez-vous d'amour avec elle. Tel était, là-bas, le cas d'un jeune gentilhomme qui commençait à se faire mal noter au Faubourg, pour la manie que l'on soupçonnait en lui, malgré la dignité de son nom, de toucher du bout des doigts aux arts. En tout cas, c'était justement avec un geste de ce genre que, pour le moment, il s'évertuait sur un tableau, dans son ardeur d'en faire étinceler la beauté aux yeux d'une jolie vicomtesse à laquelle il avait juré de ne la prendre que par le cerveau.

A l'extrémité de la galerie, Saffre et Giselle se croisèrent avec le comte de Grommelain, l'un des deux gendres du baron, qui promenait la princesse Nagear.

Cette dernière sourit à son hôte; mais elle n'enveloppa de son attention que Mme d'Exireuil, avec cette rapidité investigatrice où les femmes semblent vouloir s'informer, en un seul regard, des titres de beauté et des droits de vice, motifs évidens et raisons cachées, que peut invoquer, dans une minute, l'aspect d'une autre femme, pour avoir conquis ou pour devoir conquérir l'homme au bras duquel on la voit passer.

— Ne manquez pas d'entrer par là, dit la princesse en s'éloignant, le coup d'œil est délicieux!...

En effet, Saffre introduisit de là sa compagne dans une espèce de jubé, d'où l'on dominait et découvrait, en son étendue, le grand spectacle profane de toute la salle des fêtes inondée de lumière électrique.

Au fond se dressait l'estrade de la comédie, derrière un lourd rideau que formait la rencontre de deux tapisseries anciennes, sur lesquelles des épisodes royaux étaient majestueusement tissés. On n'attendait plus, pour frapper les trois coups, que l'arrivée de l'héritier présomptif du trône d'Esclavonie. Saffre ne s'inquiétait point du retard de son prince du sang : il le connaissait pour être de bonne paye et fidèlement payer toujours, à terme — de sa présence.

Sur des alignemens de chaises dorées, resplendissait un parterre d'épaules nues. Les crêtes toutes variées de la chevelure des femmes, et piquées de lueurs scintillantes, ondulaient sous une imperceptible brise de bien-être, dans l'éventement du vent des

vanités. Un arome voluptueux, mêlé d'un énervant brouhaha, avec des reflets de satin, de joaillerie, de soie, de chair, de velours et d'or, montait de ces quarante longues rangées où, dans une discipline merveilleuse, tant de spécimens divers de l'animal féminin se tenaient au repos, sous leurs caparaçons de gala.

Le troupeau des habits noirs, qui se parquaient à l'arrière, ne comptait que des hommes distingués de naissance ou raffinés de manières, portant presque tous des noms d'anciens courtisans ou de batailles modernes, de saints ou de grandes terres, un petit nombre seulement ne possédant que de la gloire personnelle, les uns chamarrés de décorations, les autres ayant le sens traditionnel dans leurs propos, pour les marquer toujours au coin d'une armoirie.

Et, par-dessus le reste, s'élevait encore de l'assemblée une particularité d'atmosphère qui caractérise les réunions de suprême mondanité : la vaporisation en quelque sorte d'être entre soi, entre gens très solidement unis par rien du tout, et l'impalpable poudre de ce qui doit se pulvériser par les rencontres polies où tant de paires d'yeux heurtent leur curiosités cérémonieuses et leurs indifférences distinguées.

Du haut de l'observatoire où Saffre avait amené Mme d'Exireuil, elle pouvait croire qu'il voulait lui montrer le panorama de sa puissance sociale; et, au ton de son langage, elle entendait bien qu'il lui mettait sous les pieds, pour qu'elle consentît à l'y garder désormais, toute cette société de magnificence, cette éblouissante gerbe d'orgueils parisiens que le baron pouvait lier ainsi de ses fortes mains. Mais comme ils étaient tous deux très en vue pour ceux ou celles qui, à chaque instant, avaient l'idée de lever la tête en l'air, Saffre feignit d'étendre sur la salle des gestes de descriptions embrouillées, tandis qu'il s'appliquait à parler bas aussi clairement que possible.

D'abord il se fit extraordinairement modeste, comme c'était sa façon de manier parfois les affaires, en n'ayant l'air d'y tenir que dans la mesure où il pouvait y être utile, serviable et bienfaisant.

Et il tourmenta Giselle de paroles plus insinuantes que pressantes, qu'elle ne savait point comment ne pas tolérer.

— Oh! murmura-t-il, je ne saurais avoir la présomption de faire ce que l'on appelle le bonheur d'une femme. Et celle qui me concéderait de m'accueillir sans réserve dans son amitié, qui me permettrait d'avoir pour elle la plus profonde reconnaissance, celle-là ne serait pas, hélas! exposée de ma part à ces drames de passion, à ces accès de jalousie, à ces furieuses ardeurs dont les jeunes hommes font, il faut bien aussi en convenir, leur mérite

par trop unique. Je sais que les grandes exigences ne doivent plus m'appartenir, et je ne m'autoriserais qu'aux plus discrètes, ajouta-t-il dans une intention plus énigmatique que rassurante.

Giselle affectait d'avoir la mine de concession affable avec laquelle on écoute des histoires qui ne regardent que l'interlocuteur.

— Mais, reprit-il, si ma fatuité ne se prétend pas capable de faire une heureuse, il est du moins en mon pouvoir que mon amie soit distraite de tout chagrin, exaucée dans ses plus tyranniques fantaisies... Mon dévouement se fait fort aussi d'aplanir ces difficultés imprévues, ces obstacles qui, tout d'un coup, hérissent parfois les existences. Cette vie de Paris est si dure à mener! il y a souvent tant de désastres sous cette folie de plaisirs! Vous ne vous doutez pas de cela, vous?...

Et, cette fois, il la regarda d'un œil malgré lui rude, par lequel Giselle se sentit sondée jusqu'au fond de ses sollicitudes pour les soucis apparens de son mari.

— Combien y en a-t-il cependant, poursuivit Saffre, parmi les plus charmantes et les plus méritantes, qui se cognent, chaque jour, contre des embarras aussi fâcheux que ridicules... Et si bien même que l'on soit pourvu du nécessaire, est-ce qu'il n'y a pas mille extravagances qu'une jeune et jolie tête doit songer constamment à réaliser?... Voyez-vous, un désir de femme, quel qu'il soit, c'est ce qui m'a toujours paru être la chose la plus sacrée du monde... Et les gens de mon espèce, conclut-il, n'ont été inventés que pour rendre tous ces chers caprices, non seulement possibles ou même faciles, mais pour qu'ils soient exaucés avant même d'avoir été tout à fait formulés.

Pendant que Saffre s'exprimait à son aise, Giselle éprouvait un trouble d'instinct grandissant, dont elle ne s'expliquait point la cause. C'était comme une étrange lâcheté à s'entendre presque formellement convoitée par un homme dont on réputait l'invincible ténacité en toute chose. Elle subissait un effroi confus d'être exposée à ce que ce monstre de volonté, peut-être, décidât bientôt de la vouloir sans rémission. Elle concevait bien que, contre son gré, le baron Saffre ne pouvait rien de déterminable sur elle. Mais n'est-ce pas un des principaux moyens de leur puissance, dans les êtres organisés pour la domination, que cette sorte de fascination par laquelle ils font naître l'idée de ressources en eux indéfinissables, chez les créatures sur qui ils ont posé le poids de leurs paroles et la signification de leurs yeux?

Heureusement que, pour couper court à cette situation gênante, survint Arthur Saffre, qui était à la poursuite de son père. L'arrivée du grand-duc d'Esclavonie était signalée. Le baron s'excusa

auprès de Giselle d'être obligé de la quitter, en confiant à son fils le soin de la ramener.

Arthur Saffre était un affable garçon, dévoué à chacun et ne prenant, en aucun cas, parti pour personne. Ennemi des sports et de l'oisiveté, il ne s'était jamais préparé à une admission dans les grands clubs. Ses tendances l'incitaient à tourner vers d'autres satisfactions de l'amour-propre les dons de la fortune qu'il avait déjà reçus et ceux dont il devait hériter. « Destinez-vous carrément à l'Institut, lui avait suggéré le cynique Tarsul... Vous avez de quoi vous offrir un jour l'entrée d'une petite section. Mais, tout d'abord faites-vous une spécialité, et surtout qu'elle n'alarme pas d'autres spécialistes! Ainsi vous pourriez vous consacrer aux tabatières ou aux boucles de ceinturons. Ne travaillez pas dans les pommes de canne ou les éperons : c'est pris. Il y a peut-être aussi quelque chose à faire avec les questions de ciselure, de mosaïque ou d'armes, que sais-je! dans un siècle dont le numéro soit encore libre : le XIIIe siècle, par exemple, qui me semble n'être jusqu'à présent à personne... Fouillez-y, racontez ce qu'il vous plaira d'y trouver, on n'ira pas regarder par-dessus votre épaule. Tout ce que l'on exigera de vous, ce sera que vous répandiez beaucoup de lumière, des quantités de lumière : éclairez, éclairez! Et en attendant que votre mérite se soit imposé de lui-même, laissez-moi vous désigner les artistes auxquels ce sera gracieux de faire exécuter des motifs en bronze pour les campagnes de votre père, ou de nouvelles merveilles d'architecture, des peintures de plafonds dans l'hôtel Saffre. Tenez, vous devriez commander tout de suite le portrait de votre femme à un peintre, et puis à un sculpteur indiqués pour arriver à l'Académie, même à un graveur. Cela commencera par vous faire favorablement connaître dans la carrière libérale; et vous retirerez peut-être de là trois voix un jour, en reconnaissance de l'affaire d'or, de la réclame idéale que vous leur aurez procurée pour leurs expositions... » En effet, il n'y avait pas à rêver de modèle de beauté plus admirable que cette Catherine, dont on avait trouvé à faire une épouse pour Arthur Saffre, dans la famille pourtant bien arrogante, mais si ruinée, des Valdrenne de Ruys. Et le monde souriait facilement de cette union, sans en avoir d'autre prétexte que son aspect au simple abord mal assorti.

Dès que le grand-duc d'Esclavonie, pansu, glabre, bouffi, ensommeillé, et mené par le baron Saffre, eut été installé à la place d'honneur qui l'attendait, la représentation commença.

C'était une pastorale en vers dont une des originalités était de n'être interprétée que par des femmes, une demi-douzaine d'actrices costumées en bergers ou en bergères et choisies parmi les

plus savourées du public. Une autre originalité de la pièce était l'impossibilité de comprendre en quoi consistait son action, et ce que ces petites personnalités, si pimpantes sur la scène, déclaraient se vouloir les unes aux autres, dans les ravissemens bleu d'azur et rose ciel du décor.

L'auteur était un homme du monde qui, par plus de correction, ne voulait pas être nommé, se contentant de savoir qu'il était unanimement deviné. Et d'ailleurs, on lui pardonnait de s'amuser si laborieusement à de la poésie, parce que l'on avait l'assurance que, du moins, rien de ses à-propos rimés ni de ses saynètes de si bon ton n'irait traîner, en dehors des salons de premier ordre, de quelques ambassades ou des cercles les plus fermés.

L'auditoire ne parvenait donc pas à saisir la signification de l'intrigue dont les péripéties s'exposaient devant lui. Mais cette obscurité même, en comprimant les élémens de succès, ne rendait que plus vif l'éclat des bravos quand, parmi les chaos de la pensée et des images, resplendissait soudain une idée évidente, à la portée de tous, un de ces vers qui ne semblent jamais des inconnus pour l'oreille, et que chacun était prêt à aimer d'avance.

Ainsi un premier murmure approbateur s'éleva de toute part lorsque Colin, à l'occasion d'on ne savait quoi qu'avait prétendu Colette, déclara en brandissant sa houlette enrubannée avec un air d'inspiration extatique :

> Le temps de la jeunesse est le temps des amours !...

Il y eut encore un frémissement charmé quand il fut question de tourterelles blanches (buvant à un ruisseau tout bordé de pervenches), dans la bouche jolie d'une autre petite actrice dont le marquis de Renève crut remarquer que le grand-duc la considérait avec une bienveillante curiosité. La chose courut de proche en proche, mais avec la malice attendrie à laquelle avait droit, dans ce milieu plein de tact, une faiblesse qu'une Altesse Royale lui aurait fait l'honneur de lui laisser apercevoir. Et cela valut à l'interprète ainsi distinguée une salve d'applaudissemens particulièrement nourrie, — dont l'auteur pouvait prendre sa part, — quand elle conclut par cette comparaison si nette et si agréable :

> La femme est la colombe, et l'amour c'est la fleur !

Au reste, il régnait généralement ce sentiment d'attention sage et de patience dévouée qu'une assistance mondaine peut, à la rigueur, apporter aux scènes de salon qui n'ont point, pour l'enchanter, le caractère préféré du pur comique ou de la polissonnerie. Un certain nombre de spectateurs, un plus grand

nombre de spectatrices, se sentaient faire là une cure de poésie, de bel esprit et d'art. Tous acceptaient l'épreuve presque allégrement, comme bonne pour l'entretien de leur âme, ainsi que chacun savait s'astreindre aussi, le cas échéant, aux corvées qu'il jugeait nécessaires pour la santé de son corps. Et quand la toile tomba, la plupart résumaient vaguement leur sensation intellectuelle en l'idée d'une chose que, de temps à autre, l'on est content de faire et surtout d'avoir faite.

Mais on prévint ceux qui croyaient déjà la pièce finie qu'elle avait deux parties, et que ceci n'était qu'un entr'acte.

Très courtoisement, le grand-duc d'Esclavonie s'était levé en demandant à aller féliciter les artistes. Il offrit son bras à Catherine Saffre, qui avait été placée près de lui par le baron, et la pria d'être son guide vers les coulisses. Tout l'ensemble de la compagnie, dans le même temps, entra en mouvement, heureuse de se délasser, de part et d'autre se rejoignant de loin ou s'acheminant vers le buffet.

Un conciliabule se tenait entre Hélène Bréhand, seconde fille du baron Saffre, et son mari, dans un angle de la salle du spectacle où elle avait assis son épaisse carrure, sa masse de brune au teint haut de couleur, sa corpulence extraordinaire pour une jeune femme de vingt-cinq ans qui en paraissait toujours enceinte et qui, d'ailleurs, l'avait été déjà souvent.

— Alors, soufflait-elle en s'éventant, excusez-moi bien auprès de maman de ne pas avoir le courage de monter l'embrasser. Dites-lui que je suis morte de chaleur...

Olivier Bréhand était un assez bel homme, à longue barbe d'Assuérus blond. On s'était fort récrié sur le coup de main prodigieux qu'il avait accompli, le jour où il avait surgi d'une administration à laquelle il était attaché, pour devenir soudain le gendre de Saffre. Mais à présent, on avait fini par ne plus trouver cela que naturel, comme tout ce que l'on voit être et durer. On s'expliquait de soi la passion d'Hélène, pour ce garçon dont on contait, en outre, que, fils d'un ami de collège du baron, il avait été compagnon d'enfance de sa future femme. Quant au consentement de Saffre, pour avoir ainsi permis, à sa fille, un mari sans le sou, sans grâce d'origine ni parenté notable, il en avait bien eu ses raisons secrètes. D'abord, la rancune que le grand financier nourrissait, en lui-même, contre les gens de race, depuis qu'une ingénuité de sa part, maintenant guérie, s'y était si vivement piquée, dans un contact trop rapproché avec le caractère de son premier gendre. Plutôt que de se frotter, encore une fois, à quelqu'un des pareils au comte de Grommelain, qu'il voyait tourner autour de la dot de sa deuxième fille, il avait d'avance préféré

n'importe qui. Et puis, l'établissement d'Hélène, à cause de sa disgrâce physique, lui avait toujours semblé une affaire d'ordre inférieur, ne promettant rien qui pût satisfaire un jour son orgueil ni ses intérêts, et que de longue date, il avait été pressé de liquider. L'enfant, du reste, n'avait presque jamais cessé de vivre à l'écart, avec une gouvernante par qui, chaque été, on la faisait même conduire seule, et vainement, à des eaux amaigrissantes. Bref, le baron s'était décidé, un beau jour, à solder sa fille, selon le vœu de celle-ci, et en amateur qui, d'autre part, ne conservait jamais que des types irréprochables dans ses paddocks ou ses chenils.

Olivier Bréhand avait gardé, des difficiles débuts de son existence, une habitude d'aller à ses obligations nouvelles comme jadis à son bureau. Ce qu'il avait été de ponctuel et de serviable, en tant qu'employé, il l'était désormais en tant qu'époux, que père d'une progéniture déjà considérable, en tant que beau-frère, et notamment que gendre. Et c'était ainsi que, dans le tra-la-la de cette soirée, où personne ne songeait plus à la baronne Saffre absente, lui s'imposait de se rendre aux appartemens de la malade, pour marquer à celle-ci toute la grande sympathie à laquelle a droit, du côté de la famille, une petite crise de foie.

Olivier se fraya un passage à travers la prestigieuse cohue. Un instant, il crut qu'il ne pourrait plus sortir du salon des glaces, où Saffre, très entouré, félicité et adulé, avait l'air, avec son imposante stature, d'être haussé sur une marche de trône. Le baron avait, pour répondre à tous, ce ton de courtoisie qui n'appartient qu'aux élus de la souveraine fortune, et que l'on a qualifiée par le mot de « famillionnarité ». Dans cette espèce de vaste chapelle plus resplendissante encore par le millier des flammes de bougies qui s'y répercutaient, et auquel le plafond lumineux faisait un firmament d'aurore boréale, l'argent recevait son culte, tel qu'un dieu si vénéré que l'on n'en saurait proférer le nom. Pour tous, c'était — sinon péché — du moins inconvenance mondaine que de chercher à en commenter le mystère. Chacun se conformait à des rites d'hommages. Les esprits plus indépendans, — c'est-à-dire ceux qui, en matière de revenus, avaient ce que l'on appelle l'indépendance, — comprenaient toutefois, chez d'autres moins exaucés dans la vie, plus altérés d'espérances, les génuflexions aussi outrées que sur des sols d'apparitions ou au seuil des grottes de miracles.

Olivier atteignit enfin le vestibule, fit s'ouvrir devant lui le rang des laquais en culotte courte qui montaient la garde, et gravit, sur un large tapis à haute laine, l'escalier d'onyx, au premier palier duquel on apercevait, d'en bas, le gigantesque por-

trait en pied du baron Saffre. De là, le détour des marches fit aboutir Bréhand dans une suite d'antichambres, dont la pénombre contrastait mélancoliquement avec l'intense clarté des salles du rez-de-chaussée. Il trouva la femme de chambre qui alla prévenir sa maîtresse de la démarche d'Olivier, et revint avec l'invitation d'introduire ce dernier.

La baronne Saffre lisait dolemment, alanguie sur une ottomane, dans une lueur de lampe légère.

— Bonjour! murmura-t-elle. Que c'est aimable à vous d'être venu jusqu'ici!... Non, je ne vais pas très mal... Un peu plus mal seulement que d'habitude.

Et tandis qu'Olivier lui exprimait toute la part affectueuse que... et tout le regret dont...

— Merci, mon ami! continua la baronne... En redescendant, recommandez bien aux autres, à mes filles, de ne pas se déranger. Je ne veux pas que l'on s'occupe de moi. Je vais me coucher, après avoir pris cette potion qui est censée faire dormir... Et dites-moi?... d'un mot... comment cela se passe-t-il en bas?

— C'est très brillant!... Mais avouez que, au fond, malgré tout, vous bénissez votre mal de vous avoir reléguée au coin de votre feu, loin du tracas de recevoir et de ce tohu-bohu?

La baronne secoua négativement son mince visage. Elle avait, au surplus, sa mine presque ordinaire, de femme maigre depuis toujours et n'ayant guère changé en prenant peu à peu de l'âge. De petites veines, sur ses paupières et ses tempes blafardes, entouraient d'un réseau bleu son vivace regard.

— On ne me rendra justice, dit-elle, qu'après ma mort. Sans en avoir l'air, allez, je sais toujours faire ce que j'ai à faire... Au revoir, mon cher ami... Encore une fois, ne m'envoyez personne, ni surtout cette bonne grosse Hélène... Vos enfans vont bien?... Tant mieux! Retournez vite vous amuser...

Olivier la quitta sans retard, ainsi qu'elle l'y engageait de tout cœur. Il emportait la vision bien frappée de cette figure claire parmi l'ombre de la grande chambre, dont le mobilier, les tapisseries et les tentures se perdaient alors dans des ténèbres voulues. Au-dessus du tumulte et des splendeurs de la fête, l'âme de la baronne Saffre, indiquée seulement par une vigilance des yeux, semblait ce soir-là, ainsi qu'à l'ordinaire, somnoler dans un refuge de la demeure, frêle mais durable comme une veilleuse.

En bas, l'entr'acte était arrivé à sa fin. La foule regagnait l'immense hall où se donnait la comédie. Un des accès en était précédé par un délicieux petit salon, qui, entre deux portes, offrait une sorte d'anfractuosité dans la suite des grands salons, une espèce de boudoir tendu de draperies tendres et fleuri.

Adossé contre un des chambranles, le jeune marquis de Renève tordait impatiemment sa jolie moustache, en suivant d'un regard aigu les jeux de physionomie dont Catherine Saffre, retirée dans ce réduit, accompagnait son entretien persistant avec le grand-duc. Certes, il était fixé, — pour être le premier à en souffrir, — sur l'universelle froideur qu'affectait, envers les soupirans, la superbe et dernière descendante de cette héroïque maison de Valdrenne. Il était bien sûr que les propos, à l'échange desquels Catherine feignait si hospitalièrement de se plaire, ne pouvaient être qu'indifférens et frivoles. Mais il ne se défendait pas d'une irritation jalouse en remarquant la posture naïve et tourmentée dont, assise sur un siège trop bas, elle dessinait généreusement les formes de son corps, sous le sourire complaisant du haut seigneur de passage.

Toutefois Renève se donna des apparences détachées, quand il s'aperçut combien il se livrait, de cette manière, à l'examen de Tarsul, qui, en face de lui, contre l'autre côté du large chambranle, le considérait, à travers un monocle, avec l'expression narquoise d'un visage presque diabolique.

Un flot d'invités coulait entre eux. A son tour, le grand-duc d'Esclavonie, ramenant sa belle interlocutrice, passa, obèse et royal. Un gros de monde suivit encore. Puis, Renève, profitant de ce qu'il pouvait maintenant se rapprocher de Tarsul, lui demanda d'un ton exprès dégagé :

— Est-ce que vous rentrez là dedans, vous?... Moi pas! C'est trop crevant...

— Peuh! répliqua l'autre, c'est assez ce qu'il leur faut : du mensonger, du conventionnel, de l'inexistant. Ils n'admettent publiquement que ce qui n'est pas. La vérité, sous quelque forme qu'elle leur soit présentée, les blesse. En art, c'est pour eux de l'indécence; en science, c'est de l'impiété; en conversation, c'est du cynisme. Au moins, là dedans, on leur sert quelque chose d'assez flou pour qu'ils n'en soient touchés nulle part : de temps en temps, un couplet où il leur est parlé d'amour, mais comme d'un passe-temps imaginaire dans des bergeries telles qu'il n'y en eut jamais. Et encore les bergers ici sont de jeunes personnes en travesti, de sorte que, aux yeux des femmes, cela reste délicat comme une comédie de couvent; et, aux yeux des hommes, ça devient d'un manque de sincérité, d'un artifice qui, — à un autre titre encore, — ne peut que les enchanter.

— Oh! mon cher, notre société n'est pas si réfractaire que cela aux réalités de l'amour. C'est pour lui qu'il y a là, devant nous, tant d'hommes à rôder dans cette pépinière de femmes. J'étudiais tout à l'heure, j'écoutais les couples qui passaient à ma

portée. Et, sur les lèvres de tous ceux et de toutes celles qui sont encore dans l'âge de l'action, avec les chances mêmes les plus minimes de plaire, je saisissais des phrases, des allusions, des demi-mots, des réticences où était signifiée la question de l'amour. Les deux sexes ne viennent dans le monde que parce qu'ils ont un amour à y conduire, ou à y retrouver, ou à s'y procurer. Mais les dîners, les raouts, les bals, toutes les réceptions mondaines ne sont que des cours d'amour!... On peut m'assourdir, tant qu'on voudra, avec les raisons sérieuses, les principes de politesse, les devoirs de sociabilité que la bonne compagnie aurait soi-disant de se grouper. A cela, je répondrai toujours : Pourquoi les femmes se décollettent-elles quand elles ont à se produire dans le monde? Pourquoi les jeunes gens de notre classe, dont l'unique travail et le souci constant sont de veiller à réjouir leur tempérament, consacrent-ils tant de soirées à des salons où il faut parfois entendre des vers, au lieu d'aller les passer par voie directe avec les demoiselles particulièrement chargées des réjouissances publiques? Parce que tout ça, que nous voyons à perte de vue dans cette salle, c'est plein d'amour, d'amour à dénicher, à éveiller ou à réveiller, à garder ou à changer, d'amour à dire, d'amour à faire... La seule base générale des relations mondaines, le seul lien d'ensemble pour cette masse qui vient de tant de côtés, et, du reste, le seul élément qui constitue la famille, la société, la loi même de l'univers, c'est l'amour!...

—Non, objecta Tarsul, c'est l'argent.

— Comment cela, l'argent?

— Savez-vous exactement ce que l'on définit par le mot d'armature?... On désigne ainsi un assemblage de pièces de métal, destiné à soutenir ou à contenir les parties moins solides, ou lâches, d'un objet déterminé. Eh bien! pour soutenir la famille, pour contenir la société, pour fournir à tout ce beau monde la rigoureuse tenue que vous lui voyez, il y a une armature en métal qui est faite de son argent. Là-dessus, on dispose la garniture, l'ouvrage d'art, la maçonnerie, c'est-à-dire les devoirs, les principes, les sentimens, qui ne sont point la partie résistante, mais celle qui s'use, se change à l'occasion et se rechange. L'armature est plus ou moins dissimulée, ordinairement tout à fait invisible; mais c'est elle qui empêche la dislocation, quand surviennent les accrocs, les secousses, les tempêtes imprévues, quand l'étoffe des sentimens se déchire et que se fend la devanture des devoirs ou des grands principes. C'est seulement en ces circonstances-là, et pour quelques instans, que l'on peut parfois apercevoir dans le cœur de la société, au centre des familles ou entre les deux parties d'un ménage, leur armature à nu, le lien d'argent. Mais vite

on recouvre ça de sentimens neufs ou de principes d'occasion. On remplace les préjugés détériorés et les devoirs crevés... Et l'armature a supporté le tremblement! Elle est restée en permanence pour maintenir scrupuleusement la forme et l'apparence des foyers domestiques, et pour recevoir la réparation dont a besoin la façade mondaine.

Le marquis de Renève opposait à son interlocuteur des signes d'incrédulité. Tarsul profita, pour reprendre, de ce que, la représentation étant achevée, une suite de personnalités, qu'il citait au fur et à mesure, se dirigeait vers eux pour y trouver issue.

— Ah çà! le duc de Gisors qui est là-bas à se dandiner, lui qui sait si juste ce que l'on doit à chacun et si largement ce qu'il se doit à lui-même, par quel autre lien le penseriez-vous relié à Saffre que les cent mille francs dont celui-ci a gratifié la caisse du comité royaliste, lors des dernières élections?... Et M. de Saint-Andoche, qui nous arrive les mains enfoncées dans ses manches comme un petit vieux sacristain, accompagné de Mme de Saint-Andoche, de leur fils Raymond et de leur fille de Saint-Andoche, eux crème de noblesse et gratin d'aristocratie, chez qui c'est presque impossible de pénétrer et qui ne vont nulle part, les voilà cependant, avec leurs lèvres pincées, mais avec leur présence toute grande, bien ouverte. Qu'y a-t-il entre eux et Saffre, sinon la dotation de ses quatre cents hectares de l'île de Wight, qu'il a faite aux Génovéfains expulsés, sans qu'il y ait lieu d'examiner davantage dans quoi cet argent, ainsi purifié, avait été gagné?... Et le prince de Marengo, maintenant? qu'est-ce qui lui fait afficher ici son nom épique? C'est l'intention de continuer à louer, moyennant la moitié du chiffre d'adjudication, la chasse en forêt de Vexin dont le baron s'est dégoûté... Quant au grand-duc d'Esclavonie, n'est-ce pas? je n'insiste point, c'est un prix fixe : on l'a pour un chèque de cinquante mille florins... Croyez-moi, mon cher, la composition de ce salon est payée, de façon ou d'autre; et les relations, partout dans le monde, ne durent que par l'intérêt.

— Enfin, répliqua Renève, il y a encore tout de même dans notre société des gens que l'on n'achète pas!...

— Parbleu! je ne méconnais pas qu'il y ait des mondains fantaisistes ou sentimentaux; mais je les distingue là dedans, je les compte comme des coquelicots ou des bleuets parmi les épis de toute une moisson. Et j'exagère ainsi la proportion. Demandez plutôt si je me trompe au baron Gedruc, qui vient vers nous et qui, l'autre jour, me disait avec tant de bonhomie maligne : « Che ne zais bas gomment vait ze tiable te Savre, bour ze brogurer le tessu tu banier?... Moi, che ne beux afoir gue tes amis te

tix mille vrancs... » En effet, le monde a quelquefois de ces bizarreries, des répugnances futiles; ça ne tient à rien, à une question d'accent, par exemple...

Renève secoua la tête, en disant :

— Je connais, parmi nous, beaucoup plus de caractères désintéressés que vous ne le prétendez!

— Oui, il y a aussi les tout à fait riches. Je mets à part un certain nombre de personnes fortunées qui, premièrement calmées dans leur faim d'argent, ne s'adonnent qu'à leurs appétits de plaisirs... Tenez, voici à propos la comtesse de Grommelain. Je conçois bien à quoi elle doit penser, et ce n'est pas, en effet, à ses intérêts. Mais qu'est-ce qui fait rester debout son ménage? Un intérêt pourtant : l'intérêt de Grommelain. L'armature fonctionne entre eux deux. Mais elle ne la sent pas, parce que c'est seulement sur lui que ça tire... Encore une fois, l'armature est ce qui ne se montre pas, ce qui se masque le plus soigneusement sous les enjolivemens de la surface, comme une monstruosité intérieure pourtant indispensable. Il faut toute une démolition pour la faire apparaître ; et, dans les conditions normales, il faudrait être devin pour dire au juste où elle est chez chacun, découvrir de quel point individuellement elle y part et à quel point elle y aboutit... Ainsi, là, regardez ce bon vieillard, cravaté de la Légion d'honneur. C'est un savant, une espèce de saint laïque, qui vivrait d'un radis noir, qui n'a aucun besoin pour lui-même ; mais il a une fille, et un gendre auquel il voudrait faire confier, par le baron Saffre, la direction des mines de Manorès.

Tarsul continuait à chercher et à découvrir, dans la pompe de ce défilé, de nouvelles individualités, dont les motifs de conduite et les buts d'existence, interprétés par lui, apportaient des démonstrations à sa théorie.

— Et Jacques d'Exireuil, fit-il en désignant un grand garçon à figure mâle et brune qui, non loin de là, s'était arrêté pensivement... Par quel démon de sort, par quel mystère d'armature est-il aujourd'hui planté dans l'intimité du baron Saffre, d'une manière dont il est peut-être le seul, ce soir, à ne pas se douter?...

Renève eut un petit froncement du front, qui exprimait que l'incident auquel Tarsul faisait allusion ne lui avait pas non plus échappé.

— Qu'est-ce qu'il mijote? reprit ce dernier... On le sait très amoureux de sa femme ; on l'a toujours cru aussi très aimé d'elle. Longtemps ils n'ont fréquenté le monde que dans la mesure où c'était strictement obligatoire. Et, depuis le jour où les charbonnages dont il avait hérité ont été réduits à néant, on voit Exireuil ne plus manquer une fête, se mettre en rapports suivis

avec Saffre, à tel point que, ce soir, sa femme nous a eu l'air d'être la maîtresse de la maison !

— En tout cas, remarqua Renève avec indulgence, c'est un camarade que je considère comme très honnête, d'excellente compagnie et fort bien posé.

Tarsul songeait, à part lui : « Et vous-même, jeune et joli marquis de Renève, vous expliquez-vous bien les raisons pour lesquelles vous êtes attaché à ce milieu de richissime finance?... C'est parce que les atavismes seigneuriaux qui sont en vous persistent à exiger les redevances du bon temps, et qu'il n'y a plus, pour vous les servir, que la vanité des parvenus et les ressources des millionnaires. Chez les Saffre, on vous offre les splendeurs de la table, des résidences châtelaines pour l'été, et, l'hiver, des chasses sur des terres de rois!... Et si vous êtes tant épris de la belle Catherine Saffre, c'est que, par surcroît, il vous semble légitime de la prendre à son manant de mari, et que, à votre insu peut-être, il vous paraîtrait bon d'obtenir aussi « le reste », sans bourse délier, dans cette famille qui est, pour vous, de fréquent souper et de confortable gîte. »

Tarsul aurait pu ajouter : « Et moi, moi Tarsul! qu'est-ce qui me retiendrait parmi ces gens que je hais, que je méprise, et que j'envie, si ce n'était point pour trafiquer avec eux de mes connaissances précieuses, être leur cicerone dans le pays du goût, des appréciations artistiques et des idées seyantes, moi l'expert en bibelots, consulté par ces ignorances dépensières, moi, Tarsul, l'Archiconseilleur des payeurs! »

... Sur ces entrefaites, la soirée arrivait à sa clôture.

Au seuil du premier salon, le baron Saffre, attiré par une préoccupation, recevait encore des complimens, et échangeait des formules d'au-revoir avec quelques derniers invités attendant leur équipage.

Giselle d'Exireuil — dont le mari s'occupait de faire avancer le coupé de cercle — allait partir à son tour, enveloppée dans un long manteau de chèvre du Thibet dont l'épaisse blancheur, autour du cou, auréolait de là sa figure mélancolique et délicieuse.

Saffre la rejoignit derrière le battant de porte où elle s'abritait contre l'engouffrement du vent à chaque allée et venue du dehors.

— A bientôt, n'est-ce pas? lui dit-il... Je ne vais rêver que de vous!... Tâchez aussi de penser un peu à moi!...

Et il lui serra les doigts, sans intention méchante, mais avec la force, inconsciemment, de la main mise sur elle que, à cet instant-là, il avait en tête.

— Oh! vous m'avez fait mal! se récria-t-elle à voix basse, avec

une crispation subite des traits, tandis que le baron s'excusait, et que, sous une brusque poussée de douleur, de honte et d'intimidation, deux petites larmes étaient montées se faire pendant au bord des grands yeux bleus de la jeune femme.

II. — LA COMTESSE DE GROMMELAIN

Marie-Blanche de Grommelain, la cadette d'Arthur Saffre et l'aînée des deux filles du baron, appartenait à cette catégorie de femmes du monde dont l'emploi du temps, en définitive, ne se différencie de celui des cocottes tout à fait que le soir. Chez ces femmes, la matinée est consacrée à un tardif et long lever, à des soins fétichistes de leur corps. L'après-midi les mène fréquemment, pour une bonne partie de sa durée, à ce que le mot de rendez-vous, dans un sens bien entendu, peut évoquer de plus transgressif du neuvième commandement et de très folâtre parmi les manifestations de nature. Mais quand approche la chute du jour, elles sont rappelées à reprendre un sentiment absolu de leur propre respectabilité. Les demi-mondaines, alors, n'ont plus, elles, pour attendre le moment du coucher, qu'à se réunir à leurs pareilles, hors la société, ou à se reléguer dans les endroits de divertissemens publics, les théâtres, les bals libertins, les fêtes offertes aux noces galantes. Au contraire, à l'arrivée du soir, les mondaines, du genre de la comtesse de Grommelain, sentent enfin s'ouvrir devant elles la solennité de la vie sociale. C'est, le plus souvent, pour prendre place à une tablée *select* où elles ont été priées, pour entrer, à portes toutes grandes, dans une réception de high-life, que, avant le moment du dîner, elles se rhabillent, — une fois de plus. Elles pénètrent là sérieusement, gravement, prêtes à prononcer, dans le ton convenu, les jugemens protecteurs, favorables ou sévères qu'il faut y avoir sur les gens et les choses. La soirée s'écoule à ne leur suggérer que des idées dont on se loue généralement autour d'elles. En effet, elles saisissent à la volée celles qui sont toutes faites, n'ayant pas eu le loisir, dans la journée, de s'en fabriquer de personnelles sur rien, et d'ailleurs ne possédant de chaudes convictions, de souvenirs vifs et d'anecdotes neuves que sur des sujets dont elles ne peuvent faire mention devant le si bienséant auditoire. Et pour compléter la dignité de leurs heures nocturnes, en regagnant leur chambre, elles ne ramènent jamais un étranger, — et rarement leur mari même, — dans leur lit.

Ce matin-là, Marie-Blanche de Grommelain était agitée par un des soucis les plus agaçans qu'elle se connût dans l'existence : c'était d'être en brouille avec la première femme de chambre, qui,

devant la psyché du cabinet de toilette, était en train de la coiffer.

— Puisque je suis contente de toi, disait la maîtresse, qu'est-ce que tu as besoin de t'occuper du reste?

Elle tutoyait cette fille, par laquelle elle avait, toute petite encore, été déjà servie dans la maison de son père.

— Non! bougonnait l'autre, on serait la dernière des dernières de se laisser traiter comme M. le comte en prend, quant à moi, l'habitude!...

La comtesse de Grommelain, dont le peignoir mettait en sac les grâces de son corps, ne pouvait mirer que les séductions de sa tête, dégagée de là. Au milieu de petits tressaillemens énervés, elle faisait virer son cou mince, blanc et duveté, pour étudier de face, derrière, de droite et de gauche, les torsions, les ondulations de sa chevelure brillante et châtaine qu'elle plaçait entre les deux reflets d'une glace à main et de la grande glace. Elle jetait des paroles brèves à la chambrière, en prêtant les yeux à ce que celle-ci lui faisait, comme on prête l'oreille, de profil, en ayant l'air de n'écouter que son miroir.

— Est-ce que tu penses que mon mari aurait découvert quelque raison de t'en vouloir?

Dans les rapports entre la maîtresse et la servante, la distance hiérarchique, sur le terrain des confidences, n'était marquée, de la part de Marie-Blanche, que par l'absence d'aveux verbaux ou catégoriques au sujet de ses désordres. Elle avait conservé, comme un dernier retranchement de sauvegarde altière, la possibilité de sembler ne pas comprendre, si, dans l'invraisemblable ignominie d'une dispute, sa femme de chambre l'avait jamais outragée d'une imputation. Il lui restait le moyen de chasser la diffamatrice, avec un de ces fiers redressemens qui peuvent encore, chez ceux à qui on les oppose, faire remettre l'évidence même en doute. Mais la comtesse de Grommelain ne s'était jamais gênée dans ce que l'on peut faire entendre de compromettant à une fille de service, par le ton des recommandations et des menaces, en la chargeant exclusivement de son courrier à l'arrivée et au départ. Puis, la jeune femme ne fournissait-elle pas un témoignage matériel assez instructif à son égard, quand, rentrant pour se mettre en toilette du soir, elle se faisait dévêtir, sans pouvoir alléguer de revenir d'un essayage chez la couturière? La femme de chambre saisissait aussitôt, au détail d'une agrafe, d'un nœud ou d'un lacet, ce que d'autres mains venaient de mal refaire dans ce que les siennes avaient bien fait.

— Certainement, repartit celle-ci, que Monsieur doit m'en vouloir de me sentir dévouée avant tout à Madame!

La réponse était discrète et inquiétante. Elle taquinait la com-

tesse de Grommelain au point le plus chatouilleux de sa conscience : la crainte d'être soupçonnée et tracassée par son mari. Et vite celle-ci, se creusant la cervelle, imagina les causes les plus chimériques d'alarmes. Elle harcelait de questions sa femme de chambre, allant jusqu'à l'accuser de s'être rendue suspecte par quelque stupidité maladroite. Une manière déplaisante, peut-être, d'avoir mal dissimulé une lettre, en l'emportant ou en l'apportant, pendant que le Comte était là?... ou bien une façon équivoque de répondre, à quelque question sur Madame, que Monsieur pouvait avoir eu besoin de poser le plus innocemment du monde?... Marie-Blanche n'obtenait que des répliques vagues et d'hypocrites protestations. Elle s'irritait et se démenait. La moindre alerte, au sujet de sa sécurité conjugale, la jetait dans cet état de pusillanimité où il suffit que l'on ne se sache pas à l'abri de tout, pour que ce soit tout, immédiatement, que l'on appréhende.

Soudain, elle se tut, et, par une décision brusque, fouillant dans le tiroir ouvert d'un bonheur-du-jour en bois de rose, elle y prit sa seringue à morphine, pêle-mêle avec des épingles d'écaille, des chaînettes, des bigoudis et de petites broches de collet en brillans.

— Ah! dit la femme de chambre, si ce n'était pas le respect de Mme la comtesse, il y a beau temps que j'aurais cassé cette sale drogue!...

Marie-Blanche, silencieusement, avait entre-bâillé son peignoir; et sous l'étoffe, contre la chair, du bout de la pointe d'or, elle choisissait une place de sa hanche à piquer. Elle se mordit une lèvre et ferma les yeux, pendant la seconde du petit instant cruel. Et, toute souriante déjà du bien-être qui allait se répandre en elle, elle accueillit les humbles objurgations dont elle continuait à être l'objet, en disant :

— Tâche de me laisser tranquille... Allons, voyons! c'est fini de me coiffer... Qu'est-ce que tu attends pour me chausser?

— Non, poursuivait l'autre, agenouillée dans son service, Mme la comtesse ne sait pas tout ce qu'elle peut s'amener d'affreux!... J'avais une amie, dont c'est sûr que la dame où elle était doit être morte aujourd'hui. Les piqûres, qu'elle se faisait aussi, lui avaient couvert le corps de boutons qui, à vue de nez, ne valaient pas mieux que de la petite vérole. Et quant aux idées de sa tête, les trois quarts du temps, autant dire qu'elle ne les avait plus. L'eau la plus chaude, elle criait qu'elle était froide!... Et des sottises auxquelles c'était à ne pas croire, pour une personne de famille qu'elle était si bien!... Mon amie n'a seulement pas pu durer dans cette place...

La comtesse de Grommelain haussait les épaules, en achevant de s'apprêter pour le déjeuner.

Il y avait deux ans déjà que le vice de la morphine était entré en elle, par un hasard de curiosité, au cours d'une liaison passagère avec un cousin de son mari, un secrétaire d'ambassade perverti par les longs ennuis d'une résidence en Perse. Ce poison de mensonge et de plaisir, d'ivresse instantanée, semblait avoir été inventé pour elle, pour rembourrer d'imposture, alentour, et capitonner de mollesse les aspérités des circonstances, avec lesquelles Marie-Blanche ne supportait pas de se trouver en contact. Sous son petit crâne, où il n'y avait point la place des facultés qui font que l'on prévoit, qu'on se résigne, qu'on patiente, qu'on se prive, criaient l'intolérance du caprice, l'exigence des concessions et des assentimens immédiats, le besoin d'une baguette de fée pour être toujours exaucée à la minute. De tout temps elle n'avait eu de fantaisies sans courir aussitôt à leur réalisation, ni de ressentimens sans se ruer à des vengeances ou, — trop faible, — à d'acrimonieuses exhalations de ses animosités. La morphine était intervenue, dans son destin, comme une bonne marraine. L'illusion nerveuse, qu'elle en recevait, l'autorisait à oublier les réalités importunes, et lui donnait des ailes pour voler, en avance, à la rencontre imaginaire des objets de ses vœux.

Quand Marie-Blanche, après l'avertissement du maître d'hôtel, se fut rendue dans la salle à manger, elle y trouva, — qui l'attendaient, — son mari et ses deux fils, âgés l'un de dix ans, l'autre de sept. C'était l'habitude, lorsqu'il n'y avait pas d'invité au déjeuner, que la gouvernante laissât les enfans, entre leur père et leur mère, pour la durée du repas. Leur petite présence amortissait un peu toute éventualité du tête-à-tête. Le premier bonjour s'échangea entre les quatre convives, en même temps qu'ils se mettaient à table.

— Avez-vous monté, ce matin? dit Marie-Blanche.

Grommelain fit un signe affirmatif; et ce fut seulement plus tard qu'il ajouta :

— Le Bois était très bon.

Il y eut un nouveau silence; puis la Comtesse reprit :

— Quelles figures de connaissance avez-vous aperçues?

— Oh! des tas de gens!...

— Mais qui? fit-elle avec insistance, voulant obliger son mari à se déballer un peu en paroles et à sortir, dans le son de la voix, quelque chose des arrière-pensées qui pouvaient être bouclées en lui.

— Ah bien! répondit celui-ci, il y avait... Epernon... Icheul-

dorff... le marquis de Fé... Garoguigalo... Elioboth... le petit Arcole...

Cette énumération ne contenait pas un seul nom que Grommelain, par rapport au présent ou au passé de sa femme, eût pu être fondé à accompagner d'une grimace avisée ou d'une expression indicatrice. Aucun des personnages cités, en effet, n'avait jamais rien été pour la comtesse, pas même ce que, très spécialement, elle entendait par ses « petits flirts », c'est-à-dire les héros d'aventures sans lendemain avec elle, réservant la qualification d'amant, dans le cas de liaison plus persévérante, à quelque associé permanent pour l'intrigue et le plaisir.

Il y avait bien quelqu'un dont Marie-Blanche eut sur le bout de la langue de demander s'il ne s'était pas montré aussi dans les allées cavalières. Mais cela, ce n'était qu'une tentation du diable, une vicieuse velléité de défi, puisque, avant deux heures de là, elle allait pouvoir tout à loisir s'en informer auprès de ce quelqu'un lui-même. Et, comme si Grommelain avait pu lui avoir lu sous le front cette question à poser d'un nom, elle dit avec le rapide contentement de penser qu'elle le déroutait.

— N'avez-vous pas vu papa ?

— Non ! répliqua sèchement le comte, et cela m'a étonné...

— Pourquoi ?

— Parce que M. et Mme d'Exireuil étaient là.

Marie-Blanche sourit. C'était de l'obligeance envers son mari et de la malveillance pour le couple qu'il venait de désigner.

— Tiens ! fit-elle, ils ont donc encore des chevaux ?

Grommelain eut ce geste de dédain qui écarte les bras du corps et soulève indifféremment les épaules, ce mouvement qui a l'air de se décharger d'autrui et de faire, sur les côtés de soi, un passage facile pour laisser le sort des autres s'en aller comme ça pourra, où ça voudra.

C'était un individu d'une quarantaine d'années, à figure régulière et fatiguée, avec des petits favoris blonds, des petites moustaches blondes. Sa physionomie — sous un régime politique qui lui eût été favorable — était de celles qui auraient désigné leur homme pour la diplomatie, le Conseil d'État ou les candidatures officielles. Ce type d'aristocratie, tenu par les institutions de la France actuelle à la porte des fonctions, s'est hâlé à rester dehors; et durcissant la peau de son visage au grand air, pour lequel elle n'était pas faite, la bronzant avec les intempéries, ce genre de personnages est allé constituer, oisivement, sur des bases élargies, la race noble du sport. Le comte de Grommelain était froid et cassant. A l'ordinaire, il ne paraissait susceptible d'emportement que dans les conversations sur la politique. Mais alors, pour

juger les actes et les gens du gouvernement, la plus violente terminologie lui montait spontanément aux lèvres. Sous les petits bandeaux lisses de ses cheveux rares, ses yeux gris accompagnaient d'étincelles les dégoûts hoqueteux qu'il avait, les mots orduriers bons pour définir l'état de crapule dans lequel il se représentait les menées de l'opinion adverse. Les faits inévitables de défaillances humaines, les cas de mauvaises mœurs dont il pouvait avoir le spectacle en son monde, la mention des crimes populaires, des catastrophes, ou même les histoires de chiens écrasés qu'il lisait dans son journal, tout cela ne le faisait bondir, de son apathie apparente et bien rentée, que par la couleur sous laquelle il y distinguait une conséquence du régime et un signe fatal du temps.

— Les Échos de ce matin, reprit-il d'un ton détaché, contiennent un pompeux article sur l'équipage de chasse que votre père s'est monté.

— Ah ! fit Marie-Blanche d'un air d'égale négligence et sentant venir dans ce parage une tornade de rancune dont l'espèce y était fréquente.

— Ouais ! il y a beaucoup de détails... On dit que le maître d'équipage sera le deuxième gendre du baron Saffre, M. Olivier Bréhand, le sportsman bien connu... Oh ! il y a aussi une phrase gracieuse pour moi... On ajoute que le baron ne risquait pas d'être pris au dépourvu, ayant, en outre, pour confier sa meute à de bonnes mains, un autre gendre en réserve ; et l'on célèbre à ce propos ma compétence.

Marie-Blanche saisit cette occasion, qui ne lui coûtait rien, de se montrer moins la fille de son père que la femme de son mari, en épousant avant tout le grief de celui-ci.

— J'espère vous avoir dit assez nettement combien papa agissait mal à votre égard dans cette affaire.

— C'est à lui que vous auriez dû le dire, repartit vivement Grommelain... Et, très raide !... Vous êtes sa fille, en somme, vous avez bien le droit de parler !

— Papa ne supporte plus rien de moi...

— Et pourquoi cela, s'il vous plaît?

— Parce que, depuis que vous avez eu des attrapades avec lui et que vous lui battez froid, il se méfie de mes réflexions comme si c'était vous qui me les inspiriez, vous étant mis dans l'impossibilité de les faire vous-même.

Grommelain avait prêté aux allégations de sa femme une attention hostile. Il se recueillit un instant, ainsi que pour faire un choix, du haut des yeux, dans le tas de choses qu'il avait à répondre. Mais il se détourna vers le mépris.

— Il paraît que votre beau-frère Olivier est un chasseur de

race. Ma parole! c'est imprimé. J'en reste encore rêveur!... De race?... Alors, cela signifierait donc qu'il a eu des piqueux dans sa famille, ou qu'il descend d'une lignée de rabatteurs! conclut le Comte avec morgue, avec ce sourire qui se fait, non des lèvres, mais des dents.

Marie-Blanche était déjà un peu soulagée de prévoir maintenant que l'orage ne gronderait pas sur la question ainsi abordée, et se passait, pour le moment, en éclairs de chaleur.

— Oui, répétait-elle, papa a eu tort, il a grand tort!... Mais vous comprenez bien que ce moyen de gâter Olivier c'est pour payer Hélène des facilités que papa trouve auprès d'elle...

— Bah! voilà-t-il pas!... Peuh!... Ah! la la!

Ces interjections, avec la mimique hautaine dont Grommelain les consolidait, pouvaient se traduire ainsi : « — Est-ce qu'il y a de ma faute sur ce point? Est-ce que je vous empêche d'imiter votre sœur? En travers de quoi me suis-je jamais mis? Quand votre mère est retenue par sa santé dans sa chambre, ne vous ai-je pas laissée libre d'inviter votre père, et de le faire dîner aussi avec Mme d'Exireuil autant qu'il le voudrait, ou avec la princesse Nagear s'il le préfère, ou avec toutes les femmes du Grand-Turc si cela vous convient?... »

Les garçonnets, aux deux bouts de la table, assis l'un vis-à-vis de l'autre, demeuraient muets, sachant qu'ils n'étaient pas autorisés à prendre la parole, et n'en ayant pas du reste envie. Le nez dans leur assiette et l'esprit plongé dans leurs petites méditations, ils ne relevaient que de temps en temps leurs yeux clairs pour les fixer sur celui des deux interlocuteurs qui était alors en train de donner de la voix. Et c'est ainsi que — suivant un principe de faire un peu participer les enfans à la vie de famille, auquel par tradition tenait le comte de Grommelain — ceux-ci étaient appelés, ce matin-là, à se former, sous la direction de leur père et de leur mère, des commencemens d'idées sur leur oncle Olivier, leur tante Hélène et leur bon-papa.

A la fin du déjeuner, ils furent doucement congédiés, et leurs parens passèrent dans la pièce voisine, où le café était servi.

C'était un petit salon de chinoiserie XVIIIe siècle, d'un style pompadour d'Orient; une invention de Tarsul, qui, meuble par meuble, bibelot par bibelot, avait su découvrir les pièces de cet ensemble et les composer. Grommelain répondait volontiers, d'un air étrillé, quand on le complimentait de cette merveille : « — Je sais ce que tout cela coûte! » Mais c'était là s'exprimer d'une façon impropre et trop absolue : il ne savait, avec exactitude que ce que cela lui avait coûté, personnellement, à lui. Au surplus, personne n'était fixé sur les mystérieux péages que cer-

tains seulement accusaient Tarsul de faire franchir aux membres de la famille Saffre, sans que ceux-ci pussent s'en apercevoir, dans l'élégant chemin de trouvailles et de décisions coûteuses où il était leur guide privilégié ! La plupart se bornaient à lui attribuer des « patricotages », par un terme familier et aussi incorrect que la chose même à définir. Et tout le monde, en tout cas, le considérait comme moins cher que le baron de Niéfan chez les Happarsheim, et que le comte de Girliat, qui avait du goût chez Gedruc.

Marie-Blanche s'était à demi étendue sur un meuble de bois doré et de soie tendre, d'une forme si fantasque et légère qu'il semblait moins fait pour s'y asseoir que pour être regardé. Elle considérait, à la dérobée, Grommelain qui, sans faire aucune attention à elle, humait sa tasse à petites gorgées, campé devant la fenêtre avec les points de rougeur aux pommettes qu'y mettait une béatitude de digestion.

C'était, en elle, une urgence de sa nervosité que de ne pas ignorer plus longtemps si elle était mêlée, ou non, au reproche inconnu que le maître de la maison faisait peser sur la femme de chambre, au dire de celle-ci. Mais, à ce moment, elle était soudain frappée de ce que la moindre petite explication conjugale lui suscitait aujourd'hui d'embarras, rien que pour y aborder. Depuis un certain temps déjà que son mari avait adopté, vis-à-vis d'elle, une stricte observance de séparation charnelle, elle n'avait pas la ressource des moyens boudeurs grâce auxquels une femme sait se faire arracher, par questions, ce qu'elle a le plus envie de dire. Et, pour avoir finalement raison, le plus pratique et le plus sûr des argumens féminins lui était en cela refusé. Néanmoins, par un recours spontané à la seule arme morale dont elle connût le maniement, elle prenait les attitudes de la coquetterie avec des mines séduisantes, quoique Grommelain, le dos tourné, ne fût pas en position de la voir faire ainsi l'exercice en son honneur.

Le cadre et l'arrangement de ce salon exigu étaient toutefois comme choisis exprès pour mettre le mieux en valeur la personnalité physique de Marie-Blanche. Là, plus que partout, l'attrait pervers de ce corps mince — où l'instinct de plaire à l'homme serpentait des pieds à la tête — paraissait chez lui, dans ce petit luxe singulier auquel le génie exotique, compliqué par l'art français, avait un caractère de fantaisie provocante et de grâce adultérée. Les prunelles de Marie-Blanche, presque violettes, plutôt mauves que bleues, sous des paupières bizarrement retroussées aux angles, semblaient être l'expression animée, le regard même de ce mobilier étrange. Sa taille extraordinairement fine n'était

féminisée pourtant qu'au prix de tout le serrement d'un corset, entre d'étroites hanches et une gorge de jeune clown muselé. Ses inquiétantes souplesses de membres la faisaient naturellement se fondre dans des coussins, et sur des fonds d'étoffes d'un éclat si brusquement agressif aux yeux que c'était une surprise pour la main de les trouver ensuite si doux à caresser. Enfin sa physionomie délicate et tourmentée semblait issue de quelque race faite pour ne vivre que parmi ces meubles dont le bois d'or était éperdument tourné, devant ces frêles candélabres qui tordaient leur bronze dans quelque fantastique délice.

Déterminée à la longue, par l'inattention de son mari, à entamer des pourparlers la première, Marie-Blanche le fit timidement.

— Ma femme de chambre est très déconcertée, dit-elle, d'une malveillance qu'elle a sans doute tort de vous attribuer à son égard... Auriez-vous réellement un motif de lui rendre pénible le service et de m'attirer ses jérémiades?

Grommelain murmura quelques mots inintelligibles, sans s'être encore retourné.

— Je tiens beaucoup à elle, par habitude, reprit insidieusement la comtesse... Mais je ne puis que me rendre à vos raisons... si vous en avez... d'être mécontent d'elle?...

— L'autre jour, répondit-il alors en évitant de regarder sa femme, je l'ai entendue qui bavardait, plus haut qu'il n'aurait convenu, avec le valet de chambre, le valet de pied, toute une valetaille qu'elle faisait s'esclaffer par des histoires bêtes et vilaines sur la maison...

— Qu'est-ce qu'elle disait? demanda vivement Marie-Blanche avec cette lâche bravoure qui n'est faite que d'espoir et du besoin de ne plus avoir peur.

— Oh! laissons cela!... D'ailleurs, celle-ci ou une autre, elles se valent toutes. Gardez-la. Mieux vaut ne pas ouvrir la place à une nouvelle...

— J'aurais cependant bien le droit de savoir...

— C'était très désobligeant! articula Grommelain pour toute réponse, en secouant la tête et en s'en allant.

Avant de disparaître, il compléta son jugement en indiquant le degré pire, à son avis, dans l'échelle des torts que les gens peuvent avoir, ou vous faire, le long de la vie :

— Et surtout trop bruyant! prononça-t-il, la tête repassée entre les deux battans de la porte que, là-dessus, il referma derrière lui.

La comtesse de Grommelain resta un instant abattue par l'impuissance de sortir des conjectures à l'égard de ce que les oreilles

de son mari avaient pu surprendre, et sur ce qu'il pouvait bien, de là, penser? Elle se promit d'éclaircir le mystère auprès de la domestique, si toutefois elle réussissait à en tirer quelque chose. Au reste, le doute en cette affaire commençait déjà à la faire moins souffrir; cela devenait un peu un sentiment analogue à celui par lequel, tout en n'oubliant point que l'on a une dent de malade, on ne la soigne guère dans l'intervalle des accès. Et puis, voilà qu'il était deux heures et quart, et qu'elle n'avait plus que le temps de s'apprêter vite pour filer dehors.

Elle sortit bientôt par une des portes basses de l'hôtel, qui donnait sur la rue Vasco-de-Gama, et desservait particulièrement un appartement de l'entresol occupé par les jeunes de Grommelain et leur gouvernante. C'était son chemin le plus ordinaire, lorsqu'elle n'avait pas fait atteler; au cas contraire, montée en voiture dans la cour, elle s'en allait par la porte cochère de l'avenue Kléber.

Au tournant à angle droit qu'elle prit dans la première rue, elle s'assura, par un coup d'œil où elle n'était même pas obligée de tourner le cou, que personne ne la suivait; et elle sauta dans un fiacre, qu'elle venait de héler. Ce n'était pas qu'elle se rendît à une destination lointaine, Le petit rez-de-chaussée, que Roger d'Iancey avait sommairement installé pour leurs rendez-vous, était celui d'une maison neuve, dans une des rues voisines qui, de l'avenue d'Iéna, descendent à la Seine. Aussi, en cliente qui sait ce que vaut au juste la course par laquelle elle est menée à ses habitudes, ne donna-t-elle que trente sous, sans pourboire, vivement posés dans la main du cocher. Et déjà, devant un seuil qui s'effaçait dans un renfoncement de la voûte, elle tournait une clé laissée sur la serrure pour accélérer d'autant la disparition de la visiteuse à l'intérieur.

Roger ne l'attendait que depuis une minute, et encore avait-il dû s'échapper, pour un court délai, du quartier où il était de service. Il était en tenue de lieutenant, les éperons aux talons, dans ce réduit composé d'un petit salon, d'une petite chambre, tendus d'andrinople rouge et garnis, avec une célérité à la houzarde, de quelques meubles qui exhalaient une odeur simple de pitchpin.

— Figure-toi, commença par lui dire Marie-Blanche, qu'il vient d'y avoir un moment où j'ai cru que mon mari savait tout!...

— Pfff! fit Roger en la débarrassant de son voile, de son chapeau, de sa veste et de ses gants.

Il s'était accoutumé à accueillir avec une suffisance de bel officier robuste ce genre de communications menaçantes, auxquelles la jeune femme se livrait fréquemment, dans les premiers

essoufflemens de l'arrivée. D'autre part, celle-ci n'insista pas. Elle avait surtout hâte que l'on échangeât vite des vues sur ce que, chacun de son côté, l'on avait pu surprendre la veille, dans ce pique-nique au restaurant, entre un des convives et la princesse Nagear.

— Vrai? interrogeait-elle, est-ce que tu ne crois pas qu'il y ait quelque chose?

Roger répugnait à se prononcer, en vertu de cette incrédulité des hommes sur tout ce qu'une femme est capable de se permettre, et qu'il leur est donc présomptueux de professer contradictoirement avec les femmes elles-mêmes. A la vérité, c'est par un mauvais vouloir à reconnaître chez leurs pareils l'apanage de tel ou tel succès plutôt que par bonhomie.

— Ah mais! reprit Marie-Blanche, c'est que votre princesse Nagear, tu sais, je ne lui confierais pas mon chien!...

— Euh! on n'a rien encore trouvé de bien positif à dire sur elle?...

— Moi, il me suffit, pour être fixée, d'un coup d'œil sur sa tignasse rousse, sur ses grands bêtes d'yeux que Cébré appelle des yeux de gazelle, et dont on se souvient, en effet, d'avoir déjà remarqué l'expression quelque part... au Jardin d'acclimatation.

— Ça n'empêche pas qu'elle est très jolie.

— Ça n'empêche pas, non plus, que je serais curieuse de savoir proprement pourquoi elle a dû quitter son prince de mari?

Roger répliqua, du ton entendu et par lequel, au moins sous un rapport, on se porte le garant du rôle moral d'une femme :

— Tout bonnement parce qu'il n'avait plus le sou.

— Alors, qui est-ce qui paie maintenant à la princesse son appartement... ses toilettes... le coupé à deux chevaux dans lequel mon mari et toi vous êtes montés pour aller aux Folies-Bergère, tandis que vous nous laissiez, Micheline et moi, nous tasser avec Lucierre et ce gros paquet de Cébré, dans ma voiture?

— Oh! il peut lui être resté, à elle, de la fortune personnelle...

— Ah bien! sa fortune personnelle, oui, je vois d'ici comment elle est placée! s'exclama Marie-Blanche en pouffant de rire et en se renversant contre le bas dossier du siège sur lequel elle s'était allongée.

Roger, s'agenouillant, approcha son visage de celui de sa maîtresse; mais elle le maintint à distance par les moustaches, qu'il avait drues et longues, et dont elle se mit à tortiller fermement les deux pointes entre ses index et ses pouces effilés.

— Causons! commanda-t-elle... Tu ne voulais pas croire que Renève faisait la cour à ma belle-sœur Catherine. Eh bien! c'est

une cour enragée, mon cher!... Il a été fou furieux de la soirée qu'elle avait passée, chez papa, à en faire les honneurs au grand-duc. Il était justement à la veille de s'en aller pour une quinzaine de jours à Florence; mais il a été si indigné, si fâché à mort que... que... qu'il n'est pas parti!

— Diable!

— Non, non. De ce côté-là, je mettrais bien ma main au feu qu'il n'y a rien.

— Pourquoi?

— Je ne sais pas... je ne pourrais pas dire... Seulement, je suis sûre que non. Question de flair... Ah çà! monsieur, voulez-vous bien être sage! gronda-t-elle d'une voix gaie, comme pour une bête familière et choyée que l'on taquine, et en faisant par un tiraillement des moustaches reculer la bouche de Roger... Voyons, voyons! Disons encore des choses...

Dire des choses en ce milieu de désordres, au cœur de cette atmosphère de vie irrégulière, parmi ces glaces qui n'avaient à réfléchir que des scènes de la faute, c'était se confiner d'avance dans les seules préoccupations dont y parlaient les quatre murs.

Et l'on mit sur le tapis les noms de Meursault en regard de Mme Wien, du baron Saffre à propos de Mme d'Exireuil. On attribua le comte et le vicomte de Chazerlay, deux frères, à Mme Saivre-Ronne; et la marquise de Ringemont à tout le monde. On accoupla Micheline de Lizure avec Lucierre; la femme de chambre de Marie-Blanche, malgré sa maturité, avec le petit valet de pied, sans doute; et la générale Trarara, avec le jeune abbé qui servait de précepteur à son fils.

Et, dans la familiarité excessive de l'entretien, malgré le plaisir déjà vieux que Marie-Blanche avait toujours de s'assujettir à l'autorité physique de son amant, elle le lutinait avec ces gestes irraisonnés qui font ce que l'on appelle des cérémonies, quand Roger subitement lui coula cette phrase:

— Au fait, je ne te racontais pas qu'il est question de me marier!...

Marie-Blanche crut à une plaisanterie.

— Tu veux rire? dit-elle, mais avec une mine déjà un peu piquée.

— Pas du tout. Ça paraît même prendre une tournure très sérieuse.

— Comment! C'était en train!... Tu me le cachais! Et tu as le toupet de me jeter cela au nez tout d'un coup!...

Assez gêné, Roger cherchait à s'assurer la voix dans un ton de confidentielle cordialité.

— Bécasse! murmura-t-il, tu penses bien que tu es la pre-

mière personne dont j'avais à prendre l'avis, dès qu'il ne se serait plus agi de mots en l'air... C'est ma mère qui a tout manigancé; et c'est seulement ce matin qu'elle m'a prévenu que c'était en bonne voie, même avancé...

Marie-Blanche se taisait, vexée, mortifiée, peut-être plus encore de la brutalité du procédé que de la chose elle-même, qui, cependant, lui semblait vaguement très désobligeante aussi.

— Veux-tu que je te dise de qui il s'agit?

Elle fit signe que cela lui était égal, qu'elle ne l'en empêchait pas.

Roger nomma Mlle de Laterrencoux.

— Laterrencoux-Groëme? demanda-t-elle en écarquillant les yeux.

— Non pas : Laterrencoux-Vaucluse.

— La dernière fille de la duchesse, alors?

— Parfaitement.

Marie-Blanche fut abasourdie de l'importance, pour lui, de l'union qu'il lui annonçait là. Elle avait trop le sens du commerce mondain pour que l'idée d'une alliance avec les Laterrencoux ne s'imposât pas, à son appréciation, comme une chose qui ne se discute point, qui s'accepte d'office, au besoin sans voir, ainsi que les mariages de la politique... Elle voulut aussitôt être renseignée sur tous les détours qu'avait suivis la marche de l'affaire, se persuader par elle-même que la combinaison n'était plus guère exposée à rater... Elle sentait, en outre, qu'elle ne courait plus aucun risque d'humiliation, aux yeux de son monde, parce que le mot d'abandon y était aboli pour des cas pareils, devant lesquels chacun n'avait qu'à s'incliner, et où c'était même chic d'avoir particulièrement et notoirement à le faire... Marie-Blanche se pénétra d'émotion; elle agita son front, dans ce sentiment qui crée une reconnaissance, chez les êtres, envers l'âge que les choses ont filialement atteint auprès d'eux. Et elle dit avec une affectueuse douceur :

— Tout de même, il y a deux ans et demi que ça dure, nous deux!

En âme et conscience, elle se serait refusée, pour lors, à admettre qu'elle eût émaillé ce laps de temps par plus d'un « petit flirt », modeste et caché comme les violettes. Roger l'embrassa. Elle ne se défendait plus; elle était attendrie par les souvenirs, et toute faible de cette espèce de remue-ménage qui lui survenait. Elle entrevoyait, en un premier ensemble, le rôle délicat, difficile et méritoire qui lui incombait, un grand premier rôle dont les toilettes se dessinaient déjà dans sa cervelle, et par lequel elle était soudain rapprochée des Laterrencoux-Vaucluse sur le théâtre du monde.

Roger était touché de l'aménité gentille avec laquelle, à présent, elle s'accoutumait à l'idée de son mariage. Oui, Marie-Blanche était bien telle qu'il s'était attendu à la trouver, moins une maîtresse qu'une véritable bonne amie. Il débordait également d'effusions. Elle se laissa enfin aller dans ses bras, avec plus de tendresse et d'égarement encore qu'il n'était habitué à lui en connaître, répondant ainsi à ce que lui-même, en cet instant, témoignait aussi de plus vif que jamais pour elle, par équité, par largesse de gratitude, en homme du monde.

— Mon chéri! soupira-t-elle... Mignon chéri!

La toute petite buée d'un vrai sentiment mouilla ses yeux mauves. Elle retint Roger contre son cœur, par un élan de cette nature mondaine qui ne redevenait un peu humaine que durant les minutes où elle était sollicitée jusqu'au fin fond d'elle-même. Marie-Blanche murmura, dans une anxiété discrète, comme si elle eût compté avec ce qu'il y avait en Roger de gendre déjà des Laterrencoux-Vaucluse :

— Si je ne voulais point que tu te maries, dis?... tu ne te marierais pas?

Il la réconforta par un baiser assez généreux pour exprimer : « Bien sûr! Comment donc? Mais parbleu! » Enfin, tout ce qu'elle pouvait désirer.

— Ça ne nous privera pas, observa-t-elle encore, si nous voulons, de nous aimer toujours comme aujourd'hui?...

En garçon qui a du savoir-vivre, il répondit :

— Naturellement.

Et, sur ce, l'instinct qui fait consulter sa montre étant rentré en lui, il s'aperçut qu'il aurait dû être depuis longtemps reparti.

— A ce soir! ajouta Marie-Blanche en recevant de lui des adieux hâtifs... Tu n'as pas oublié, j'espère, que tu dînais à la maison?

— Qu'est-ce qu'on fera?

— On le verra. C'est le gros Cébré qui s'est chargé d'apporter une loge de six.

Laissée seule, Marie-Blanche s'appliqua, un moment, à penser ainsi que cette fonction consistait, chez elle, à regarder de façon brouillonne parmi ce qu'elle ressentait.

Comme premier avenir qui suffît à la faire vivre, comme perspective immédiate qui fixât ses visées, elle avait que, le soir, on irait, soit aux Variétés, soit au Palais-Royal, soit aux Bouffes. En tout cas, la princesse Nagear n'y serait pas, puisqu'elle était prise par un grand dîner à l'ambassade de son pays. Comme femme, la vieille vicomtesse d'Haringier n'était point à compter, bien que Marie-Blanche ne manquât jamais de déclarer que, à celle-

là non plus, elle ne confierait pas son chien. La jeune femme se voyait donc seule de son sexe, pour ainsi dire, à trôner au milieu de quatre hommes, y compris, il est vrai, son mari. Et encore, était-ce permis de traiter en homme Lionel de Forléans?... si jeune, si enfant même, quoique bien joli, qui n'osait guère parler aux femmes et qui, dans son désir de se rapprocher de Marie-Blanche, — il grillait d'amour pour elle; la main au feu! qu'il grillait d'amour, — ferait sans doute la conversation, pauvre petit, avec Grommelain. Restait, du moins, pour tenir une grosse place, l'entreprenant Cébré, dont le sérieux consistait à trop faire rire les femmes pour qu'elles pussent se fâcher de ses manières. Et enfin, par-dessus tout, Marie-Blanche aurait là, elle y tiendrait sous le regard public Roger d'Iancey à côté d'elle, son Roger de tout à l'heure, dont l'attrait était totalement renouvelé, qui soudain prenait, avec tant d'intensité, le relief neuf d'être le jeune premier de demain dans les plus élégantes péripéties de fiançailles. Et ce fut une rayonnante vanité pour elle, devant la glace, en remettant en ordre quelques-unes de ses mèches folles, d'y contempler de quelle sorte ce même Roger, héros du grand mariage futur de la saison, venait de l'ébouriffer comme une horreur.

La nouvelle, si parisienne, qui maintenant était répandue en elle, y circulait de façon bienfaisante, et tenait lieu, pour le quart d'heure, d'une piqûre de morphine. Mais une excitation pressait Marie-Blanche d'essayer, sur quelqu'un, l'effet du secret dont elle éprouvait tant de bien-être. D'ailleurs, elle avait besoin d'un emploi pour le reste de l'après-midi.

Elle avait poudré son visage, et remis sa voilette. Elle sortit, reprit une voiture, et se fit vite conduire chez sa belle-sœur Catherine. C'était rue Vaneau, dans ce vieil hôtel de la famille de Valdrenne que le baron Saffre avait acheté pour son fils Arthur, en même temps que l'on y cédait à ce dernier la fille de la maison.

La comtesse de Grommelain était toujours assurée, là, d'un gracieux accueil. Les deux belles-sœurs, toutefois n'étaient nullement en intimité foncière d'existence. Mais l'absolue diversité de leurs caractères les détournait de toute occasion de se choquer entre elles.

— Je viens voir, dit Marie-Blanche, si vous seriez disposée à faire un tour avec moi chez les couturières?

Excellent terrain d'entente pour les deux jeunes femmes. Catherine, dans cette indolence à se faire belles que la conscience de leur beauté irréductible entretient chez certaines femmes, aimait assez à y être secouée, brusquée par un entraîne-

ment. Et Marie-Blanche lui était, dans les excursions de coquetterie, un guide alerte et amusant par ses expériences courtisanesques et ses virtuosités chiffonnières.

Tandis que Catherine s'attifait, et pendant que l'on attelait, Marie-Blanche ne put pas se retenir, après quelques préambules, d'annoncer, sous le sceau des confidences, l'événement mondain en préparation.

— Ah bah! s'exclama Catherine sans pouvoir maîtriser une expression d'étonnement naïf, de ce que l'air de sa belle-sœur, pour faire part de ce mariage, n'était pas celui d'un enterrement.

Marie-Blanche ne sourcilla point. Elle n'avait pas à s'expliquer sur la nature de ses rapports avec Roger, ni à se ridiculiser — sans doute — en vaines protestations de leur innocence. Au demeurant, cela lui plaisait surtout d'apparaître énigmatique et impeccable d'attitude, dans un clair-obscur de délicatesse et d'importance, au-dessus de la situation si flatteuse qu'elle estimait lui être faite.

— Je suis très heureuse, dit-elle, de ce qui advient ainsi à Roger, car il est pour moi un très bon, un très cher ami.

Et, comme Catherine objectait que c'était cependant un bien gros lot pour le lieutenant Roger d'Iancey, d'avoir gagné son entrée tout de go dans la famille des ducs de Laterrencoux, Marie-Blanche le défendit, la main sur la poitrine, côté du cœur :

— J'ai toujours connu à Roger des idées élevées... Il n'était capable que d'un mariage pareil, où tout est réuni : grand nom, grande situation, grande fortune!

En définitive, au cours de l'expédition des deux jeunes femmes, dans les magasins de Sophie, aussi bien que chez Marn et chez Noisine, la comtesse de Grommelain n'eut pas ce zèle désintéressé où elle semblait, à l'ordinaire, chercher d'abord et presque exclusivement ce qui pourrait convenir à Catherine. Les autres fois, avec une sollicitude un peu perverse, peut-être dans des velléités de proxénétisme inconscient, elle s'entremettait pour essayer, elle-même, l'effet des étoffes offertes sur le corps de sa belle-sœur, par-dessus l'habillement de celle-ci. Et d'habitude elle s'ingéniait à les y draper, ainsi que des tuniques de corruption, en en faisant jouer les plis sous l'inspiration de ses doigts souples, au bout desquels devait courir un effluve de ses libertinages. Mais ce jour-là, Marie-Blanche ne songeait qu'à sa propre affaire; elle s'enquérait d'idées pour le genre de toilettes — tacitement voulu — qu'une maîtresse peut se commander pour briller avec tact aux noces de son amant.

Rue de la Paix, le coupé des deux jeunes femmes croisa celui

de Bourbebaux, avec qui était Fompagne. L'autre voiture passa vite, montrant à travers le carré transparent de la portière, dans le petit cadre de la glace, un rapide tableau masculin, une expression partielle de clubmen. C'était, pour ainsi dire, une vision de natures mortes, où il n'y avait que des gants tenus à la main, des pommes de cannes, des bagues aux doigts, des cigares cendrés et rouges avec quelques clartés d'ongles dans leur fumée, devant un fond de chapeaux luisans et de figures éteintes.

Marie-Blanche se pencha tout de suite à son carreau, pour leur envoyer un sourire, des signes d'amitié. L'un et l'autre de ces deux hommes, — ainsi qu'ils étaient du même cercle, — avaient été, dans des occasions propices, au hasard passé de leur audace, de semblables « petits flirts » pour elle. Au cours des relations banales et mondaines, où elle les revoyait fréquemment, ils lui faisaient ressentir moins qu'un souvenir, rien qu'une réminiscence subite, inconsistante et drôle. Mais, dans cet instant où son ardeur à vivre était si vivement surexcitée, Marie-Blanche éprouvait une envie folle que ces hommes eussent aussitôt parlé d'elle, remis son nom sur leurs lèvres en le prolongeant d'indiscrétions. Il passait dans elle une rage orgueilleuse de se sentir maîtresse en permanence de tous les hommes à qui elle avait appartenu. Ce fut ce qui lui remit en tête la pensée de son mari.

— Est-ce que mon frère est toujours amoureux de vous? commença-t-elle par demander à sa belle-sœur.

— Je ne sais pas, fit Catherine en riant... Il ne croit pas utile de me le répéter chaque jour...

— Mais vous le prouve-t-il?

— Pourquoi cette question?

— Parce que, moi, mon mari!... Ah! j'aurais bien de quoi être froissée de sa conduite à mon égard... Au fond, je m'en moque; mais c'est un grossier personnage!...

Elle s'interrompit, méditant pour des éventualités possibles sur cet inconvénient qu'elle avait constaté, le matin même, de ne pouvoir recourir, envers un époux, aux chuchotemens par lesquels on se disculpe de tout à son oreille, ni aux chaleureuses démonstrations dont on engourdirait sa méfiance.

— Vrai, reprit-elle, vous m'obligeriez en lui faisant adroitement des représentations. Je vous autorise à avoir parfaitement l'air d'être informée qu'il se comporte de manière à ne pas fortifier mon respect pour ses droits. Voulez-vous bien vous charger de plaider cette cause?

Catherine Saffre continuait à rire, d'une façon maintenant un peu ennuyée.

— Est-ce promis? insista Marie-Blanche.

— Allons, soit! C'est promis.

Elles venaient de s'arrêter devant les magasins de Mimlis. Le valet de pied leur avait déjà ouvert la portière. Elles descendaient pour achever, par là, leur tournée. C'était leur dernière visite du jour, comme dans une suite de musées gratuits. Elles allaient voir, une fois de plus, une autre école de ce paysage des modes, ensoleillé de couleurs nouvelles, nuagé de guipure, empli par les incantations de la coquetterie d'une magique atmosphère, tandis que, sur un sol où sont développés les merveilleux tissus dont on doit la recouvrir, s'évoque, par une logique idée de contraste, le mirage de la nudité féminine.

III. — OLIVIER BRÉHAND

A l'Opéra, Tarsul était arrivé avant les Bréhand dans leur loge. En attendant, il alla s'asseoir devant le rebord, indifféremment. Il remettait de lorgner dans la salle, à un peu plus tard, quand cela en vaudrait tout à fait la peine. La bouche en rond, il soufflait sur son monocle, l'essuyait ensuite, le polissait avec son mouchoir, travaillant des deux mains, écoutant d'une oreille la partie en cours du premier acte, avec des dodelinemens.

Bientôt, la porte de la loge se rouvrit pour laisser poindre la tête de la princesse Nagear dont le regard, sous le panache endiamanté de sa chevelure rousse, entra ainsi qu'une illumination noire.

— Ah! dit-elle, c'est vous qui faites les honneurs?...

Tarsul s'empressa de la débarrasser de son manteau, énormément volumineux et fanfreluché. La chose avait une difformité d'écrin d'où sortit, dans la précision de la robe et les ajustemens du corsage, un bijou de personne. Cela fut d'un dépouillement si brusque qu'il s'en dégagea, avec des parfums, comme une sensation d'indécence. Et tout blasé que fût Tarsul, il ne retint pas une petite réflexion ravie, dans l'instant où il faisait, de la princesse, cette apparition cambrée, fringante et si décolletée.

— Mazette!... Vous voilà donc en route pour la conquête du monde?

— Oh! vous, un homme à qui la renommée accorde tant d'intelligence, faites-moi l'honneur de ne pas me raconter des bêtises! répondit-elle en se mirant dans la glace de la loge et en semblant dire, avec ses doigts, un chapelet de coquetterie sur les grains de son collier de perles à triple rang.

— Non, rassurez-vous, je ne vous importunerai pas. Je me fais une idée très exacte de la mesure dans laquelle je puis compter à vos yeux.

— Qu'est-ce que cela signifie? demanda-t-elle campée plutôt qu'assise sur le petit canapé du fond de la loge.

Au-dessus d'elle était la glace, dans laquelle Tarsul se regardait en lui parlant. C'est avec cette sorte de vis-à-vis, consistant en lui-même, que ses facultés de conversation étaient le moins exposées à se tarir; car une longue expérience avait amené cet homme attentif, à la constatation qu'il n'y a encore, pour soutenir d'assentiment tout ce que vous dites et en rire autant que vous, rien de comparable à la figure dont l'expression alors vous fait ainsi face.

— Je suis, déclara-t-il, quelqu'un que, en principe, vous ne voudriez pas avoir même seulement pour oncle, puisque je n'y aurais pas le mérite d'être à héritage. Mais si, par une cour acharnée, je vous suppliais à genoux d'éprouver pour moi que vous soyez un peu... ma nièce, peut-être m'accorderiez-vous cette faveur suprême, de temps en temps, dans des occasions fugitives... Par exemple, tout à l'heure, pendant le temps de regagner votre voiture, en prenant mon bras pour descendre le grand escalier. Je suis d'une stature qui ne fait point mal, en public, sur des marches. Ajoutez à cela ma boutonnière fleurie de vieux polisson qui soigne sa tenue, un tas de gens très bien qui au passage me disent: Bonjour, Tarsul! et cette manière un peu myope que j'ai de ne voir que les personnes avec qui, pour une femme soigneuse de ses attitudes, c'est agréable que son cavalier échange des saluts...

Tout en s'exprimant sur ce ton de plaisanterie, Tarsul tordait ses très courtes moustaches pointues et cirées, auxquelles le moindre froncement de la lèvre supérieure donnait un agressif aspect de boutoirs. Il tapotait aussi sur l'étroit alignement de cheveux gris fer, en bordure sur le front, qui laissaient chauve le sommet du crâne, sur une grande étendue. Un collier de barbe assez ras, tournant autour du visage, semblait être la mentonnière par laquelle ce bandeau de cheveux aurait été assujetti sur sa place. Derrière la tête, une seule autre touffe de cheveux, plaquée à la peau et lustrée de brillantine, donnait une importance à la nuque, et l'animait, au moyen d'une raie, par l'expression comique et inquiétante d'une espèce de rictus qui se fût égaré de ce côté-là.

— Voilà tout ce que je vous crois capable de me concéder, reprit-il... Est-ce exprimer là trop de fatuité envers vous?

— Certes, non! accorda la princesse, et si je devais jamais avoir la faiblesse de prendre un oncle, je vous promets que ce serait vous... Mais, dites-moi, M. et Mme Bréhand ne paraissent pas avoir la politesse de l'exactitude?

— Que voulez-vous? ils vivent dans l'ignorance de l'heure et du temps, comme de vrais tourtereaux...

La princesse Nagear fit une grimace de répugnance, en murmurant :

— Comment peut-on être tourtereau avec un pareil éléphant de femme?

— Bah! Olivier n'est pas un délicat. Il appartient à la pire espèce des parvenus, celle qui ne s'est point dégrossie à la peine, polie dans la lutte, affinée avec le temps. Songez à ce que c'est qu'un individu qui, sans l'excuse de la naissance ou d'une valeur personnelle, n'a point d'hésitation ni de scrupule pour épouser la fortune d'une fille Saffre, à laquelle il n'apporte, de son chef, que des bottines à ressemeler et du linge à blanchir!... Ma parole! pour faire ainsi main basse sur la somme qu'on lui donnait par pure générosité, pour accepter tout cet argent dont rien ne lui était dû, Olivier Bréhand a eu besoin d'avoir, dans des proportions démesurées, cette vulgarité spéciale de nature qu'il faut pour empocher un pourboire... une âme de garçon de café. C'est dans ce sens-là que l'on peut dire plus brièvement de lui : C'est un bon garçon. En tout cas, est-ce bien le moins que ce piteux gros monstre d'Hélène trouve, chez son mari, de la santé,.. et du cœur à la morne besogne pour laquelle elle se l'est payé.

La princesse posa cette question, de façon négligente :

— Est-ce que M. Bréhand est vraiment à la tête, déjà, d'une fortune bien considérable? En somme, sa femme n'a pas encore hérité...

— Pardon!... Je ne vous parle pas ici de la cascade de millions qui doit leur tomber un jour dans les mains. Leur avenir, je ne l'escompte pas. D'autant que lorsque l'on est, comme le baron Saffre, jusqu'au cou, dans un tel torrent d'affaires, il ne suffit pas d'y être un rude nageur; il faudrait aussi être sûr que l'on n'aura jamais de crampe, qu'aucun cataclysme ne se produira... Mais, pour le présent, dès aujourd'hui, la position des Bréhand, ainsi que celle des Grommelain et des Arthur Saffre, est grandement riche...

— De combien?

— Oh! ce serait tout un calcul à faire!...

— Mais ne pourriez-vous indiquer à peu près?

La princesse affecta soudain, pour les chants qui venaient alors de la scène, une attention charmée, qui contrastait avec le caractère plus pratique de ses dernières interrogations. Tarsul en fit intérieurement la remarque; et, se prêtant à un calcul d'évaluation sommaire, il releva sur ses doigts :

— ... Deux millions de dot en espèces... l'hôtel de l'avenue du Bois... la jouissance du domaine d'Ozerpie... une rente de cent mille francs... les cadeaux... les tours et les retours de bâton,

auxquels le baron Saffre se laisse toujours prendre par ostentation de générosité... Voyez-vous, nous arrivons à une situation représentant près de deux cent mille francs de revenus fixes, au bas mot!...

— Et Mme Bréhand veut être aimée, de son mari, dans ces prix-là?

— Totalement. Dès qu'elle va être ici, faites un peu attention, je vous prie, à ses manières de se comporter. Observez les yeux ronds de concupiscence dont elle circonvient Olivier, les allures gnangnan qu'elle a pour se frotter contre les épaules de son beau mâle...

La princesse objecta, avec un sourire de malveillance:

— Cependant, voici une année ou deux que cette bonne grosse maman n'a plus l'occasion de promener pendant des mois aux courses, au bal, partout sous les yeux de Paris, le nouveau petit qu'elle était toujours en train d'avoir.

— Dame, quant aux maternités, cela me semble en effet une période close pour elle. D'ailleurs, elle reste presque contrefaite, par suite des cinq enfans que son mari a si promptement tirés d'elle, pour s'assurer d'abord la conservation de la fortune contre toute éventualité. Ah! les épidémies infantiles peuvent sévir, il peut devenir veuf, le gaillard est gardé à carreau!... Mais la seule chose qu'Hélène voie dans cette nouvelle ère de stérilité qui s'est fondée pour elle, c'est qu'elle est libre désormais de consacrer tout le temps de son corps et toutes les corpulences de sa santé à ses débordemens conjugaux.

— Ho! ho! s'exclama la princesse, vous n'êtes pas tendre pour vos amis?...

— Je n'ai pas d'antipathie spéciale envers Hélène Bréhand. Je l'apprécie, tout bonnement. De temps en temps, je le reconnais, elle m'échauffe pourtant un peu les oreilles quand, rassasiée de luxure, tout abrutie des ponctualités maritales, elle déblatère contre d'autres femmes qui, si elles ont la réputation d'être un peu légères, apportent toutefois en ces choses la grâce de la légèreté. Ah! c'est qu'elle est intraitable sur toutes celles dont elle n'attend pas un avantage mondain, et que son mari ou elle ne croient pas avoir un intérêt à ménager! Il faut voir les airs bornés, la suffisance entendue avec lesquels elle croit pouvoir se ranger au-dessus de cette adorable petite Mme Wien, ou de notre exquise amie Edmée que ce grand butor de Machin... enfin Chose... fait quelquefois pleurer mal à propos, c'est vrai, dans le monde. Mais enfin ce sont là des créatures d'élite, au moins chastes d'apparence, discrètes d'allures, avec des sourires délicats et des regards qui sont propres; tandis que, pendant ce temps-là, Mme Bréhand

nous invite à considérer la turpitude de ses aspirations, sous prétexte que cela jouit du caractère officiel. Elle nous étale ses grossières agitations, ses satisfactions obèses, avec un gros sentiment bien assis d'en avoir le droit, de nous présenter un spectacle régulier et légitime. Et, du moment que les exercices de son tempérament ont été bénis, elle ne s'avise de rien pour nous en cacher l'ignominie, pour la couvrir un peu, pour y mettre seulement un pagne!...

— Elle doit être horriblement jalouse?

— C'est-à-dire que, à l'occasion, elle le serait, sans pitié. Et c'est bien cette perspective qui retient Olivier dans les tentations, qu'on surprend chez lui, à certaines heures, de s'offrir un ragoût plus affriolant que le pot-au-feu de la maison. Ses instincts conquérans de beau gas le travaillent visiblement, lorsqu'il y a d'agréables femmes alentour, et que la sienne n'est pas à le surveiller. Mais dès qu'il se sent retombé sous le regard de madame son épouse, bernique! Il vous laisse la plus jolie personne du monde en plan, et s'éloigne vite, tout penaud, de celle qui pourrait l'exposer à être brutalement rejeté sur le pavé, sans autre bagage que le petit sac à main dans lequel il a fait ses apports...

Sur ces mots, les Olivier Bréhand se faisaient ouvrir la porte de la loge. Lui entra, très pur d'élégance, dans son habit de coupe anglaise, qui venait de chez le premier tailleur de Londres. A distance correcte, il fendit d'un sourire sa figure cérémonieuse, dans laquelle une large barbe blonde dissimulait les brutales duretés du menton. Et, durant le nombre de pas qu'il lui fallait encore pour être tout auprès de ses hôtes, il tint à plat, contre ses paumes, ses manchettes dont les boutons, comme ceux du plastron, étaient mieux que riches, plus que richissimes : ils étaient très modestes, ainsi qu'il convient à quelqu'un qui ne va pas se mettre à vouloir donner sur sa chemise une idée de sa fortune, parce qu'alors cet emplacement-là ne suffirait pas.

— Nous sommes bien en retard, s'empressa de dire Hélène... C'est ma faute! A la dernière minute, j'ai encore eu à m'occuper de mes pauvres. Il m'a fallu écrire à la bonne amirale, et envoyer un petit rapport à l'œuvre dont Mme de Saint-Andoche a la bonté de tant désirer que je m'occupe. On se doit bien un peu, n'est-ce pas, de temps en temps, aux malheureux?.. Mais je vous en prie, princesse, ne restez plus là, le second acte est commencé, venez voir, c'est le moment maintenant où la salle doit être pleine...

Hélène portait une opulente toilette rouge; et, avec son teint rougeaud, son aigrette qui, au-dessus de son chignon noir, rougeoyait aussi, avec son dandinement assez semblable à un état de flottaison, elle prit place à côté de la princesse, dans une assu-

rance paisible que, à partir de mi-corps, elle se faisait apercevoir de partout, comme une bouée somptueuse.

Olivier glissa à Tarsul, en s'installant avec lui derrière les deux femmes :

— Lucierre va peut-être venir; je lui ai fait porter un petit mot cette après-midi.

L'autre fit un mouvement de tête, qui n'était pas une approbation. C'était un nouveau cas, où, dans sa rage d'avance dans le monde, Olivier lui semblait avoir été trop vite. Mais que faire avec les gens qui s'entêtent à ne pas distinguer les nuances? Tarsul jugea inutile de vouloir, une fois de plus, faire entendre à son élève que celui-ci n'était encore en posture d'inviter les gens du rang de Lucierre que pour le déjeuner, ou à la campagne, dans les conditions évaporées et le libéralisme du plein air.

Au cours de l'inspection à laquelle Tarsul préféra se livrer vis-à-vis de la composition de la salle, il arrêta sa lorgnette sur l'avant-scène du baron Saffre. Celui-ci l'occupait avec sa femme, son fils, sa belle-fille et le ménage d'Exireuil. La baronne, s'abritant contre l'éclat des lumières, n'apparaissait qu'en recul dans la pénombre de l'arrière-loge sur laquelle se détachait le pâle tracé de sa face. Jacques d'Exireuil, au second plan, se penchait fréquemment vers le baron, semblant faire les petits frais de réflexions courtes, auxquelles l'interlocuteur ne répondait que par des assentimens distraits de sa forte encolure. Un observateur aussi perspicace que Tarsul démêlait bien ce qu'il y avait dans les agissemens d'Exireuil de plus empressé qu'il n'était séant entre gens du même monde, et d'un peu fébrile. Il le voyait être mal d'aplomb dans une obligeance de propos agités, en quelque sorte à demi assis dans l'entretien, de même que sur le velours de la chaise. Quant à Giselle d'Exireuil, elle regardait droit devant elle, vaguement. Une expression de lassitude altérait son charmant visage. Elle avait un air d'insomnie, plutôt que l'air éveillé. Un ton de bistre cerclait ses grands yeux bleus. Et, au milieu de son corsage blanc, des roses pourpres saignaient, faisant la même marque mystérieuse que celle de la « colombe poignardée », sur les palpitations de cette poitrine altièrement engorgée. Tarsul examina Giselle d'Exireuil avec toute l'acuité de dépravation par laquelle on fouille les apparences d'une femme, pour lui prendre un secret qu'on la soupçonne d'avoir. « Ça y est, ou ça va y être. *That is the question!* » se dit-il, sans oser plus formellement conclure d'après ses idées. Passant à Catherine Saffre, il la retrouva, celle-là, en état de sérénité extérieure, imposant l'orgueil aquilin de son visage, l'éclat de ses dents, la sombre majesté d'un front que couronnait une chevelure d'un

noir bleuté, et tout son type de régnante beauté. A deux reprises il la vit adresser, dans une même direction, un même regard oblique dont c'était malaisé de définir si c'était naturel ou furtif, alors que, sous un abaissement simultané de la paupière, cela ne faisait qu'ajouter de la hauteur à l'impassibilité du masque. Toutefois, en se guidant sur cette indication, la lorgnette de Tarsul fut conduite à apercevoir le marquis de Renève qui se tenait debout, en arrière, dans la loge de la duchesse de Laterrencoux.

A ce moment, la toile tombait sur la fin du second acte; et Tarsul dit, dans le fracas des applaudissemens :

— Ah! ah! on nous exhibe, ce soir, les nouveaux fiancés!...

En effet, Roger d'Iancey se montrait à présent, dans l'exercice agréé de ses fonctions de futur, auprès de Mlle de Laterrencoux qui faisait le médiocre étalage de ses bras noirauds et maigres, avec une petite figure plate et rose vif de chat épilé.

Après un instant de réflexion qu'Hélène Bréhand avait paru employer à examiner le jeune officier, elle trahit naïvement, sans que personne en sourcillât, la pensée détournée à laquelle pourtant elle avait tout droit abouti :

— J'avais proposé à ma sœur de Grommelain de venir avec nous, ce soir, mais elle s'est un peu enrhumée en essayant trois robes de suite...

Et Olivier dit à Tarsul :

— Ah! vous sortez?... C'est que j'aurais quelque chose à vous dire... Non, non, allez! Quand vous reviendrez, nous aurons tout le temps de causer sérieusement.

Tarsul était en route pour présenter ses hommages, selon l'ordre d'une méthode graduée, dans un nombre restreint de loges où le fait d'y être reçu lui garantissait de maintenir ainsi, partout ailleurs, son petit prestige. Il débuta par celle des Gisors, n'ayant à y compter que sur les immunités dont tout visiteur autorisé était revêtu, dès le seuil de cette maison où c'était un principe supérieur de traiter, même les fournisseurs, avec politesse. Mais Tarsul avait trouvé le moyen de s'afficher au premier plan, pendant une seconde, avec le duc; et ce n'était au surplus que des lettres de créance que, en quelque sorte, il était venu chercher en ce haut lieu. De là, il était accrédité chez les Marengo, où la jeune princesse lui fit aussitôt fête, dans une hâte qu'elle avait d'exprimer, sur la duchesse de Gisors, une pensée agréable à rapporter occasionnellement. Car si le prince et la princesse, par une correction mondaine d'attitude politique, devaient se priver de frayer avec M. le duc et Mme la duchesse, ils s'appliquaient du moins à entretenir auprès d'eux des causeurs extraordinaires et flatteurs plénipotentiaires par qui faire négocier

la reconnaissance de leur principauté. Auprès de la baronne Happarsheim, Tarsul entra avec la gloriole de porter dans sa main droite une poignée de tout ce que cette suite de serremens de mains aristocratiques venait d'y mettre d'inappréciable. Il gardait comme une auréole des relations avec lesquelles il avait su se mettre successivement en vue, aux yeux d'un monde chez qui la vanité de chacun a du moins cette humilité d'aimer à regarder au-dessus de soi. Enfin, quand il en fut à descendre jusqu'à l'avant-scène du baron Saffre, l'autorité de Tarsul y tomba avec tout le poids que pesaient ensemble, de là-haut, les trois loges de premier choix dont il sortait. Les appréciations qu'il fit, sur la partition de l'opéra que l'on représentait, en furent rendues définitives dans l'esprit d'Arthur Saffre, de Saffre lui-même, et de Jacques d'Exireuil, dont l'adhésion ne cherchait qu'à se joindre à celle du grand baron. La baronne Saffre aussi eut cette approbation muette et blanche, à laquelle pourtant Tarsul ne pouvait jamais parvenir à se fier. Seules, Catherine et Giselle se bornèrent à lui rendre son salut par d'insignifians sourires au milieu de leurs expressions de physionomie absentes ; l'une, retirée dans le dédain naturel de ses rêveries familières ; l'autre, enfermée dans un gethsemani de pensées noires, dont ses longs cils étendaient les ombres sur ses traits.

Quand Tarsul eut regagné la loge des Bréhand, il fut surpris, même un peu dépité, d'y trouver, à l'encontre de ses pronostics, le petit vicomte de Lucierre. Celui-ci, il est vrai, n'était là que pour s'excuser de n'y pas rester ; mais, enfin, il y était. Pourquoi?.. Pas pour le physique d'Hélène, à coup sûr !... Ni pour la personnalité d'Olivier !... D'un coup d'œil, Tarsul se persuada que ce n'était point non plus pour la princesse Nagear ; d'ailleurs, ce gentil petit Lucierre paraissait toujours très heureux de sa liaison avec Mme de Lizure, et tout le monde aussi en était content... Alors quoi ? que faisait-il là ? Parbleu ! il n'y avait qu'une réponse : la démarche de Lucierre équivalait à un potin sur lui. C'était comme si l'on eût dit à Tarsul : — « Vous savez, le petit Lucierre, que vous croyiez si à son aise ? Eh bien ! mon cher, il a des ennuis d'argent. Lesquels ? Peu importe ; et vous n'avez pas besoin d'en savoir plus long. » Cette nouvelle imprévue, Tarsul aurait été prêt, dès lors, à en témoigner par serment devant la justice des hommes, aussi bien que devant le tribunal de Dieu. Et la preuve, aurait-il ajouté, c'est que tel jour, à telle heure, il a pris la peine de venir à l'Opéra, dans la loge de M. et de Mme Bréhand.

Sur ces entrefaites, Olivier avait emmené Tarsul, à part, dans le petit salon du fond.

— Mon bon, dit-il, il faut que vous me donniez franchement

votre avis. D'après vous, le moment est-il venu, oui ou non, pour moi, de me présenter au Rallye-Club?

Tarsul fit un sursaut.

— Comment?... Vous y songez maintenant?... Dès cette année?... Mazette! Pourquoi pas au Steeple-Club, pendant que vous y êtes? Ou à l'un des Cercles de la rue de la Concorde?... voire même au Turf?...

— Vous supposez donc que ça m'est si impossible que cela?

— Trop tôt, mon ami!... Beaucoup trop tôt!... Vous ne pouvez pas commencer à avoir de chances avant un an ou deux. Et encore il vous faudra faire une sacrée besogne, d'ici là!

Un peu déconcerté, Olivier riposta :

— Cependant, je me suis déjà donné du mal. Selon votre avis, je me suis fait recevoir du Cricket, du Horse and Dog, du Little-Bar... enfin, de tout ce qui est d'une entrée plus facile que le Rallye-Club, et où l'on se trouve néanmoins en rapport avec quelques-uns de ses membres... Et c'est justement là qu'il y en a eu, non pas un, mais dix, pour m'engager à me présenter!...

— Vous allez vous fourrer dans un guêpier!...

— A propos de quoi?

— Euh! euh!... C'est difficile à dire!... Tenez, laissez-moi opérer le sujet, où nous sommes, avec une brutalité de chirurgien. Écoutez, et ne criez pas; c'est pour votre bien. Vous avez fait un beau coup de fortune dont, chaque jour, n'est-ce pas? vous êtes content de tâter dans votre portefeuille, dans votre bien-être, dans votre luxe, de tenir à pleines mains la réalité que vous l'avez fait. La plupart des autres, tous ceux dont le sort est moins fortuné, se consolent dans des moqueries à votre adresse, et en sentant qu'ils forment le groupe, cordial contre vous, de ceux qui n'ont pas fait ce coup-là ou même ne voudraient pas l'avoir fait. Mais il n'y a là pour eux qu'une satisfaction négative, en somme, d'un caractère platonique. Cela ne peut se transformer et leur procurer une jouissance réelle que le jour où, vous adressant à eux, vous leur offrez un moyen matériel de tâter, à leur tour, combien leurs mains sont nettes de ce qu'ils n'ont point fait d'absolument pareil à vous. Ils peuvent ainsi vous faire payer le succès de votre affaire, et toucher la part qui les en dédommage, dans le refus de vous agréer en leur compagnie.

Olivier avait une patience assez souple, un reste d'ancienne docilité envers ses chefs de bureau, pour prendre ce que Tarsul lui remontrait parfois avec un peu de vivacité. Néanmoins, par la présomption que les conquêtes sociales, déjà faites progressivement, développaient en lui, peut-être même à cause de la présence momentanée dans sa loge, avec une princesse Nagear, d'un vi-

comte de Lucierre en train de faire de la conversation à sa femme, il risqua cette objection :

— Ah çà, le Rallye-Club, mais vous en êtes bien, vous?

Cela signifiait évidemment que Tarsul ne possédait pas plus de particule que Bréhand, que l'on ne pouvait davantage, de l'un ou de l'autre, dire d'où ils venaient, et que, dans le doute en ces matières, celui qui était riche pouvait, seul, prétendre être quelqu'un.

— J'en suis, c'est vrai, répliqua tranquillement Tarsul; mais si je m'y présentais aujourd'hui, je serais probablement blackboulé plus vite encore que vous, car je n'ai aucun avantage à apporter, moi, en compensation de ma personne. Mais vous oubliez que je suis membre fondateur!... C'est à peu près le seul procédé qui s'offre aux gens de mon espèce pour faire partie d'un cercle choisi. Il faut qu'ils en profitent dans la facilité des débuts, quand ils ont su être d'une bonne bande originelle, où l'on entrait sans ballottage, rien qu'en tournant le bouton d'une porte qui donnât sur le salon d'une cocotte de premier ordre ou sur quelque cabinet brillamment composé d'un grand restaurant de nuit.

Devant la modestie de ces explications, Olivier s'était calmé. Il reprit, dans un esprit de conciliation :

— Vous me donniez plus d'espérances, quand vous vous êtes chargé de me faire avoir les yearlings de Foncedrecq. Vous m'assuriez alors que les trois quarts de mon admission seraient ainsi gagnés; surtout, si je donnais à mon vendeur la possibilité d'être vraiment content de moi... Est-ce que j'ai lésiné? J'ai été très chic, il me semble. J'ai fait tout payer, très largement, par mon beau-père... Et puis, au bout de ces sacrifices-là, vous me racontez que je ne suis pas plus avancé qu'au premier jour!...

— Mais si! mais si! Tout cela est excellent! Seulement, vous n'avez pas fini de semer, et vous voudriez déjà cueillir!

Olivier continuait à énumérer ses titres au grade de clubman supérieur :

— Dans toutes les bonnes œuvres, ma femme est participante, ou, en tout cas, dans toutes les bonnes listes d'œuvres. Au moindre signe, elle paie de sa personne... Elle est constamment fourrée avec l'amirale de Ric, avec M[lle] de Sainte-Gudule...

— Bravo! c'est parfait! Vous n'étiez rien, vous ne comptiez pas. Désormais, vous avez une existence mondaine, vous êtes sur le tableau d'avancement de la haute société... Ainsi, au Rallye-Club, j'ai même déjà entendu parler un peu de vous...

— Ah?... Et vous ne me le disiez pas?

— C'est que l'on pariait que vous n'en seriez jamais. Votre candidature paraissait impossible au plus grand nombre. Eh bien,

cela est encore excellent! Voilà un grand pas de fait. L'année dernière, l'on n'aurait même pas pu prononcer votre nom, ou bien alors personne n'aurait pris la peine de protester.

— Et la chasse à courre, pour laquelle je vais aussi m'exténuer, est-ce que ce n'est pas un nouveau mérite que je puisse invoquer? Quand vous m'avez fait pousser mon beau-père à acheter le domaine d'Ozerpie, vous m'avez raconté que c'était très fort de prendre la suite du marquis de Fé, parce que la chasse y avait une clientèle de high-life qui ne demanderait sans doute qu'à y revenir. Je n'invente rien. C'est vous qui m'avez indiqué, sur le plan, comment les droits, dont je disposerais, pourraient bouleverser les habitudes de chasse entre tous les châtelains du voisinage, intercepter leurs communications, s'ils ne se décidaient pas à me faire bonne figure... Par conséquent, le meilleur moyen que les Nargencey, les Saint-Bel, les Malu aient de m'avoir avec eux, cet automne, c'est de me soutenir dans leur club, et de voter pour moi, ce printemps.

— Vous ne les connaissez pas! répondit Tarsul en hochant la tête. Vous ne vous imaginez point avec quelle énergie, avec quelle abnégation même pendant un certain temps, ils sont capables de défendre le sol de leurs clubs. Quand on les a vus, seulement une fois, en interdire l'accès, les boules de vote en main comme mitraille, on est convaincu que c'est là leur citadelle suprême!

— Non, écoutez, Tarsul, à la fin, vous êtes trop décourageant, trop pessimiste!

Celui-ci désigna alternativement les deux bouts de sa lorgnette.

— C'est vous, dit-il, qui êtes consternant d'optimisme!... Vous vous obstinez à regarder votre but par les petits côtés qui vous en rapprochent, et vous détournez vos yeux des gros côtés qu'il y a pour vous écarter... Primo, vous êtes desservi, au Rallye-Club, par Grommelain, dont on y doit tenir la parole pour autorisée, puisqu'il est votre beau-frère. Secundo, vous vous heurtez à l'antipathie de ceux dont les ancêtres possédaient tout autrefois, et qui discernent de combien ils seraient plus riches si le baron Saffre l'était moins devenu. Et, à ce propos, quand vous en serez à faire agir vos parrains, il sera bon qu'ils jurent leurs grands dieux que vous avez, vous-même, la plus médiocre estime à l'égard de votre beau-père et que vous ne vous gênez pas, en tout petit comité, pour le traiter de filou. Cela pourra prédisposer un certain nombre d'esprits en votre faveur... Mais le parti auquel vous inspirez l'hostilité la plus acharnée, c'est celui des membres dont la présence au club est le moins justifiée, qui ne sont entrés là que par les pires intrigues, les complaisances fâcheuses, par

surprise en un mot. Tous les efforts de ce genre d'élus tendent à ce que le club soit dorénavant fermé, bouclé, verrouillé derrière eux, puisque les en voilà! Ils ne peuvent se résigner à admettre quelqu'un qui soit précisément dans leur cas, et dont l'adjonction nouvelle semblerait vulgariser la dignité qu'ils ont avec tant de peine obtenue. Ceux-là ne veulent jamais entre-bâiller la porte que pour donner accès à quelque personnage qui soit alors un vrai grand seigneur, en état de rehausser encore le niveau de leurs camaraderies... D'autre part, vous n'avez point, jusqu'à présent, accompli une formalité indispensable. Dès la première heure, je vous ai prévenu qu'il vous faudrait prendre un titre, ou au moins changer de nom... Pourquoi vous êtes-vous mis en retard, sous ce rapport?

— J'en conviens, j'ai manqué d'estomac... J'ai appréhendé un peu le ridicule...

— Comment, le ridicule! Mais tout le monde aujourd'hui se met bravement à arranger son nom, dans la mesure où ça en a besoin. C'est un temps de corvée à subir, qui ne fait guère plus rire que le spectacle des petites misères du régiment, puisque la plupart ont passé par là ou prévoient qu'ils devront y passer aussi, fatalement.

— Et puis, j'ai craint de m'aliéner les dispositions des nobles, les... autres nobles, ceux qui le sont de naissance. Ils supportent donc volontiers que l'on empiète ainsi sur leurs prérogatives?

— Mon cher, ils en sont assez furieux, c'est certain. Mais, en définitive, ils se résignent à prendre cela comme un hommage, un humble effort de roturier pour tâcher de s'élever un peu vers eux et leur offrir, dans sa personne, une fréquentation nommable, dicible. Bientôt même, ils éprouvent quelque bienveillance pour celui qui les a respectueusement alimentés de quolibets, en s'affublant d'un sobriquet par déférence mondaine. Un beau jour, la paresse leur fait omettre d'ajouter de la dérision à la manière dont ils désignent ou interpellent leur nouveau bourgeois-gentilhomme par son nom artificiel qui, dès lors, s'authentique, de leur propre bouche.

— Eh bien, je ferai ce qu'il faudra sur ce point... Mais l'année prochaine!... Je ne peux vraiment pas tout faire en même temps! s'exclama Olivier avec une mélancolie harassée.

On percevait, dans sa plainte, un écrasement de labeur en snobisme. Après les années où il avait vastement joui de n'avoir soudain plus rien du tout à faire, les appétits de high-life l'avaient à l'improviste chassé hors de son repos. Et il s'arrêtait comme pour reprendre haleine; il voulait souffler un peu, à la suite de ces quelques mois durant lesquels il lui avait fallu s'improviser

éleveur et grand veneur, horseman, huntsman, et presque gentleman.

Tarsul poursuivit impitoyablement :

— Soit! mais vous avez tort de différer. Vous ne vous êtes que trop attardé dans votre nom légitime. Vous vous êtes déjà fait présenter sous ses auspices à trop de monde!... Ce qu'il y a, en tout cas, de sûr, c'est que jamais, au Rallye-Club, on n'y recevra M. Bréhand. Bréhand, cela signifie uniquement, à l'oreille, à la mémoire, le petit aventurier qui a épousé la fille du baron Saffre. A la rigueur, la grâce du pape pourrait bien faire de vous un comte Bréhand; ce qui constituerait une amélioration. Mais le mieux, en somme, c'est que vous supprimiez toute consonance rimant avec votre passé. Choisissez-vous un nom, à votre guise long ou bref, mais pas tapageur, quelque chose de neuf, qui puisse se couler en douceur et ne lèse les droits de personne. Collez ça sur vos cartes; et attendez que ça prenne. Alors, ces deux ou trois syllabes, qui n'auront encore traîné nulle part... quatre même, si vous voulez... signifieront le monsieur dont ce qu'on se rappellera d'abord de plus particulier ce sera d'avoir dîné avec lui chez les Élioboth, pour commencer, ou les Saivre-Ronne. Vous serez encore ce nouveau monsieur avec lequel, dès l'été qui vient, les Cheurbe, les Nargencey, les Malu, les Saint-Bel, pendant le genre de saison où l'on se déboutonne un peu, se seront mis à voisiner. Enfin vous serez le monsieur qui, en toute chose, est bien pensant, reçoit mieux encore, et dont on n'a besoin de rien savoir en outre, que de pouvoir en dire qu'il s'appelle monsieur... monsieur Comme-il-vous-aura-plu!

A ce moment, le petit vicomte de Lucierre, prenant congé des deux femmes de la loge et les saluant à reculons, fit apparaître la ligne noire de son dos d'habit dans le champ des considérations de Tarsul.

— Voyez-vous, continua celui-ci en baissant le ton, j'ai peur aussi que vous ne manquiez de cette toute simple générosité avec laquelle les gens fortunés peuvent se faire bien des amis et une très importante clientèle dans la bonne société. Je vous soupçonne d'être assez dur à la détente?

— Par exemple! s'écria Olivier... Vous seriez ébahi vous-même de tout l'argent que j'ai dehors, si je vous montrais le petit cahier où je note les emprunts qui me sont faits...

— Mais justement, il n'en faut pas de petit cahier!... C'est le divin oubli des sommes prêtées que l'on attend de vous!...

Lucierre, en s'en allant, serra la main aux deux interlocuteurs, et les prévint, avec un aimable sourire, que le troisième acte de l'opéra était en voie d'exécution avancée. Olivier, ahuri

par tout ce qu'il venait d'écouter, remercia distraitement le jeune vicomte. Il y eut, dans la cordialité de la séparation, quelque chose de vide, d'indéfinissablement insuffisant, que Tarsul releva quand Olivier eut accompagné son visiteur jusqu'à la porte.

— Voulez-vous mon opinion? fit-il... C'est que vous êtes sans doute susceptible, à la rigueur, de vous laisser « taper », comme on dit. Mais je ne devine pas en vous le grand art de savoir soulager le sort des « pannés » honteux. Et pourtant la « dèche », autant que la pauvreté, a ses pudeurs d'amour-propre... Ah! combien, avec un peu de tact obligeant, vous faciliteriez votre carrière dans un monde où plus d'un est dévoré par les besoins, sans que nul cependant en doive rien laisser paraître!... Je pourrais vous citer une douzaine de ces gens de haut style, incapables de vous demander un service, intraitablement fiers, occupés du matin au soir à exécrer votre aisance, et qui, moyennant une centaine de louis bien offerts, vous seraient de temps en temps acquis, pour tous leurs propos, pendant vingt-quatre heures de suite peut-être!... Allons, mon cher, de la largesse! Faites un peu rouler votre argent, de façon à ce qu'il s'en trouve à ramasser autour de vous... Voulez-vous que je vous indique encore un truc : classez-vous comme beau et gros joueur... Oui, oui, faites-vous la réputation de tailler à banque ouverte, dans d'autres cercles où votre admission ira toute seule : aux Gélinottes, au New-Street, aux Fêtards. Je connais des individus que l'on y est allé prendre par les épaules, à la table de jeu dont ils faisaient les délices, pour les introniser immédiatement au Rallye-Club, sans autre raison que d'avoir à faire capter, là, le guignon qui, ailleurs, en lieu indigne, ruisselait de leurs poches.

Durant la dernière partie de ce conciliabule, la princesse Nagear s'était, à plusieurs reprises, retournée vers les causeurs, avec une expression mécontente, sans doute du tête-à-tête où on la laissait avec Hélène Bréhand.

— On nous réclame! observa Olivier en se portant en avant.

— Tenez, lui souffla Tarsul par une inspiration fantaisiste, la princesse est une personne que vous feriez bien d'intéresser gentiment à votre cause. Par l'ambassade dont elle est parente, par son agrément, ses relations et son entregent, elle peut vous ouvrir plusieurs portes utiles et vous aider adroitement dans divers salons.

Côte à côte avec la masse presque informe de sa femme, Olivier Bréhand regardait la princesse, être svelte et infiniment désirable, avec une nudité d'épaules tombantes, et, dans l'arrière du corsage, cet angle taillé par où la vue du dos blanc finissait en pointe très basse, aiguë comme un défi.

— Je crois que la princesse est pour nous une amie excellente! fit hypocritement Olivier en dissimulant l'effet troublant des observations, dans le sens desquelles il avait été intempestivement dirigé par l'avertissement de Tarsul.

Ce dernier, assis maintenant derrière Hélène Bréhand, se demandait à quel sentiment singulier il venait d'obéir, en forçant ainsi l'attention d'Olivier sur la belle étrangère. Il démêlait bien, dans son for intérieur, une solidarité d'instinct vis-à-vis d'un être de son espèce. C'était là une créature, isolée de même façon, et qui, aux prises comme lui avec les embarras de la vie, avait aussi ses compromis proprement cachés et l'air ganté pour ses mains-d'œuvre. Il se plut un instant à reconnaître qu'il avait dû céder à une impulsion de bonté. Il avait une envie de dire tout bas à la princesse : « Vous savez, notre programme de tout à l'heure, eh bien? je m'y suis déjà conformé : je viens d'être un oncle pour vous!... » Mais pendant que l'imagination de Tarsul se délassait à goûter ce qui lui paraissait être les joies pures de la bienfaisance, il surprit quelque chose de très révélateur dans un mouvement de la grosse Hélène, qui la montra de profil. Ce fut l'implacable œil de propriétaire dont elle guettait l'attitude d'Olivier. Celui-ci, dans un moment d'irréflexion, les genoux ployés contre le dossier de la princesse, lui adressait quelque menu propos, d'une bouche un peu rapprochée de l'oreille de l'autre. Olivier se sentit perforé par le regard de sa femme; il se tut, et renversa son buste, toute sa verve retombée à plat. Un petit duvet roux, sur la nuque de la princesse, s'arrêta net de folâtrer, faute d'un souffle de paroles de plus... Alors Tarsul s'avisa d'un deuxième mobile, — purement malfaisant, celui-là, — qu'il avait bien pu avoir inconsciemment aussi, en lançant ce jeune mari, si tenu à l'attache, mais si impétueux, sur la dangereuse piste de la princesse Nagear.

PAUL HERVIEU.

(*La deuxième partie au prochain numéro.*)

LA DERNIÈRE ARMÉE DE L'EMPIRE

1815 [1]

I

Quand Napoléon rentra aux Tuileries, le 20 mars 1815, l'armée française comptait 196186 officiers et soldats dont 7945 en Corse et dans les colonies. Si l'Empereur se fût senti la toute-puissance de naguère, il eût recouru, pour tripler cette armée à une levée extraordinaire sur les classes de 1806 à 1814, au rappel de la classe de 1815 et à l'appel anticipé de la classe de 1816. Mais il hésitait, après le retour de l'île d'Elbe, à employer des mesures extralégales telles que le rétablissement de la conscription, abolie par Louis XVIII. Il avait donc pour seules ressources le retour dans les corps des soldats en congé limité et illimité et le rappel des nombreux déserteurs portés sur les états de situation comme « rentrés dans leurs foyers sans permission. » Les hommes en congé de semestre s'élevaient à 32800, les déserteurs à 85000 environ. On pouvait compter sur

(1) Afin d'éviter, dans la *Revue*, les notes de références qui seront données ailleurs, je dirai en commençant que, comme pour mes autres travaux sur l'Empire, je me suis presque exclusivement servi pour cette étude des documens manuscrits des Archives nationales, des Archives de la Guerre, et des Archives de la Marine.

Je dirai aussi, une fois pour toutes, que je ne m'arrêterai pas à discuter les chiffres des effectifs cités par l'Empereur à Sainte-Hélène, ni ceux donnés par le colonel Charras, Napoléon et Charras majorant ou diminuant tour à tour le nombre des soldats, le premier dans l'intérêt de sa mémoire, le second dans l'intérêt de sa thèse. Les tableaux donnés dans la *Relation* écrite par Gourgaud à peu près sous la dictée de l'Empereur et dans les *Mémoires pour servir à l'histoire de France en 1815*, sont en général de purs trompe-l'œil. Quant aux états de situation cités par Charras d'après des copies à lui envoyées de Paris, ils présentent presque tous de très notables différences avec les originaux des Archives de la Guerre. Est-ce le copiste qui a mal copié ou Charras qui a mal lu ?

la presque totalité des semestriers; ils avaient même commencé à rejoindre les corps en exécution de l'ordonnance royale du 9 mars. Mais parmi les 85 000 absens sans permission, il fallait admettre qu'il y aurait beaucoup d'insoumis et aussi beaucoup d'hommes susceptibles de recevoir aux revues d'appel des congés définitifs pour infirmités ou comme soutiens de famille. Davout, peu enclin aux illusions, estimait que le rappel des déserteurs donnerait tout au plus 59 000 soldats.

Le décret d'appel, préparé dès le 28 mars, ne fut rendu public que douze jours plus tard. Il y avait à ce retardement des raisons d'ordre politique. L'Empereur, qui s'efforçait alors, par tous les moyens, d'entrer en négociations avec les puissances pour le maintien de la paix, craignait que la mise de l'armée sur le pied de guerre ne démentît ses protestations pacifiques. Vis-à-vis de la population française, qui désirait si ardemment la paix, il se sentait contraint aux mêmes ménagemens. L'Ouest s'agitait, le Midi prenait les armes; dans le reste de la France les royalistes travaillaient à détruire la popularité de l'Empereur en prédisant la guerre. Le moment n'était pas propice pour alarmer et mécontenter tout le pays par l'appel des réserves. Au reste, Napoléon conservait encore une lueur d'espoir qu'il n'y aurait pas rupture avec l'Europe. Cette espérance illusoire diminuant d'heure en heure, l'empereur se décida à faire paraître le décret dans le *Moniteur* du 9 avril. Comme il le prévoyait, ce décret porta un coup à l'opinion. En quelques jours, la rente baissa de 8 francs. La tristesse et l'abattement dominaient dans les campagnes. Les paysans, fort heureux en général de n'avoir plus à subir les vexations des hobereaux ni à redouter le rétablissement des privilèges et la reprise des biens d'émigrés, sentaient s'affaiblir leurs sentimens pour l'Empereur à la pensée que son retour allait amener sinon peut-être une seconde invasion, du moins une guerre sans fin.

En raison du temps nécessaire à la transmission des ordres, à l'affichage et aux délais légaux, les revues d'appel commencèrent seulement le 25 avril. L'opinion était si réfractaire à l'idée de guerre, que parmi les rappelés eux-mêmes, tous cependant anciens soldats de Napoléon, beaucoup ne se présentèrent pas aux revues, et que beaucoup ne s'y présentèrent qu'afin de faire valoir des motifs d'exemption ou de réforme. Il est vrai que, si un grand nombre de ces hommes avaient déserté en 1814 pour ne pas porter la cocarde blanche, un plus grand nombre encore avaient quitté leurs corps par lassitude des armes. Depuis une année, ils avaient repris les travaux des champs et des ateliers, beaucoup d'entre eux s'étaient mariés; ils se trouvaient moins disposés encore à ser-

vir. Dans les départemens à esprit royaliste, où les rappelés se sentaient soutenus par la population, les séances d'examen furent tumultueuses. On criait : « Nous ne partirons pas. Vive le Roi! » A Bordeaux, la troupe de ligne arriva fort à point, baïonnette au canon, pour dégager les membres du conseil menacés de mort. Dans la crainte d'une insurrection de l'Ouest, qui n'en éclata pas moins, l'Empereur autorisa plusieurs préfets à appliquer le décret avec de grands ménagemens et même à en suspendre l'exécution. Malgré tout, la levée donna plus d'hommes que l'on n'en pouvait raisonnablement attendre : dans les premiers jours de juin 52 446 rappelés avaient été incorporés et 23 448 étaient en route pour rejoindre.

Les engagemens volontaires qui avaient été si rares pendant la campagne de 1814 s'élevèrent à environ 15 000. Une ordonnance royale du 31 décembre 1814 accordait à chaque enrôlé volontaire une prime de 50 francs; l'Empereur supprima cette allocation. « Ce moyen, dit-il, ne peut s'allier avec les sentimens qui portent les Français à la défense de leur indépendance. » Pour provoquer les enrôlemens, il pensa d'ailleurs à faire lire par des officiers de la garde, avec accompagnement de tambours, des appels aux armes sur les places publiques, dans les villages et autour des ateliers. Mais, Davout lui ayant représenté que « ce serait du désordre inutile, » il laissa là ce moyen renouvelé des sergens recruteurs du XVIIIe siècle.

Réduite à quelques bâtimens en état de prendre la mer, sans équipages (les deux tiers des matelots avaient été envoyés en congé) et sans approvisionnemens, la flotte ne pouvait être employée que pour des croisières dans la Méditerranée. Avec les hommes disponibles dans les ports et les inscrits maritimes à lever, l'Empereur espérait constituer 50 à 60 bataillons de matelots. On en forma à grand'peine une douzaine, et au milieu de juin un seul avait été mis en route; il formait la garnison de Calais. Les trois régimens d'artillerie de marine, d'un effectif réel sous la Restauration de 5 096 hommes, furent portés à environ 5 600 hommes par l'organisation d'un nouveau bataillon. Ces canonniers restèrent dans les ports dont ils devaient assurer la défense; deux bataillons toutefois furent détachés à Paris, un autre vint à Lyon et un quatrième combattit en Bretagne dans le corps du général Bigarré.

Des trois régimens étrangers qui existaient sous Louis XVIII, l'Empereur conserva le deuxième (Isenberg) et le troisième (Irlandais), présentant ensemble 875 baïonnettes; le premier (La Tour d'Auvergne), resté fidèle au duc d'Angoulême pendant sa courte campagne du Midi, fut dissous. L'Empereur eût désiré garder

les quatre régimens suisses, mais l'opposition des officiers à prendre la cocarde tricolore imposa le licenciement de ces troupes. On s'occupa d'organiser cinq nouveaux régimens étrangers, un de Polonais, vite constitué à 800 hommes, grâce aux officiers et soldats de l'ex-légion de la Vistule, qui, bien que licenciés en 1814, n'étaient pas encore rapatriés; un de Suisses où entrèrent 502 hommes des quatre régimens supprimés le 2 avril; un d'Italiens, un d'Allemands et un de Hollando-Belges. Ces trois derniers devaient être formés avec les déserteurs des armées de Frimont, de Blücher et du prince d'Orange. Le régiment hollando-belge comptait au commencement de juin 378 hommes. On leva enfin dans la Gironde un bataillon d'hommes de couleur et quelques compagnies de réfugiés espagnols.

Le territoire étant menacé, les lois et décrets de 1791, de 1792, de 1805 et de 1813, qui n'avaient pas été abrogés, donnaient le droit à l'Empereur d'augmenter l'armée par des gardes nationales mobilisées. Quelques jours après sa rentrée aux Tuileries, il s'occupa avec Davout et Carnot, qui s'en montra très partisan, de la réorganisation de la garde nationale. Il y avait alors en France seulement 200 000 gardes nationaux, ou environ, âgés de 20 à 60 ans, et Carnot estimait que l'on pourrait porter leur nombre jusqu'à 2 millions et demi. Un décret, rendu le 10 avril, prescrivit que tous les citoyens susceptibles du service de la garde nationale seraient inscrits sur les contrôles pour être formés en bataillons. L'Empereur ne pensait pas à organiser une pareille multitude, mais il comptait y prendre un grand nombre de bataillons de mobilisés composés uniquement d'hommes de 20 à 40 ans. Par de nouveaux décrets, dont l'un était également daté du 10 avril, il ordonna la mobilisation immédiate de 326 bataillons, de 730 hommes chacun; les mobilisés devaient être incontinent dirigés sur les places frontières et les camps retranchés. C'était la remise en vigueur du décret de la Législative du 11 juillet 1792, avec cette atténuation que dans les bataillons de guerre le remplacement était autorisé et la taxe de remplacement fixée à la mo dique somme de 120 francs.

Dans une vingtaine de départemens, nommément dans l'Ain, l'Aisne, les Ardennes, l'Aube, la Côte-d'Or, le Jura, la Marne, la Meurthe, la Meuse, le Mont-Blanc, le Haut et le Bas-Rhin, le Rhône, la Haute-Saône, Saône-et-Loire, Seine-et-Marne, Seine-et-Oise, les Vosges, l'Yonne, la levée s'opéra très facilement, les bataillons furent portés au complet, les mobilisés quittèrent famille et foyer aux cris de : Vive l'Empereur! avec un enthousiasme comparable à celui de 1791. Les gardes, qui avaient quelque res-

source s'armèrent, s'habillèrent, s'équipèrent à leur frais. Les autres, c'était le plus grand nombre, restaient sourds aux propos des royalistes que tout combattant fait prisonnier sans uniforme régulier serait impitoyablement fusillé; ils partaient en blouse, en sabots, pieds nus. Mais le même patriotisme et la même bonne volonté n'animaient pas la France entière. Dans presque tous les départemens circonscrits à l'Est par l'Oise, le Loing, la Loire, l'Ardèche et la Durance, on put lever à peine, malgré l'emploi des garnisaires et des colonnes mobiles, le quart des contingens fixés. A la fin de mai, l'Orne avait fourni 107 gardes sur 2160 demandés, le Pas-de-Calais 437 sur 7440, le Gers 98 sur 1440. En Vendée et en Bretagne, où l'on redoutait une insurrection, les gardes nationales ne furent point appelées à l'activité; mais quand la guerre civile commença, quelques milliers de citoyens prirent spontanément les armes et secondèrent la troupe contre les bandes royalistes, sans toutefois sortir de leur département.

Sur les 234720 gardes nationaux appelés à l'activité par les décrets du 10 avril au 15 mai, 150000 environ étaient le 15 juin réunis dans les places ou en marche pour les rejoindre. Presque tous ces hommes paraissaient non point seulement résignés à faire leur devoir mais bien déterminés à le faire de bon cœur. Ils entraient dans les villes en chantant la *Marseillaise* et en criant: Vive l'Empereur! manœuvraient de leur mieux, se pliaient docilement à la discipline. S'il s'élevait parfois des réclamations, c'était chez ceux qui n'étaient encore ni armés, ni habillés et qui demandaient des fusils, des capotes et des souliers. Mortier, Jourdan, Leclerc des Essarts, Rouyer, Lanusse, Berckheim, tous les officiers généraux qui commandaient des gardes nationales mobilisées, ou les passaient en revue, louaient leur bon esprit et leur belle attitude. Gérard écrivait à Vandamme le 5 juin: « Les dix bataillons de gardes nationales de la réserve de Nancy sont superbes. Dans trois semaines, il n'y aura pas de différence avec la troupe de ligne. »

Si la guerre durait, on pouvait compter que les hommes de 20 à 40 ans formant le premier ban de la garde nationale donneraient encore 150000 mobilisés au moins (1), car un grand nombre de réfractaires des départemens du Centre et du Midi finiraient par

(1) La Correspondance des Préfets (*Arch. Nat.*) et la Corresp. générale (*Arch. de la Guerre*) marquent que de jour en jour les réfractaires et insoumis ralliaient en plus grand nombre. Un exemple entre tous : Les 18 bataillons à fournir par les départemens de la Charente, de la Corrèze et de la Dordogne, ne sont pas portés pour un seul homme dans l'état du 8 juin, et le 20 juin le général Lucotte écrit de Périgueux à Davout : « Grâce aux colonnes mobiles, j'ai pu réunir 13 bataillons; les 5 autres suivront. »

se soumettre (1); on pourrait, grâce à la pacification de la Vendée, qui était proche et certaine, appliquer les décrets de mobilisation aux départemens de l'Ouest, et il serait enfin loisible de décréter de nouvelles levées dans les si patriotes départemens de l'Est (1). Pour le second ban de la milice, on n'en pressa point l'organisation, sauf à Paris et à Lyon. Quand le temps et les armes manquaient pour former les bataillons mobilisés, ce n'était pas l'heure de multiplier les bataillons sédentaires qui, en raison des services très pacifiques qu'ils pouvaient rendre, étaient déjà assez nombreux.

Dans la masse des citoyens de 40 à 60 ans, il y avait cependant beaucoup d'hommes très bons à employer contre l'ennemi, au moins pour la défense des places fortes. C'étaient les anciens officiers, sous-officiers et soldats retraités après un minimum de 24 ans de service. Dès le mois d'avril, plusieurs officiers retraités avaient demandé à rentrer dans l'armée; mais il y avait déjà trop d'officiers à la demi-solde que l'on ne pouvait pas utiliser. Davout pensa à former avec les officiers et soldats retraités des bataillons de vétérans pour les places de guerre. « Ils donneront l'exemple aux gardes nationaux, écrivit-il à l'Empereur, et leur inspireront l'esprit militaire. » Napoléon ne pouvait manquer d'adopter cette proposition. Le 18 mai, il rendit un décret invitant tous les militaires en retraite à reprendre temporairement du service pour être organisés en bataillons et batteries de forteresse. Les retraités, qui s'élevaient à 94 000, mais dont à peine la moitié paraissaient susceptibles de servir, s'empressèrent de se rendre aux revues d'appel. On forma avec les plus valides 56 bataillons et 25 compagnies d'artillerie d'une force totale d'environ 25 000 hommes.

A Paris, la garde nationale sédentaire fut portée à 36 518 hommes. On organisa en outre avec les ouvriers de la capitale, qui avaient demandé spontanément de concourir à la défense, 24 bataillons de tirailleurs fédérés. Ces 18 000 tirailleurs, commandés par des officiers à la demi-solde, étaient destinés à occuper les ouvrages de première ligne et les postes avancés. A Lyon, il y avait, au 12 juin 4 000 gardes nationaux sédentaires, et Mouton-Duvernet s'occupait de former 15 bataillons de tirailleurs fédérés. Dans l'Aisne et les Ardennes et dans tous les départemens de l'Est, on pouvait compter en cas d'invasion sur les levées en masse. Composées des gardes forestiers, des gendarmes, des douaniers, des gardes nationaux sédentaires et en général de tous les citoyens valides, les levées en masse devaient s'assembler au son du toscin

(1) Dans son rapport à la Chambre des pairs du 13 juin, Carnot évaluait à 751 440 les gardes nationaux de 20 à 40 ans susceptibles d'être mobilisés.

sur l'ordre des autorités militaires pour venir occuper les gorges et les défilés.

Avec les 150000 mobilisés, les 25000 retraités, les 26000 fédérés parisiens, lyonnais, toulousains, nancéens, les gardes nationales sédentaires, urbaines et rurales, les corps francs et les levées en masse, il semblait que les places fortes, les grandes villes, les défilés, les têtes de pont pussent être suffisamment pourvus de défenseurs. Mais, malgré les engagemens volontaires et la rentrée dans les corps des deux tiers des hommes en congé, l'armée active était encore trop peu nombreuse. Après bien des hésitations, l'Empereur se décida donc à lever la classe de 1815 (1). La conscription avait été abolie par l'article 12 de la Charte royale; et cet article ayant été interprété comme devant avoir un effet rétroactif pour les conscrits de 1815, bien qu'un sénatus-consulte les eût appelés sous les drapeaux dès le 9 octobre 1813, il était à craindre qu'on ne vît dans le rappel de ces conscrits un abus de pouvoir de Napoléon. Davout lui-même, si résolu d'ordinaire, représenta à l'Empereur qu'il serait prudent de ne point prononcer le fâcheux mot de conscription : « Il n'y aurait, dit-il, qu'à changer la chose de nom et à déclarer que tous les jeunes gens entrés dans leur vingtième année depuis le 1er janvier dernier feront partie de la garde nationale et seront dirigés sur les dépôts de l'armée, avec promesse d'être libérés la guerre finie. » Le conseil d'État, auquel le projet de décret sur la conscription de 1815 fut soumis dans la séance du 23 mai, refusa d'y donner son adhésion, « les levées d'hommes étant du domaine du pouvoir législatif. »

Attendre la réunion des Chambres! Mais l'ennemi, lui, l'attendrait-il pour entrer en France? Or la conscription de 1815 devait fournir 123000 soldats, dont 20000 ayant combattu pendant la dernière campagne (2). L'Empereur passa outre aux scrupules du conseil d'État. Le 30 mai, il décréta l'appel de la classe de 1815. A ce moment le pays avait pris son parti de la guerre. La levée des conscrits s'opéra sans les résistances et les rébellions qu'avaient soulevées dans tant de provinces le rappel des militaires en congé et, à un moindre degré, la mobilisation des gardes nationales. Dès le 11 juin, c'est-à-dire une semaine après que le décret eut

(1) Dès les premiers jours de sa rentrée aux Tuileries, l'Empereur avait pensé qu'il lui en faudrait venir là. « C'est une idée vide de sens, écrivait-il à Davout, que de se persuader que l'armée peut se recruter autrement que par la conscription. Je crois d'ailleurs avoir assez d'autorité sur la nation pour le lui faire comprendre. » (Lettre du 26 mars, *Arch. de la Guerre*, carton de la Corresp. de Napoléon.)

(2) « Le contingent annuel, écrivait Davout, est de 280000 hommes, mais il en faut défalquer plus de la moitié pour défaut de taille, infirmités et comme inscrits maritimes, soutiens de famille, etc. »

été rendu public, 46 419 conscrits étaient réunis, prêts à partir, dans les chefs-lieux des départemens. En Alsace, en Lorraine, en Champagne, en Franche-Comté, en Bourgogne, et même dans plusieurs provinces du centre on signalait une extrême bonne volonté. « Les conscrits de 1815, écrit le préfet de Seine-et-Oise, ont rejoint en trois jours avec une facilité étonnante. » Le préfet du Mont-Blanc remarque que son département a fourni plus de combattans qu'à aucune époque de la Révolution. L'Aisne, qui du 1er avril au 12 juin a donné 18200 volontaires, — rappelés, conscrits, gardes nationaux mobilisés, francs-tireurs et militaires retraités, parmi lesquels des vieillards de 73 ans, — mérite cette parole de Napoléon : « Dans ce département-là, on trouvera autant d'hommes qu'il y aura de fusils pour les armer. »

II

Des armes, des munitions, des vivres, des chevaux, des capotes et des souliers, il en fallait beaucoup et il y en avait peu. Presque tout le matériel était à improviser, sauf celui de l'artillerie, qui comptait 13 947 bouches à feu mais auquel manquaient d'ailleurs des chevaux, des harnachemens, et 600 000 projectiles. Dans les régimens d'infanterie et de cavalerie, les uns et les autres à effectifs très réduits, les armes étaient au complet; mais, pour armer les rappelés, les engagés volontaires, les inscrits maritimes, les gardes nationales mobilisées, les tirailleurs fédérés et les conscrits de 1815, qui selon les prévisions devaient s'élever ensemble vers le milieu de septembre à plus de 500 000 hommes, il n'y avait dans les arsenaux et les magasins des corps que 121 000 fusils en état et 74 000 à réparer.

« Le salut du pays, écrivait l'Empereur, est dans la quantité de fusils dont nous pouvons nous armer. » Les manufactures impériales, où tous les ouvriers armuriers exemptés des diverses conscriptions depuis l'an VIII furent rappelés par décret, reçurent la commande de 235 000 fusils et mousquetons et de 15 000 paires de pistolets. On fit faire les baïonnettes dans les coutelleries de Langres et de Moulins. 10000 fusils de chasse et 4000 fusils rognés furent distribués aux paysans alsaciens, lorrains, champenois et bourguignons de la levée en masse. Pour les réparations des fusils hors de service, on recourut à l'industrie privée. Des ateliers formés d'armuriers, de serruriers, d'ébénistes, de dinandiers, furent établis dans les principales villes; à Paris, il y eut six ateliers employant 2 000 ouvriers. On s'efforça aussi d'acheter des fusils en Angleterre, et il en vint, cachés dans des bateaux à char-

bon, quelques milliers de la Belgique et des Provinces Rhénanes. D'autres furent apportés par des paysans, une prime de 12 francs étant allouée pour chaque fusil restitué; d'autres furent réquisitionnés chez des négocians et des armateurs auxquels il avait été enjoint, par voie d'affiches, de déclarer les armes de guerre qu'ils pourraient avoir.

Malgré l'activité déployée et tous les moyens mis en œuvre, les hommes arrivaient dans les dépôts plus vite que les armes n'entraient dans les magasins. Les manufactures et les ateliers pouvaient fournir par mois seulement 20000 fusils neufs et à peu près le même nombre de fusils réparés (1). Dans les premiers jours de juin, c'est à peine si l'on avait donné des fusils à la moitié des gardes nationales mobilisées. Quant aux sabres-briquets dont la fabrication avait été ajournée, car il fallait d'abord faire des baïonnettes, on décida que, même dans la ligne, seules les compagnies de grenadiers en seraient pourvues. Les cuirasses manquaient. « Faites rejoindre les hommes quand même, écrivit Napoléon : les cuirasses ne sont pas indispensables pour faire la guerre. » Partout on pressa la confection des cartouches de façon à porter l'approvisionnement à 100 par homme : 50 dans le sac et 50 dans les caissons des parcs. A Vincennes, il en fut fabriqué 12 millions en deux mois. Le 1er juin, l'approvisionnement de réserve de l'armée du Nord montait à 5 millions et demi de cartouches, et les soldats de tous les régimens placés en première ligne avaient, à quelques-unes près, leur cinquante cartouches au complet, bien qu'ils en eussent brûlé quarante chacun au tir à la cible.

Non seulement le gouvernement de la Restauration ne s'était pas occupé de reconstituer les magasins d'habillement vidés par les gigantesques et désastreuses campagnes de 1812 et de 1813, mais il n'avait même point pourvu à l'entretien des troupes sous les armes : de mai 1814 à février 1815, la Guerre n'avait affecté à l'habillement que 4 millions, dont un seul avait été payé. Les uniformes étaient des haillons. Dans plus de vingt régimens les hommes manquaient de souliers; dans les corps d'élite comme les chasseurs royaux, des cavaliers n'avaient ni bottes ni chemises. Au 14e léger, les hommes portaient depuis deux ans, hiver comme été, des pantalons de toile. Au 27e de ligne, il était dû 30000 francs pour la première mise des prisonniers rapatriés antérieurement

(1) Les fusils hors de service étaient en si pitoyable état que l'Empereur avait hésité d'abord s'il les ferait réparer ou dépecer pour avoir des pièces de rechange. Napoléon à Drouot, 8 avril (*Arch. de la Guerre*, carton de la Corresp. de Napoléon).

au 1er janvier 1815. L'Empereur dut porter les crédits pour l'habillement à 30 millions, et l'administration de la Guerre estimait qu'il les faudrait élever jusqu'à 51 millions dans le courant de l'année. Des ateliers créés à Paris fournirent 1 250 habits par jour. On travailla activement dans les dépôts auxquels les fabricans furent invités à faire des avances de fournitures sous la garantie des villes. Comme le drap bleu manquait, on confectionna des capotes avec des draps d'autres nuances.

A l'époque du 20 mars, les corps de cavalerie possédaient seulement 27864 chevaux et l'artillerie et les services auxiliaires 7765 chevaux dont 5000 avaient été, par mesure d'économie, prêtés à des cultivateurs. On s'empressa de les faire rentrer. Les départemens furent frappés d'une réquisition de 8000 chevaux contre remboursement tandis que, au dépôt central de remonte établi à Versailles, on achetait les chevaux présentés volontairement par les éleveurs et les fermiers. On versa dans la garde les chevaux de la maison militaire et des volontaires royaux. Les dépôts de chaque corps furent autorisés à faire des achats directs. Enfin l'Empereur eut l'excellente idée de prendre la moitié des chevaux de la gendarmerie. Chaque gendarme reçut une indemnité de 600 francs; il devait se remonter sous quinze jours, ce qui lui était facile en raison de sa situation dans le pays. Grâce à cet expédient, 4 250 chevaux vigoureux et tout dressés furent incontinent répartis entre les cuirassiers et les dragons. La réquisition dans les départemens donna plus qu'on n'en espérait, mais au grand dépôt de Versailles la remonte marcha fort mal. Le général Préval semblait désigné pour reprendre le commandement de ce dépôt, où il avait fait des prodiges en 1814. A tort ou à raison, il était suspect de royalisme : l'Empereur l'envoya ou plutôt l'exila au dépôt de Beauvais et nomma à Versailles le général Bourcier. C'était un formaliste, esclave des règlemens et s'arrêtant à des vétilles. Il refusait les chevaux qui avaient plus de huit ans et ceux à qui il manquait un demi-pouce de taille. En pleine guerre, pendant le seul mois de mars, Préval avait réuni plus de 7000 chevaux; en deux mois de paix, Bourcier n'en put trouver que 2579! Malgré ce mécompte, il y avait au jour de l'entrée en campagne une belle masse de chevaux. La cavalerie en comptait 41 000 aux armées et dans les dépôts, et l'artillerie, y compris le train et les équipages, 16 500.

Menacé par l'Europe entière, l'Empereur pensait bien qu'il ne pourrait empêcher l'invasion sur tous les points du territoire. Peut-être serait-il réduit, comme l'année précédente, à ne commencer ses opérations qu'en deçà de l'Oise, de l'Aisne et de la

Marne. Mais, dans l'hypothèse la plus probable, sa prochaine campagne devait être à la fois offensive et défensive. La mise en état de défense des places n'était donc ni moins nécessaire, ni moins urgente que la réorganisation de l'armée. Dès le 27 mars, l'Empereur donna des ordres pour ces travaux qui furent entrepris seulement du 15 au 25 avril. On avait dû attendre les rapports sur l'état des places, les instructions du comité du génie, l'ouverture des crédits, la formation des ateliers. A Metz on employa 700 ouvriers par jour, à Rocroi 500, à Toul 700, à Landrecies 400, à Dunkerque 1 000, à Huningue 500, à Grenoble 400, à Cherbourg 500, à Bayonne 400, à Bordeaux 200, à Perpignan 150, au camp retranché de Maubeuge 1 000. Le 15 juin, les défilés des Vosges et les passages de l'Argonne étaient pourvus de redoutes, d'abatis, de palanques; on se tenait prêt à tendre, au premier ordre, les inondations du Nord, et, dans plus de 80 villes, les travaux étaient ou complètement terminés ou en voie de prompt achèvement. Au reste, dans presque toutes les places il n'existait pas de brèches aux remparts. Il avait fallu seulement relever les talus de contrescarpe, disposer les plates-formes pour les barbettes, réparer les embrasures, les banquettes, les glacis et établir les défenses accessoires et quelques ouvrages extérieurs.

Lyon et Paris exigeaient des travaux tout autrement considérables. A Lyon, 4000 ouvriers furent embauchés. On répara la vieille enceinte de Fourvières, ainsi que celle qui joignait le Rhône à la Saône; on éleva des têtes de pont à la Guillotière et aux Brotteaux, des redoutes à Pierre-Scise, à Saint-Jean et à la Croix-Rousse. Sans doute dans la crainte de s'aliéner les Parisiens en leur montrant le péril en face, Napoléon, si puissante que lui parût la nécessité de fortifier Paris, ne donna ses premiers ordres à cet égard que le 1er mai. C'était bien du temps perdu, d'autant plus que l'Empereur voulait un vaste système de fortification avec lignes continues, ouvrages à cornes et à couronnes, redoutes et forts croisant leurs feux. Les généraux Haxo et Rogniat firent le tracé. Ce fut seulement vers le milieu de mai que les travaux entrèrent en pleine activité. 1 500 puis 2000 puis 4000 ouvriers y furent employés, sans compter les nombreux détachemens de volontaires de la garde, de la ligne, de la garde nationale et des tirailleurs fédérés. Quand Napoléon partit pour l'armée, les retranchemens et les ouvrages de la rive droite, commencés les premiers comme devant couvrir les points d'attaque les plus probables, se trouvaient en partie achevés, mais ceux de la rive gauche étaient encore à l'ébauchement.

On mena de front les travaux de fortification et armement

et l'approvisionnement des places. Les arsenaux de Metz, de Douai, de Lille, de Grenoble, de Toulouse fournirent des bouches à feu et de la poudre où le matériel d'artillerie se trouvait insuffisant. Des fourneaux furent établis dans toutes les places pour la fonte des projectiles. La marine envoya de Toulon à Lyon, par Arles et le Rhône, 100 pièces de 24, de 12 et de 6 et de Brest et de Cherbourg à Paris, 300 pièces par le Havre et la Seine. L'armement de Paris comprenait en outre 300 pièces de campagne dont 100 réparties en batteries mobiles. « Il faut mettre du canon tant qu'on peut, écrivait l'Empereur, car on se bat à coups de canon comme on se bat à coups de poing. »

Afin d'aller plus vite, Davout chargea d'abord les commandans de corps d'armée de s'occuper eux-mêmes, avec les préfets et les ordonnateurs, de l'approvisionnement des places de guerre. Il était à craindre que par ce système, qui donna d'ailleurs de bons résultats partiels, on n'en vînt à employer les réquisitions. On recourut aux munitionnaires, mais un sieur Montesuy, qui avait soumissionné la fourniture des vivres, ne sut pas assurer ce service. Le 24 mai, il fut passé entre Davout, Daru et le munitionnaire Doumerc un nouveau contrat aux termes duquel l'approvisionnement devait être complété dans le délai de trente jours moyennant une avance de 4 millions de francs. A la mi-juin, les places de première et de seconde ligne étaient à quelques quantités près approvisionnées pour trois mois, et les convois à la suite des armées d'opération portaient des vivres de réserve pour une moyenne de six jours.

Pour mener à bien cet immense armement, il eût fallu plus de temps et plus d'argent. Le budget royal de la Guerre pour 1815, qui devait être présenté aux Chambres dans la session d'avril, s'élevait à 298 millions, y compris 25 millions pour la maison militaire, les régimens suisses et les pensions des émigrés et des Vendéens. L'Empereur vit tout de suite que, malgré l'économie de 25 millions à réaliser sur ces chapitres, le budget militaire devait être augmenté de 100 millions. Encore l'évaluation était-elle modeste. Si la guerre avait duré, les dépenses auraient de beaucoup excédé ces prévisions. L'Empereur n'aimait pas les emprunts « parce qu'il ne voulait pas manger l'avenir » et aussi parce qu'il ne croyait guère au crédit. En 1815, il ne voulait pas non plus augmenter les impôts de peur de se dépopulariser. Loin de chercher des ressources dans de nouvelles taxes, il supprima le droit de circulation sur les boissons, l'exercice à domicile et, dans les communes de moins de 4000 habitans, les droits d'en-

trée sur les liquides (1). Cette réforme, que l'histoire n'a pas enregistrée au milieu de si grands événemens, eut cependant de l'action sur l'opinion. Les Bourbons, qui avaient si solennellement promis la suppression des droits réunis, s'étaient bien gardés d'y rien changer, et Napoléon, qui n'avait rien promis, abolissait ceux de ces impôts que l'on regardait comme les plus vexatoires et les plus insupportables. Chez les paysans, les petits rentiers, et dans le monde déjà influent des cabaretiers et des courtiers en vins, ce dégrèvement rallia plus de monde à la cause impériale que n'en éloigna l'Acte additionnel, attaqué surtout par les beaux esprits des salons et les professeurs de politiques.

L'Empereur trouva une ressource inespérée dans une encaisse de 50 millions qui existait le 20 mars au Trésor et chez les receveurs généraux. Le baron Louis employait une partie de ces fonds à l'agiotage des bons royaux; il avait eu scrupule de les emporter à Gand. Le gouvernement impérial bénéficia aussi de l'époque où s'était accomplie la révolution. Au 20 mars, les contribuables n'avaient encore que fort peu versé sur les trois premiers douzièmes des impôts qui allaient devenir exigibles. Il y eut, de ce fait, un afflux d'argent dans les caisses des receveurs pendant les mois d'avril et de mai, car en général les contributions rentrèrent bien. Néanmoins, les recettes ordinaires et l'argent disponible étant insuffisans pour faire face aux dépenses, Gaudin, sur l'ordre de l'Empereur, négocia 3 600 000 francs de rentes de la caisse d'amortissement, qui furent remplacés par la même valeur en crédit de bons nationaux. Cette opération, menée avec le concours d'Ouvrard, produisit, net de tout escompte, 40 millions argent comptant.

Les dépenses d'armement, d'équipement et d'habillement des gardes nationales mobilisées, dépenses évaluées à 24 millions (2), n'entraient pas dans le budget de la guerre. On les mit à la charge des départemens, qui durent y pourvoir par la taxe de remplacement, fixée à 120 francs, le prélèvement d'un dixième sur les revenus communaux et le produit du quart de la réserve des bois. Il fut affecté en outre aux dépenses des gardes nationales la totalité des dons patriotiques, et un fonds de réserve de 6 millions à prendre dans la caisse d'amortissement (3).

(1) L'Empereur créa aussi une caisse de l'Extraordinaire pour recueillir tous les fonds casuels qui n'entraient pas au budget et les employer à indemniser les propriétaires des habitations détruites pendant l'invasion.

(2) 23 920 120 francs. — Il y avait à défalquer environ un dixième de cette somme, car les citoyens qui payaient un minimum de 50 francs d'impôt direct devaient s'armer et s'habiller à leurs frais.

(3) Ces différentes ressources ne suffirent pas aux dépenses. Dans l'Yonne, le préfet Gamot ouvrit une liste de souscriptions. Dans l'Ain, on eut recours à une répar-

Grâce à ces ressources et à ces expédiens, on parvint à mettre la France sur le pied de guerre. Mais dans combien de places fortes les travaux étaient interrompus faute d'argent! combien de soldats portaient des effets hors de service! combien de gardes nationaux déjà embrigadés attendaient, inutiles et mécontens, qu'on leur donnât des fusils! Le 12 juin, il n'y avait pour la garde impériale et les cinq corps d'armée sous les ordres immédiats de l'Empereur que 1000 paires de souliers de rechange. La gratification d'entrée en campagne n'était point payée, et, alors que la solde devait s'élever à 5 millions par mois, il y avait seulement 670000 francs dans le Trésor de l'armée. Les ressources extraordinaires (encaisse laissée par le baron Louis et produit de l'aliénation des 3600000 francs de rente) étaient épuisées et les recettes régulières commençaient à diminuer. Si opposés que fussent l'Empereur et ses conseils aux mesures d'exception, il fallait s'y résigner, car les dépenses prévues par Davout pour le seul mois de juillet s'élevaient à 72 millions. Dans le budget présenté aux Chambres le 19 juin, figurait donc un emprunt national de 150 millions, garanti par les bois de l'État. Tous les contribuables devaient souscrire pour une somme égale au principal de leurs taxes foncière et mobilière (1). C'était l'emprunt forcé.

III

L'Empereur n'attendit même pas le commencement de la mobilisation pour organiser les corps d'armée. Grâce à la concentration sous Paris ordonnée par le gouvernement royal, aux nombreux régimens qui s'étaient réunis depuis Grenoble au Bataillon de l'île d'Elbe, enfin aux fortes garnisons des villes frontières du Nord et de l'Est, Napoléon, aussitôt après sa rentrée aux Tuileries, se trouva avoir en quelque sorte dans la main plus de la moitié des disponibles de l'armée. Pour être prêt à tout événement, il s'empressa dès le 26 mars d'ordonner la formation de 8 corps d'observation. Le 1er dut se réunir à Lille; le 2e à Valenciennes; le 3e à Mézières; le 4e à Thionville; le 5e à Strasbourg; le 6e à

tition entre tous les contribuables à raison de 13 centimes par franc des contributions directes. Dans les Ardennes, le général Vandamme requit du drap chez les manufacturiers de Sedan, sous garantie du département. Au milieu de juin, presque tous les préfets se trouvaient dans l'impossibilité d'acquitter les engagemens pris avec les fournisseurs.

(1) Peu après la seconde rentrée des Bourbons, un emprunt absolument identique, sauf qu'il était de 50 millions de moins, fut ouvert ou plutôt imposé d'après le conseil du baron Louis.

Chambéry; le 7e au pied des Pyrénées; le 8e, ou corps de réserve, à Paris (1). Provisoirement, les régimens entrant dans la composition de ces corps d'armée seraient à deux bataillons. Les cadres des 3es bataillons et les dépôts seraient concentrés dans le gouvernement militaire de Paris et dans les villes de l'intérieur, en attendant que l'appel des réserves permît de former des 3es, 4es et 5es bataillons, lesquels iraient aussitôt rejoindre l'armée. Les gardes nationales mobilisées remplaceraient la troupe de ligne dans les places fortes.

La cavalerie légère fut répartie à raison d'une division par corps d'armée. Avec les dragons, cuirassiers et carabiniers, on forma 8 divisions de réserve, à chacune desquelles fut attachée une batterie d'artillerie à cheval.

La garde impériale ne comprenait plus, le 20 mars, que les deux régimens de grenadiers et les deux régimens de chasseurs de la vieille garde, et quatre régimens de cavalerie (2). L'empereur augmenta les effectifs des régimens de cavalerie, créa un 3e et un 4e régiment de grenadiers, un 3e et un 4e régiment de chasseurs (moyenne garde), 8 régimens de voltigeurs et 8 de tirailleurs (jeune garde) et un 2e régiment de chasseurs à cheval Il rétablit le régiment d'artillerie à cheval et le régiment d'artillerie à pied de la vieille garde ainsi que le régiment du train, l'escadron des gendarmes d'élite, l'équipage des marins et la compagnie des sapeurs du génie (1). La jeune garde fut formée avec les engagés volontaires et les rappelés ayant appartenu à ce corps. On incorpora dans la vieille garde les hommes du bataillon de l'île d'Elbe. Pour la moyenne garde, l'artillerie et la cavalerie, il fallut les recruter dans la gendarmerie et dans la ligne. La gendarmerie donna 500 hommes; chaque régiment de ligne dut fournir 30 hommes bien notés, grands et fortement constitués, et ayant un minimum de quatre ans de service dans l'infanterie et de huit dans la cavalerie ou l'artillerie.

Quand les rappelés, les gardes nationales mobilisées, les volontaires vinrent accroître l'armée, l'Empereur en modifia l'organisation. Les 1er corps (20731 hommes sous Drouet d'Erlon),

(1) Le 1er corps fut formé avec les garnisons de la 16e division militaire (Lille); le 2e, avec une partie des troupes de l'armée du duc de Berry, et de celles qui avaient suivi l'Empereur depuis Grenoble; le 3e, avec les garnisons de la 2e division militaire (Mézières); le 4e avec les garnisons des 3e et 4e divisions militaires (Metz et Nancy); le 5e avec les garnisons de la 5e division militaire (Strasbourg); le 6e avec les garnisons des 7e et 8e divisions militaires (Grenoble et Toulon); le 7e avec les garnisons des 9e, 10e et 11e divisions militaires (Montpellier, Toulouse et Bordeaux); le 8e, avec l'autre partie des troupes ci-devant sous les ordres du duc de Berry et de celles que l'Empereur avait amenées à sa suite.

2e corps (25179 hommes sous Reille), 3e corps (18105 hommes sous Vandamme), 4e corps (17303 hommes sous Gérard), et 8e corps (ce dernier appelé désormais 6e corps : 10821 hommes sous Lobau), la réserve de cavalerie (13144 hommes sous Grouchy) et la garde impériale (20706 hommes) (1), formèrent l'armée du Nord, commandée par l'Empereur en personne. Le 5e corps devint l'armée du Rhin (23097 hommes, dont 3000 mobilisés, sous Rapp) et le 6e corps devint l'armée des Alpes (22667 hommes, dont 13000 mobilisés, sous Suchet). Le 7e corps fut divisé en deux fractions : l'une prit le nom de corps des Pyrénées Occidentales (7394 hommes, dont 3300 mobilisés, sous Clausel); l'autre, celui de corps des Pyrénées Orientales (7633 hommes, dont 3300 mobilisés, sous Decaen). L'Empereur créa enfin trois nouveaux corps d'armée : l'armée de la Loire (10000 hommes environ sous Lamarque), pour réprimer l'insurrection vendéenne; le corps du Var (5544 hommes sous Brune); et le corps du Jura (8420 hommes, dont 5500 mobilisés, sous Lecourbe), tous deux destinés à seconder l'armée de Suchet dans la défense des Alpes.

Quatre divisions de gardes nationales d'élite, fortes ensemble de 17466 hommes, campaient sous Avesnes, Sainte-Menehould, Colmar et Nancy; 90000 mobilisés et 25000 militaires retraités étaient réunis dans les villes fortes et dans les dépôts; 11233 canonniers de la ligne et 5100 canonniers de la marine assuraient dans les places, concurremment avec 2071 canonniers vétérans et 6000 canonniers sédentaires, le service des bouches à feu; 13900 soldats de toute arme étaient en route par détachemens pour rejoindre les armées d'opération; 43625 se trouvaient disponibles dans les dépôts. Il y avait en outre 8000 hommes des bataillons de guerre stationnés dans les 9e et 13e divisions mili-

(1) Il fut organisé en outre une compagnie d'artillerie à pied de la jeune garde et un corps d'artillerie auxiliaire de la garde, comprenant de l'artillerie à cheval, de l'artillerie à pied et du train.

(2) Vieille garde à pied : grenadiers, colonel en 1er : Friant; colonel en second : Roguet ; généraux commandant les régimens : Petit, Cristiani, Porret de Morvan, Harlet. Chasseurs, colonel en 1er : Morand ; colonel en second : Michel; généraux commandant les régimens : Cambronne, Pelet, Mallet, Henrion. — Jeune garde : Duhesme et Barrois, commandans en 1er; Guy et Chartrand, commandans en second. — Cavalerie : cavalerie légère : Lefebvre-Desnoëttes; général Colbert, commandant les chevau-légers; général Lallemand, commandant les chasseurs. Cavalerie de réserve : Guyot, général Ornano (puis Letort), commandant les dragons; général Dubois, commandant les grenadiers; général Dautancourt, commandant les gendarmes d'élite. — Artillerie, train, génie : Desvaux de Saint-Morice. Général Lallemand, commandant l'artillerie à pied ; colonel Duchand, commandant l'artillerie à cheval.

Tant dans les dépôts de Paris, d'Amiens, de Lyon, qu'à l'armée de la Loire, la garde comptait en outre 6 461 hommes.

taires, et détachés à l'île d'Elbe et dans les colonies ; 20381 indisponibles dans les dépôts ; 8162 hommes aux hôpitaux ; 6000 fusiliers marins ; 3500 soldats étrangers ; 5129 fusiliers vétérans ; 13309 gendarmes à pied et à cheval ; enfin, 12000 douaniers organisés militairement et 6000 partisans. Ainsi l'Empereur avait porté l'armée active de 196000 hommes à 288000 hommes et formé une armée auxiliaire de 220000 hommes (1).

(1)

GARDE IMPÉRIALE		Officiers et soldats.
A l'armée du Nord		20706
A l'armée de la Loire		2014
Dans les dépôts : disponibles et indisponibles		4447
TROUPES DE LIGNE		
Aux hôpitaux		159924
Dans les places : artillerie, génie, ouvriers d'artillerie, etc.		11233
En route pour rejoindre les armées		13929
Dans les dépôts : disponibles		39178
Aux armées		8162
Dans les dépôts : indisponibles		20381
Bataillons de guerre stationnés dans les 9e et 13e divisions militaires et détachés à l'île d'Elbe et dans les colonies, environ		8000
Total		287874
ARMÉE AUXILIAIRE		
Divisions de réserve des gardes nationales mobilisées		45903
Gardes nationales mobilisées (dans les places frontières et les villes de l'intérieur)	environ	90000
Militaires retraités (dans les places frontières et les villes de l'intérieur)	environ	25000
Canonniers de la marine		5600
Fusiliers-marins	environ	6000
Soldats des régimens étrangers	environ	3500
Fusiliers vétérans		5129
Canonniers vétérans		2071
Canonniers sédentaires	environ	6000
Gendarmes		13309
Douaniers (dans les places frontières)	environ	12000
Partisans et corps francs	environ	6000
Total		220512

Les canonniers gardes-côtes, les gardes forestiers, les bataillons francs de Corse et les milices corses et elboises, les chasseurs de la Vendée, ne sont point compris dans ce dénombrement, non plus que les tirailleurs fédérés de Paris, de Lyon, de Toulouse, etc. (environ 25000 hommes), les levées en masse et les gardes nationales sédentaires.

Ces divers totaux, établis sauf peu d'exceptions, d'après des situations antérieures au 15 juin, sont certainement inférieurs au total réel, et voici pourquoi : au mois de juin 1815, la France est tout entière en recrutement ; sans cesse il part des dépôts des hommes pour l'armée ; sans cesse il part des chefs-lieux des départemens des hommes pour les dépôts. Il en résulte que l'armée s'augmente chaque jour sans que pour cela les dépôts s'affaiblissent. Ainsi, dans un rapport du 11 juin rédigé nécessairement d'après des situations antérieures à cette date, Davout écrit qu'il y a 52464 semestriers et rappelés incorporés et 23448 mis en route. Or, le 15 juin, non seulement un certain nombre de ces 23448 semestriers avaient rejoint les dépôts ; mais, comme les opérations du recrutement avaient continué, il était parti des départemens plus d'hommes que n'en comptait Davout. La correspondance des pré-

Un mois plus tard, ces deux armées auraient été augmentées : 1° de 23500 rappelés, qui à la date du 11 juin avaient reçu des feuilles de route, mais n'étaient pas encore arrivés dans les dépôts ; 2° de 46500 conscrits de 1815 qui à cette même date étaient réunis aux chefs-lieux des départemens ; 3° de 15000 mobilisés mis en route à la mi-juin pour les points de concentration ; 4° de 6000 fusiliers marins en recrutement dans les circonscriptions maritimes. Enfin, du 15 juillet au 25 septembre, on aurait eu les 78000 hommes formant le complément du contingent de 1815 et les 84000 hommes formant le complément de la levée des gardes nationales mobiles. Il aurait même été possible de mobiliser encore 60000 ou 70000 gardes nationaux en appliquant aux départemens de l'Ouest, pour lesquels ils avaient été différés, les décrets de mise en activité et en ordonnant un nouvel appel dans toute l'étendue de la France. Quand Napoléon disait que le 1er octobre l'armée se serait élevée à 800000 hommes, il ne se faisait pas tant d'illusions.

IV

En exécution des décrets de Lyon, les officiers qui, ayant émigré ou quitté le service à l'époque de la Révolution, avaient été introduits dans l'armée depuis le 1er avril 1814, furent rayés des contrôles (1). Nombre de ces officiers étant pourvus d'emplois dans la maison militaire et les états-majors des divisions et des places, les cadres des régimens ne furent que peu affaiblis par

fets (*Arch. Nat.*, F. 7, 3044a et F. 7, 3774) mentionne des départs de rappelés jusqu'au 25 juin.

De même pour les gardes nationales mobilisées. Dans un rapport du 8 juin, Davout porte à 108094 les mobilisés arrivés à destination, et à 24178 les mobilisés mis en route. Or, dans un autre rapport du 23 juin, il énumère par divisions de réserve et places fortes tous les mobilisés, et le total qu'il en donne dépasse 140000 hommes embataillonnés.

(1) En outre, une commission composée des généraux Arrighi, Girard, Berthezène. Sebastiani, La Roncière, Bernard et Lallemand, fut instituée le 2 avril pour reviser les promotions dont les officiers de l'ex-armée impériale avaient été l'objet sous Louis XVIII. Les procès-verbaux de cette commission n'existent pas aux Archives de la Guerre (du moins nous n'avons pu les y découvrir) et les rétrogradations prononcées par elle ne figurent naturellement pas sur les états de service des intéressés, pas plus d'ailleurs que n'y sont portées les destitutions faites pendant les Cent Jours. Dans une lettre annexée au dossier personnel de Berthezène, ce général dit que le travail de la commission ne fut pas terminé et n'eut aucune suite. En tout cas, cette commission paraît avoir été extrêmement rigoureuse. Sur 66 promotions d'officiers supérieurs faites par le Roi dans la cavalerie de ligne, elle proposa la confirmation de 36 et l'annulation de 30 ; elle conclut aussi à la rétrogradation comme brigadiers de divisionnaires tels que Préval et Latour-Maubourg. (Davout à Napoléon, 6 avril, 28 mai, 7 et 14 juin : *Arch. Nat.*, AF, IV, 1940 et 1939.)

cette destitution en masse; les officiers à la suite suffirent à les compléter. Les officiers à la demi-solde furent placés dans les bataillons, escadrons et batteries de nouvelle formation, dans la jeune garde et dans les tirailleurs fédérés. Au milieu de mai, 2500 officiers de cette catégorie se trouvaient encore disponibles; ils furent dirigés sur les places frontières pour commander les gardes nationales mobilisées.

Certain du dévouement des officiers qui vivaient en contact immédiat avec la troupe, Napoléon avait des défiances légitimes contre plusieurs colonels et contre beaucoup de généraux. Parmi les porteurs de grosses épaulettes, il y avait eu en 1814 des faiblesses et des trahisons, en 1815 des hésitations et des résistances. De nombreux changemens s'imposaient dans le haut personnel militaire. Mais ce furent bien plutôt les intérêts de l'armée que des rancunes ou des sympathies personnelles qui dictèrent à l'Empereur ses exclusions et ses choix. Sans pitié pour les officiers qui s'étaient montrés pendant la campagne de France incapables comme Augereau et Oudinot, ou criminels comme Marmont et Souham, il sut oublier la conduite de ceux qui du 1er au 20 mars avaient tenté de changer son retour triomphal en une misérable aventure. Le colonel Cuneo d'Ornano, qui avait emprisonné vingt-cinq grenadiers dans la citadelle d'Antibes, fut promu général. Le général Miollis, qui avait mené la garnison de Marseille à la poursuite de la petite colonne impériale, eut le commandement de la place de Metz. Le colonel Roussille, le tenace défenseur de la porte de Grenoble, resta à la tête du 5e de ligne. Le colonel Dubalen, qui avait publiquement donné sa démission à Ney sur la place d'armes de Lons-le-Saulnier, fut rappelé à son régiment. Le général Marchand aurait pu aussi rentrer en grâce, mais il refusa, dit-il, « de figurer sur la liste des traîtres. » Foy qui, resté républicain sous l'empire et converti sous Louis XVIII à la royauté constitutionnelle, ne s'était mis, le 24 mars, à la tête du mouvement bonapartiste de Nantes qu'après avoir tout fait pour l'arrêter, n'en fut pas moins pourvu d'un commandement à l'armée du Nord. Plusieurs officiers du 10e de ligne promus par le duc d'Angoulême pendant la campagne du Midi furent confirmés dans leur nouveau grade. L'Empereur employa Rapp, Belliard, Ruty, Kellermann fils, Gourgaud, tout comme s'ils n'eussent point servi dans l'armée rassemblée à Villejuif sous les ordres du duc de Berry. « — Auriez-vous osé tirer sur moi ? » dit Napoléon à Rapp.— « Sans doute, Sire : c'était mon devoir. » Et Napoléon lui donna l'armée du Rhin.

L'Empereur, cependant, destitua ou mit en retrait d'emploi

une centaine d'officiers de tout grade (1) : Dupont, dont la faveur sous Louis XVIII n'avait pas effacé la tache de Baylen; Dessolles qui avait si bien secondé Talleyrand en avril 1814; Beurnonville, Donnadieu et Bordessoulle, émigrés en Belgique; Maison, également émigré, qui, sollicité par le gouvernement impérial de rentrer en France, répondait qu'il n'y rentrerait qu'avec 500 000 baïonnettes; Curto, dont les furieuses paroles contre Napoléon avaient provoqué la sédition dans la garnison de Thionville; les généraux d'Aultanne, Monnier, Ernouf, Loverdo, Briche et les colonels du 10e de ligne et du 14e de chasseurs qui avaient mené la guerre dans le Midi sous le duc d'Angoulême huit jours après que le gouvernement impérial était reconnu par les deux tiers de la France. Sans remords de sa complicité avec Marmont dans la défection d'Essonnes, Souham espérait bien conserver son commandement de Périgueux. Destitué, il se présenta aux Tuileries à une audience publique pour tenter de fléchir Napoléon. « — Que voulez-vous encore de moi? dit l'Empereur en se détournant. Vous voyez bien que je ne vous connais plus (2)! »

Plusieurs colonels, majors, capitaines et lieutenans furent radiés, à cause de leur hostilité persistante, sur la demande de Davout et des commandans de corps d'armée. La disgrâce des colonels Moncey, Oudinot et Zoppfell paraît moins explicable. Moncey n'avait fait que chercher à maintenir le 3e de hussards dans l'obéissance au roi, et cela jusqu'au 13 mars seulement; or Napoléon s'était montré indulgent à bien des actes analogues. On ne pouvait reprocher à Oudinot que de porter le nom de son père et à Zoppfell que d'être un protégé du duc de Feltre. Dénoncé comme royaliste, Bugeaud fut mis en retrait d'emploi par Davout dans le courant d'avril, mais Suchet, Grouchy, Gérard et Bertrand s'empressèrent de réclamer en faveur « du meilleur colonel de l'armée. » Replacé à la tête du 14e de ligne, il reçut comme compensation de sa disgrâce momentanée le grade de commandant dans la Légion d'honneur.

(1) Je dis : une *centaine* d'officiers, mais cette évaluation est certainement au-dessus de la vérité, car les documens ne mentionnent en tout que 43 destitutions ou mises en retrait d'emploi, dont celle d'un sous-lieutenant. Il va sans dire d'ailleurs qu'il ne faut comprendre dans ce total ni les officiers introduits dans l'armée sous Louis XVIII et qui la quittèrent en vertu des décrets de Lyon, ni les officiers déserteurs condamnés par les conseils de guerre, ni les officiers proposés par la commission pour une rétrogradation, ni enfin les officiers qui furent changés de corps.

(2) Ces mots : « Que voulez-vous encore de moi? » semblent confirmer l'assertion de Fain (*Manuscrit de 1814*, 242) que Souham, la veille de sa défection, était venu demander à l'Empereur 6000 francs, que celui-ci lui avait donnés.

Par un hasard où il entrait de la justice, Souham fut remplacé à Périgueux par Lucotte, le seul des généraux du 6e corps resté fidèle au devoir dans l'inexpiable nuit du 5 avril.

Le général de Bourmont resta aussi privé d'emploi pendant quelque temps. Sur la demande de Ney qu'il avait quitté à Lons-le-Saulnier pour accourir à Paris auprès du roi, Napoléon avait même ordonné son arrestation; mais Ney s'étant ravisé fut le premier à solliciter l'Empereur de rendre son commandement à ce général. Gérard, qui avait eu Bourmont sous ses ordres pendant les campagnes de 1812 et de 1814, demanda qu'on le lui donnât comme divisionnaire dans son corps d'armée. Après avoir longtemps hésité, l'Empereur finit par se laisser convaincre. Il lui fallut faire plier la volonté de Davout qui ne céda que sur un ordre formel. « — Gérard répond de Bourmont sur sa tête, » lui dit l'Empereur. « — Gérard a tort, répliqua le prince d'Eckmühl : moi je ne réponds de personne, je ne réponds que de moi. »

Peu sévère, comme on voit, aux hommes qui avaient voulu le combattre, l'Empereur ne prodigua point les récompenses à ceux qui s'étaient les premiers compromis pour lui. S'il nomma brigadiers les colonels La Bédoyère, déjà proposé d'ailleurs pendant la campagne de France, et Mallet, commandant le Bataillon de l'île d'Elbe, et s'il promut divisionnaire Simmer, qui lui avait amené deux régimens à Lyon, Brayer, Dessaix, Girard, Allix, Ameil, Merlin ne reçurent pas d'avancement et ne furent employés aux armées que selon les droits stricts de leur grade. Or Brayer s'était déclaré dès le 10 mars avec sa division, Dessaix avait accepté le gouvernement de Lyon sept jours avant la rentrée de l'Empereur aux Tuileries, Girard avait commandé depuis Avallon l'avant-garde impériale, Allix avait proclamé l'empire à Nevers, Ameil s'était fait arrêter à Auxerre comme émissaire de Napoléon, Merlin avait contraint le gouverneur de Vincennes à capituler. Le général Porret de Morvan, qui pour avoir conduit à Sens les chasseurs à pied de la vieille garde, se flattait de remplacer Curial comme colonel en premier de ce corps, vit bien Curial disgracié (1); mais le commandement des chasseurs passa à Morand. Le prince Jérôme, tout Altesse impériale qu'il était, n'eut qu'une division d'infanterie. Mouton-Duvernet, rallié à l'Empereur dès le 10 mars, fut nommé gouverneur de Lyon, mais Sebastiani, qui avait précipité la défection de l'armée du duc de Berry, reçut une mission dont il se montra peu satisfait (2) : l'organisation des gardes nationales dans la 16ᵉ division militaire.

(1) L'Empereur retira ce commandement à Curial parce que ce général avait tenté de s'opposer au départ des chasseurs. Il lui donna peu après une division d'infanterie à l'armée de Suchet.

(2) «... Je demande un corps d'armée actif, ou je réclame ma mise à la retraite. » Sebastiani à Davout, Amiens, 3 mai (*Arch. de la Guerre.*)

Exelmans, entré le premier aux Tuileries le 20 mars, eut un corps de cavalerie, mais Kellermann fils, employé à l'armée de Villejuif, en eut un aussi. Lallemand l'aîné, un des principaux chefs de la conspiration du Nord, devint lieutenant général; mais Lefebvre-Desnoëttes et Lallemand jeune furent simplement replacés à la tête des chasseurs à cheval et de l'artillerie à pied, de la vieille garde. Enfin aux grandes promotions du mois de mai dans la Légion d'honneur, les 5e et 7e de ligne, le 4e d'artillerie et le 4e de hussards, régimens qui les premiers avaient fait défection à Grenoble, ne furent point spécialement favorisés.

Des vingt maréchaux de France, trois : Berthier, Marmont, Victor, avaient accompagné ou rejoint Louis XVIII en Belgique; l'Empereur ordonna leur radiation (1). Pérignon, qui s'était sottement compromis avec Vitrolles à Toulouse, et Augereau, dont la récente palinodie ne pouvait racheter la pitoyable conduite à la tête de l'armée de Lyon en 1814, furent l'objet de la même mesure. Napoléon voulut aussi radier Gouvion Saint-Cyr pour avoir méconnu ses ordres après le 20 mars et fait reprendre la cocarde blanche aux troupes de la 22e division militaire, et le vieux Kellermann, duc de Valmy, comme ayant voté l'acte de déchéance le 1er avril 1814. Mme de Gouvion Saint-Cyr écrivit à Davout une lettre qui apaisa l'Empereur ; le maréchal en fut quitte pour une villégiature obligatoire dans son château de Reverseaux. Napoléon ne donna pas suite non plus à sa première décision à l'égard du duc de Valmy. Sérurier, qui avait, lui aussi, voté comme sénateur l'acte de déchéance, fut maintenu dans ses fonctions de gouverneur des Invalides. L'Empereur se contenta de ne point le nommer à la Chambre des pairs, et la leçon était tout de même bien méritée.

Oudinot, comme Gouvion Saint-Cyr, avait refusé, après le 20 mars, d'obtempérer aux ordres de Napoléon. Il n'avait laissé proclamer l'empire à Metz qu'au moment où allaient l'y forcer la garnison et le peuple en révolte. Relevé de son commandement, il fit tous ses efforts pour rentrer en grâce. Il adressa une lettre à l'empereur, supplia Davout, Suchet, Jacqueminot, d'intercéder pour lui. « Rends-toi à l'instant chez l'Empereur, écrivit-il à Suchet, dis-lui ce que tu penses de moi ; accuse-toi de ne m'avoir fait parvenir ta lettre et celle de Ney que le 27 au soir. Dis que

(1) Ces radiations, qui ne furent insérées ni au *Moniteur* ni au *Bulletin des Lois*, ne furent point, par conséquent, rendues publiques ; elles consistèrent en un simple avis du ministre de la Guerre aux intéressés, les informant qu'ils étaient rayés de la liste des maréchaux et qu'il leur serait accordé une pension en forme de retraite. Annulées par le fait même du retour de Louis XVIII, ces radiations ne figurent pas sur les états de service des officiers.

jamais Oudinot n'a oublié ce qu'il doit à Napoléon, que si Oudinot a des torts, il ne les connaîtra pas plus tôt qu'il voudra les expier et les relever. J'ai besoin de ta démarche pour ma femme, mes enfans, qui tous partagent le malheur qui m'anéantit. » L'Empereur révoqua l'ordre d'exil en Lorraine qu'il avait fait tenir à Oudinot et consentit à le voir aux Tuileries, mais il le laissa sans emploi (1). Napoléon, qui n'aurait pas sans doute tenu rigueur au maréchal pour sa conduite à Metz, ne pouvait oublier que l'année précédente le duc de Reggio s'était fait battre à Bar-sur-Aube à cause de ses mauvaises dispositions la veille de la bataille et de sa funeste indécision pendant le combat.

Quoique Macdonald se fût montré très zélé royaliste, qu'il eût fait l'impossible à Lyon et à Villejuif pour organiser la résistance, l'Empereur aurait voulu lui donner un commandement. Mais le maréchal, rentré à Paris après avoir accompagné Louis XVIII jusqu'à la frontière, était inébranlablement résolu à ne point servir sous le nouveau gouvernement. En vain le général Maurice Mathieu, son ancien chef d'état-major à l'armée des Grisons, le supplia de venir aux Tuileries, où l'attendait l'Empereur; en vain Davout lui-même força sa porte pour l'y déterminer, il resta inflexible. De guerre lasse, l'Empereur lui accorda la seule grâce qu'il eût daigné demander : l'autorisation d'aller vivre en bon bourgeois dans sa propriété de Coucelle près de Gien.

Après avoir publié un violent ordre du jour contre Napoléon, Moncey avait quitté Paris le 20 mars. Il écrivit le surlendemain à l'Empereur qu'il comptait se retirer à la campagne. Déjà Napoléon l'avait remplacé par Rovigo dans les fonctions de premier inspecteur général de la gendarmerie. Mais n'aurait-il pas dû se rappeler ce que Moncey avait fait en 1814 à la tête de la garde nationale parisienne et lui rendre ce commandement? Il se contenta de le nommer pair de France, de même que Lefebvre qui, lui, n'avait pas eu de commandement l'année précédente et était resté sans fonctions sous Louis XVIII (2).

Masséna n'avait secondé que très mollement le duc d'Angoulême pendant sa courte campagne des bords du Rhône, et aussitôt

(1) Dans sa lettre à Jacqueminot, Oudinot dit : « Annoncez-moi vite que je suis rentré en grâce. C'est la meilleure nouvelle que vous puissiez me donner. »

La maréchale Oudinot (*Souvenirs*, 371) assure que c'est à la demande formelle du maréchal que Napoléon le laissa sans emploi. Mais les lettres précitées d'Oudinot à Suchet et à Jacqueminot (dont naturellement la duchesse de Reggio s'abstient de parler) et sa présence dans le cortège impérial à la cérémonie du Champ de Mai, témoignent qu'il n'avait point tant de scrupules royalistes et qu'il eût accepté un commandement si l'Empereur le lui eût offert.

(2) Lefebvre avait fait toute la campagne de France, mais dans l'état-major de l'Empereur. Louis XVIII l'avait nommé pair de France.

après la capitulation de La Pallud il s'était empressé de proclamer l'empire. Le 14 avril, il adressa à l'Empereur un rapport justificatif qui se terminait ainsi : « Je ne puis dissimuler à Votre Majesté combien j'ambitionne l'honneur de la revoir pour l'assurer de mon dévouement sans bornes. » Napoléon écrivit au prince d'Essling une lettre de félicitations, l'appela à Paris, et l'y reçut avec de grands témoignages d'amitié ; mais malgré sa quasi promesse, il préféra ne pas lui rendre le gouvernement de la 9e division militaire. Pour contenir les royalistes de Marseille, il fallait un homme qui n'eût pas commandé là au nom de Louis XVIII. L'Empereur offrit à Masséna, que ses infirmités rendaient impropre à servir dans les armées d'opération, le gouvernement des 4e et 5e divisions militaires comprenant la Moselle, la Meurthe et les Vosges. Le vieux maréchal refusa ce poste et resta à Paris où il se montra fort assidu aux séances de la Chambre des pairs.

Bien que Mortier, gouverneur de Lille, Suchet, gouverneur de Strasbourg, et Jourdan, gouverneur de Rouen, fussent restés fidèles au Roi pendant deux ou trois jours après le 20 mars, ils ne s'étaient pas compromis comme Oudinot et Gouvion Saint-Cyr. L'Empereur ne pouvait leur garder rancune. Il ne voulut point toutefois les maintenir dans les postes qu'ils tenaient de Louis XVIII. C'était pour lui un principe (1). Chargé d'abord de l'inspection des places fortes du nord-est, Mortier fut ensuite mis à la tête de la cavalerie de la garde. Suchet reçut le commandement de l'armée des Alpes et Jourdan celui de la place de Besançon, ville forte de première ligne, où Davout jugeait nécessaire qu'il y eût un maréchal de France.

En disgrâce depuis 1807 pour avoir, a-t-on dit, fermé trop complaisamment les yeux sur les concussions de Bourrienne dans les villes hanséatiques, Brune avait demandé vainement, au début de la campagne de France, à reprendre du service. Pendant la Restauration, il était aussi resté sans emploi. Après le retour de l'île d'Elbe, Brune offrit de nouveau son épée. Les qualités d'administrateur dont il avait fait preuve en Belgique, dans la Gironde, en Toscane, le désignaient pour le gouvernement d'une des provinces où persistaient les troubles. Envoyé à Marseille comme gouverneur de la 9e division militaire, il fut chargé en même temps de l'organisation et du commandement du corps d'armée du Var.

(1) C'est ainsi que Durutte, qui commandait à Metz, fut mis à la tête d'une division du 1er corps. « Quoique je n'aie pas lieu d'être mécontent de Durutte, il faut le rappeler à Metz et lui donner un autre commandement. » (Napoléon à Davout, 27 mars : *Arch. Nat.*, AF, IV, 907.)

Le maréchal Ney, arrivé à Paris le 23 mars avec ses troupes, reçut le même jour une mission dans les départemens du Nord et de l'Est. Le but patent était d'inspecter les places; le but secret, de juger de l'état des esprits, de donner des renseignemens sur les officiers et les fonctionnaires, de proposer, s'il y avait lieu, des destitutions ou des remplacemens. Ney remplit cette mission avec zèle, mais il eut le mauvais goût de manifester contre les Bourbons des sentimens d'une violence inouïe. Dans les réunions d'officiers, il exhalait des injures contre le Roi et les princes. « C'est une famille pourrie », disait-il. Ces propos n'étaient point de nature à lui ramener l'opinion qui lui était généralement hostile. Même chez les bonapartistes et jusque dans l'entourage de l'Empereur on blâmait sa conduite à Lons-le-Saulnier. Ce méchant jeu de mots courait Paris : « Il fallait être né (Ney) pour ça! » Et sa revirade n'empêchait point qu'on ne le soupçonnât. « Si l'on emploie Ney en campagne, écrivait un anonyme à l'Empereur, il faut lui donner un état-major dont on soit sûr. » Il ne manquait pas de gens pour rappeler à Napoléon l'inoubliable scène de Fontainebleau, et peut-être lui avait-on rapporté les paroles de Ney lors de son récent passage à Dijon : « — Je me félicitais d'avoir forcé l'Empereur à abdiquer, et maintenant il me faut le servir! » Pour comble, le maréchal, au retour de son inspection, vers le 15 avril, commit la prodigieuse maladresse de s'excuser à l'Empereur du mot sur la cage de fer. «... Ce propos est vrai, dit-il, mais c'est que déjà j'avais pris mon parti, et je crus ne pouvoir mieux dire pour cacher mes projets. » Napoléon resta muet, mais dans ses yeux le maréchal vit briller un éclair.

Désespéré, plein de confusion et de remords, accusant tout le monde et soi-même, Ney se retira dans sa terre des Coudreaux. Pendant six semaines, on n'entendit plus parler de lui. On le disait en disgrâce, et le bruit se répandit même qu'il avait été arrêté. Il revint à Paris pour la cérémonie du Champ de Mai. « — Vous voilà, lui dit Napoléon. Je vous croyais émigré. » « — J'aurais dû le faire plus tôt, » riposta amèrement le maréchal. Nommé pair de France le 2 juin, il alla à l'Élysée, deux jours après, pour obtenir l'ordonnancement d'une somme de 37 000 francs due sur son traitement arriéré et sur ses frais de tournée. Il ne semble pas qu'il ait été question dans cet entretien d'un commandement pour lui à l'armée du Nord. Mais le 11 juin, au moment de quitter Paris, l'Empereur eut un scrupule. Pouvait-il condamner à un repos dégradant le héros de tant de batailles? pouvait-il, à l'heure du péril, priver d'un pareil soldat et la France et soi-même? Il écrivit au ministre de la Guerre : « Faites appeler le

maréchal Ney; dites-lui que, s'il veut se trouver aux premières batailles, il soit rendu le 14 à Avesnes, où sera mon quartier général. » Napoléon, sans doute, crut agir dans l'intérêt de l'armée ou, ce qui était identique, dans son propre intérêt. Il agit aussi par commisération. Le ton de son billet l'indique. Ce n'est point un ordre, ce n'est qu'un avis qui laisse le maréchal libre de sa conduite. Que Ney vienne s'il veut... Mais Ney ne pouvait ne pas vouloir se trouver aux premières batailles, n'eût-ce été que dans l'espoir de s'y faire tuer (1). Il partit le 12 juin de Paris et arriva le 13 à Avesnes, où il dîna avec l'Empereur, mais il ne reçut que le soir du 15, c'est-à-dire quand les opérations étaient commencées, le commandement des 1er et 2e corps d'armée.

Suspect aux amis du roi, haï par les bonapartistes comme par les libéraux et exécré par le corps entier des officiers, Soult s'était retiré à Villeneuve-l'Étang. Cette retraite se trouvant fort à propos peu éloignée de Paris, il vint aux Tuileries dès le 26 mars. Il est vraisemblable que ce ne fut pas pour rappeler à l'Empereur qu'il l'avait traité de fou et d'aventurier dans un récent ordre du jour. A la suite de cet entretien, dont rien n'a transpiré, Soult échangea plusieurs lettres avec Davout qui lui montrait de l'amitié. Mais malgré les démarches promises par le prince d'Eckmühl, la décision de l'Empereur se fit attendre. « Je désire, écrivait Soult le 11 avril au ministre de la guerre, que Votre Excellence ait la bonté de répondre à la lettre que j'ai eu l'honneur de lui adresser avant-hier, afin que je sois à même de me conformer à la décision que Sa Majesté aura rendue à mon égard. » Quelques jours plus tard, Soult, qui avait déjà envoyé son serment par écrit, fut invité à venir le renouveler solennellement devant l'Empereur. Le duc de Dalmatie pouvait se regarder désormais comme rentré en grâce.

Le choix d'un major général préoccupait gravement Napoléon. De tous les officiers généraux, c'était peut-être Berthier qui lui manquait le plus. Comme commandant d'armée, Suchet ou Clausel pouvait remplacer Macdonald; Drouet ou Lamarque pouvait remplacer Maison; Gérard ou Lobau pouvait remplacer Gouvion Saint-Cyr. Personne ne pouvait remplacer Berthier comme chef d'état-major général. Berthier n'était ni un capitaine, ni un organisateur, ni un esprit élevé; mais il possédait des connaissances techniques étendues, et il avait porté à la centième puissance les qualités d'un bon expéditionnaire. Infatigable, consciencieux, diligent, prompt à saisir les ordres les plus compliqués,

(1) « ... Je ne désirais que la mort. J'ai eu bien des fois envie de me brûler la cervelle. » (Interrogatoires de Ney, dossier de Ney : *Arch. de la Guerre*.)

habile à les traduire dans tous leurs détails avec une exactitude, une précision et une clarté admirables, ponctuel enfin à les transmettre au moment déterminé, il avait été pour Napoléon un instrument parfait (1). Avec lui, l'Empereur était tranquille : les ordres étaient rédigés de telle façon que ceux qui les recevaient n'avaient aucun doute ni aucune hésitation sur la manière de les exécuter. Et ces ordres arrivaient toujours, Berthier dût-il faire porter chacun, s'il le croyait prudent, par huit officiers prenant huit routes différentes (2). On disait Berthier affaibli de corps et d'esprit. En 1814, cependant, sa correspondance témoigne que sa plume avait gardé son activité et sa lumineuse précision. L'Empereur, qui se souvenait bien des services du prince de Neuchâtel pendant la dernière campagne, ne désespérait pas de le voir rentrer en France. « — Cette brute de Berthier! disait-il à Rapp, il reviendra. Je lui pardonne tout, mais à la condition qu'il mettra son habit de garde du corps pour paraître devant moi. »

Berthier, en effet, pris de scrupules tardifs, chercha à quitter l'étranger. Resté fort peu de temps à Gand, il était venu s'installer avec sa femme et ses enfans au château de Bamberg, propriété de son oncle par alliance, le roi de Bavière. Au commencement de mai, il se mit en route pour gagner par Dôle la frontière de France; mais à Stockach, où se trouvait le quartier général du prince de Hohenzollern, il dut rétrograder. Les alliés aimaient mieux sans doute le tenir à demi prisonnier en Bavière que de le savoir dans l'état-major de Napoléon. Il revint fort tristement à Bamberg. Dans l'après-midi du 1er juin, comme un régiment de dragons russes en route pour la France défilait devant le château, on vit Berthier quitter brusquement la fenêtre du premier étage où il se trouvait, apparaître peu après à une fenêtre du troisième et se précipiter sur le pavé. On attribua ce suicide à un accès d'aliénation mentale (3).

Depuis trois semaines déjà, l'Empereur s'était décidé à pren-

(1) Il va sans dire qu'un major-général, en certains cas véritable chef des armées, doit avoir les qualités de conception et de commandement direct qui manquaient complètement à Berthier, mais dont, lui, n'avait pas besoin. Autre chose est d'être chef d'état-major de Guillaume Ier, comme Moltke, et d'être chef d'état-major de Napoléon.

(2) La veille de la bataille d'Eylau. Un seul des officiers arriva au quartier général de Bernadotte.

(3) Le correspondant de Bamberg du *Journal de Cologne* donne ces détails : « Depuis plusieurs jours on observait un changement en Berthier. Le 31 mai, il avait dîné chez le prince de Bavière avec le général russe Sacken, et celui-ci l'ayant complimenté sur sa fidélité au roi Louis XVIII, il avait paru extrêmement troublé et n'avait rien répondu... C'est de l'appartement de ses enfans qu'il se jeta par la fenêtre. Son petit garçon, qui le prit par la jambe pour le retenir, faillit être entraîné avec le prince. Berthier resta mort sur place, le crâne brisé. »

dre comme major général le maréchal Soult qui, à ce qu'il semble, s'était lui-même proposé pour ces fonctions. Peut-être Napoléon aurait-il pu faire un meilleur choix? Soult était aussi supérieur à Berthier qu'un homme de pensée et d'action l'est à un bon commis ; mais il n'avait jamais rempli les fonctions de chef d'état-major dans un corps d'armée : l'habitude de ce service ne lui manquait pas moins que les qualités d'application et d'exactitude qu'il y faut apporter. Drouot, aide-major de la garde impériale, Belliard, qui avait été chef d'état-major de Murat, puis aide-major général pendant la campagne de France, Reille, Compans, et Drouet d'Erlon, tous trois anciens chefs d'état-major de Lannes, Bertrand, si longtemps aide de camp de l'Empereur et si habitué à ses ordres comme grand-maréchal, César Delaville ex-chef d'état-major de Davout, Gérard ex-chef d'état-major de Bernadotte, Guilleminot, qui avait fait presque toute sa carrière dans les états-majors, Ruty, ancien chef d'état-major de l'artillerie de la Grande Armée de 1813 et tant d'autres divisionnaires étaient mieux faits pour remplacer Berthier. Mais pour des raisons de hiérarchie, ou peut-être d'étiquette, l'Empereur voulait évidemment comme major général un maréchal de France. Or, pas plus que Soult, aucun des maréchaux, sauf Davout et Suchet, ne paraissait apte à ces fonctions (1). Au moment où la France était en pleine organisation militaire, à la veille d'une guerre qui menaçait d'avoir pour théâtre, outre la Vendée et la frontière du Nord, les Alpes et les Pyrénées, et alors qu'une crise politique pouvait se produire à Paris, il était de toute nécessité de laisser Davout au ministère de la guerre. Mais pourquoi l'Empereur ne nomma-t-il pas major général Suchet qui avait été chef d'état-major de Joubert et de Masséna? Soult eût remplacé sans désavantage le duc d'Albuféra dans le commandement de l'armée des Alpes, et ce poste moins en vue eût moins attiré l'attention sur lui. Ainsi aurait été évité ce grand scandale que le premier de l'armée, après l'Empereur, fût de tous les officiers généraux celui qui s'était rendu le plus haïssable à l'armée sous le gouvernement royal (2).

(1) Grouchy, qui, ancien chef d'état-major de Hoche, de Joubert et de Moreau, venait d'être promu maréchal de France (17 avril 1815), aurait pu aussi être choisi, de préférence à Soult, comme major général. Mais sa récente nomination, obtenue à la suite de sa campagne pour rire contre le duc d'Angoulême, avait provoqué du mécontentement chez plusieurs de ses camarades.

(2) Soult, qui ne se dissimulait pas les sentimens de l'armée, tenta de ramener à lui l'opinion par un Ordre du jour. Il le soumit à l'Empereur qui lui écrivit : « Je pense, pour que l'armée ne fasse pas d'observation, que vous pouvez, sans être inconséquent, dire que la fuite des Bourbons du territoire français, l'appel qu'ils font aux étrangers pour remonter sur leur trône, ainsi que le vœu de toute la nation,

Soult ayant adressé un ordre à Vandamme avant que sa nomination eût été rendue officielle, le fougueux général écrivit à Davout cette lettre qui est vraiment d'une belle ironie : « J'ai reçu une lettre par laquelle le duc de Dalmatie s'annonce comme major général. Je crois devoir l'envoyer à Votre Excellence avant d'y répondre. Comme le duc de Raguse pourrait me donner le même avis, je dois regarder celui-ci comme non avenu jusqu'à ce que je sois prévenu de cette nomination par Votre Excellence ou par un décret impérial. »

Depuis qu'il était « passé roi », selon l'expression en usage dans l'armée, Murat ne figurait plus sur la liste des maréchaux. Mais trois semaines avant l'entrée en campagne, le roi Joachim, tombé du trône, s'était réfugié dans les environs de Toulon. Il ne lui restait pas même son sabre de soldat. Il conjura l'Empereur de le lui rendre. « Je veux, écrivit-il, verser pour vous la dernière goutte de mon sang. » Napoléon refusa, ne croyant pas pouvoir donner un commandement dans l'armée française à un Français qui un an auparavant avait combattu contre elle. Puis il en voulait à son beau-frère d'avoir, au mépris de ses instructions, commencé trop tôt la guerre contre les Autrichiens et surtout de s'être fait battre. Plus tard, dans les rêveries de Sainte-Hélène, Napoléon regretta sa décision envers ce grand meneur de chevauchées. « A Waterloo, disait-il, Murat nous eût valu peut-être la victoire. Que fallait-il ? Enfoncer trois ou quatre carrés anglais. Or, Murat était précisément l'homme de la chose. » Peut-être, en effet, Murat, qui avait le double don d'imprimer à ses cavaliers un élan irrésistible et de méduser l'ennemi, eût-il passé sur le ventre aux Anglais. En tout cas, la cavalerie, si elle avait été réunie sous son commandement, n'aurait pas si inopportunément obéi aux ordres du prince de la Moskowa.

Avant de s'occuper des maréchaux, l'Empereur avait nommé aux principaux commandemens les généraux qui pouvaient ambitionner le maréchalat et qu'il y avait déjà promus dans son esprit. Il comptait trouver parmi ces hommes « ayant leur chemin à faire », comme il disait, plus d'ardeur et de dévouement que chez ses anciens camarades tout chargés de gloire et d'honneurs. Il donna le 1er corps d'armée à Drouet d'Erlon, divisionnaire de 1805, combattant d'Iéna et de Friedland, et l'un des meilleurs

détruisent les engagemens qu'on aurait pu contracter avec eux. Sans cette phrase, je pense que cet Ordre du jour vous ferait du mal aux yeux des hommes ombrageux. » (Napoléon à Soult, 3 juin : *Arch. Nat.*, AF, IV, 907.) Soult ajouta le paragraphe, en l'enjolivant d'injures contre les Bourbons et leurs partisans, que Napoléon ne lui demandait pas.

lieutenans de Masséna et de Soult pendant les guerres d'Espagne. Reille, vétéran des campagnes d'Italie, divisionnaire de 1807, commandant une division de la garde à Wagram et chargé à la fin de 1812 du commandement en chef de l'armée de Portugal, eut le 2e corps. Gérard, colonel à Austerlitz, brigadier à Iéna, divisionnaire à la Moskowa, un des héros, avec Ney, des combats d'arrière-garde de la retraite de Russie, et le seul officier de son grade qui eût commandé un corps d'armée pendant la campagne de France, reçut le 4e corps. Le 5e corps (plus tard armée du Rhin) fut confié à Rapp, l'homme aux vingt-deux blessures, l'admirable défenseur de Dantzig, divisionnaire de 1805, aide de camp de Napoléon pendant douze ans. Lobau, un des plus habiles manœuvriers de l'armée, divisionnaire de 1807, eut le gouvernement de Paris et le commandement du 6e corps en formation. Charles Lebrun, fils du duc de Plaisance et vaillant général de cavalerie, fut mis provisoirement à la tête du 3e corps. L'Empereur comptait l'y remplacer, quand il en serait temps, « par un général plus habile ! » Au milieu d'avril, il donna ce corps d'armée à Vandamme. Il n'aimait point ce rude soldat, mauvais coucheur s'il en fut ; mais les grandes qualités militaires de Vandamme et son ancienneté de grade (il avait été nommé divisionnaire à 27 ans, en 1799) le désignaient entre tous pour un commandement. Il l'exerça avec une conscience, une fermeté, un zèle incomparables, soigneux de tous les détails d'organisation, d'habillement, d'instruction militaire, prompt à sévir contre les embaucheurs et les alarmistes, ardent à enflammer l'esprit des soldats, des mobilisés et des habitans des Ardennes et de la Meuse. Vandamme mérita cet éloge de Davout : « Vous avez communiqué tout votre feu dans le pays où vous êtes. »

Envoyé à Bordeaux pour y faire reconnaître le gouvernement impérial, Clausel, qui s'était particulièrement distingué en Italie et en Espagne, resta dans cette ville comme gouverneur de la 11e division militaire; il reçut en outre le commandement du corps des Pyrénées Occidentales. Le général Decaen, vétéran des campagnes du Rhin et de la Vendée, et six ans gouverneur de l'île de France et de l'île Bourbon, avait sincèrement voulu conserver Bordeaux au Roi; mais, comme la duchesse d'Angoulême elle-même, il avait dû céder aux événemens. Il revint à Paris, d'où il repartit pour Toulouse à la fin de mai. L'Empereur lui avait confié le commandement des 8e et 10e divisions militaires et du corps des Pyrénées Orientales. Decaen aurait mieux fait de demander une division à l'armée du Nord que d'accepter ce poste à la fois politique et militaire. En raison de sa conduite à Bor-

deaux, il allait se trouver à Toulouse dans l'alternative de devenir suspect à l'Empereur s'il montrait peu de zèle ou de se rendre doublement odieux aux royalistes s'il agissait avec la fermeté rigoureuse qu'exigeaient les circonstances. Decaen prit ce dernier parti, comme il le devait, et se fit exécrer dans tout le Languedoc.

Rayé des cadres en 1804 pour avoir manifesté en pleine audience l'indignation que lui causait le procès de son camarade Moreau, Lecourbe avait été réintégré dans son grade par Louis XVIII. A Lons-le-Saulnier, il avait tenté d'empêcher la défection du maréchal Ney, et sur le rapport de celui-ci, Napoléon avait prescrit de l'arrêter. Mais il vint aux Tuileries protester de son dévouement. Heureux de s'attacher cet officier éprouvé qui passait pour républicain et dont le nom était resté cher aux anciens des armées de Sambre-et-Meuse, du Rhin et d'Helvétie, l'Empereur lui donna le commandement du corps du Jura.

Lamarque s'était improvisé le 20 mars commandant de la place de Paris. Remplacé deux jours plus tard par le général Hullin, il reçut une division du corps de Reille, puis il fut envoyé en Vendée comme général en chef de l'armée de la Loire. Il avait combattu naguère les bandes des Abruzzes et les guerrillas des sierras d'Aragon. Son expérience de la guerre de partisans le désignait pour commander contre les Vendéens.

La mémoire de Grouchy est liée désormais au souvenir maudit de Waterloo, si bien qu'on a oublié les beaux services et les actions d'éclat de ce valeureux capitaine. Si Grouchy n'avait pas l'élan entraînant de Murat, il savait comme lui faire manœuvrer les masses de cavalerie. Commandant en second de l'expédition d'Irlande en l'an V, gouverneur de Madrid en 1808, colonel-général des chasseurs et chevau-légers en 1809, chef de l'Escadron sacré pendant la retraite de Russie, il avait contribué aux victoires de Hohenlinden, d'Eylau, de Friedland, de Wagram et de la Moskowa. Après Vauchamps, dit-on, l'Empereur avait pensé à le nommer maréchal d'Empire. En disgrâce sous Louis XVIII Grouchy fut envoyé à Lyon le 31 mars pour combattre le duc d'Angoulême. Mis ensuite à la tête de l'armée des Alpes et promu maréchal, il fut rappelé à Paris le 8 mai; l'Empereur comptait lui donner les quatre corps de cavalerie de l'armée du Nord. C'est comme commandant en chef de la cavalerie que Grouchy entra en Belgique le 15 juin, mais pour son malheur, il allait dès le lendemain être chargé d'un commandement plus important encore.

Le général Durosnel, ancien aide de camp de l'Empereur, eut le commandement en second de la garde nationale de Paris, Napo-

léon étant nominalement commandant en chef. Durosnel comptait de beaux services dans la cavalerie, mais tandis que Moncey, Ornano, Hullin, d'Hériot, Lespinasse s'étaient trouvés à Paris pendant la campagne de 1814, lui, fait prisonnier à Dresde, n'était rentré en France qu'après la paix. Ignorant ainsi ce qu'avait fait la garde nationale, et surtout ce qu'elle aurait pu faire, il se trouvait mal préparé à la commander. Avec du zèle et de l'énergie, il aurait pu suppléer à cette inexpérience, mais il se laissa circonvenir par son état-major, tout rempli de royalistes secrets et de libéraux aveuglés, et loin d'insuffler l'esprit de patriotisme et d'abnégation dans toute la garde nationale, il ne tarda pas à prendre les sentimens de prudence égoïste qui guidaient l'élite de cette milice censitaire. Chargé de la revision du personnel, il fit ce travail à tort et à travers, comme s'il voulait seulement paraître donner satisfaction à l'Empereur. Il lui fallut bien radier des contrôles des officiers portant un nom trop connu, comme Decazes et Rémusat, mais il y maintint des hommes tels que le major Billing, ami intime de Comte, rédacteur du *Censeur*, et le chef de légion Acloque qui défendait à son chef de musique de jouer : *Veillons au salut de l'Empire*, sous prétexte que c'était « un air incendiaire ». De très chauds partisans de l'Empereur furent destitués, nommément le commandant Beck, le seul des officiers supérieurs de la 6e légion qui eût combattu aux Buttes-Chaumont en 1814, le capitaine Albert, qui avait fait le voyage de l'île d'Elbe, le capitaine Ollivier, qui avait équipé à ses frais la moitié de sa compagnie. En outre, Durosnel mit tout en œuvre pour empêcher la création des tirailleurs fédérés et pour en retarder l'organisation. Armer pareilles gens, disait-il, ce serait provoquer l'inquiétude et le mécontentement dans la garde nationale. Or, commandés exclusivement par des officiers à la demi-solde, et ayant pour chef le général Darricau qui avait gagné ses grades au siège de Toulon, en Égypte, à la Grande Armée et en Espagne et qui, au contraire de Durosnel, avait la foi et l'ardeur, les tirailleurs fédérés eussent contribué puissamment à la défense de Paris. Comme le disaient Carnot et Davout, la création de ces bataillons d'ouvriers ne pouvait mal impressionner que les esprits hostiles ou pusillanimes.

Les nominations dans l'armée étaient faites par l'Empereur *motu proprio* ou sur la proposition de Davout; quelquefois même le ministre de la guerre nommait directement aux emplois. Pas plus que Napoléon, Davout n'était infaillible. Il y eut des choix maladroits, il y en eut de pitoyables. Berckheim, qui n'avait jamais servi que dans la cavalerie, et Molitor, divisionnaire de 1802 (à 32 ans), qui, en raison de ses grandes qualités militaires, aurait

dû être employé aux armées d'opération, furent appelés à commander des gardes nationales. Peu de jours après avoir été relevé de son commandement, le colonel du 14e chasseurs, un des plus fidèles officiers du duc d'Angoulême pendant la campagne du Midi, fut proposé pour un régiment de mobilisés. Un autre colonel, que sa lâcheté au feu avait jadis fait mettre en non-activité, fut aussi l'objet d'une proposition pour un régiment de ligne. Enfin le général Moreau, le pusillanime commandant de Soissons en 1814, qui n'avait évité une condamnation capitale que grâce à la chute de Napoléon, fut désigné pour commander une brigade active. L'Empereur pouvait dire avec raison : « Il me semble que parmi les officiers généraux il y a un grand nombre de jeunes gens plus habiles que ceux qu'on me propose. »

Surchargé de travail et absorbé par les plus graves soucis, l'Empereur ratifiait souvent les propositions de Davout sans les examiner. Il s'en prenait ensuite à ce ministre qui, paraît-il, était peu aimé aux Tuileries à cause de sa raideur et de sa sévérité dans le service. Aussi ne manquait-on point dans l'entourage impérial d'incriminer tous ses actes susceptibles de quelque critique. Afin d'avoir une garantie de plus pour le personnel militaire, l'Empereur chargea son aide de camp Flahaut de reviser les propositions du ministre de la guerre. « Recueillez, lui écrivit-il, tous les renseignemens qu'il vous sera possible sur les généraux et officiers, car si je fais de mauvais choix, c'est à vous que je m'en prendrai. » D'une extrême bravoure et excellent officier d'état-major, Flahaut s'était montré aussi brillant cavalier à Friedland et à la Moskowa que diplomate habile à Neumarkt et à Lusigny. Il n'en passait pas moins pour devoir à la faveur son avancement vraiment extraordinaire. De fait, après n'avoir jamais commandé qu'un escadron, il avait été nommé, à 28 ans (en 1813), général de division. Si jeune lieutenant général, peut-être eût-il dû décliner cette mission, bien délicate vis-à-vis d'un homme comme Davout; en tout cas, sans pour cela y mettre moins de zèle, il aurait pu la remplir d'une façon plus discrète. Il s'installa chaque jour plusieurs heures dans les bureaux de la guerre, bouleversant les dossiers, se faisant rendre des comptes, rayant de sa propre autorité des noms portés sur les états de proposition et donnant même directement des ordres opposés à ceux de Davout. Les choix n'en furent pas meilleurs, car malgré son dévouement et son intelligence l'aide de camp de l'Empereur ne pouvait mieux juger que Davout; mais le prince d'Eckmühl fut profondément blessé de cette inquisition, dont au reste il fut assez vite délivré. Il s'en était expliqué avec l'Empereur, lui disant que si ce n'était

une lâcheté d'abandonner son poste en de pareilles circonstances, il ne resterait pas une heure au ministère.

Parmi les officiers pourvus de commandemens, il se trouvait donc quelques hommes incapables, usés avant l'âge ou d'un dévouement douteux, mais le haut personnel de la dernière armée impériale n'en formait pas moins un admirable ensemble. On peut même dire que, à moins de révolutions et de guerres analogues à celles qui se succédèrent de 1789 à 1814, jamais l'armée française n'aura de pareils chefs. Indépendamment de leurs qualités militaires innées, ils possédaient cette force : l'expérience, et cette vertu : la jeunesse. Tous avaient fait plus de vingt ans la guerre et aucun n'avait cinquante ans. Napoléon avait 46 ans, Soult 46 ans, Ney 46 ans, Grouchy 49 ans, Drouet 49 ans, Lobau 45 ans, Kellermann 45 ans, Reille 44 ans, Vandamme 44 ans, Pajol 43 ans, Gérard 42 ans, Drouot 41 ans, Exelmans 40 ans, Foy 40 ans et Allix 39 ans.

V

Chez ces hommes qui avaient mené si souvent les Français à la victoire, la foi dans le succès n'égalait malheureusement plus la vigueur physique et les facultés militaires. Ils étaient trop bien renseignés sur les formidables armemens de l'étranger et sur les faibles ressources de la France, en soldats et en matériel, pour ne pas voir que, à moins d'une suite de coups de fortune, d'ailleurs toujours possibles à la guerre, l'Empereur ne pourrait lutter longtemps avec sa petite armée contre les masses de la coalition. La confiance manquait même aux officiers généraux que leurs sentimens ou la force des circonstances avaient entraînés à se déclarer les premiers pour Napoléon et qui, compromis comme ils l'étaient, auraient eu si grand intérêt à relever le moral de leurs camarades. Mais Ney, Mouton, La Bédoyère, Ameil, Drouet, Lallemand, étaient d'autant plus inquiets qu'ils sentaient que leur tête serait un des enjeux de cette suprême partie. Puis la division régnait dans les états-majors. Les généraux qui, sans être de bien fervens royalistes, n'auraient pas cependant demandé mieux que d'achever tranquillement leur carrière sous les Bourbons, en voulaient aux complices du 20 mars d'avoir jeté le pays dans une aventure et provoqué une guerre effroyable. Ces derniers suspectaient les autres et les dénonçaient comme officiers sans énergie, patriotes tièdes et royalistes honteux. Il y avait enfin, plus ardentes que jamais, les compétitions, les rivalités, les jalousies pour les commandemens. Si ménager de récompenses qu'ait été

l'Empereur à l'égard de ses vrais partisans, les autres généraux n'en craignaient pas moins que, après la première bataille, il n'y eût d'avancement que pour ceux-là. Et, de leur côté, les ralliés de la première heure s'étonnaient de voir encore dans l'armée impériale des hommes comme Soult, Durutte, Bruny, Bourmont, Dumonceau. Le général Maurice Mathieu exigea sa mise à la retraite pour ne pas devenir le subordonné de son cadet Clausel. Duhesme, d'abord placé au 3ᵉ corps, fut envoyé dans la jeune garde ; « il ne peut, écrivait Davout, être mis sous les ordres de Vandamme ». Le général Bonnet accusa le général Ornano de l'avoir desservi auprès de l'Empereur, le provoqua et lui logea une balle dans la poitrine. Si l'on n'eût été au jour même de l'entrée en campagne, plus d'un général eût refusé de servir sous le prince de la Moskowa, et Vandamme, déjà mécontent de n'avoir qu'un corps d'armée de 17000 hommes, et même Gérard passèrent avec humeur sous le commandement de Grouchy.

La camaraderie et la solidarité des généraux de 1815, il y a pour en témoigner ces belles paroles de Cambronne devant le conseil de guerre : « J'ai refusé le grade de divisionnaire parce qu'il y a tant de jaloux. Vous l'avez vu à Waterloo, nous avions un capitaine très renommé. Eh bien! il n'a pas pu parvenir à mettre tout en ordre. On aurait dit que ma nomination était un passe-droit, que j'étais trop jeune. On m'aurait laissé dans l'embarras, et je ne voulais pas risquer de compromettre le salut de l'armée. (1) »

Au contraire des états-majors, les soldats et presque tous les officiers de troupe ont l'ardeur et la confiance. Tandis que les généraux voient la réalité, les soldats recommencent le rêve de gloire que l'invasion a interrompu mais qu'ils ne peuvent croire achevé. L'Empereur dont depuis un an les refrains des casernes et les chansons de marche ont prédit le retour, n'est-il pas revenu! Aux yeux des soldats, Napoléon est invincible. S'il a été vaincu en 1812, c'est par la neige, en 1814; c'est par la trahison. Cette croyance, si propre à fortifier le moral de l'armée et que l'Empereur, au reste, s'est toujours efforcé d'inspirer, a malheureuse-

(1) Il va sans dire que, comme à toute généralisation, on pourrait opposer à celle-ci un certain nombre de témoignages contradictoires. Bien des généraux n'étaient ni découragés, ni troublés, ni jaloux. Gérard, Pajol, Exelmans, Vandamme, Allix, Gilly, Brayer, Michel restèrent jusqu'au dernier jour pleins d'ardeur et de confiance. Dessaix, désigné d'abord pour le commandement de l'armée des Alpes, passa, sans réclamer, simple divisionnaire dans cette armée. Travot qui avait fait presque toute sa carrière en Vendée ne réclama pas davantage quand il lui fallut servir dans cette Vendée sous les ordres de Lamarque plus jeune que lui, moins ancien de grade, et sans expérience des guerres de l'Ouest.

ment pour contre-partie la suspicion de tout ce qui n'est pas Napoléon. On ne peut être vaincu que par la trahison, mais le soldat soupçonne partout la trahison. « N'employez pas les maréchaux pendant la campagne, » écrit-on à l'Empereur. Les plaintes et les dénonciations contre les officiers qui, sous l'autre règne, ont montré quelque sentiment bourbonien ou orléaniste, ou qui seulement portent la particule, affluent chez les commandans de corps d'armée, aux Tuileries, dans les bureaux de la Guerre.

Aux avant-postes de l'armée du Rhin, une sentinelle tire sur un individu qui cherche à gagner la rive allemande à la nage. Le bruit se répand parmi les troupes que l'on a trouvé sur le cadavre un billet annonçant qu'il y a un complot pour faire sauter la poudrière de Strasbourg. Le commandant de Condé, le colonel Taubin, s'excuse de certains retards dans l'approvisionnement de la place en disant « qu'on ne veut pas lui obéir, » et rendu fou par la dure réponse du sous-chef d'état-major du 1er corps « qu'un officier qui ne sait pas se faire obéir est indigne de commander », il se brûle la cervelle. La garnison croit que le colonel s'est tué pour éviter d'être déféré au conseil de guerre comme complice d'une conspiration. Les esprits ainsi troublés par la crainte des trahisons, on conçoit quelle émotion cause dans le 1er corps d'armée la distribution de fausses cartouches à plusieurs régimens. Le fait était d'ailleurs des plus graves, car la direction d'artillerie de Lille avait délivré non des cartouches de bois, dites d'exercice, ce qui eût pu être le résultat d'une erreur, mais des cartouches à balle ayant, au lieu de poudre, du son et de la terre glaise. Drouet d'Erlon fit garder à vue le colonel de l'artillerie. « Depuis longtemps, dit-il dans un rapport à Davout, j'avais des soupçons sur ses opinions. » Davout prescrivit une enquête qui, comme toutes les enquêtes, n'aboutit à aucun résultat. On ne put découvrir comment, pourquoi ni depuis quand ces étranges cartouches se trouvaient en magasin.

La discipline, qui, même dans les armées d'Austerlitz et de Wagram, était beaucoup moins forte qu'on ne se l'imagine, se relâche encore par l'effet de cette suspicion presque universelle comme aussi des événemens accomplis depuis une année. Les soldats sont peu portés à obéir à des chefs qu'ils croient capables de ragusades (c'est le mot en usage) et à respecter des généraux et des colonels qui, après les avoir fait marcher trois mois auparavant contre leur Empereur, manifestent désormais le plus ardent bonapartisme. Seuls les officiers qui pendant la période du 5 au 20 mars ont par leurs propos ou leurs actes encouragé ou entraîné les hommes à la défection conservent leur autorité. Dans plus d'un corps de

troupe on espère que presque tous les officiers seront remplacés par les sous-officiers. Dans plus d'une adresse des régimens à l'Empereur on demande ouvertement la révocation du colonel. « Nous sommes persuadés, écrivent les officiers, sous-officiers et soldats du 75e de ligne, que l'intention de Votre Majesté n'est pas de conserver un traître à la tête d'un régiment français. »

Il y a une autre raison encore à l'esprit d'indiscipline. Dupes des apparences, comme à peu près tout le monde à cette époque, les soldats s'imaginent qu'ils ont fait seuls la révolution qui a ramené l'Empereur aux Tuileries (1). Napoléon leur doit le trône, en conséquence, ils se croient tout permis aux cris de : Vive l'Empereur! Davout n'a-t-il pas déclaré que l'abandon de leurs corps par les soldats pendant les derniers événemens ne doit être considéré que comme une preuve de dévouement à l'Empereur, et le sage Drouot, lui-même, ne conclut-il pas à la réintégration dans les cadres de la vieille garde de sous-officiers cassés en 1814 pour avoir déserté « par chagrin du départ de Sa Majesté »? Quels exemples pour une armée!

Les troupes de Grouchy, en marche de Pont-Saint-Esprit sur Marseille, après la capitulation de La Pallud, commettent les pires excès à Orgon sous prétexte que l'année précédente, quand Napoléon exilé a traversé ce bourg, les habitans l'ont voulu pendre. A Aire (Pas-de-Calais), le 105e de ligne en route pour la frontière commence à démolir une maison toute neuve dont la façade est décorée de fleurs de lys; pour calmer les soldats, le commandant de place ne trouve d'autre moyen que de faire immédiatement mener en prison le malheureux propriétaire. A Aix, des canonniers offusqués de voir de jeunes royalistes se promener avec d'énormes roses blanches à la boutonnière, les dispersent à coups de sabre. A Saint-Germain, les tirailleurs de la jeune garde se mutinent et refusent d'entrer dans leur caserne parce qu'il n'y a point de drapeau tricolore à la porte. Dans les théâtres les soldats maltraitent les spectateurs qui n'applaudissent pas la *Marseillaise*. Dans les cafés, ils battent les gens qui refusent de crier Vive l'Empereur! « La maraude et le pillage sont dans l'armée, écrit le 17 juin à Davout le général de gendarmerie Radet. La garde elle-même en donne l'exemple. On a pillé des magasins à fourrages, volé des chevaux au piquet. On a pillé

(1) C'est là une illusion des contemporains qui en a imposé à tous les historiens. La révolution du 20 mars fut non point un mouvement militaire subi par le peuple, mais un mouvement populaire secondé par l'armée. J'ai cherché à le démontrer dans plusieurs pages de *1815*, et, si j'en juge par l'opinion de la plupart des critiques, je crois y avoir réussi.

toute la nuit, même chez les Belges qui avaient tout donné de bon cœur et pansé nos blessés. Les hommes méconnaissent l'autorité de la gendarmerie. J'offre ma démission de Grand Prévôt de l'armée. »

Des régimens refusent du pain biscuité. Friant se plaint que les grenadiers de la garde traînent avec eux des femmes et un trop grand nombre de bagages et de chevaux de bât. Un voltigeur du 96e déserte en armes, pour aller voir ses parens, et rentre au bout de huit jours, et le colonel ne lui inflige qu'une légère punition disciplinaire. 292 soldats des 39e et 59e de ligne déclarent qu'ils déserteront s'ils ne passent point dans la garde. Des hommes du train qui ont suivi l'Empereur depuis Grenoble se font incorporer au 1er de hussards. Le général Barrois, commandant une division de jeune garde en formation, reçoit cette singulière supplique : « Monsieur le comte, nous sommes 1374 hommes des 1er et 2e de ligne et du 1er léger qui avons toujours servi avec honneur. Nous croyons donc qu'il est de notre devoir de vous prévenir que nous ne voulons pas rester davantage dans nos régimens, bien que nous n'ayons pas à nous plaindre. Mais ayant servi dans la garde, nous voulons y retourner. Il serait imprudent de nous arrêter, le parti que nous avons pris étant irrévocable. Vous pouvez empêcher la faute que nous allons faire en obtenant notre rentrée à la garde. Mais nous ne voulons pas attendre plus de quatre jours. Nos colonels sont prévenus. »

Il y avait des rivalités de corps qui amenèrent des rixes et des duels. L'Empereur se vit forcé d'ordonner la suppression, dans les cinq régimens de cavalerie portant le n° 1 des aiguillettes blanches que jalousaient les autres régimens. Les soldats de l'île d'Elbe ayant été logés dans l'hôtel des Cent-Suisses, place du Carrousel, quelques enthousiastes avaient substitué à l'inscription de la grande porte celle de : *Quartier des Braves*. Les autres braves de l'armée, tout bonapartistes qu'ils étaient, ne l'entendirent pas ainsi. Les grognards furent plaisantés par leurs camarades de la ligne et même de la vieille garde. On échangea des coups de sabre. Il fallut effacer l'inscription.

Mais en même temps que l'armée est énervée par l'indiscipline, elle est animée par l'impatience de combattre, la résolution de vaincre, l'idolâtrie pour l'Empereur, la confiance en lui et la haine vivace de ses ennemis. « L'esprit des soldats est affreux, écrit à Clarke l'adjudant-commandant Gordon, déserteur. Ils sont forcenés. Le Roi à son retour devra licencier cette armée et en créer une nouvelle. » L'esprit des soldats est affreux, c'est-à-dire tous les soldats demandent à être passés en revue par l'Empereur; ils

reçoivent les nouvelles aigles avec des acclamations, mettent pour les prises d'armes de petits drapeaux dans les canons de leurs fusils, élèvent à leurs frais un monument au Golfe Jouan, font frapper des médailles commémoratives du retour de Napoléon, abandonnent un jour, deux jours, cinq jours de solde pour les frais de la guerre, quittent leurs garnisons et traversent villes et villages en criant : Vive l'Empereur ! et en chantant le *Père la Violette!* ils déchirent les drapeaux blancs en lambeaux, qu'ils emploient aux plus vils usages, arrêtent eux-mêmes les embaucheurs et les bourrent de coups de crosse, arrachent les déserteurs des mains des gendarmes et les dégradent sur-le-champ; ils veulent doubler les étapes pour être aux premières batailles, déclarent qu'ils n'ont point besoin de cartouches puisqu'ils comptent aborder l'ennemi à la baïonnette, et disent « qu'ils se f... de leur peau pourvu que l'Empereur rosse les Alliés. »

Nerveuse, impressionnable, sans discipline, suspectant ses chefs, troublée par la crainte des trahisons et ainsi accessible peut-être à la panique, mais aguerrie et aimant la guerre, enfiévrée de vengeance, capable d'efforts héroïques et de furieux élans, et plus fougueuse, plus exaltée, plus ardente à combattre qu'aucune autre armée républicaine ou impériale, telle était l'armée de 1815. Jamais Napoléon n'avait eu dans les mains un instrument de guerre si redoutable ni si fragile.

HENRY HOUSSAYE.

LES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

I

La fin du XIXe siècle remet tout en question. De quelque côté que nos regards se tournent, nous voyons nos contemporains inquiets ne pas savoir à quel principe s'arrêter, quelle conduite tenir, et se demander s'il ne faut pas reconstruire tout sur de nouvelles bases. Cette disposition d'esprit procède d'un louable amour du progrès, mais peut amener les conséquences les plus désastreuses au point de vue de l'organisation, ou plutôt de la désorganisation du pays. Elle identifie à tort l'idée de changement avec celle d'amélioration : c'est là le trait caractéristique de notre époque. N'avons-nous pas vu, dans le domaine de l'instruction publique, les maîtres les plus éminens s'éprendre après 1870 de réformes qu'ils ont impérieusement réclamées, obtenues, appliquées, et sur la plupart desquelles ils demandent eux-mêmes à revenir aujourd'hui? Est-ce qu'en matière de service militaire des esprits clairvoyans, qui percent peut-être les ténèbres de l'avenir, n'ont pas prédit le retour à des armées moins nombreuses que celles où s'enrégimente aujourd'hui la nation tout entière? Et la conclusion à tirer de ce coup d'œil jeté sur un passé qui ne date que d'hier, n'est-elle pas qu'il faut user d'une prudence extrême dans la discussion des grands problèmes de notre outillage national? Les motifs qui ont fait agir nos pères peuvent nous échapper; mais nous devons *a priori* respecter leur œuvre et ne pas porter une main téméraire sur l'édifice avant de savoir quel service nous rendrait celui que nous prétendons reconstruire à sa place.

Si jamais cette prudence fut nécessaire, c'est à coup sûr pour le régime de nos chemins de fer, que des esprits agités ont rêvé de transformer radicalement sans que la communauté en doive retirer un véritable profit. Ce qui nous plaît au contraire dans l'organisation actuelle, — telle que l'ont faite les concessions primitives et les nombreuses conventions intervenues depuis lors, — c'est un heureux mélange des droits de l'État et de ceux des Compagnies, un partage d'attributions équitable entre le nu-propriétaire et l'usufruitier, qui laisse la porte ouverte à des améliorations constantes, à des perfectionnemens incessans, et qui nous achemine par degrés à l'époque relativement proche où l'État entrera en pleine jouissance de ce magnifique domaine. C'est en effet vers le milieu du siècle prochain qu'expirent les concessions accordées aux six principales compagnies, Nord, Est, Ouest, Lyon, Midi, Orléans, celles que visent plus spécialement les polémiques, celles d'ailleurs dont les lignes représentent à elles seules les cinq sixièmes des réseaux français et algériens (1).

Ce point de vue domine à notre sens la question. Il est presque constamment ignoré ou négligé par ceux qui la traitent et nous paraît de nature à rallier à nos conclusions tous ceux qui, ayant souci des finances publiques, voudront bien réfléchir au rôle déjà si important que les chemins de fer jouent dans notre budget et qui est appelé à s'accroître sans interruption. Nous sommes d'autant plus à l'aise pour nous exprimer librement à cet égard que, dans une circonstance récente et fameuse, nous avons attiré l'attention du public sur la question obscure de la durée de la garantie d'intérêt, et que nous n'avons pas caché notre sentiment plutôt favorable à l'interprétation, sous ce rapport, des conventions de 1883 selon les vues de l'État. Si donc nous allons aujourd'hui exposer les nombreux argumens qui nous paraissent militer en faveur du *statu quo*, c'est dans le seul intérêt du public, pour qui les services nous semblent pouvoir être le plus utilement organisés sous le régime actuel, et du Trésor, qui ne pourrait procéder au rachat des chemins de fer qu'à des conditions onéreuses dans le présent et grosses de dangers pour l'avenir.

II

Parmi toutes les causes de la révolution économique qui marque la seconde moitié du XIXe siècle, il n'en est pas de plus puissante que la multiplication des moyens de transport et le prodi-

(1) Au 31 décembre 1893, la longueur des chemins de fer français et algériens dépassait 40 000 kilomètres, dont 33 000 exploités par les six grandes Compagnies.

gieux abaissement de leur prix. C'est une vérité que personne ne conteste, mais sur laquelle on n'a pas encore assez insisté, malgré sa banalité apparente. Cette facilité avec laquelle les denrées et marchandises de toute nature s'expédient d'un point du globe à un autre est telle, que les préoccupations de l'univers semblent être devenues exactement le contraire de ce qu'elles ont été au cours des siècles dont l'histoire nous a gardé le souvenir. Les hommes ont eu jusqu'à nos jours le souci constant d'assurer leur existence, c'est-à-dire la nourriture, le vêtement et le logement, pour eux et leur famille. Les gouvernemens, quels qu'ils fussent, n'ont cessé de les y aider par les moyens les plus divers. Le Sénat et les empereurs romains tremblaient lorsque la flotte n'apportait pas assez vite les grains d'Égypte et d'Afrique, grâce auxquels on servait le pain et la sportule aux foules avides de la Ville Éternelle ; la République de Venise, les ports hanséatiques cherchaient par leur commerce à procurer à leurs citoyens les denrées dont ils avaient besoin. Malgré tous les efforts, des famines terribles désolaient de temps à autre la surface du globe. Sans remonter bien loin dans l'histoire, la fin du XVIIIe siècle, à la veille même de la Révolution, n'a-t-elle pas vu la disette sévir dans notre riche pays de France? Soixante ans plus tard, une mauvaise récolte inquiétait le ministère de Louis-Philippe au point de lui faire conclure une convention avec la Russie pour le paiement des blés qu'il nous fallait importer. Il y a quelques années, l'Hindoustan était décimé par la famine. Or l'Inde figure aujourd'hui parmi les pays dont le blé nous approvisionne. Les chemins de fer ont opéré cette révolution.

A travers le monde, en Europe comme en Amérique, retentissent les plaintes des producteurs qui gémissent de ne pas écouler leurs marchandises, ou de ne le faire qu'à des prix inférieurs au coût de la production. Les agriculteurs européens déclarent ne pouvoir soutenir la concurrence avec ceux du dehors, les grands pays occidentaux se sont entourés d'un rempart douanier formidable : les droits d'entrée du blé en France égalent à cette heure le prix de la denrée à Chicago, où le quintal de froment vaut en effet tout juste sept francs. On se préoccupait autrefois de faire circuler les marchandises, non pas seulement de continent à continent, de pays à pays, mais de province à province. On cherche aujourd'hui à les arrêter. On voyait au siècle dernier la Brie et la Beauce regorger de grains, tandis que le Berri ou l'Auvergne en manquaient, sans qu'il fût possible de leur en expédier assez vite. Il n'est même pas nécessaire de remonter au siècle dernier ni d'aller loin de nous pour nous trouver en pré-

sence d'une situation où l'outillage moderne a été en défaut et où cette insuffisance a paru un moment ramener nos contemporains à un état d'esprit tout différent de celui qui les tourmente à l'heure présente. En 1891, beaucoup de districts manquèrent de blé en Russie, alors que d'autres en avaient au delà de leurs besoins. Le pays possédait bien des chemins de fer, mais en quantité trop réduite pour assurer en temps utile tous les transports nécessaires. Une véritable disette sévit dans un certain nombre de provinces : les habitans y furent réduits à abattre les chevaux et les bestiaux et à se priver ainsi pour des années d'une partie de leurs instrumens de travail. L'Europe s'émut de ce désastre, crut à un véritable déficit dans la production du monde, fit monter le prix des céréales à des hauteurs inconnues depuis longtemps. Les Chambres françaises, malgré les idées protectionnistes de la majorité, votèrent l'abaissement à 3 francs par quintal du droit d'entrée sur les blés, qui était alors de 5 francs. Tout compte fait, il se trouva que la récolte de 1891, dans son ensemble, n'était pas sensiblement au-dessous de celle d'une année moyenne. Il avait suffi d'une infériorité de moyens de transport dans l'un des pays producteurs pour amener cette secousse. Quel n'est donc pas le rôle des chemins de fer dans le monde moderne, puisque le seul fait qu'un pays n'en avait qu'un réseau incomplet, a pu provoquer une pareille perturbation?

Il va de soi que l'influence de la navigation à vapeur, c'est-à-dire des moyens de transport rapides par eau, n'a pas été moins considérable pour les relations de continent à continent que ne l'a été celle des chemins de fer à l'intérieur des terres. Mais différentes circonstances rendent l'étude des conditions dans lesquelles s'effectuent ces transports maritimes beaucoup plus simple que celle des voies ferrées : l'usage de la route, c'est-à-dire de la mer, est libre et ouvert à tous; les gouvernemens, en dehors de la zone maritime très étroite sur laquelle ils exercent certains droits le long des côtes, n'interviennent pas dans la réglementation de la marche des navires. Aussi les compagnies de navigation se sont-elles fondées et se fondent-elles tous les jours sans le concours des pouvoirs publics, sauf lorsque ceux-ci donnent des subventions pour les services postaux. Même dans ce cas, le législateur ne se préoccupe guère d'imposer une limitation aux prix de transport à percevoir, au fret maritime. Il compte avec raison que la concurrence se chargera de l'abaisser au minimum. Il n'en va pas ainsi des chemins de fer. Dans tous les pays du monde, même ceux où l'établissement en a été abandonné à peu près entièrement à l'initiative privée, ils ont donné lieu à une

législation spéciale, déjà maintes fois modifiée depuis l'époque relativement récente où cette industrie a pris son essor.

III

Les générations d'aujourd'hui ignorent les difficultés qui ont entouré la naissance de nos lignes françaises. Ce serait pourtant une histoire instructive à relire que celle de la lente et pénible constitution de notre réseau. On verrait combien ces concessions, qui paraissent aujourd'hui avoir été octroyées par une faveur insigne, ont au début trouvé peu d'amateurs; on y rencontrerait à chaque page des adjudicataires demandant à être relevés de l'obligation de construire et d'exploiter; on en dégagerait la preuve mille fois répétée des obstacles sans nombre qui ont retardé la constitution de ce réseau, qui compte aujourd'hui près de 40 000 kilomètres, et dont les voies posées bout à bout suffiraient à faire le tour de l'équateur terrestre. Nous sourions à la pensée qu'une fois les premiers rails posés, de graves théoriciens déclarèrent qu'il fallait préférer l'emploi des chevaux pour la traction à celui des locomotives; qu'en 1835 on eut une peine énorme à réunir un capital de six millions pour la construction du chemin de Paris à Saint-Germain; que M. Thiers n'attachait d'abord aucune importance à ce qu'il considérait comme un jouet; et que, sans l'énergie des frères Pereire, plusieurs années se seraient probablement encore écoulées avant que le réseau français fût commencé!

Le cadre de notre travail, qui a pour but essentiel de dégager la véritable situation de nos chemins de fer par rapport au budget, ne nous permet pas de développer cette étude historique. Nous nous bornerons à rappeler que c'est en quatre grandes époques qu'elle doit se diviser : la monarchie de Juillet, en y rattachant les dernières années de la Restauration et la République de 1848; l'Empire jusqu'en 1859; la période qui s'étend des conventions de 1859 jusqu'à celles de 1883, ces dernières marquant le point de départ de la quatrième époque, dans laquelle nous sommes encore aujourd'hui. Depuis la première concession en date du 26 février 1823 jusqu'au projet de rachat des chemins de fer présenté, puis retiré en 1848 par le général Cavaignac, tous les systèmes sont étudiés, tous les grands problèmes qui se rattachent à cette industrie examinés dans le Parlement, dans l'administration et dans le pays. Le gouvernement, après avoir songé à construire lui-même le réseau national, en concède peu à peu des fragmens à des sociétés particulières. Celles-ci, tantôt

prospères, tantôt incapables d'exécuter leurs engagemens, n'avaient réussi en 1848 qu'à mettre 2216 kilomètres en exploitation.

L'Empire, résolu à doter la France du réseau qu'elle réclamait, chercha dès le début à mettre les compagnies en mesure d'accomplir cette œuvre. Il y réussit en prolongeant à 99 ans la durée de leurs concessions, ce qui leur permettait de diminuer les charges annuelles de l'amortissement de leur capital et les encourageait à entreprendre les travaux de longue haleine dont elles auraient ainsi le temps de récolter les fruits. C'est alors que se constituèrent les six grands groupes qui existent encore aujourd'hui. Cette seconde période vit le développement le plus remarquable de notre réseau qui quadruple en six ans, et, de 4 000 kilomètres concédés en 1852, passe à 16 000 en 1858.

Mais les compagnies avaient accepté un fardeau trop lourd. L'État entra en négociation et conclut avec elles les conventions de 1859, qui marquent le point de départ d'une troisième période, durant laquelle les chemins de fer furent régis par le système devenu célèbre sous le nom du *déversoir*. On distingue l'ancien et le nouveau réseau, c'est-à-dire les lignes principales existant avant 1857 et les lignes secondaires concédées avant et depuis cette époque. Les conventions de 1859 attribuent à l'ancien réseau un certain revenu kilométrique qui, outre le service des obligations, assure aux actions de chaque compagnie un dividende minimum. Le nouveau réseau est doté pour cinquante ans, à partir du 1er janvier 1865, d'une garantie d'intérêt par l'État sur la base de 4,655 pour 100 (1), amortissement compris. Cette garantie ne devait jouer qu'en cas d'insuffisance des produits nets et constituait une *avance* à rembourser à l'État par les compagnies, dès que les produits dépasseraient l'intérêt garanti et les dividendes stipulés. L'idée maîtresse de ces conventions était de faire construire par les compagnies les lignes nouvelles reconnues nécessaires et de combiner à cet effet leurs efforts avec les sacrifices que l'État consentait, tant en subventions directes que sous forme de garantie d'intérêt. Les compagnies s'engageaient à appliquer au nouveau réseau tout l'excédent de produits de l'ancien réseau, après prélèvement des sommes nécessaires au service du capital constitutif de cet ancien réseau, tant en obligations qu'en actions. Les dividendes réservés étaient de 30 francs pour l'Est, 47 pour

(1) Le taux d'intérêt réellement accordé était 5,75 p. 100. On augmentait le revenu réservé à l'ancien réseau de façon à fournir un appoint de 1,10 p. 100, nécessaire pour compléter, avec le taux garanti de 4,65 p. 100, l'intérêt et l'amortissement effectifs des emprunts contractés pour l'exécution du nouveau réseau.

le Lyon, 35 pour le Midi, 58 fr. 92 pour le Nord, 51 fr. 80 pour l'Orléans, 30 pour l'Ouest.

Les calculs auxquels s'était livré alors M. de Franqueville sur le développement ultérieur des recettes lui avaient permis de prédire avec justesse le cours des événemens : sous le régime des conventions de 1859, ni le Nord ni le Lyon ne firent appel à la garantie. Les quatre autres compagnies y ont eu recours, mais pour des sommes telles que le remboursement à l'État, à partir d'un moment donné, en eût été certain, si l'entrée en compte de nouvelles lignes ne fût venu bouleverser la situation. Il est juste de rappeler ce point de départ de la garantie d'intérêt, qui ne constituait alors qu'une véritable avance dans laquelle le Trésor avait des chances sérieuses de rentrer bien avant l'expiration des concessions. Dans ces conditions, la réserve d'un dividende pour les actions n'avait point le caractère de faveur excessive qu'on a voulu depuis lors reprocher à cette stipulation. Ce revenu était largement assuré par les résultats d'ores et déjà acquis sur l'ancien réseau. Les compagnies limitaient leurs bénéfices dans l'avenir, puisqu'elles s'engageaient à déverser tout ce qui dépasserait ces dividendes au compte du nouveau réseau, de façon à atténuer ou à faire disparaître entièrement les insuffisances à combler par l'État.

Le réseau français, en 1859, comprenait 16 352 kilomètres, dont 7 774 à l'ancien et 8 578 au nouveau réseau : plus de la moitié de ce chiffre était en exploitation, le reste en construction ou concédé. A la fin de 1861, le réseau dépassait 20 000 et, au 1er janvier 1865, 21 000 kilomètres. Les subventions de l'Etat figuraient dans le capital d'établissement pour un milliard environ.

En 1865 les chemins de fer d'intérêt local font leur apparition. La loi du 12 juillet de cette année associe les départemens et les communes à la création des voies ferrées, encouragée et soutenue jusque-là exclusivement par l'État. Ces chemins, d'une longueur limitée, s'étendant rarement au delà de 30 ou 40 kilomètres, devaient être destinés à relier les localités secondaires aux lignes principales, en suivant soit une vallée, soit un plateau, et en ne traversant ni faîtes de montagnes ni grandes vallées. Le caractère essentiel de cette loi était l'entrée en scène des départemens et des communes. L'État continuait bien à donner son concours, mais sans que sa part pût dépasser au maximum la moitié de la dépense que le traité d'exploitation laisserait à la

(1) L'article de la loi de 1842 qui prescrivait que les deux tiers des terrains nécessaires à l'établissement de la voie seraient fournis gratuitement par les localités intéressées, avait été abrogé par la loi du 19 juillet 1845.

charge des départemens, des communes et des intéressés.

Cette législation donna lieu à des abus, surtout après que la loi du 10 août 1871 eut permis aux Conseils généraux de se concerter pour des mesures d'intérêt commun, ce qui rendit plus facile la réunion en un faisceau de lignes situées dans plusieurs départemens. Au 31 décembre 1875, il s'était créé, à côté des six grandes compagnies, 35 sociétés nouvelles, concessionnaires de 137 chemins de fer dans 41 départemens pour une longueur totale de 4381 kilomètres. La plupart de ces entreprises, fondées pour faire concurrence aux grands réseaux, ne purent vivre : elles furent rachetées par l'État qui en rétrocéda un certain nombre aux six anciennes compagnies et forma, avec leur partie la plus homogène, dans l'ouest et le sud-ouest de la France, le septième groupe, connu sous le nom de chemin d'État. En même temps le célèbre plan Freycinet annonce la construction de milliers de kilomètres nouveaux : pour subvenir à ces dépenses la rente 3 p. 100 amortissable est créée, et les travaux sont entrepris sur tous les points du pays avec une activité fébrile.

La France se trouve alors, au point de vue des chemins de fer, dans une situation qui n'est pas sans analogie avec celle de la fin du règne de Louis-Philippe. Elle hésite entre les divers systèmes de construction et d'exploitation. L'État semble incliner à reprendre un rôle plus actif; non content d'avoir constitué le septième réseau et de l'exploiter lui-même, il se lance dans la construction de nombreuses lignes nouvelles. Mais ses budgets ne tardent pas à s'en ressentir; les excédens de recettes font place à des déficits; il est forcé d'avouer qu'il s'est lancé imprudemment dans une tâche excessive et coûteuse. Il reconnaît que les grandes compagnies étant concessionnaires des artères principales, il est logique de leur imposer, dans la mesure du possible, la charge des lignes affluentes dont il s'agit d'achever la construction et d'assurer l'exploitation. Il désire surtout ménager son crédit direct et charger les compagnies de continuer les travaux pour son compte et d'emprunter à cet effet au moyen de leurs propres obligations les sommes nécessaires : il s'engage à leur rembourser en annuités, avant la fin de leur concession, l'intérêt et l'amortissement des sommes qu'elles se seront procurées par ces émissions (1).

De là les conventions de 1883, intervenues entre lui et les six grandes compagnies.

(1) Les compagnies, sur leurs titres, n'ont fait aucune espèce de distinction entre les obligations émises pour leur compte et celles qu'elles créent pour compte du gouvernement.

L'État leur concède environ 11 000 kilomètres de lignes construites, en construction ou à construire. La distinction créée en 1859 entre l'ancien et le nouveau réseau disparaît pour l'Est, le Midi, l'Orléans et l'Ouest. Toutes les recettes et toutes les dépenses figureront désormais dans un compte unique d'exploitation, sauf celles des lignes nouvelles qui, jusqu'à l'achèvement de l'ensemble des lignes concédées en 1875 et en 1883, pourront être portées au compte de premier établissement. Comme en 1859, un prélèvement de dividendes est autorisé et une garantie d'État accordée. Les compagnies remboursent à l'État en espèces ou en travaux les avances qu'elles ont reçues de lui à titre de garantie d'intérêt pour la période de 1865 à 1883.

IV

Ces conventions de 1883 forment encore aujourd'hui la charte qui règle les rapports de l'État et des compagnies. Elles ont été et seront sans doute encore l'objet de débats passionnés. Arrêtons-nous-y donc un instant et mettons en relief les traits saillans de chacune d'elles.

La convention de l'Est concède à cette compagnie quinze lignes dénommées à titre définitif, cinq lignes à titre éventuel, ces dernières concessions devant devenir définitives au fur et à mesure de leur déclaration d'utilité publique, et 250 kilomètres de lignes non dénommées, à désigner dans les départemens que dessert la compagnie. L'État cède à la compagnie douze lignes en exploitation à la date de 1883, toutes ces lignes devant être soumises au cahier des charges et aux conditions additionnelles qui régissent l'ensemble des concessions faites à la compagnie de l'Est. La date uniforme d'expiration de toutes les concessions est fixée au 26 novembre 1954.

La dépense de construction sera à la charge de l'État, sauf une somme de 25 000 francs par kilomètre pour laquelle la compagnie contribue à la superstructure : elle fournira de plus à ses frais le matériel roulant, ainsi que le matériel, le mobilier, et l'outillage des gares.

La compagnie exécutera pour le compte de l'État les travaux et fera à cet effet les avances de fonds nécessaires ; elle en sera remboursée au moyen du payement annuel qui lui sera fait par l'État de l'intérêt et de l'amortissement des emprunts effectués par elle pour subvenir à ces dépenses. Le taux d'émission des obligations ne constitue plus pour elle un risque, puisque c'est la charge effective du capital emprunté qu'elle est en droit de réclamer.

La dette contractée par la compagnie envers l'État du chef des avances qu'elle a reçues à titre de garantie d'intérêt pour les exercices antérieurs à 1883 et qui s'élève intérêts compris (1) à 150 millions, sera compensée avec les dépenses de premier établissement incombant à l'État. Il sera désormais dressé un compte unique des recettes et des dépenses de chaque exercice : ces dernières comprendront notamment l'intérêt, l'amortissement et les frais accessoires, au taux effectif des emprunts contractés, des sommes employées par la compagnie pour le rachat, la construction, la mise en exploitation et les approvisionnemens des lignes en exploitation complète; et un montant à distribuer aux actionnaires de 20 750 000 francs (35 fr. 50 par action). Lorsque les recettes d'un exercice ne couvriront pas ces charges, l'État versera le montant de l'insuffisance à la compagnie à titre de garantie d'intérêt. L'expiration de cette garantie est fixée au 31 décembre 1934, terme déjà établi pour les lignes nouvellement concédées à l'Est par la convention de 1875, étendu désormais à l'ensemble du réseau.

Jusqu'à l'achèvement des lignes concédées par la convention, ces lignes et celles concédées en 1875 donneront lieu à l'ouverture d'un compte provisoire dit *d'exploitation partielle*. Si ce compte se solde par une insuffisance, celle-ci sera inscrite au premier établissement, c'est-à-dire que les dépenses générales de l'année ne seront pas augmentées de cette somme, mais que le capital de la compagnie sera accru d'autant par l'émission d'obligations qui serviront à procurer à la compagnie l'équivalent du déficit.

Au delà d'un revenu net de 29 millions et demi, deux tiers des bénéfices appartiendront à l'État.

Si le gouvernement exerce le droit de rachat qui lui est réservé par le cahier des charges, la compagnie pourra demander que toute ligne dont la mise en exploitation remonterait à moins de quinze ans soit évaluée, non d'après son produit net, mais d'après le prix réel de premier établissement. Les travaux complémentaires remontant à moins de quinze ans seraient également remboursés à la compagnie sous déduction d'un quinzième par année écoulée depuis qu'ils ont été effectués. Enfin l'annuité de rachat que le gouvernement devrait servir à la compagnie jusqu'à la fin de la concession ne sera en aucun cas inférieure à la somme nécessaire pour acquitter les charges des emprunts et le dividende garanti.

La convention du Midi est conçue dans des termes analogues,

(1) Toutes les sommes avancées par l'État à titre de garantie d'intérêt portent à son profit intérêt simple au taux de 4 p. 100 l'an.

avec un certain nombre de dispositions spéciales. Dix-sept lignes en cours d'étude ou de construction formant environ 855 kilomètres sont concédées à titre définitif, 342 à titre éventuel.

L'État exécutera les travaux d'infrastructure des lignes concédées, c'est-à-dire les acquisitions de terrains, les terrassemens et les ouvrages d'art des chemins et de leurs stations ainsi que les maisons de garde et les barrières des passages à niveau. La compagnie exécute les autres travaux : son concours financier est de 25 000 francs par kilomètre plus le matériel roulant, celui des gares, leur matériel, outillage et approvisionnemens (1). L'Etat doit lui rembourser les frais généraux, les frais de personnel et l'intérêt des capitaux pendant la construction, le tout ne pouvant dépasser 90 000 francs par kilomètre. La convention avec l'Est établissait que ce maximum serait fixé d'un commun accord entre l'État et la compagnie.

Le Midi remboursera dès 1884 les 34 600 000 francs que l'État lui avait antérieurement avancés à titre de garantie d'intérêt. Les comptes seront établis comme ceux de l'Est, toute distinction entre l'ancien et le nouveau réseau disparaissant. Le compte d'exploitation partielle est ouvert; mais par une convention de 1890 la compagnie a renoncé à se prévaloir de cette faculté : depuis lors, toute ligne nouvelle entre au compte d'exploitation du Midi dès le 1er janvier qui suit son ouverture. Le dividende réservé est fixé à 50 francs par action ; le partage des bénéfices, à raison des deux tiers pour l'État, commencera au delà d'un dividende de 60 francs. Le Midi comme les autres compagnies s'engage à des réductions de tarifs dans le cas où l'État supprimerait la surtaxe de la grande vitesse. Les clauses de rachat sont analogues à celles de l'Est; l'annuité à servir devra comprendre le dividende garanti.

La convention avec l'Orléans lui concède 3100 kilomètres à titre définitif et 400 à titre éventuel. La compagnie échange avec l'État un certain nombre de lignes, sans que cet échange doive donner lieu à une modification financière : au bout de cinq ans, on relèvera le produit net de chacun de ces groupes : si les lignes cédées par l'État donnent un produit net inférieur à celui des lignes qu'il aura reçues en échange, le Trésor sera tenu de verser à la compagnie d'Orléans, jusqu'à l'expiration de sa concession, une annuité égale à la différence des produits nets constatés. C'est en vertu de cette disposition que nous voyons figurer au budget

(1) Cette seconde dépense était évaluée à 25 000 francs également; l'engagement pris par la Compagnie représente un concours de 60 millions environ pour 1 200 kilomètres de lignes nouvelles.

une annuité de deux millions que paie l'État. La compagnie d'Orléans s'engage à rembourser à l'État, en travaux à effectuer pour son compte, sa dette du chef des garanties d'intérêt antérieures, liquidée à 213 millions, capital et intérêts. Cette somme cessera de porter intérêt à partir du 1er janvier 1884. Les lignes nouvelles seront construites par la compagnie pour compte de l'État, à qui elle donne un concours financier identique à celui des autres compagnies : 25000 francs par kilomètres, plus le matériel roulant et l'outillage. Le compte unique d'exploitation comprendra un dividende garanti de 56 francs par action. Le partage des bénéfices avec l'État, à raison toujours des deux tiers pour ce dernier, commence au delà d'un dividende de 72 francs.

L'Ouest a reçu un premier groupe de 870 kilomètres de lignes déjà en exploitation, un second de 1211 kilomètres de concessions définitives et 210 de concessions éventuelles, et enfin 200 de lignes non dénommées. La compagnie fournit le matériel et l'outillage des deux groupes : pour le second, elle contribuera à raison de 25000 francs aux dépenses de construction. La dette de la compagnie pour garantie d'intérêt antérieure à 1883 étant liquidée à 240 millions, le gouvernement en donne quitus à la compagnie moyennant l'engagement pris par celle-ci de fournir pour 160 millions de travaux (1). La comptabilité est établie comme pour les trois compagnies précédentes et le revenu garanti fixé à 38 fr. 50 par action. Le partage des bénéfices avec l'État doit commencer au delà d'un dividende de 50 francs. Les stipulations de rachat et d'abaissement de tarifs sont toujours les mêmes. La durée de la garantie d'intérêt est expressément fixée au 31 décembre 1935.

Un caractère commun aux quatre conventions que nous venons de résumer, est que les dividendes des actionnaires de l'Est, du Midi, de l'Orléans et de l'Ouest sont garantis absolument pour toute la période à laquelle s'étend la convention; ils sont en effet prélevés sur un compte unique d'exploitation, dont l'insuffisance, quelle qu'elle soit, doit être couverte par l'État. Il n'en est pas de même pour le Lyon et le Nord.

La convention avec la première de ces deux compagnies lui concède 2000 kilomètres de chemins de fer, dont 1400 sont dès 1883 désignés et 600 seront déterminés ultérieurement par l'Ad-

(1) On remarquera la réduction qui a été accordée à l'Ouest. Les chances de remboursement à l'État étant beaucoup plus éloignées pour cette compagnie, et d'autre part les intérêts cessant de courir en 1883, on a considéré que ces 240 millions payables seulement à très longue échéance devaient être ramenés à leur valeur actuelle, qui a été chiffrée à 160 millions.

ministration, la compagnie entendue. La concession de ces lignes expirera le 31 décembre 1958, c'est-à-dire à la même date que celle du restant du réseau Paris-Lyon-Méditerranée. Elles seront construites par la compagnie pour compte de l'État et moyennant un concours de 25000 francs par kilomètre, plus le matériel roulant et l'outillage des gares. La compagnie n'ayant avant 1883 pas eu recours à la garantie d'intérêt n'avait aucune dette de ce chef vis-à-vis du Trésor ni par conséquent aucun remboursement à lui opérer. Un compte unique d'exploitation embrassera désormais les résultats de chaque exercice. Mais les prélèvemens que la compagnie est autorisée à effectuer sur ce compte ne comprendront que les charges des sommes dépensées par elle pour son ancien réseau et un dividende de 55 francs par action. L'État n'intervient ensuite qu'afin de garantir l'intérêt des sommes empruntées par la compagnie pour le nouveau réseau. Le compte d'établissement a donc dû être limité à un chiffre qui servît de base à cet engagement : la convention l'arrête au 31 décembre 1882 à 2607 millions pour l'ancien et 729 millions pour le nouveau réseau. D'autre part la garantie de l'État ne pourra dépasser la charge d'un capital de 626 millions de francs imputables sur le nouveau réseau.

Pour bien saisir le sens de cette convention, le plus simple est de jeter un regard sur les règlemens de compte du dernier exercice (1893). Le produit net du compte d'exploitation des 7567 kilomètres qui figuraient pour cette année-là au compte de garantie, c'est-à-dire de premier établissement, était de 175 millions. Sur cette somme la compagnie prélève les charges de l'ancien réseau qui sont de 127 millions, celle des dépenses complémentaires faites sur l'ensemble du réseau, soit 3 millions, et le dividende de 44 millions, au total 174 millions. L'excédent d'un million est *déversé* au profit du nouveau réseau en atténuation des charges garanties par l'État, qui pour 1893 ressortent à 31 millions. C'est donc pour 30 millions que le Lyon fait appel à la garantie. Cette somme représente à peu près la totalité de ce que le Lyon peut demander à l'État. Il a été amené à cette situation par l'incorporation successive dans son compte d'exploitation des charges et produits des lignes nouvelles, incorporation qu'il avait consenti à opérer, à la demande du ministère, plus tôt qu'il n'y était obligé par les conventions de 1883. En retour l'État lui a reconnu le droit de ne pas faire souffrir ses actionnaires de cette façon de procéder. Une convention du 17 octobre 1892 l'a autorisé à faire repasser au compte d'exploitation partielle les lignes nouvelles qui auraient été mises au compte général d'exploi-

tation et dont les résultats seraient de nature à compromettre l'équilibre des comptes de la compagnie, en l'empêchant d'opérer l'intégralité des prélèvemens autorisés en 1883.

Les comptes des quatre premières compagnies s'établissent tout autrement. Prenons comme exemple ceux de l'Orléans. Pour le même exercice 1893, les résultats nets de l'exploitation sont de 89 millions de francs, en face desquels la compagnie place les charges de l'intérêt et de l'amortissement du capital emprunté, sans distinction de l'ancien ou du nouveau réseau, s'élevant à 65 millions, l'intérêt et l'amortissement des actions pour 10 millions, les droits de timbre et frais du service des titres 2 millions, enfin le prélèvement du dividende des actions 24 millions, total 101 millions. Ce chiffre dépassant de 12 millions celui des recettes nettes, l'Orléans fait appel pour cette différence à la garantie de l'État. Le chiffre de cette garantie pourrait donc en théorie croître indéfiniment à mesure que les produits du réseau s'abaisseraient. Il en est de même pour l'Est, l'Ouest, le Midi.

Le Nord a reçu en 1883 des concessions de lignes nouvelles pour un total de 437 kilomètres environ, dont un premier groupe à construire par la compagnie pour compte de l'État et un second, de 172 kilomètres, à remettre par l'État à la compagnie, en état de réception définitive. La compagnie, outre le matériel roulant et le mobilier d'exploitation qu'elle doit fournir, met à la disposition de l'État une somme de 90 millions, plus que suffisante, selon les devis les plus élevés, pour construire la totalité des 265 kilomètres du premier groupe : elle représente, en effet, 340000 francs par kilomètre. L'excédent éventuel sera appliqué à la construction de lignes nouvelles dont la compagnie s'engage à accepter la concession, ou simplement versé au Trésor, si l'État le préfère. Un ensemble de lignes, — Lille-Valenciennes, Lille-Béthune, Picardie-Flandres, Abancourt au Tréport, Frévent à Gamache, — sont concédées à la compagnie du Nord qui les exploitait déjà. Les lignes du Nord-Est qu'elle exploitait également sont rattachées à son réseau, de façon qu'un ensemble de 767 kilomètres se trouve incorporé à sa concession.

Un certain nombre de ces lignes avaient été concédées sous le régime des chemins d'intérêt local : la convention de 1883 les classe dans le réseau d'intérêt général, ce qui a l'avantage pour l'État de les faire passer dans son domaine. La durée de toutes les concessions de la compagnie est uniformément ramenée à celle de sa concession principale, qui expire le 31 décembre 1950. Au point de vue de l'établissement des comptes, l'unification est opérée comme pour les autres compagnies. Toutes les lignes à elle

concédées ou reprises par elle des concessionnaires primitifs figurent désormais dans un compte unique.

Sur les produits nets de l'exploitation, la compagnie du Nord est autorisée à prélever les charges de l'ancien réseau accru des lignes annexées, puis l'amortissement et l'intérêt des actions au taux statutaire de 4 pour 100 (16 francs par action de 400 francs), et enfin une somme de 20 millions, qui représente 38 fr. 10 par action et complète ainsi un dividende total de 54 fr. 10. L'excédent est déversé au profit des charges effectives de premier établissement du nouveau réseau, dont le maximum est fixé à 223 500 000 francs. Si cet excédent était insuffisant, l'État verserait la différence à titre de garantie remboursable. Les avances de l'État ne pourraient ainsi dépasser par année les charges effectives d'un capital de 223 500 000 francs, soit environ douze millions. L'État reçoit les deux tiers des bénéfices au delà d'un dividende de 88 fr. 50. Les actionnaires conservent naturellement leurs droits exclusifs sur les produits du domaine privé et des réserves, ainsi que sur ceux des lignes Nord-belges.

Le Nord est autorisé, comme les cinq autres compagnies l'ont été en 1883, à faire figurer dans son compte d'exploitation les charges des sommes dépensées annuellement par lui en *travaux complémentaires*. L'expérience a en effet prouvé que le compte du premier établissement des chemins de fer ne peut jamais être clos. A mesure que le trafic se développe, ou que les procédés d'exploitation se perfectionnent, il faut agrandir les gares, doubler ou renforcer les voies, créer des installations nouvelles. Les conventions de 1883, qui permettent aux compagnies de prélever le service des sommes dépensées en travaux complémentaires, n'assignent à ces dépenses d'autres limites que le maximum annuel fixé par le Parlement dans la loi de finances, et ne mettent d'autre condition que l'approbation ministérielle des projets. L'article 51 du projet de loi rectifié portant fixation du budget général des dépenses et recettes de l'exercice 1895, présenté par M. Poincaré, s'exprime ainsi à cet égard : « Le montant des travaux complémentaires à exécuter en 1895 sur les lignes en exploitation, après la clôture effectuée de leur compte respectif de construction, et dont le ministre des Travaux publics pourra autoriser l'imputation en 1895 au compte de premier établissement, non compris le matériel roulant, est fixé à 45 millions de francs, dont 12 pour le Nord, 7 pour l'Est, 7 pour l'Ouest, 8 pour le Lyon, 7 pour l'Orléans, 3 900 000 pour le Midi et 100 000 francs pour le Syndicat de Grande ceinture de Paris. Cette autorisation n'est valable que jusqu'à concurrence des sommes réellement dépensées dans le

cours de l'exercice 1895. » En cas de rachat par l'État, les compagnies auraient droit au remboursement des dépenses complémentaires autres que celles de matériel roulant, sauf réduction d'un quinzième pour chaque année écoulée.

Telles sont les célèbres conventions de 1883 : elles contiennent encore d'autres stipulations dans le détail desquelles nous n'avons pas à entrer ici, et ont elles-mêmes déjà subi certaines modifications. L'un des caractères communs saillans en est la reconnaissance renouvelée aux compagnies du droit de prélever certains dividendes fixes pour leurs actionnaires : en cas d'insuffisance des recettes nettes pour parfaire le service des obligations et de ce dividende, l'État est tenu de verser la différence à titre de garantie d'intérêt. Ce dernier engagement a été pris explicitement jusqu'en 1934 et 1935 vis-à-vis de l'Est et de l'Ouest; le Nord et le Lyon ne le réclament pas au delà de 1915, date fixée par les conventions de 1859.

Au contraire l'Orléans et le Midi ne sont pas d'accord avec l'État. Celui-ci ne considère pas que les conventions de 1883 aient modifié, pour ce qui concerne ces deux compagnies, la date primitive de 1915, tandis qu'elles croient pouvoir prétendre, en vertu des mêmes conventions, à la garantie d'intérêt pour toute la durée de leur concession. Le différend est soumis au Conseil d'État. Les textes sont obscurs et l'interprétation délicate. L'État affirme que, puisqu'il a explicitement déclaré étendre pour l'Est et l'Ouest sa garantie jusqu'en 1934 et 1935, son silence vis-à-vis des quatre autres Compagnies prouve bien que la date de 1915, fixée par les conventions de 1859, reste toujours en vigueur. Le Midi et l'Orléans répondent que la rédaction de leurs conventions est différente, que ce délai a été implicitement abrogé, qu'elles ont d'ailleurs fait des déclarations dans ce sens à leurs assemblées d'actionnaires.

En réalité, la question de la durée de cette garantie d'intérêt était loin d'avoir en 1883, aux yeux des négociateurs de part et d'autre, l'importance qu'elle a acquise depuis lors. Ils entrevoyaient, dans un délai relativement court, un partage de bénéfices entre l'État et les compagnies ; ils ne mesuraient pas l'étendue du fardeau résultant des lignes nouvelles dont les recettes ne suffisent pas à payer les frais d'exploitation. Peut-être exagère-t-on aujourd'hui les craintes, après s'être, il y a dix ans, laissé aller à des espérances excessives.

V

Toutes les compagnies, à l'exception du Nord, font en ce moment appel à la garantie de l'État. Les chiffres inscrits au nouveau projet de budget pour 1895, présenté par M. Poincaré, s'élèvent à 92 millions de francs, du chef des seules avances aux compagnies de chemins de fer français à titre de garantie d'intérêt. Mais pour évaluer la totalité des charges publiques afférentes à ce service, il y a lieu de tenir compte d'autres articles dont voici le détail, avec l'indication des chapitres desquels nous les extrayons :

BUDGET DU MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS

DÉPENSES OBLIGATOIRES ASSIMILABLES A DES DETTES D'ÉTAT

	francs.
Annuités aux compagnies concessionnaires de chemins de fer (Conventions autres que celles approuvées par les lois du 20 novembre 1883) . .	8 000 000
Annuités aux compagnies concessionnaires de chemins de fer (Conventions nouvelles approuvées par les lois du 20 novembre 1883).	29 500 000
Annuité à la compagnie d'Orléans pour les lignes échangées entre elle et l'État.	2 000 000
Garanties d'intérêts aux entreprises de chemins de fer d'intérêt local.	3 000 000
Garanties d'intérêts aux entreprises de tramways. .	850 000
Garanties d'intérêts aux entreprises de chemins de fer tunisiens.	2 300 000

TRAVAUX

Études et travaux de chemins de fer exécutés par l'Etat.	10 500 000
Travaux complémentaires du réseau de l'État. . .	2 000 000

BUDGET DU MINISTÈRE DES FINANCES

DETTE REMBOURSABLE A TERME OU PAR ANNUITÉS

Intérêts des obligations du Trésor à court terme émises pour garanties d'intérêts aux compagnies de chemins de fer.	7 794 205
Annuité à la compagnie de chemins de fer de l'Est. .	20 500 000 (1)
A reporter.	86 444 205

(1) Cette somme est le montant de la rente que le gouvernement français s'est engagé à servir à la compagnie de l'Est jusqu'à l'expiration de sa concession, en représentation de la valeur de ses lignes cédées à l'Allemagne par le traité de Francfort.

Report	86 444 205
Annuités aux compagnies de chemins de fer pour garantie d'intérêts de 1871 et 1872.	2 482 500 (1)
Annuités aux compagnies de chemins de fer.	41 139 400
BUDGET DE L'ALGÉRIE	
Avance à titre de garantie d'intérêts aux chemins de fer algériens.	23 000 000
	153 066 105

Si nous ajoutons à ce total celui de 92 millions indiqué plus haut pour la garantie d'intérêt aux compagnies, nous trouvons que nous aurons à payer directement, en 1895, pour les chemins de fer 245 millions.

M. Burdeau, dans l'exposé des motifs de son budget, qui n'a pas été discuté puisque le ministère dont il faisait partie a donné sa démission, prévoyait pour plusieurs années encore un accroissement régulier de ces dépenses, dont l'ensemble, selon lui, pouvait atteindre un jour 330 ou même 370 millions. Il faisait observer que les comptes d'exploitation partielle ne sont pas clos; les insuffisances qui continuent à s'y capitaliser ont atteint 14 millions en 1893. Peu à peu elles rentreront au compte de la garantie, qu'elles augmenteront d'une somme égale à ce dernier chiffre. Les lignes secondaires d'intérêt général ou local coûtent déjà 10 millions par an à la garantie. Les lignes d'intérêt général concédées aux compagnies du Sud de la France, des chemins de fer économiques, des chemins de fer départementaux et du réseau corse absorberont bientôt 3 millions ; les chemins d'intérêt local et tramways 2 millions de plus. Les engagemens nouveaux pour ces derniers augmenteront annuellement le chiffre de la garantie d'environ 600 000 francs.

M. Burdeau ajoutait que, si l'on voulait supputer toutes les charges budgétaires qui résultent des chemins de fer, il faudrait faire entrer en ligne de compte 146 millions représentant les intérêts du capital qui a été emprunté par l'État pour cet objet sous forme de rente consolidée ou de dette flottante. En effet, les dépenses de construction auxquelles l'État a pourvu, à l'aide du produit de ses emprunts ou de ressources extraordinaires, atteignent environ 3 112 millions; la charge annuelle qu'elles représentent, successivement réduite par les conversions de 1883,

(1) En 1871 et 1872 l'État, dont les dépenses à la suite de la guerre étaient énormes, préféra se faire avancer, par les compagnies, les sommes dont il leur était redevable du chef de la garantie. Depuis lors il leur paie des annuités destinées à éteindre cette dette.

1887 et 1894, peut être évaluée à 140 millions; nous y ajoutons 6 millions pour intérêt à deux pour cent d'un capital de 300 millions fourni par la dette flottante. En regard des charges il convient de placer : 1° le produit net des chemins de fer de l'État, environ 9 millions; 2° les impôts qui frappent les transports par chemin de fer, payés par les administrations exploitantes ou les porteurs de leurs titres, environ 140 millions; 3° les économies réalisées par l'État sur ses transports, que les compagnies évaluent à 130 millions.

Parmi les chiffres que nous avons énumérés, il en est un qui forme le point sensible, l'élément variable par excellence des relations entre l'État et les compagnies. Les annuités ne sont que la conséquence de dettes antérieurement contractées et qu'il n'est au pouvoir de personne de faire disparaître. Au contraire, la garantie d'intérêt n'est due qu'autant que le bilan de la compagnie présente une insuffisance, une fois opérés les prélèvemens pour intérêt, amortissement et dividendes qu'autorisent les conventions. Il est donc urgent d'étudier les moyens de réduire ou de faire disparaître les déficits, puisque toute augmentation de recettes nettes, toute diminution de dépenses des compagnies se traduira par une économie égale dans les dépenses publiques. C'est ici qu'apparaît bien l'étroite communauté d'intérêts qui existe entre l'État et les compagnies, communauté qui a été niée à tort, sous prétexte que les compagnies, une fois entrées dans la voie des appels au budget, se désintéresseraient de leur propre exploitation et se contenteraient de toucher chaque année les millions auxquels elles ont droit. Tous ceux qui connaissent l'esprit qui anime ces grandes administrations sont fixés à cet égard. Quant à ceux qui se refusent à croire qu'elles soient guidées par un autre sentiment que celui de leur propre intérêt ou plutôt de leur intérêt le plus étroit, le plus immédiat, contraire même à la prévoyance la plus élémentaire, rappelons-leur que, parmi les six grandes compagnies, il en est une, le Nord, qui, même en 1870, n'a jamais demandé l'aide de l'État et qui fait tous les efforts possibles pour éviter d'y avoir recours : M. Pelletan lui-même l'a nettement reconnu dans son discours de juin 1894, lors de l'interpellation sur la durée des garanties. Le Paris-Lyon-Méditerranée, jusqu'en 1883, n'avait jamais invoqué la garantie de l'État; ses administrateurs croyaient même ne pas être imprudens en promettant à leurs actionnaires de n'y jamais recourir. Après être entré dans cette voie pour des sommes relativement modestes, il réussit même en 1889 à opérer un remboursement à l'État, de peu d'importance il est vrai, mais qui n'en marquait pas moins l'ar-

dent désir de la compagnie de reconquérir son autonomie financière (1).

Le Midi, qui a demandé pour le dernier exercice 17 millions à l'État, sera vraisemblablement en mesure, grâce à la progression actuelle de ses recettes, de diminuer dès l'année prochaine ce chiffre de 2 à 3 millions. L'Orléans, qui pendant longtemps ne demanda rien, fait maintenant appel à la garantie pour une somme de 12 millions : ce chiffre est susceptible d'augmenter pendant plusieurs années, à cause de l'entrée successive au compte d'exploitation de lignes qui figurent encore au compte de premier établissement et dont les insuffisances viendront grever les premiers exercices qui suivront leur incorporation. Mais des augmentations régulières de produit net pourront contre-balancer peu à peu ces besoins grandissans, de façon peut-être même à les équilibrer à un moment donné. D'ailleurs pour l'Orléans comme pour le Midi, la durée de la garantie est incertaine. Et si le Conseil d'État venait à décider qu'elle ne dépasse pas 1915, ces deux compagnies devraient plus que jamais rechercher des augmentations de revenu net, c'est-à-dire surtout des économies de dépenses, afin de ne pas se trouver en 1915 acculées à la réduction ou à la suppression du dividende de leurs actions; nous ne parlons pas de l'hypothèse peu vraisemblable où leur revenu net ne suffirait pas alors au service de leurs obligations. Pour ces deux compagnies, l'esprit le plus prévenu ne peut donc se refuser à reconnaître qu'elles doivent, à moins de vouloir se nuire à elles-mêmes et courir volontairement à un avenir plein de menaces, tendre de toutes leurs forces à se passer de la garantie d'État.

Restent les deux compagnies de l'Est et de l'Ouest, dont la dette totale vis-à-vis de l'État se compose de deux élémens. Les conventions de 1883 avaient en effet stipulé que les compagnies rembourseraient le montant des avances que l'État pouvait leur avoir faites depuis l'origine du fonctionnement de la garantie (1865) jusqu'à l'exercice 1882 compris. En 1883 ni le Nord ni le Lyon n'avaient aucune dette de ce chef. Le Midi a payé à l'État dès 1884, l'Orléans dès 1888, la totalité des sommes que ces deux compagnies avaient à rembourser, à savoir 34 et 205 mil-

(1) D'ailleurs le Lyon est obligé de se préoccuper tout particulièrement de sa situation, puisque d'une part la garantie de l'État ne lui est assurée que jusqu'en 1915, et que d'autre part la nature de la garantie qui lui est donnée jusque-là n'est pas absolue, inconditionnelle. Il n'est pas vrai de dire qu'en tout état de cause l'actionnaire du Lyon est assuré de toucher un dividende de 55 francs. Ainsi que nous l'avons expliqué, la garantie de l'État est limitée aux charges du nouveau réseau et ne saurait donc dépasser l'intérêt et l'amortissement de son capital d'établissement, c'est-à-dire une trentaine de millions.

lions. Seuls l'Est et l'Ouest n'ont encore opéré qu'une partie de ce remboursement; tous les ans ils en effectuent une fraction sous forme de travaux pour le compte de l'État. C'est ainsi que la dette de l'Ouest, arrêtée en 1883 à 160 millions, a été successivement ramenée à moins de 100 millions, et celle de l'Est, qui était à la même date de 150 millions, à 120 millions. Ces dettes anciennes ne portent plus intérêt depuis 1883. D'autre part les garanties d'intérêt des exercices 1883 à 1893 atteignent déjà pour l'Ouest 85 millions, auxquels s'ajoutent les intérêts à quatre pour cent, ce qui élève le total au 31 décembre 1893 à plus de 100 millions. Le même chiffre s'élève pour l'Est à 132 millions (1). Cette nouvelle dette est remboursable sur les excédens éventuels des revenus de l'exploitation. Les administrateurs de ces sociétés pourraient éprouver un certain effroi à la pensée des progrès qu'il leur faudra accomplir pour se dégager de la tutelle financière du gouvernement. Mais, outre qu'il est impossible à personne de prévoir quel sera par la suite le développement des recettes, et que toutes les espérances sont permises à cet égard, il suffit de rappeler que c'est en 1934 et 1935 qu'expire, de convention expresse, le délai durant lequel la garantie leur a été assurée, pour montrer qu'elles aussi doivent à tout prix se préoccuper de cette échéance. Elles auront alors plus d'un quart de siècle de concession devant elles. Si elles n'ont pas su arriver à ce moment-là à retirer de leur exploitation autre chose que les sommes nécessaires au service des coupons et de l'amortissement de leurs obligations, elles verront leurs actionnaires privés de revenu jusqu'à ce que leurs recettes nettes aient dépassé cette limite, et de tout espoir de recevoir, en fin de concession, aucune répartition de capital : car le matériel roulant et les autres biens mobiliers qui seuls, en dehors de la concession elle-même, forment l'actif social, la propriété personnelle des associés, pourront ne pas même suffire à rembourser à l'État le montant de ses avances.

Que si au contraire, par une gestion sévèrement économe, l'Est et l'Ouest ont réussi d'ici à quarante ans à faire décroître la garantie d'intérêt, ils disposeront, lorsque celle-ci disparaîtra, d'une marge de recettes qui permettra la distribution d'un dividende (2). Le prélèvement du dividende est en effet autorisé avant

(1) Cette somme figure au passif du bilan de l'Est, jusqu'à concurrence des sommes effectivement versées par le Trésor, sous la rubrique : « L'État créditeur pour garantie d'intérêts avancés sur les exercices 1884 à 1893, principal et intérêts. » Par contre, à l'actif est inscrite une somme équivalente sous le titre d' « Insuffisance des produits des lignes en exploitation complète. »

(2) Aussi bien que le Midi et l'Orléans, l'Est et l'Ouest ont une réserve latente dans les recettes des dernières années de la concession. Celle-ci expire le 31 décem-

tout remboursement à l'État de ses avances au titre de la garantie d'intérêt. D'ailleurs, une fois la période de construction des lignes nouvelles terminée, il n'est pas déraisonnable de supposer que la progression normale des recettes améliorera sensiblement les bilans de tous nos chemins de fer. Il suffit, pour le supposer, d'admettre une échelle bien plus faible que celle de M. de Franqueville, qui cependant était naguère considérée comme classique. La progression annuelle de trois pour cent s'était vérifiée de 1872 à 1882; de 1882 à 1892 elle avait été nulle, ce qui pour la période totale des vingt années, donne une moyenne de un et demi pour cent.

Les compagnies de chemins de fer, ne l'oublions pas, remboursent chaque année une fraction notable de leur capital d'établissement. Les sommes qu'elles consacrent à cet amortissement égalent presque dans leur ensemble à l'heure actuelle celles pour lesquelles elles font appel à la garantie d'intérêts. L'Orléans en 1893 a amorti une somme totale de 17 millions de francs, dont un dixième en actions et neuf dixièmes en obligations : il a demandé à l'État 12 millions. Le Midi, qui lui a demandé 18 millions, a amorti pour près de 9 millions. L'Est a amorti 10 millions et réclamé 17 millions. L'Ouest a amorti 12 millions et réclamé 20 millions. Le Lyon a amorti 17 millions, en prenant 30 millions à la garantie. Enfin le Nord a amorti 13 millions sans rien recevoir de l'État.

Si nous additionnons ces diverses sommes, nous trouvons que les six grandes compagnies ont amorti 78 millions et demandé à l'État 97 millions. Ce dernier n'a donc versé qu'un quart en sus de l'annuité qui sert à affranchir son domaine, et encore s'est-il constitué de ce chef une créance dont le recouvrement, tout au moins partiel, n'est pas discutable.

VI

Ce qu'on pourrait reprocher aux conventions de 1883, ce n'est pas d'avoir maintenu le principe d'une rémunération relativement élevée au capital actions; c'est d'avoir, dans la plupart des cas, rendu ce dividende indépendant, non seulement des résultats de l'exploitation des nouvelles lignes dont la concession était en quelque sorte imposée aux compagnies, mais aussi de ceux de l'exploitation de l'ancien réseau (1). Il serait instructif de faire

bre 1956 pour l'Ouest, alors que l'amortissement de ses actions doit être terminé en 1952 ainsi que celui de la plupart de ses obligations. L'amortissement des actions de l'Est, dont la concession expire le 26 novembre 1954, sera terminé dès 1949.

(1) Ce n'est le cas ni pour le Nord ni pour le Lyon, à qui l'État n'a garanti en 1883 que l'intérêt des sommes consacrées au nouveau réseau.

à cette heure le calcul de ce que seraient les dividendes de plusieurs compagnies, si le principe des conventions de 1859 eût été maintenu en 1883, c'est-à-dire si, au lieu de leur permettre d'imputer sur le compte unique d'exploitation des sommes fixes pour leurs actionnaires, l'État les eût simplement autorisées à prélever un revenu kilométrique moindre qu'avant, la longueur ayant augmenté, sur les recettes de l'ancien réseau. On serait surpris de certains résultats auxquels on arriverait.

Le régime inauguré il y a dix ans a mis des actions, c'est-à-dire des titres qui, par nature et par définition, doivent participer aux chances d'une entreprise, en dehors de tout aléa. Il était naturel de ne pas les associer entièrement aux risques considérables des nouvelles concessions qui venaient modifier les conditions primitives stipulées entre l'État et les compagnies. Il y avait des droits acquis en vertu des contrats de concession originaires et des conventions successives. Mais il a été peut-être excessif de considérer des dividendes comme une charge fixe qui s'inscrit d'office tous les ans au compte d'exploitation. Ces garanties de revenu aux actions auraient dû être octroyées avec d'autant plus de circonspection qu'elles constituent des annuités fixes non susceptibles d'être converties, tandis qu'une rente servie à un taux donné sur un capital donné peut toujours être réduite par le débiteur; celui-ci n'a qu'à mettre en demeure de recevoir le remboursement du capital prêté, le créancier qui ne veut pas consentir à la diminution du taux de l'intérêt. Au contraire, là où la dette consiste en un certain nombre d'annuités fixes, elle est irréductible. Mais il faut se hâter d'ajouter que les prévisions du trafic qu'on se croyait en droit de faire en 1883 ne permettaient pas de supposer que les recettes des chemins s'arrêteraient ni surtout que les dépenses augmenteraient dans la proportion à laquelle nous avons assisté. L'Orléans, par exemple, avec 2150 kilomètres de plus exploités, ne fait guère en 1893 plus de recettes provenant du trafic proprement dit qu'en 1882 (1). Le législateur était fondé à calculer, en jugeant l'avenir d'après le passé, que les seuls produits kilométriques de l'ancien réseau suffiraient au bout d'un certain temps à l'acquittement de toutes les charges, et que la transformation de la comptabilité, la fusion des deux comptes en un seul n'aurait que des avantages, notamment celui de la simplification.

Nos regrets à cet égard ne peuvent être que théoriques.

Il faut aujourd'hui envisager la constitution du capital de nos chemins de fer, non pas au point de vue de ce qu'elle aurait

(1) 1882 : 4362 kil. exploités : recette brute : 177 millions.
1893 : 6514 kil. — recette brute : 180 millions.

dû ou pu être, si l'organisation idéale avait été décrétée dès l'abord, mais telle que l'a faite un demi-siècle de tâtonnemens, d'efforts et de luttes. Il est certain que si, dès l'origine, le législateur avait pu deviner l'essor que prendrait cette industrie, trait d'union de toutes les autres, véhicule indispensable du commerce moderne, il eût adopté des dispositions différentes. Il est probable que, si les compagnies eussent prévu le développement de leurs recettes, elles auraient réussi à traverser certaines crises sans le concours du gouvernement; celui-ci eût pu ne pas garantir des dividendes comme ceux qui sont attribués aujourd'hui aux actionnaires des six grands réseaux, ou du moins les garantir sous une forme qui, les assimilant à la rente nationale, en eût permis la conversion; les actions de nos chemins n'eussent pas atteint les cours auxquels nous les voyons. Si la baisse du taux de capitalisation qui se manifeste aujourd'hui avec violence avait été entrevue dès le milieu du siècle, il eût été sage d'adopter un autre type que le 3 pour 100 pour les émissions d'obligations qui se négociaient alors à moitié environ de leur valeur nominale, c'est-à-dire à 250 francs, et dont le remboursement à 500 francs grève lourdement les exercices futurs. Mais il ne sert de rien de récriminer sur un passé que les réformateurs contemporains n'auraient pas sans doute fait différent de ce qu'il a été, s'ils avaient été au pouvoir il y a cinquante ans. L'essentiel pour la France est qu'à travers toutes ces péripéties, les droits de propriété de l'État n'ont pas cessé d'être sauvegardés. En 1852, lorsque le gouvernement impérial jugea indispensable de donner un essor considérable aux chemins de fer, il se décida à la mesure radicale de la prolongation des concessions : c'était reculer l'époque où la jouissance de ce domaine ferait retour à la nation; mais entre les divers moyens qui s'offraient alors d'encourager et de hâter l'achèvement de notre réseau, c'était celui qui parut le moins onéreux pour les finances publiques.

Aujourd'hui, parmi les prévisions qu'il est permis de faire sans être taxé d'un optimisme outré, il convient de citer en première ligne celle qui consiste à espérer que, dans un avenir peut-être rapproché, les obligations 3 0/0 des grandes compagnies atteindront le pair, puis le dépasseront. Le chemin si rapidement parcouru depuis peu d'années nous est à cet égard presque un garant de l'avenir. Si même le taux d'intérêt ne continue pas à s'abaisser, il existe pour les obligations de chemins de fer une raison spécifique de hausse qui devient tous les ans plus importante. Le nombre de titres amortis va sans cesse croissant, alors au contraire que celui des nouvelles émissions tend à diminuer, et tombera à un chiffre insignifiant lorsque la construction des

lignes concédées en 1883 sera terminée. Sans les taxes fiscales qui pèsent si lourdement sur les coupons, et qui en diminuent le montant, pour les titres au porteur, d'environ onze pour cent, cette étape serait déjà franchie. Dans un pays voisin, dont les rentes nationales ne sont pas cotées plus haut que les nôtres, certaines obligations de chemins de fer, remboursables à 500 francs et rapportant 15 francs, se négocient aux environs du pair. Le jour où les titres similaires français seront au même prix, une conversion en 2 1/2 pour 100 deviendra possible. La Ville de Paris a inauguré récemment ce type avec succès, en y ajoutant, il est vrai, l'attrait des lots.

Si quelque évolution économique ou politique ne survient pas, il faudra que nos capitalistes s'accoutument à voir leurs placemens en valeurs de premier ordre leur rapporter moins de trois pour cent. Nous ne discutons pas ici la question de savoir si ce phénomène doit être considéré comme heureux ou non, si en particulier il n'est pas le signe d'une atonie commerciale et industrielle fâcheuse. Nous le constatons, et nous désirons qu'il en soit tiré parti, dans la mesure du possible, en faveur des contribuables. Or la conversion des obligations de chemin de fer 3 pour 100 en 2 1/2 représenterait une économie annuelle d'environ 50 millions de francs, c'est-à-dire une diminution de plus de moitié de la garantie d'intérêts : on voit de quel énorme secours elle serait pour nos budgets. Elle ne deviendrait toutefois possible que si notre rente 3 pour 100 se maintenait à plusieurs unités au-dessus du pair, si ce baromètre de la capitalisation des fonds de premier ordre restait au beau fixe pendant une longue période ; car la conversion des obligations de chemins de fer ne pourrait que suivre et non pas précéder celle des rentes nationales. Ceux qui voudraient frapper ces dernières d'un impôt ne mesurent pas l'étendue de la faute qu'ils feraient commettre à la France. Sans parler de l'atteinte ainsi portée au contrat solennel intervenu entre le pays emprunteur et les souscripteurs de bonne foi qui lui ont apporté leurs capitaux, sans insister sur l'avantage moral qu'il y a pour un État à ne pas souffrir que l'ombre la plus légère voile l'éclat de son crédit, il est facile de comprendre que la conversion possible de nos rentes 3 pour 100 nous réserve des ressources plus considérables que celles qu'un impôt nous fournirait. En admettant qu'on les frappât du droit de quatre pour cent qui atteint aujourd'hui les revenus des valeurs mobilières, cela donnerait un chiffre annuel d'environ 24 millions : l'ensemble de nos rentes 3 pour 100 perpétuelle et amortissable est en effet de 600 millions, soit, en capital, de 20 milliards. Nous ne pouvons parler en ce moment de la rente 3 1/2 pour 100, qui est irréduc-

tible, c'est-à-dire garantie contre tout remboursement, jusqu'en 1901, mais qui nous réserve pour cette époque une économie de 35 ou de 70 millions. Une simple conversion du 3 pour 100 en 2 3/4 procurerait déjà une économie annuelle de 50 millions, le double de l'impôt, et une conversion en 2 1/2, une économie de 100 millions, c'est-à-dire le quadruple. La conversion est l'impôt le plus dur qui se puisse infliger au rentier; mais c'est l'impôt légitime, correct, librement accepté par lui, puisque l'État débiteur ne peut l'établir qu'après avoir préalablement offert le remboursement du capital.

Encore n'est-ce pas à cette économie superbe que doivent se borner nos espérances budgétaires, si nous avons la sagesse de ne pas tuer la poule aux œufs d'or, de ne pas déflorer le crédit de la France par une mesure qui déprimerait le cours de nos fonds publics et sèmerait à jamais l'inquiétude dans l'esprit des rentiers : une fois la brèche ouverte, qui répondrait du maintien du taux primitivement adopté ? qui nous garantirait contre des élévations ultérieures ? L'impôt sur la rente en rendrait la conversion impraticable d'ici à bien longtemps; il enlèverait du même coup au budget le bénéfice indirect énorme que lui fournirait la conversion des obligations de chemins de fer. Si, au contraire, la sagesse l'emporte, nous nous serons ménagé toutes les ressources futures que nous réservent des conversions successives. Nous aurons assuré à notre budget des chemins de fer un premier allégement de 50 millions. Ce seul élément bouleverse les calculs pessimistes qui prétendent prouver d'ores et déjà que la dette des compagnies vis-à-vis de l'État ne pourra jamais être remboursée; il suffira peut-être à mettre plusieurs compagnies en mesure de se libérer dans un délai relativement rapide. Si d'autre part on abaisse à deux et demi ou trois pour cent les intérêts des sommes qui leur seront avancées à l'avenir à titre de garantie d'intérêt, une prompte liquidation de leurs charges deviendra plus probable encore. Le taux de quatre qui avait été stipulé en 1859 était alors inférieur de plus d'un tiers à celui auquel les compagnies empruntaient au public. Puisque aujourd'hui elles empruntent à trois et demi environ, moins de quatre, amortissement compris, il serait équitable de ramener à deux et demi ou à trois pour cent maximum le taux qu'elles paient à l'État jusqu'à ce qu'elles l'aient remboursé de ses avances.

VII

Le problème des chemins de fer, au point de vue de l'intérêt public, le seul auquel nous ayons à nous placer, comporte deux

ordres de solutions essentielles : la détermination des lignes vraiment utiles et la construction du plus grand nombre possible de ces lignes ; en second lieu, l'exploitation la mieux adaptée aux besoins généraux du pays et aux exigences particulières de chaque région. Cette deuxième partie de la tâche a pour facteur essentiel l'établissement des tarifs. Nous ne pouvons aujourd'hui que signaler ce côté de la question en nous réservant de lui consacrer plus tard une étude spéciale. C'est le point peut-être sur lequel les plaintes du public sont le mieux fondées, non pas tant lorsqu'il réclame des abaissemens que lorsqu'il demande une simplification générale et la suppression des complications particulières qui naissent de la diversité des réseaux. C'est dans ce sens, croyons-nous, que le gouvernement pourra employer de la façon la plus heureuse les nombreux moyens d'action directe et indirecte qu'il possède sur les compagnies. On sait que les pouvoirs de contrôle de l'État, établis à l'origine même des chemins de fer, ont été réglementés et définis à diverses reprises, notamment par une instruction ministérielle de 1881, des arrêtés de 1882 et de 1892. Le ministère des Travaux publics exerce vis-à-vis des compagnies un triple pouvoir, financier, technique et commercial. Au point de vue financier, il arrête les comptes annuels qui lui sont soumis, tant à cause de la garantie d'intérêts à fournir par le Trésor qu'à cause du partage des bénéfices auquel il a éventuellement droit : aucune émission d'obligations ne peut avoir lieu sans son autorisation. Au point de vue technique, aucun travail ne peut être exécuté avant que le ministre en ait approuvé le projet ; aucune ligne ne peut être ouverte sans un procès-verbal de réception par l'administration ; les règlemens d'exploitation, les horaires des trains sont soumis à l'approbation ministérielle. Au point de vue commercial, le ministre homologue les tarifs, le droit de les proposer étant réservé aux compagnies.

Ce simple résumé montre combien le public, lorsqu'il cherche à se former une idée du régime de nos chemins de fer, se laisse aisément aller à des appréciations inexactes et à des jugemens téméraires. Les grandes compagnies, comme il les appelle, ne sont pas maîtresses d'exploiter à leur gré les lignes dont elles sont concessionnaires. Ce mot même de concession est inexact en ce sens qu'il fait naître la supposition d'un pouvoir sans contrôle et sans autre limite que celle de la durée du contrat. La qualification de monopole, qui a été souvent employée et qui tout récemment encore retentissait à la tribune dans la bouche d'un ministre, a également besoin d'être commentée : il est certain que sur les rails des lignes qui leur sont momentanément remises, les compagnies jouissent du monopole des transports. Mais l'État ne s'est jamais interdit

d'octroyer toutes les concessions qu'il lui plairait, fussent-elles parallèles aux directions actuelles. Il ne le fera pas, pour deux bonnes raisons : c'est que d'abord il aurait peine maintenant à trouver pour beaucoup de lignes des demandeurs qui offrent les garanties indispensables ; ensuite qu'il aggraverait dans une proportion incalculable ses engagemens financiers vis-à-vis des compagnies, s'il leur suscitait une concurrence de nature à faire baisser leurs recettes; et la concurrence ne naîtrait que sur les parties du réseau qui, par l'abondance de leurs produits, permettent aux autres de vivre. Il ne faut jamais oublier que dans la plupart des industries de transport quelques artères seules sont véritablement rémunératrices, tandis qu'un grand nombre d'autres sont en déficit. Cela n'est pas seulement vrai des chemins de fer. La compagnie des Omnibus de Paris n'a de recettes supérieures aux dépenses que sur un petit nombre de parcours privilégiés : Madeleine-Bastille, Odéon-Batignolles, etc., grâce auxquels elle peut supporter les pertes que lui infligent nombre d'autres itinéraires. Les lignes de Paris-Lyon, de Paris-Rouen-Havre, permettent l'exploitation de milliers de kilomètres improductifs par eux-mêmes.

Cela est tellement vrai que si, renonçant à l'amour de l'égalité et de la symétrie qui est un des traits de notre esprit national, nous permettions aux chemins de fer d'élever légèrement leurs tarifs sur la moitié de leurs lignes, celles dont l'exploitation est le plus coûteuse, la garantie d'intérêt cesserait de jouer au même instant. Et point ne serait besoin pour cela de sortir des bornes tracées par les cahiers des charges. Si le gouvernement laissait aux compagnies la liberté de tarification dans ces limites, il n'en est probablement pas une qui ne renonçât à tout jamais au droit de réclamer la garantie. Nous ne recommandons certes pas cette solution : il est bon qu'une autorité centrale maintienne en harmonie les réseaux qui ne doivent pas agir indépendamment les uns des autres. Nous avons simplement voulu rappeler de quel poids les pouvoirs de l'État ou son influence effective pèsent dans la balance.

VIII

L'organisation actuelle de nos chemins donne au public une grande partie des satisfactions qu'il est en droit d'exiger. L'action de l'État est assez puissante pour rassurer à cet égard ceux qui seraient tentés de croire que la féodalité financière, pour employer le vieux cliché, a des intérêts distincts de ceux de sa clientèle, c'est-à-dire de tous ceux qui pour leurs personnes ou leurs biens ont recours aux voies ferrées. L'exploitation directe par l'État

ne donnerait pas de résultats supérieurs à la situation présente; nous craignons que sous certains rapports elle n'amène un ordre de choses moins stable et moins avantageux. Mais ce n'est pas encore là, à nos yeux, l'argument capital qui doit faire écarter tout projet de rachat des chemins de fer. Le point de vue décisif en la matière est celui de nos finances publiques, pour lesquelles ce domaine des voies ferrées constitue une réserve considérable, la seule qui nous permette d'envisager sans trop d'effroi le total de notre budget et le fardeau de notre dette. Nous ne saurions trop insister sur ce côté de la question, que nous avons essayé de mettre en lumière à plusieurs reprises au cours de cette étude et qui a été beaucoup trop négligé chaque fois que la question a été l'objet d'un débat à la tribune ou dans la presse. Il est vrai que nous commençons seulement à nous rapprocher de l'époque à laquelle les concessions prendront fin et que ce n'est pas à notre génération qu'il sera donné d'assister à ce phénomène économique si remarquable : mais nos fils auront à en tenir compte dans leurs prévisions d'avenir et nos petits-fils le verront se réaliser (1). Vers le milieu du xxe siècle la nation se trouvera mise en possession d'au moins 40 000 kilomètres de chemins de fer, représentant une valeur de 10 ou 15 milliards de francs, c'est-à-dire le tiers ou la moitié de notre dette publique (2).

(1) Alors s'appliquera l'article du cahier des charges qui stipule qu'à l'époque fixée pour l'expiration de la concession et par le seul fait de cette expiration, le gouvernement sera subrogé à tous les droits des compagnies sur les chemins de fer et leurs dépendances, et entrera immédiatement en jouissance de tous leurs produits.

Les compagnies seront tenues de lui remettre en bon état d'entretien les chemins de fer et tous les immeubles qui en dépendent, quelle qu'en soit l'origine, tels que les bâtimens des gares et stations, les remises, ateliers et dépôts, les maisons de garde, etc. Il en sera de même de tous les objets immobiliers dépendant également dudit chemin, tels que les barrières et clôtures, les voies, changemens de voie, plaques tournantes, réservoirs d'eau, grues hydrauliques, machines fixes, etc.

Dans les cinq dernières années qui précéderont le terme de la concession, le gouvernement aura le droit de saisir les revenus des chemins de fer et de les employer à rétablir en bon état les chemins de fer et leurs dépendances, si les compagnies ne se mettaient pas en mesure de satisfaire pleinement et entièrement à cette obligation.

En ce qui concerne les objets mobiliers, tels que le matériel roulant, les matériaux, combustibles et approvisionnemens de tout genre, le mobilier des stations, l'outillage des ateliers et des gares, l'État sera tenu, si les compagnies le requièrent, de reprendre tous ces objets sur l'estimation qui en sera faite à dire d'experts, et réciproquement, si l'État le requiert, les compagnies seront tenues de les céder de la même manière.

(2) Au 31 décembre 1893, voici comment était évalué l'actif des six compagnies

Est	2 280	millions.
Midi	1 490	—
Nord	1 550	—
Orléans	2 050	—
Ouest	1 700	—
Paris-Lyon-Méditerranée	4 780	—
TOTAL	13 850	millions.

Dans ce chiffre figurent les réserves, les approvisionnemens et le matériel rou-

Il est essentiel que ce capital ne soit pas grevé à l'avance et ne soit pas d'ores et déjà attribué à titre de gage direct ni indirect à de nouveaux emprunts. Actuellement les revenus en sont affectés non seulement au service des intérêts, mais aussi au remboursement graduel des obligations et des actions des compagnies encore en circulation : ce remboursement sera terminé au jour de l'expiration des concessions ou même quelques années plus tôt. Chaque fois qu'une obligation sort à un tirage, le capital en est rendu au propriétaire, lequel n'a désormais plus rien à réclamer à la compagnie. Les actionnaires dont les titres sont amortis reçoivent le remboursement du capital et un titre appelé action de jouissance, qui leur confère le droit de participer aux bénéfices de la société jusqu'au jour où la concession viendra à terme, ainsi qu'aux produits de la liquidation. A ce moment-là toutes les obligations et toutes les actions ordinaires auront disparu par le remboursement de leur capital. Le réseau ferré de la France appartiendra à la communauté, et l'État verra du jour au lendemain entrer dans ses caisses une ressource nette annuelle qui est aujourd'hui déjà d'environ 550 millions et qui aura pu doubler à cette époque (1).

Il serait aussi oiseux que téméraire de vouloir discuter aujourd'hui ce chiffre, peut-être fort éloigné de ce que l'avenir nous réserve et que mille circonstances extérieures ou intrinsèques modifieront dans une proportion impossible à prévoir. La valeur si variable de l'argent est à elle seule un facteur susceptible de bouleverser les calculs que nous essaierions de faire à soixante ans d'échéance. Mais il n'en est pas moins probable que les revenus des chemins de fer constitueront encore à cette époque une richesse appréciable. La question se posera de savoir quel emploi il conviendra d'en faire. L'opinion publique réclamera tout d'abord des abaissemens de tarifs. C'est alors que la distinction entre les deux élémens constitutifs des prix du voyage deviendra intéressante : l'État pourrait renoncer à exiger le péage, puisque

lant qui appartiennent en propre aux compagnies. Mais par contre, cinq d'entre elles ont au passif les centaines de millions dont elles sont redevables envers l'État pour les avances qu'il leur a faites en vertu de la garantie. Lors de l'expiration des concessions, cette créance de l'État sera compensée jusqu'à due concurrence avec la valeur du matériel et des approvisionnemens, qui lui reviendront ainsi sans qu'il ait bourse à délier. Il n'y a donc rien d'exagéré à évaluer l'actif des chemins de fer au point de vue de l'État en prenant les chiffres mêmes de leurs bilans tels que nous les avons reproduits.

(1) Les six grandes compagnies encaissent environ 1134 millions de recettes brutes sur lesquels les frais d'exploitation absorbent environ 590 millions. Il en résulte une recette nette de 544 millions, laquelle est consacrée, plus une centaine de millions versés par l'État à titre de garantie d'intérêt, au service des intérêts, dividendes et amortissement des actions et obligations.

le coût d'établissement de la voie serait amorti, et n'exiger que le remboursement des frais de transport et d'entretien de la voie, des stations et du matériel. Il serait possible, en appliquant cette théorie, de réduire d'au moins moitié, peut-être des deux tiers les prix actuels. Nous pensons que l'État ménagera la transition et, tout en réduisant les tarifs, les maintiendra à un taux qui lui donne un certain bénéfice. Si nombreux que soient les voyageurs et les expéditeurs de marchandises, ils le sont encore moins que les contribuables, propriétaires des lignes, et l'intérêt de ces derniers sera toujours celui de la majorité.

Mais ce n'est point notre affaire que de dresser un plan de la conduite qu'auront à tenir de 1950 à 1960 (1) les ministres des Finances et des Travaux publics. Le devoir impérieux qui nous incombe est de ménager pour nos successeurs cette réserve unique de nos budgets. Nous avons déjà, par la création abusive de rentes perpétuelles, grevé l'avenir plus qu'aucun autre peuple. Alors que la Russie, par exemple, n'a pour ainsi dire contracté aucun emprunt qui ne soit remboursable en moins d'un siècle, alors que l'Angleterre diminue tous les ans sa dette par des rachats ou par des conversions de rentes perpétuelles en rentes viagères, nous n'avons d'amortissement obligatoire que pour un sixième environ de notre dette totale. Il serait coupable de ne pas laisser les compagnies de chemins de fer continuer à rembourser tous les ans une fraction de leur capital. Or tout projet de rachat aboutirait fatalement à un ralentissement ou à une suppression de cet amortissement qui est notre planche de salut, la pierre angulaire de nos budgets. On décorait jadis de ce nom le fameux chapitre V, celui que M. Thiers avait imposé et défendu si énergiquement contre toutes les attaques, mais qui a peu à peu maigri au point de ne plus s'élever aujourd'hui qu'à une somme dérisoire. Puisque l'État n'a plus la force d'amortir, qu'il laisse du moins ses fermiers dégager peu à peu son domaine de l'hypothèque qui le grève.

Sans donc entrer dans les interminables discussions sur les mérites respectifs de l'exploitation des chemins de fer par l'État ou par l'industrie privée, personne ne niera qu'au seul point de vue de nos budgets, de l'équilibre futur de nos finances, il est indispensable de laisser les sociétés actuelles achever leur œuvre libératoire. On nous objectera que l'État, après avoir racheté les chemins, pourrait continuer l'amortissement du capital. Nous répondrons que le ministre le plus énergique ne résisterait pas à la tentation d'équilibrer son budget en diminuant d'abord, puis

(1) La concession du Nord expire en 1950; celle de l'Est en 1954; celle de l'Orléans en 1956; celle de l'Ouest en 1956; celle du Lyon en 1958; celle du Midi en 1960.

en supprimant cette obligation. Si même il s'en trouvait un assez puissant pour l'oser, le Parlement ne le lui permettrait pas. Ce serait à bref délai ébrécher un patrimoine, que nous avons l'impérieux devoir de conserver intact à nos petits-enfans !

D'ailleurs le rachat serait aujourd'hui extrêmement onéreux pour nos finances. Il ne pourrait s'opérer qu'en vertu des dispositions des actes de concession complétées par les conventions de 1883. Pour en régler le prix, on relèverait les produits nets annuels obtenus par chaque compagnie pendant les sept années qui auront précédé celle où le rachat sera effectué ; on en déduirait les résultats des deux plus faibles années et on établirait la moyenne des autres. Les compagnies pourraient en outre demander que toute ligne dont la mise en exploitation remonterait à moins de quinze ans fût évaluée, non d'après son produit net, mais d'après le prix réel de premier établissement, c'est-à-dire que pour les nouvelles lignes, qui sont naturellement les moins productives, le revenu ne servirait pas de base, et que le montant des sommes dépensées par la compagnie lui serait restitué en capital. Le produit des autres lignes, calculé comme nous l'avons dit ci-dessus, formerait le montant d'une annuité qui serait due et payée à la compagnie pendant chacune des années restant à courir sur la durée de la concession. Pour l'Est, le Midi, l'Orléans et l'Ouest, les dividendes garantis sont compris, en vertu des conventions de 1883, dans les revenus dont l'évaluation servirait de base à l'annuité. Des calculs qu'il est aisé de faire montrent que les actionnaires auraient tout à gagner au rachat. Pour l'Orléans, par exemple, 56 francs de rente que l'État fournirait valent au cours d'aujourd'hui (102 francs par 3 francs de rente 3 pour 100) près de 1 900 francs, alors que l'action est cotée 1 470 francs : ce serait un bénéfice de 430 francs par titre offert gratuitement aux porteurs. Le rachat assurerait d'une façon générale aux actionnaires des quatre compagnies ci-dessus désignées et du Nord, jusqu'à la fin des concessions, une rente sur l'État égale au moins aux dividendes qu'ils touchent aujourd'hui. A l'heure actuelle, le rachat consoliderait pour soixante-quatre ans en faveur des actionnaires du Lyon un revenu qui ne leur est plus garanti que pour vingt et un ans. Au contraire plusieurs de ces dividendes seraient susceptibles d'être notablement diminués au jour où cesserait la garantie. Cette vérité a commencé à se répandre assez pour que les projets tendant à cette solution soient devenus de plus en plus rares. L'initiative parlementaire elle-même, source féconde de tant de gaspillages, y semble presque avoir renoncé. La nouvelle Chambre élue en 1893 ne nous a encore apporté qu'une seule proposition de rachat de l'Orléans,

dont nous dirons un mot plus loin, et qui n'a trouvé qu'un bien faible écho dans l'enceinte du Palais-Bourbon et en dehors de ses murs.

IX

Le rachat obérerait nos finances, augmenterait de plus de moitié le capital de notre dette publique et nous exposerait à toutes les incertitudes des tarifications nouvelles que l'opinion, avec son imprévoyance habituelle en matière économique, ne manquerait pas d'imposer. Ne faut-il pas en conclure que le plus sage est de nous en tenir à notre système actuel, qui garde un juste milieu entre l'exploitation par l'État et l'excès de la liberté avec concessions indéfinies, à l'américaine? Ici comme en bien des choses, *in medio stat virtus*, et de même que notre climat merveilleux nous défend contre les ardeurs des tropiques et les rigueurs du pôle, nous avons su, observant un sage équilibre, faire la part des droits de la communauté et des résultats à attendre de l'initiative et de l'émulation privées. Il est inutile de rappeler les objections qui ont été et doivent être faites à l'exploitation par l'État, dans un pays surtout où le gouvernement parlementaire a peut-être été poussé au delà de ses limites naturelles. D'autre part personne ne saurait rêver pour la France une organisation qui rappelât même de loin celle des États-Unis, où chacun, sous la réserve de certaines autorisations qui ne sont pour ainsi dire jamais refusées, est libre de lancer une ligne de chemin de fer d'un point à un autre, et en conserve à perpétuité la propriété absolue, si bien que plusieurs lignes ont été louées à d'autres pour 3 999 ans et que certaines obligations sont remboursables quatre siècles après leur date d'émission. Seuls, quelques réseaux américains, dits du Pacifique, endettés vis-à-vis du gouvernement fédéral, sont peut-être appelés à subir l'intervention officielle et à donner un jour de l'autre côté de l'Atlantique, dans la grande République fédérative, le premier exemple d'un chemin d'État.

Chez nous les pouvoirs de l'État résultent à la fois de ce qu'il est le nu propriétaire des lignes, de ce qu'il ne peut se désintéresser de l'exploitation de chemins qui d'ici à un demi-siècle lui reviendront en pleine propriété, et aussi du fait qu'il a avancé et avance chaque jour aux compagnies concessionnaires des sommes considérables : il est donc à la fois propriétaire et créancier. Aussi est-il armé de cent façons diverses pour intervenir quotidiennement dans l'administration et l'exploitation. Ici de nouveau, grâce à une combinaison de motifs opposés, il ne saurait agir que dans l'intérêt bien entendu de toutes les parties. Son pouvoir d'homo-

loguer les tarifs ne le conduira pas, ou ne le conduira plus, nous voulons l'espérer, à en imposer l'abaissement au delà de ce qui est raisonnable : la diminution de recettes qui en résulterait amènerait les compagnies, qui ont déjà recours à son aide, à lui demander plus de millions du chef de la garantie d'intérêt, et celle qui ne frappe pas encore à sa caisse à y venir puiser. Quant à une élévation excessive, elle n'est pas possible, puisque les cahiers des charges fixent des maximum : mais ceux-ci même ne sont guère atteints que pour les voyageurs de première classe, et ne le sont pour aucune marchandise. Le tarif des voyageurs, déjà notablement diminué en 1892 pour la seconde et la troisième classe, devra être abaissé, en vertu des conventions de 1883, aussitôt que le Gouvernement aura renoncé à l'impôt de prairial sur les billets.

D'autre part des compagnies aussi sagement administrées que les nôtres savent que tous les efforts de l'industrie moderne ne doivent cesser de tendre au bon marché. Jamais d'ailleurs un tarif n'est relevé sur les chemins de fer français. Tout abaissement une fois consenti est définitif. On a regretté parfois cette tradition qui forcément fait hésiter les administrateurs à tenter certaines expériences peut-être profitables aux compagnies et au public, mais dont ils ignorent le résultat.

La véritable difficulté ne naîtra que le jour où, les sociétés actuelles étant arrivées à fin de bail, leur capital actions et obligations remboursé, leurs comptes avec l'État apurés, les compagnies en un mot ayant cessé d'exister, il s'agira de régler à nouveau les conditions d'exploitation des chemins de fer. Ne cherchons pas à nous figurer ce que seront ceux-ci vers le milieu du XXe siècle. Si nous mesurons par la pensée la route parcourue depuis cinquante ans, si nous songeons combien la situation actuelle est différente de celle du début, nous reconnaîtrons l'inanité des prédictions qu'on essaierait de faire aujourd'hui aussi bien sur la valeur future des lignes ferrées que sur le mode de leur exploitation. Alors même que la voie métallique n'aurait pas fait place à quelque système nouveau, à des supports liquides par exemple comme il en a été expérimenté dans les chemins glissans, les moteurs auront peut-être subi des transformations radicales. Les essais de locomotives électriques ne sont que le bégaiement d'une force nouvelle qui révolutionnera les transports comme d'autres industries. Les voitures ordinaires qui circulent sur les chaussées ne seront-elles pas capables, un jour ou l'autre, grâce à des propulseurs à pétrole, à gaz ou de quelque autre nature, de nous transporter si rapidement que nous aurons moins recours à la voie ferrée? Toutes les hypothèses sont permises. Il serait donc d'une

imprudence souveraine de supprimer ou même de ralentir l'amortissement, grâce auquel les Compagnies remboursent tous les ans une fraction de leurs actions et de leurs obligations (1).

L'amortissement obligatoire de leur capital que pratiquent les compagnies est un des argumens les plus forts qu'il convient d'opposer aux projets de rachat par l'État. Celui-ci céderait bien vite à la tentation de se borner à servir les intérêts du capital sans continuer à le rembourser, et de transformer une rente amortissable en rente perpétuelle. Nous n'avons pas besoin d'en chercher la preuve bien loin. Le 7 juillet 1894, MM. André Lebon et Disleau, députés, ont déposé à la Chambre une proposition de résolution tendant au rachat par l'État du réseau de chemin de fer de la compagnie d'Orléans. Le seul moyen qu'ils ont trouvé de présenter cette combinaison comme devant soulager nos budgets est la remise aux porteurs actuels d'obligations d'Orléans, en échange de leurs titres, d'une rente perpétuelle 3 pour 100! Ils obtiennent ainsi une économie annuelle apparente de 18 millions, mais au prix d'une addition de 1 400 millions au capital de notre dette publique. Le Parlement jugera sans doute que la compensation est insuffisante.

Il est d'autant plus nécessaire de dégager l'avenir que rien ne nous prouve, bien que tout le monde soit d'accord pour ralentir aujourd'hui les constructions de lignes nouvelles, qu'il ne faudra pas à un moment donné nous lancer dans d'autres dépenses, soit qu'il y ait lieu de doubler beaucoup de voies actuelles ou d'en ouvrir d'autres, soit que des transformations radicales, du genre de celles auxquelles nous faisions allusion plus haut, obligent à de coûteuses modifications de l'outillage. Déjà aujourd'hui les compagnies, pour chaque nouveau million de revenu brut qu'elles obtiennent, sont obligées de dépenser un capital que les ingénieurs vont jusqu'à évaluer sur certains réseaux à cinq ou six millions, qu'on peut estimer à deux ou trois millions pour la moyenne de nos lignes. A un trafic plus intense correspondent en effet non seulement des dépenses de matériel et de personnel, mais des agrandissemens de gares, des poses de doubles voies, etc. Or ces frais doivent tous être amortis dans un délai qui devient d'autant plus court que nous nous rapprochons davantage du terme des concessions et qui rend le service de remboursement des obligations émises d'autant plus onéreux. Il est vrai qu'on ne

(1) Seule la compagnie de Lyon n'a pas encore commencé l'amortissement de ses actions. Ses statuts (art. 25) l'obligent à cet égard à constituer un fonds calculé de telle sorte que le capital social, représenté par les 800 000 actions, soit complètement amorti à raison de 500 francs par action cinq ans avant l'expiration de la concession; toutefois ledit prélèvement ne doit commencer qu'à partir de 1907.

manquera pas de proposer d'ici à quelques années d'autoriser les compagnies à émettre des obligations remboursables après l'expiration de leurs concessions. On invoquera l'argument que les travaux actuels serviront aux générations futures. Nous souhaitons pour notre part que nos législateurs cèdent le plus tard possible à cette tentation. De quelque côté que nous examinions les conséquences financières qu'entraînerait le rachat des concessions actuelles, nous arrivons toujours à la conclusion qu'il en résulterait de graves dangers pour nos finances.

Les considérations techniques ne nous amèneront pas à une conclusion différente. En fait les compagnies ont presque toutes à leur tête des ingénieurs de l'État, qui apportent à ce service leur compétence et leur honorabilité. Le rachat n'aurait donc pas pour conséquence un changement dans le haut personnel dirigeant. Quant aux conseils d'administration, on pourrait craindre que des influences parlementaires n'en vinssent diminuer la parfaite indépendance. Le gouvernement est bien plus fort pour contrôler une compagnie que pour se censurer lui-même. Chacun sait que le service des télégraphes est aux mains de l'État. Or la loi du 29 novembre 1850 déclare que « l'État n'est soumis à aucune responsabilité à raison du service de la correspondance privée par la voie télégraphique. » Nous ne pouvons, quelque préjudice que nous ayons subi par suite d'un retard, d'une transmission inexacte, élever aucune réclamation ni poursuivre personne. Il en serait de même pour tous les dommages que nous éprouverions du chef des chemins de fer, le jour où l'exploitation serait entre les mains de fonctionnaires. Aujourd'hui, au contraire, on sait combien les tribunaux sont disposés à allouer de larges compensations à tous ceux qui, d'une façon ou de l'autre, sont lésés pécuniairement ou corporellement par le fait des Compagnies.

Et l'Etat n'a-t-il pas tout bénéfice à laisser à celles-ci le fardeau de l'impopularité? Qu'un train soit en retard, qu'une chaufferette se refroidisse au cours d'un trajet, qu'un colis soit dirigé sur une fausse destination, ce n'est pas à lui que s'en prend le voyageur ou l'expéditeur. Faudra-t-il ajouter les accidens de chemins de fer aux innombrables causes déjà susceptibles d'amener la chute des cabinets? et un déraillement sur un point quelconque du réseau devra-t-il provoquer la démission de ministres, solidaires de leur collègue des Travaux publics?

Nous sommes frappés du fait que les Américains, chez qui la constitution des chemins de fer a cependant été bien différente de ce qu'elle fut en France, arrivent à des conclusions à peu près identiques aux nôtres. Dans son récent travail sur la *Théorie des*

transports, M. Cooley, maître de conférences à l'Université de Michigan, déclare que les chemins de fer constituent un service d'intérêt général et non pas une industrie ordinaire; mais que la complexité de ce service est telle que des associations particulières sont mieux à même de s'en charger qu'une administration publique. L'État exploitera bien les routes, les postes, les télégraphes, les eaux, parce que les questions à résoudre sont simples, les tarifs nuls ou uniformes. En matière de chemins de fer, la multiplicité des problèmes à résoudre est encore telle qu'il vaut mieux laisser les compagnies particulières poursuivre leurs études et leurs expériences, tout en se réservant sur elles un droit de contrôle étendu. Chez nous ce contrôle est plutôt trop minutieux qu'insuffisant. Nous ne prétendons pas que cette situation doive être définitive. Si nous ne sommes pas encore arrivés à l'époque où une tonne de marchandises ou un voyageur sera transporté pour le même prix de Paris à Asnières que de Calais à Marseille, n'oublions pas que la lettre de 15 centimes et le télégramme de 50 centimes circulent en vertu du principe de la taxe identique, qui ne tient compte ni des délais ni des distances. Grâce à l'Union universelle, une carte postale de 10 ou une lettre de 25 centimes vont de Paris au cap de Bonne-Espérance ou à Melbourne en Australie pour le même prix qu'à Bruxelles ou à Genève. Le colis postal, qui permet d'envoyer dans toute la France, moyennant un droit fixe de 60 ou de 85 centimes, trois ou cinq kilogrammes de marchandises, et un paquet de cinq kilogrammes dans les principaux pays des cinq parties du monde en payant des taxes également fixes, est un pas considérable fait dans la voie de l'unification des tarifs. Il est probable que le poids maximum sera peu à peu élevé et permettra à un très grand nombre d'expéditions de se faire avec une simplicité qui nous étonnera autant que la taxe postale unique eût surpris nos grands-pères. Le célèbre tarif par *zones* qui fonctionne depuis quelques années sur les chemins de fer de l'État hongrois a supprimé les innombrables prix de gare à gare pour ne laisser subsister que certaines catégories de taxes fixes. Le pays est divisé en quatorze régions; dans l'intérieur de chacune d'elles le voyageur peut se mouvoir d'un point quelconque à un autre pour la même somme. Un de nos amis qui revenait récemment de Pest nous contait qu'il avait pour dix-neuf francs roulé en première classe et en train express pendant seize heures de suite. En France, la ligne de petite ceinture parisienne est la seule qui jusqu'ici ait adopté un tarif par zones. Les voyageurs ne paient que deux prix : le prix inférieur lorsqu'ils ne franchissent qu'une station; le prix supérieur pour tous les autres trajets.

Nous marchons donc insensiblement vers une simplification de plus en plus grande. La délivrance par nos sept grands réseaux de cartes d'abonnement annuelles qui permettent au titulaire de ne payer partout que demi-tarif, moyennant une somme fixe prépayée, est un autre pas fait dans cette voie. Laissons le temps accomplir son œuvre. Il est possible qu'à l'époque où les quarante mille kilomètres de voies d'acier reviendront en pleine propriété à la nation, le service des chemins de fer rentre dans la définition de ceux des monopoles qu'il est avantageux de faire exploiter par l'État. A ce moment-là il sera temps d'opter entre une exploitation directe par le ministère des Travaux publics ou l'affermage à des compagnies particulières.

Mais à l'heure actuelle il serait contraire à notre intérêt de chercher à devancer cette époque. Cette hâte serait une source de dépenses pour la communauté et n'améliorerait pas le service des chemins de fer. C'est de la collaboration des compagnies et de l'État que doivent naître chez nous les perfectionnemens incessans que le public réclame et qu'il a raison de réclamer : la vie n'est-elle pas le mouvement, et le mouvement ne doit-il pas être un éternel effort de l'humanité vers une condition supérieure à celle dans laquelle se sont trouvées les générations précédentes qui ont paru à la surface du globe? Nous tenons à clore notre étude par cette réflexion. Si nos premières paroles condamnaient l'agitation stérile qui veut détruire avant de savoir ce qu'elle édifiera, notre dernier mot doit être un hommage rendu à tous ceux qui chaque jour s'efforcent de faire mieux que leurs devanciers : l'industrie moderne nous a montré ce qu'elle sait accomplir dans cet ordre d'idées; elle n'a pas fait et ne fera pas pour les chemins de fer moins que pour le reste.

RAPHAEL-GEORGES LÉVY.

DE L'INFLUENCE RÉCENTE

DES LITTÉRATURES DU NORD

Encore une fois les Saxons et les Germains, et les Gètes et les Thraces, et les peuples de la neigeuse Thulé ont fait la conquête de la Gaule. Événement considérable, mais non point suprenant.

Un des plus pardonnables de nos défauts, c'est, comme on sait, une certaine coquetterie généreuse d'hospitalité intellectuelle. Dès qu'un Français a pu se donner une culture, non plus seulement classique et nationale, mais européenne, c'est merveille comme il se détache, du même coup, de tout chauvinisme littéraire. Les plus sérieux se rencontrent ainsi, en quelque façon, avec les plus frivoles, avec les affranchis du chauvinisme du linge ou des bottes, avec ceux qui, suivant une expression désormais symbolique, « se font blanchir à Londres. » Il est clair que Renan par exemple, qui d'ailleurs connaissait peu la littérature française contemporaine, demeurait possédé par la science et le génie allemands et mettait un Gœthe, ou même un Herder, au-dessus de ce qu'il y a de mieux chez nous. Et Taine estimait que nous n'avons rien de comparable, à Shakspeare d'abord, cela va de soi, mais aussi aux poètes et aux romanciers anglais contemporains.

Car, tandis qu'au XVIe et au XVIIe siècle, c'était le Midi, l'Espagne, l'Italie, c'est, depuis bientôt deux siècles, le Nord surtout qui nous attire. Cette attirance a eu, bien entendu, ses sursauts et ses répits. Mais notre dernier accès de septentriomanie a été particulièrement violent et prolongé. Il dure encore.

Il a commencé, je pense, voilà une douzaine d'années, en haine

des brutalités et des prétentions « naturalistes », par le culte, aujourd'hui peut-être un peu oublié, de George Eliot. A cette époque, MM. Edmond Schérer et Émile Montégut nous démontrèrent à l'envi, dans d'éloquentes et profondes études, que Georges Eliot l'emportait de beaucoup sur tous nos conteurs réalistes. Puis, M. de Vogüé nous révéla magnifiquement Tolstoï et Dostoïewski, et, devant ceux-là encore, nos pauvres romanciers ne pesèrent pas lourd. On adora l'évangile russe, et tout le monde se mit à tolstoïser. En même temps, le Théâtre-Libre joua la *Puissance des Ténèbres*, et je ne sais plus quelle troupe nous donna *l'Orage* d'Ostrowski. Enfin Ibsen eut son tour d'apothéose. Toutes ses dernières pièces (depuis 1886) ont été traduites. Nous avons vu, au Théâtre-Libre, *les Revenans* et *le Canard sauvage;* au Vaudeville, *Hedda Gabler* et *Maison de Poupée;* au théâtre de l'Œuvre *Rosmersholm*, *Un ennemi du peuple* et *Solness le Constructeur;* au théâtre des Escholiers, *la Dame de la mer*. Ce n'est pas tout : le Théâtre-Libre nous a révélé *Une faillite*, du Norvégien Bjœrnson, *les Tisserands* et *l'Assomption d'Hannele Mattern* de l'Allemand Gérard Hauptmann, et *Mademoiselle Julie*, du Danois Auguste Strindberg; le Théâtre Idéaliste, *l'Intruse*, *les Aveugles*, *Pelléas et Mélissande* du Belge Mæterlinck; l'Œuvre, les *Ames solitaires* de Hauptmann, les *Créanciers* de Strindberg, *Au-dessus des forces humaines* de Bjœrnson. Et certainement j'en oublie. Vous ne pouvez vous imaginer la fureur et l'intolérance de l'admiration des jeunes gens et de certaines femmes pour ces produits du Nord. Jamais les meilleures pièces d'Augier ou de M. Dumas n'ont provoqué pareil délire d'applaudissemens, ni, semble-t-il, aussi sincère. Oui, on le dirait, ces âmes polaires parlent vraiment à nos âmes; elles y entrent très avant, elles les remuent, par momens, jusqu'au tréfonds.

Et je relis avec mélancolie cette page de M. de Vogüé, dans la préface de son *Roman russe :*

« Il se crée de nos jours, au-dessus des préférences de coteries et de nationalité, un esprit européen, un fond de culture, un fond d'idées et d'inclinations communs à toutes les sociétés intelligentes; comme l'habit partout uniforme, on retrouve cet esprit assez semblable et docile aux mêmes influences, à Londres, à Pétersbourg, à Rome ou à Berlin... Cet esprit nous échappe; la philosophie et la littérature de nos rivaux font lentement sa conquête; nous ne le communiquons pas, nous le suivons à la remorque; avec succès parfois, mais suivre n'est pas guider... Les idées générales qui transforment l'Europe ne sortent plus de l'âme française. »

C'est peut-être qu'elles en sont sorties il y a cinquante ans. Enfin, nous allons bien voir.

Je voudrais en effet chercher, premièrement, si les dévots des littératures du Nord ne sont pas les victimes heureuses d'une illusion et si, par exemple, ce qu'ils admirent si fort chez Eliot, Ibsen et Tolstoï ne s'est pas déjà rencontré auparavant chez certains écrivains français et, notamment, chez ceux de la seconde période du romantisme. — Puis je me demanderai si cette illusion n'est pas explicable, si même elle est tout à fait une illusion, et s'il n'y aurait pas, au bout du compte, dans les œuvres de ces gens du Nord quelque chose que nos écrivains n'ont point connu au même degré. Et si cela est vrai et s'il en paraît résulter pour nous quelque infériorité, j'indiquerai que cette infériorité, fatale au surplus, ne peut être que transitoire, et qu'elle est en train d'être réparée.

I

Il est de mon devoir de vous prévenir que, si je vous parle de George Eliot et de George Sand (comme je vous parlerai tout à l'heure de quelques autres), c'est sur des lectures forcément un peu lointaines et sur les images simplifiées qui, d'elles-mêmes, à la suite de ces lectures, se sont déposées en moi. Et, si l'on peut combattre ce que j'en vais dire, remarquez que ce sera encore sur des souvenirs formés de la même façon et pareillement distans. Car nous ne pouvons relire chaque matin une bibliothèque. Et il va sans dire aussi que je ne puis tenir compte des effets particuliers produits par Eliot et Sand sur des sensibilités particulières. Je considérerai seulement ce qui est au fond de ces deux romanciers, les idées maîtresses, les sentimens dirigeans, et comme le *substratum* de leurs œuvres respectives.

Je pense que les romans les plus connus de George Eliot, et les plus caractéristiques de sa manière, c'est *Silas Marner*, *Adam Bede*, *le Moulin sur la Floss*, et *Middlemarch*.

Silas le tisserand est un pauvre homme d'intelligence étroite et de cœur droit. Il appartenait à l'une des nombreuses petites églises indépendantes de là-bas. Accusé faussement de vol, il n'a su que dire : « Dieu me justifiera, » et il a attendu. Dieu ne l'a pas justifié : on a cru Silas coupable et on l'a chassé de la communauté. Alors, c'est bien simple, il ne croit plus en ce Dieu qui l'a trahi; il ne vit plus que pour amasser. Un jour, on lui dérobe son bas de laine. De ce jour, Silas, insensiblement, redevient bon; il semble qu'en lui volant son argent on ait délivré son âme.

Un devoir inattendu, une petite fille abandonnée qu'il recueille, achève son retour à la vie morale. — Adam Bede, ouvrier charpentier, aime une jeune paysanne coquette, pas méchante, mais qui, de faiblesse en faiblesse, en vient à se laisser séduire par un gentilhomme campagnard et, devenue mère, étouffe son nouveau-né. C'est donc la vieille histoire de Gretchen. Adam pardonne à la coupable et, déjà bon auparavant, il devient excellent par la douleur. — De même, *le Moulin sur la Floss*, c'est l'histoire de deux enfans, Tom et Maggie, l'un d'une honnêteté un peu dure, l'autre d'une sensibilité un peu désordonnée, que la ruine complète de leurs parens surprend au moment de l'adolescence, et que l'épreuve de la souffrance fortifie et rend meilleurs. — Et *Middlemarch*, c'est la vie, minutieusement contée, — oh! combien minutieusement! — d'une grande âme dans une condition médiocre, d'une âme que l'on sent d'autant plus grande qu'elle n'a pas eu tout son emploi.

Ce qui frappe dans ces romans, qui sont tous des histoires de conscience, c'est la constante préoccupation morale dont ils sont marqués à chaque page, et c'est la sympathie cordiale et attentive de l'auteur pour les formes les plus modestes et les plus ordinaires de la vie humaine.

Or, ce second caractère tout au moins, pour ne retenir maintenant que celui-là, se retrouve évidemment, et avec une plénitude qui ne laisse rien à désirer, dans une partie considérable de l'œuvre de George Sand.

Je dis « évidemment ». Si cela ne vous apparaît pas, à vous, avec la même évidence, qu'y puis-je? Oui, j'affirme et je juge, et je prends cela sur moi, et j'y suis bien obligé. Un jugement, c'est une impression contrôlée et éclairée, chez le même homme, par des impressions antécédentes. Et un jugement qui « fait autorité », c'est celui qui résume et contient les impressions concordantes d'un certain nombre d'individus. Il est bien vrai que l'impression d'un seul peut, par la confiance que sa personne inspire ou l'ascendant qu'elle exerce, commander et entraîner la masse des esprits qui ont avec le sien quelque ressemblance. Mais, il n'y a pas à dire, tout commence par l'impression qu'un individu reçoit d'une œuvre; — et naturellement, je ne puis vous donner ici que la mienne.

Donc je poursuis avec une tranquillité modeste. Relisez *la Mare au Diable*, *la Petite Fadette*, *François le Champi*, *le Meunier d'Angibault*. Il y a sans doute autant de bonhomie robuste et charmante, autant de goût pour la vie simple et les détails familiers, autant de complaisance et d'art à nous faire sentir, quelle

qu'en soit l'enveloppe et la condition sociale, combien c'est intéressant et digne d'attention, une âme humaine ; il y a, je le veux bien, autant de tout cela chez le George d'outre-Manche que chez le George français ; je dis qu'il n'y en a pas plus, parce que je crois que c'est impossible. Et ma grande raison, c'est que je le crois.

Mais, comme je vous l'indiquais, Eliot, sans être oubliée chez nous, n'est pourtant plus, depuis quelques années, un de nos grands soucis. Et au surplus, nous la retrouverons. Passons à Ibsen.

Dans *les Revenans*, Mme Alving, dont la vie a été jusque-là une vie de foi et d'immolation chrétienne, bouleversée par l'atroce injustice de la destinée d'un fils condamné à la maladie et à la folie par les vices de son père, secoue subitement le joug de ses anciennes croyances et, du premier coup, va si loin dans cette indépendance retrouvée que, à un moment, elle n'hésite pas à pousser dans les bras du malade une servante qu'elle sait être sa sœur naturelle.

Dans *Maison de poupée*, Norah s'aperçoit que son mari ne la comprend pas et que, par conséquent, leur union repose sur un mensonge. Son mari est un honnête homme, mais d'une honnêteté littérale et timide. Norah lui en veut de n'avoir pas pris la responsabilité d'un faux commis par elle dans une intention charitable, et aussi de l'avoir toujours traitée comme une petite fille, comme une « poupée ». Et c'est pourquoi elle abandonne son mari et ses enfans pour s'en aller, toute seule, chercher la vérité, refaire son éducation intellectuelle et morale.

Dans l'*Ennemi du peuple*, un médecin de petite ville découvre que la source d'eau minérale dont l'exploitation fait toute la richesse du pays est empoisonnée. Il le dit, car c'est son devoir. Mais aussitôt les autorités constituées et le peuple ameuté par elles le traitent en ennemi public, et il succombe sous ces pharisaïsmes et ces égoïsmes ligués ensemble.

Dans *Rosmersholm*, Rosmer, descendant d'une vieille famille très fermement religieuse, a recueilli chez lui une jeune fille libre penseuse et révolutionnaire, Rébecca, dont il subit l'influence jusqu'à renier ses anciennes croyances et embrasser, comme on dit, les « idées nouvelles ». La liaison, d'ailleurs chaste, de Rosmer et de Rébecca a poussé à la folie, puis au suicide, la douce Mme Rosmer. Et, dès lors, le veuf et sa jeune amie sentent entre eux ce cadavre. Rosmer reste désemparé entre la foi qu'il n'a plus et celle que Rébecca a voulu lui communiquer. L'aventurière elle-

même est prise de doute et de découragement... Et, enfin, tous deux se noient au même endroit de la rivière où leur victime a cherché la mort.

Dans *Hedda Gabler*, Hedda a épousé un brave homme banal, qu'elle méprise. Elle retrouve, momentanément corrigé de son ivrognerie et de sa crapule, une espèce de bohème de génie, Eilert, qui lui a jadis fait la cour. Elle veut le reprendre, car un de ses rêves est de « peser sur une destinée humaine ». Mais, auparavant, elle veut s'assurer qu'Eilert est devenu digne d'elle. L'épreuve échoue pitoyablement. Sur quoi Hedda, ne pouvant décidément supporter la disproportion qu'il y a entre sa destinée et son âme, se tue d'un coup de revolver.

Dans *la Dame de la mer*, Ellida, mariée au docteur Wangel, pour qui elle a de l'amitié et de l'estime, mais qui est de vingt-cinq ou trente ans plus âgé qu'elle, aime un marin, un pilote, un personnage mystérieux et vague, qui vient de temps en temps la visiter. Elle s'en confesse à son vieux mari, loyalement. Wangel lui dit : « Je te rends ta liberté ; suis l'Étranger, si tu veux. » Mais, du moment qu'Ellida est libre, le charme est rompu. « Jamais, dit-elle à son mari, je ne te quitterai après ce que tu as fait. » Wangel s'étonne : « Mais cet idéal, cet inconnu qui t'attirait ? » Elle répond : « Il ne m'attire ni ne m'effraye plus. J'ai eu la possibilité de le contempler, la liberté d'y pénétrer. C'est pourquoi j'ai pu y renoncer. »

Toutefois, dans *le Canard sauvage*, Ibsen nous montre que ce qui est bon pour l'élite ne l'est pas pour tous. Un rêveur, un apôtre croit rendre service à une famille qui vivait tranquillement dans un déshonneur inconscient, en lui révélant son ignominie, en essayant d'éveiller en elle la conscience morale : et cela n'aboutit qu'aux plus tristes et aux plus inutiles catastrophes. — Et, de même, dans *Solness le constructeur*, il nous fait voir l'orgueil intellectuel induisant un homme de génie à manquer de bonté, à faire souffrir tout autour de lui, et le poussant finalement à une mort ridicule et tragique.

Ainsi, — sauf dans deux ou trois pièces où il semble se défier de ses rêves et les railler, — les drames d'Ibsen sont des crises de conscience, des histoires de révolte et d'affranchissement, ou d'essais d'affranchissement moral.

Ce qu'il prêche, ou ce qu'il rêve, c'est l'amour de la vérité et la haine du mensonge. C'est quelquefois la revanche de la conception païenne de la vie contre la conception chrétienne, de la « joie de vivre », comme il l'appelle, contre la tristesse religieuse. C'est encore et surtout ce qu'on a appelé l'individualisme ; c'est la

revendication des droits de la conscience individuelle contre les lois écrites, qui ne prévoient pas les cas particuliers, et contre les conventions sociales, souvent hypocrites et qui n'attachent de prix qu'aux apparences. Et c'est aussi, en quelques endroits, le rachat et la purification par la souffrance. C'est, dans nos relations avec autrui, la miséricorde indépendante, le pardon de certaines fautes que le pharisaïsme, lui, ne pardonne pas. C'est, dans le mariage, l'union parfaite des âmes, union qui ne saurait reposer que sur la liberté et l'absolue sincérité des deux époux et sur l'entière connaissance et intelligence qu'ils ont l'un de l'autre. C'est enfin la conformité de la vie à l'Idéal, — un idéal qu'Ibsen ne définit guère expressément, où l'on distingue un peu de naturalisme antique et beaucoup d'évangile, mais d'un évangile orgueilleux et raisonneur, des velléités de socialisme et, presque dans le même temps, la superbe d'un dilettantisme aristocratique et, sur le tout, une couche de pessimisme. Je ne puis mettre dans cette affaire plus de précision qu'Ibsen n'en met lui-même. Mais c'est sans doute dans un sentiment général de révolte que se résolvent les élémens contraires dont son « rêve » semble formé. Bref, Ibsen est un grand rebelle, un homme qui est mécontent du monde et inquiet avec génie.

Or, tout ce que je viens de dire (je ne parle que des idées, puisque c'est de ses idées plus encore que de sa forme que l'on fait honneur à Ibsen), n'est-ce pas précisément la substance des premiers romans de George Sand? Et, si je la nomme de nouveau, c'est qu'elle eut un merveilleux don de réceptivité et qu'elle refléta toutes les idées et toutes les chimères de son temps. Oui, on nous a déjà dit que le mariage est une institution oppressive, s'il n'est pas l'union de deux volontés libres et si la femme n'y est pas traitée comme un être moral. Déjà on nous a parlé des conflits de la morale religieuse ou civile avec l'autre, la grande, celle qui n'est pas inscrite sur des Tables ; et déjà, chez nous, on a opposé les droits de l'individu à ceux de la société ; et l'on a cherché le néo-christianisme, le vrai, le seul, la religion en esprit. Nous avons entendu ces choses entre 1830 et 1850, et je doute que, même alors, elles fussent toutes parfaitement neuves.

Je n'ai pas relu, je l'avoue, les quatre-vingts volumes de George Sand ; mais je sais ce qu'ils renferment et j'en ai été longtemps imprégné. Je ne choisis pas; j'ouvre son premier roman, et je lis (page 152) : « Indiana opposait aux intérêts de la civilisation érigés en principes les idées droites et les lois simples du bon sens et de l'humanité ; ses objections avaient un caractère de franchise sauvage qui embarrassait quelquefois Raymon et qui

le charmait toujours par son originalité enfantine... » Et sur Ralph : « Il avait une croyance, une seule, qui était plus forte que les mille croyances de Raymon. Ce n'était ni l'Église, ni la monarchie, ni la société, ni la réputation, ni les lois qui lui dictaient son sacrifice et son courage, c'était sa conscience. Dans l'isolement, il avait appris à se connaître lui-même, il s'était fait un ami de son propre cœur. »

Indiana, c'est déjà Norah. Elle s'enfuit de chez le colonel Delmare dans le même sentiment que Norah de chez Helmer. Ce que Norah va chercher, Indiana le rencontre; Indiana, épousant Ralph en présence de la nature et de Dieu, c'est Norah, après sa fuite, trouvant l'époux de son âme, le choisissant dans sa liberté. — Et Lélia, c'est déjà Hedda Gabler. Elle a un orgueil au moins égal, et le même sentiment pléthorique, si je puis dire, des droits de l'individu. Elle traite Stenio comme Hedda traite Eilert Lovborg. Ce significatif roman est plein des plus délirans cris d'orgueil intellectuel et moral qu'on ait jamais poussés. — Et *la Dame de la mer*, c'est *Jacques*, sauf le dénouement. Comme Jacques, Wangel donne à sa femme la permission de suivre un autre homme. L'une en profite, et l'autre non, voilà toute la différence. — Ibsénienne, Marcelle qui, dans *le Meunier d'Angibault*, renonce à tout, se fait sa religion, épouse un ouvrier après une année d'épreuve. Ibsénien, Trenmor dans *Lélia*. C'est au bagne, où il était pour un crime de passion, que, forcément seul avec lui-même, il a connu la vérité. « Le secret de la destinée humaine, sans cet enfer, je ne l'aurais jamais goûté... Cette surabondance d'énergie, qui s'allait cramponnant aux dangers et aux fatigues vulgaires de la vie sociale, s'assouvit enfin quand elle fut aux prises avec les angoisses de la vie expiatoire... »

Et enfin, la nouvelle religion, le christianisme naturel, celui qu'Ibsen prophétise sans l'expliquer clairement nulle part, ce qu'il appelle le « troisième état humain », qui sera fondé « sur la connaissance et sur la croix » (le second étant fondé seulement sur la croix, et le premier seulement sur la connaissance), ai-je besoin de vous avertir que vous en rencontrerez du moins, dans George Sand et ses contemporains, de vastes et vagues esquisses? « Trenmor croit à l'avènement d'une religion nouvelle, sortant des ruines de celle-ci, conservant ce qu'elle a fait d'immortel... Il croit que cette religion investira tous ses membres de l'autorité pontificale, c'est-à-dire du droit d'examen et de prédication... » Etc., etc. Et, là-dessus, lisez *Spiridion*, si vous en avez le courage.

Que si Henri Ibsen n'était déjà pas tout entier, quant aux

idées, dans George Sand, c'est donc dans le théâtre de Dumas fils, — antérieur, ne l'oubliez pas, à celui de l'écrivain norvégien — que nous achèverions de le retrouver.

La protestation du droit individuel contre la loi, et de la morale du cœur contre la morale du code ou des convenances mondaines, mais c'est l'âme même de la plupart des drames de M. Dumas! Seulement, tandis que les révoltés d'Ibsen se soulèvent contre la loi et la société en général, les insurrections de M. Dumas visent presque toujours un article déterminé du code civil ou des préjugés sociaux. Et je ne vois pas que cette précision soit nécessairement une infériorité.

La Dame aux camélias nous montre l'amour libre s'absolvant à force de sincérité, de profondeur et de souffrance. — Le *Fils naturel*, *l'Affaire Clémenceau* protestent contre la situation faite par le code aux enfans naturels. — *Les Idées de Madame Aubray* et *Denise*, ces deux pièces d'esprit vraiment évangélique, nous veulent persuader que, dans de certaines conditions, un honnête homme peut et doit, en dépit de prétendues convenances, épouser une fille séduite, et séduite par un autre que lui. — Dans *la Femme de Claude*, un homme, après avoir prié Dieu, se met avec sérénité au-dessus des codes humains, et substitue son tonnerre à celui de Dieu même dans la lutte engagée par la conscience contre les deux grandes puissances mauvaises qui perdent le monde moderne : la luxure et l'argent ou, plus expressément, la spéculation financière. — *L'Ami des femmes*, *la Princesse Georges*, *l'Étrangère*, *Francillon* reposent exactement sur la même conception du mariage que *la Dame de la mer* ou *Maison de poupée*. — Et si vous voulez des orgueilleuses, des insurgées démoniaques, Mme de Terremonde, et mistress Clarkson, et Césarine ne me paraissent point sensiblement inférieures à *Hedda Gabler*. — Bref, le théâtre de Dumas, comme celui d'Ibsen, est plein de consciences ou qui cherchent une règle, ou qui, ayant trouvé la règle intérieure, l'opposent à la règle écrite, ou enfin qui secouent toutes les règles, écrites ou non.

Que dis-je! Les traits même purement septentrionaux ne sont pas absens des drames de notre compatriote. Vous vous rappelez, car les gens frivoles s'en sont assez moqués, que, dans *Denise* et ailleurs, M. Dumas exige que l'homme arrive au mariage aussi intact qu'il souhaite ordinairement sa fiancée. Et cette égalité des sexes au regard de ce devoir spécial est justement le sujet d'une des comédies de Bjœrnson : *le Gant*. Seulement, chez l'écrivain polaire, c'est une jeune fille qui soutient publiquement cette thèse, devant sa famille, devant des hommes. Et tout de même

c'est bizarre, et l'on peut estimer que l'âme de cette courageuse vierge manque un peu de duvet...

Venons aux romanciers russes, à Dostoïewsky, à Tolstoï. On nous dit que deux traits les distinguent de nos réalistes à nous.

1° « L'âme flottante des Russes dérive à travers toutes les philosophies et toutes les erreurs; elle fait une station dans le nihilisme et le pessimisme: un lecteur superficiel pourrait parfois confondre Tolstoï et Flaubert. Mais ce nihilisme n'est jamais accepté sans révolte; cette âme n'est jamais impénitente; on l'entend gémir et chercher : elle se reprend finalement et se sauve par la charité; charité plus ou moins active chez Tourguenief et Tolstoï, affinée chez Dostoïewsky jusqu'à devenir une passion douloureuse. »

2° « Avec la sympathie, le trait distinctif de ces réalistes est l'intelligence des dessous, de l'entour de la vie. Ils serrent l'étude du réel de plus près qu'on ne l'a jamais fait; ils y paraissent confinés; et néanmoins ils méditent sur l'invisible; par delà les choses connues qu'ils décrivent exactement, ils accordent une secrète attention aux choses inconnues qu'ils soupçonnent. Leurs personnages sont inquiets du mystère universel, et, si fort engagés qu'on les croie dans le drame du moment, ils prêtent une oreille au murmure des idées abstraites: elles peuplent l'atmosphère profonde où respirent les créatures de Tourguenief, de Tolstoï, de Dostoïewsky. »

Voyons d'abord la pitié, la bonté russes. Deux épisodes, très connus, souvent cités, nous en fournissent, je crois, les deux expressions culminantes.

C'est, dans *Crime et Châtiment*, la rencontre de Sonia, la fille publique, et de Raskolnikof, l'assassin. Sonia fait son métier pour nourrir ses parens. Elle porte son ignominie et comme une croix et comme un saint-sacrement, car cette ignominie même est son mystérieux rachat. Raskolnikof est le seul homme qui ne l'ait pas traitée avec mépris : elle le voit torturé par un secret; elle essaie de le lui arracher... L'aveu s'échappe: la pauvre fille, un moment atterrée, se remet vite; elle sait le remède : « Il faut souffrir, souffrir ensemble... prier, expier... Allons au bagne! » Et, un peu après, Raskolnikof tombe aux pieds de Sonia et lui dit : « Ce n'est pas devant toi que je m'incline: je me prosterne devant toute la souffrance de l'humanité. »

L'autre épisode souverainement caractéristique, c'est, dans la *Guerre et la Paix*, la rencontre de Pierre Bézouchof et du

paysan Platon Karatief, tous deux prisonniers des Français. « Bézouchof, dit M. de Vogüé, est un raffiné, Karatief une âme obscure, à peine pensante. Cet homme endure tous les maux avec l'humble résignation de la bête de somme ; il regarde le comte Pierre avec un bon sourire innocent ; il lui adresse des paroles naïves, des proverbes populaires au sens vague, empreints de résignation, de fraternité, de fatalisme surtout. Un soir qu'il ne peut plus avancer, les serre-file le fusillent sous un pin, dans la neige, et l'homme reçoit la mort avec indifférence, comme un chien malade ; disons le mot, comme une brute. De cette rencontre date une révolution morale dans l'âme de Pierre Bézouchof : le noble, le civilisé, le savant, se met à l'école de cette créature primitive ; il a trouvé enfin son idéal de vie, son explication rationnelle du monde dans ce simple d'esprit. Il garde le souvenir et le nom de Karatief comme un talisman ; depuis lors il lui suffit de penser à l'humble moujick pour se sentir apaisé, heureux, disposé à tout comprendre et à tout aimer dans la création. L'évolution intellectuelle de notre philosophe est achevée ; il est parvenu à l'avatar suprême, l'indifférence mystique. »

Rien ne m'étonne plus que l'étonnement de ceux qui ont cru découvrir, dans ces pages, la charité, la pitié, le respect de la bonté et de la beauté morales offusquées par d'humbles et sordides apparences. Ai-je besoin de faire remarquer que Victor Hugo et les romantiques n'avaient point attendu Dostoïewsky ni Tolstoï pour nous montrer des prostituées qui sont des saintes, ou des mendians et des misérables qui possèdent le secret de la sagesse et de la charité parfaite ? Tout le caractère de Sonia consiste dans une antithèse romantique. A vrai dire, il est extraordinairement difficile de concevoir sa sainteté si l'on se représente avec quelque précision le métier qu'elle fait. Il faut d'abord admettre que, dans le cours de ses immolations quotidiennes, Sonia n'éprouve jamais le plus petit plaisir. Car, si la victime s'amuse, nous nous méfions. Son infamie cesse tout à fait d'être sublime si elle cesse un instant d'être douloureuse. Il y a plus : le haut sentiment religieux dont elle paraît animée rend à peu près incompréhensible le genre de sacrifice auquel elle a consenti. Étant données sa foi en Dieu et l'idée qu'elle se fait de cette vie transitoire, elle ne devait, elle ne pouvait que se laisser mourir avec ses parens. Au moins la Fantine des *Misérables* n'est qu'une pauvre bonne catin qui n'a jamais réfléchi ni sur Dieu ni sur le mystère de la rédemption par la souffrance. Le personnage de Sonia ne serait-il que la fantaisie d'une imagination déclamatoire ? Et quant à Platon Karatief, si son grand

mérite est d'être bon et résigné tout en restant très simple d'esprit, j'imagine qu'un âne est, intellectuellement, encore au-dessous du moujick le plus borné ; et ainsi nous avons mieux que le paysan de *la Guerre et la Paix*, puisque nous avons l'âne de la *Légende des siècles :*

Bonté de l'idiot! Diamant du charbon!

S'il est vrai que la littérature septentrionale de ces derniers temps reproduise à la fois l'idéalisme sentimental et inquiet de nos romantiques et le réalisme minutieux et impassible, d'intention ou d'apparence, qui date de l'année 1855, tout ce qu'on peut dire, c'est donc que ces écrivains du Nord nous offrent intimement mêlé ce qui fut, chez nous, successif et séparé (ou à peu près) et qu'ainsi ils abordent la peinture des hommes et des choses avec une âme et un esprit entiers, non mutilés, non resserrés dans un point de vue ou restreints à une attitude. Mais, au surplus, est-il certain que nos réalistes et nos naturalistes manquent de sympathie autant qu'on l'a prétendu? qu'ils se tiennent si orgueilleusement au-dessus de ce qu'ils racontent ou décrivent? qu'ils le dédaignent et le jugent toujours ridicule ou vil? En quoi l'objectivité des peintures, à laquelle ils tendent loyalement et non sans effort, implique-t-elle l'insensibilité, le dédain ou l'ironie du peintre?

Je laisse M. Zola, et son furieux et brutal pessimisme, si éloigné de l'indifférence; et la petite Lalie de l'*Assommoir*, l'enfant-martyre, plus souffrante, et aussi douce, et aussi illettrée que Platon Karatief; moins religieuse, je le sais; mais pourquoi serait-elle en cela moins émouvante ou moins sublime, si sa bonté n'en est que plus surprenante encore et plus mystérieuse? Je laisse M. Alphonse Daudet, pénétré de la tendresse de Dickens, comme le sont aussi, plus ou moins, les romanciers russes. Je laisse les maladifs Goncourt, chez qui la sensation littéraire semble déjà, elle-même, une souffrance, et qui, ne fussent-ils pas torturés comme hommes, le seraient déjà comme artistes; je n'alléguerai pas le calvaire de leur Germinie, à la fois héroïque et infâme, qui, parmi les hontes et la folie de son corps, garde un si grand cœur et, dans ses « ténèbres », pour parler comme Tolstoï, la pure flamme d'un absolu dévouement. Et je ne rappellerai pas que cette formule : « la religion de la souffrance humaine », est probablement de leur invention.

Mais je prends celui de nos romanciers qui a la réputation la mieux établie d'impassibilité et de dédain : Gustave Flaubert. J'ai toujours admiré qu'on refusât à Flaubert le don de sympathie,

parce qu'il n'exprime point effrontément la sienne, et qu'on fît de ce don une des caractéristiques, par exemple, de l'Anglaise George Eliot. Jamais la haute équité de Flaubert ne se fût permis les lourdes railleries dont Eliot accable, avec une insupportable abondance, les petites gens du *Moulin sur la Floss*. Et les humbles qu'elle aime, je sens trop qu'elle « condescend » à les aimer; qu'elle est à leur égard dans la disposition d'âme artificiellement chrétienne d'une protestante philosophe et éclairée, en visite chez des inférieurs. Au moins, chez Flaubert, il n'y a pas trace de cette affreuse condescendance.

Qu'il méprise les petits bourgeois d'Yonville, cela est possible, mais cela ne ressort pas nécessairement de ses peintures, et nous n'en avons jamais le témoignage direct. Il n'a point de bienveillance philanthropique et confessionnelle, mais n'a point de haine non plus, pour sa bande d'imbéciles. Après l'avoir lu, on a l'impression qu'on dînerait volontiers à quelque grasse table normande, avec le père Rouault, Charles Bovary, la mère Lefrançois, l'abbé Bournisien, qui ferait au dessert des calembours opaques, même avec le pharmacien Homais. Plus sûrement que chez Eliot (car ici nul étalage de cordialité ne me met en défiance), je devine chez Flaubert une espèce d'affection spéculative pour ces êtres qui représentent tout le monde, qui sont à peine responsables, qui, avec beaucoup d'égoïsme, ont quelque bonté, qui travaillent et qui peinent comme nous...

Les soixante dernières pages de *Madame Bovary* sont si étrangement douloureuses que j'ose à peine les relire. Est-ce que vous ne sentez pas que Flaubert aime la pauvre Emma? Vicieuse et sotte, mais si naïve au fond, et si malheureuse! Oh! les retours dans la diligence! Oh! la chanson grivoise de l'aveugle qui couvre les prières des morts! Qui donc a dit que ce livre était sans entrailles? Lisez la lettre du père Rouault. Lisez la peinture de la vieille domestique récompensée au Comice agricole. Page si belle; vision si profonde de misère et de bonté, si révélatrice du lien qui unit la bonté et la souffrance, et encore de cette vérité troublante et contradictoire, que la société est fondée sur l'injustice et que l'injustice est la condition de la vertu qui permet au monde de durer, — que M. Brunetière, au temps où il goûtait peu Flaubert, n'a pu se tenir de citer comme un chef-d'œuvre cette page extraordinaire. L'âme de Flaubert n'est-elle point, à l'égard de la bouvière Élisabeth Leroux, sensiblement dans la même position morale que l'âme de Tolstoï vis-à-vis du moujik Platon Karatief? Non, non, l'ironie, ou la crainte pudique des émotions dont on s'honore trop facilement, n'excluent point la compas-

sion. Une immense compassion, celle qui vient de la science de la vie, se dégage silencieusement du roman de Flaubert, et la résignation au monde comme il est. Charles Bovary, après la mort d'Emma et ses tristes découvertes, dit exactement ce que dirait à sa place le moujick de Tolstoï : « C'est la faute de la fatalité. » Le moujick mêlerait peut-être à cela l'idée et le nom de Dieu. Mais nous reviendrons là-dessus.

Est-ce que vous ne comprenez pas que Flaubert aime la servante Félicité d'*Un Cœur simple?* Est-ce que vous ne comprenez pas qu'il aime l'admirable Dussardier de *l'Éducation sentimentale*, et était-il nécessaire qu'il vous en informât? Si « l'indifférence mystique » où l'on nous dit que Bézouchof et Tolstoï lui-même (pour un temps) finissent par se réfugier, présuppose la douleur et la compassion, l'ataraxie philosophique où aspire Flaubert les implique tout justement au même titre. Quoi de plus triste dans leur sérénité que les maximes d'un Marc-Aurèle affirmant sa soumission aux lois inéluctables de la nature? Ah! la grande pitié qu'il peut y avoir, par tout ce qu'il sous-entend, dans le renoncement à l'expression des pitiés particulières!

Quant à l'autre caractère distinctif des romans russes : « l'intelligence des dessous, de l'entour de la vie... l'inquiétude du mystère universel », pensez-vous que cela suffise davantage à les différencier des nôtres?

« Les dessous de la vie », qu'est-ce que cela? S'agit-il des puissances obscures et fatales de la chair et du sang, instincts, complexion physiologique, hérédité, qui nous gouvernent à notre insu? Mais cela, c'est presque la moitié de Balzac, et c'est presque le tout de M. Émile Zola. — Et « l'entour de la vie »? S'agit-il de l'influence des milieux? Qui l'a mieux connue et exprimée que l'auteur de *la Comédie humaine* ou que l'auteur de *Madame Bovary* et de *l'Éducation sentimentale?* Ici encore relisez *Madame Bovary:* vous verrez que tous les actes, toutes les démarches, toutes les rêveries même d'Emma sont expliqués, d'abord par sa nature, puis par quelque excitation du dehors, une rencontre, un objet qu'elle voit, un mot qu'elle entend. Souvent, le dernier petit poids qui emporte la balance n'a l'air de rien : ce rien est tout, venant après le reste...

Ou bien, quand on accorde à ces étrangers le privilège de savoir rendre seuls « l'entour de la vie », veut-on dire que, tandis que le romancier français « choisit, sépare un personnage, un fait, du chaos des êtres et des choses afin d'étudier isolément l'objet de son choix, le Russe, dominé par le sentiment de la dépendance universelle, ne se décide pas à trancher les mille liens qui rat-

tachent un homme, une action, une pensée, au train total du monde et n'oublie jamais que tout est conditionné par tout? » Oui, je connais et j'admire la richesse surabondante, et presque égale à celle de la vie même, de cet embroussaillé roman : *la Guerre et la Paix*. Mais n'avons-nous donc point chez nous de ces romans conformes à la complexité des choses, où 'entre-croisement des faits moraux ou matériels correspond à celui de la réalité et qui contiennent en quelque façon toute la vie? Ce sera, si vous y faites attention, *les Misérables*, et ce sera, peut-être plus encore, *l'Éducation sentimentale*. Je le dis après réflexion et avec sécurité.

Ni les personnages distincts et fortement caractérisés n'y sont moins nombreux ou d'âmes et de conditions moins variées que dans *la Guerre et la Paix*, ni leur grouillement moins animé; ni les incidens, tour à tour rares et communs, n'y sont moins divers et moins épars. Frédéric et Deslauriers ne sont pas des individus moins largement représentatifs que Volkonsky et Bézouchof, et ils ne sont pas moins complètement « au milieu des choses ». Et c'est bien, ici et là, un moment historique qui nous est peint dans sa totalité : ici, la société russe durant les grandes guerres napoléoniennes, de 1805 à 1815; là, la société française de 1845 à 1851. Et je doute même que, en dépit de leur grandeur extérieure, les événemens publics, — mêlés aux comédies et aux drames privés, — que nous raconte Tolstoï, dépassent en intérêt et en importance ceux dont Flaubert nous offre le vaste et minutieux tableau. Car, non seulement *l'Éducation sentimentale* est l'histoire de deux jeunes gens, très particuliers comme individus, et très généraux comme types, puisqu'ils représentent, l'un, le jeune homme romantique et l'autre, le jeune homme positiviste, et cela juste à l'heure où la période du positivisme va succéder chez nous à celle du romantisme; et non seulement cette histoire se combine avec une étude des idées et des mœurs dans les dernières années du règne de Louis-Philippe : *l'Éducation sentimentale* est quelque chose de plus : l'histoire pittoresque et morale, sociale et politique, de la Révolution de 1848; elle nous dit, et avec profondeur, les barricades et les clubs, la rue et les salons, et elle nous montre cette chose extraordinaire : la confrontation effarée des bourgeois avec la Révolution, cette Révolution que leurs pères ont faite soixante ans auparavant, mais qu'ils croient terminée puisqu'elle les a enrichis, qu'ils s'indignent de voir recommencer ou plutôt qu'ils ne reconnaissent plus quand c'est eux à leur tour qu'elle menace, qu'ils renient alors avec épouvante et colère. Voilà peut-être une aven-

ture aussi considérable que la campagne de Russie. Mais, au surplus, je n'ai voulu que vous suggérer cette idée, que *la Guerre et la Paix* et *l'Éducation sentimentale* étaient, au fond, deux œuvres de même espèce et de composition analogue.

Et, enfin, qu'est-ce que cette « inquiétude du mystère universel », dont on veut faire exclusivement honneur aux romanciers slaves? Ce « mystère », ce n'est sans doute, ce ne peut être que celui de notre destinée, de notre âme, de Dieu, de l'origine et du but de l'univers. Mais qui ne sait que presque tous nos écrivains, de 1825 à 1850, ont fait spécialement profession d'en être inquiets? De cette inquiétude, Hugo est plein, il en déborde. (Et si j'allègue tour à tour nos romantiques et nos réalistes, c'est que leur influence se fait sentir concurremment, — si toutefois c'est elle, — chez les derniers écrivains septentrionaux.)

Dira-t-on qu'il s'agit, moins d'une inquiétude philosophique que du sentiment de l'inconnu formidable qui nous entoure, sentiment qui peut être lui-même provoqué par une sensation accidentelle?... Oui, j'entends bien, il y a des momens où ce seul fait, que l'on est au monde, et que le monde existe, apparaît comme tout à fait incompréhensible, nous emplit d'une indicible stupeur. Mais, d'abord, cet étonnement de vivre, cette sorte d' « horreur sacrée » ne comporte, par sa nature même, qu'une expression assez courte, ou qui ne s'allonge qu'en se répétant. Et, d'autre part, nous avions assurément éprouvé cet obscur frisson avant d'avoir ouvert un livre russe ou norvégien. « Le silence éternel de ces espaces infinis m'effraie, » est une phrase qui ne date pas d'hier. — Un des passages de Tolstoï où l'inquiétude du mystère est le mieux traduite, c'est apparemment quand le prince André Volkonsky, blessé à Austerlitz, est étendu sur le champ de bataille et regarde le ciel, « ce ciel lointain, élevé, éternel. » Il songe : « Si je pouvais dire maintenant : — Seigneur, ayez pitié de moi! Mais à qui le dirais-je? Ou une force indéfinie, inaccessible, à qui je ne puis m'adresser, que je ne puis même exprimer par des mots, le grand tout ou le grand rien, — ou bien ce Dieu qui est cousu là, dans cette amulette que m'a donnée Marie?... Rien, il n'y a rien de certain, excepté le néant de tout ce que je conçois et la majesté de quelque chose d'auguste que je ne conçois pas... » Oui, cela est beau, mais d'une beauté qui nous était déjà, si je ne m'abuse, on ne peut plus connue et familière.

« L'inquiétude du mystère », mais elle est jusque dans la petite âme sensuelle et triste d'Emma Bovary. « L'inquiétude du mystère », elle est dans l'âme simple et lourde de Charles Bovary quand il dit : « C'est la faute de la fatalité. » — Et, si ce n'est

l'inquiétude du mystère, c'est donc la résignation à ne pas le comprendre, — en somme, un sentiment consécutif à cette inquiétude, et non moins humain, et non moins navrant, — qui pénètre la dernière conversation, à petites phrases brèves et mornes, de Frédéric et de Deslauriers, quand ils se rappellent leur vie, et comment ils l'ont manquée, et que cela leur est presque indifférent parce qu'ils la mesurent, sans le dire, à quelque chose qu'ils ne sauraient nommer; et quand, s'étant remémoré une anecdote honteuse et naïve de leur enfance, ils disent tranquillement et désespérément : « C'est peut-être ce que nous avons eu de meilleur »; de meilleur, puisqu'ils n'ont eu que le rêve, et que ce rêve était le premier. Souvenir si mélancolique, qu'il cesse d'être impur; jugement si gros, dans sa bassesse voulue, de considérans inexprimés, qu'on n'en sent plus le cynisme, mais seulement l'affreuse tristesse...

L'inquiétude du mystère, enfin, cela paraît immense, et cela est peu de chose, ou plutôt cela est toujours la même chose. Elle se dégage, — soit directement, soit sous la forme du nihilisme, où si facilement elle se résout, — de toute œuvre qui nous présente, de la réalité, une image un peu poussée et qui ne s'en tient point aux superficies. L'inquiétude du mystère, il n'est pas un écrivain digne de ce nom qui ne l'ait connue. Que dis-je? Croyez-vous que les imbéciles même l'ignorent? Bouvard et Pécuchet, ces deux bonshommes que Flaubert chérissait quoique ridicules, et dont il a prétendu faire des sortes de don Quichottes de la demi-science, mais ils ne font que ça, être inquiets du mystère universel!

II

Si donc tout ce que nous admirons chez les récens écrivains du Nord était déjà chez nous, comment se fait-il que, retrouvé chez eux, cela ait paru, à beaucoup d'entre nous, si original et si nouveau? Est-ce parce que ces écrivains sont de plus grands artistes que les nôtres? Est-ce parce que leur forme est supérieure à celle de nos poètes et de nos romanciers?

J'estime que la question est insoluble. Celui-là seul pourrait décerner le prix de la forme, qui posséderait toutes les langues de l'Europe aussi à fond que nous possédons la nôtre, c'est-à-dire de manière à percevoir, dans ses moindres nuances, ce qui constitue le « style » de chaque écrivain. Cela, je pense, n'arrive guère. Je vois que les plus savans hommes, les plus accomplis polyglottes étrangers, ne parviennent jamais à sentir comme nous la phrase d'un Flaubert ou d'un Renan. Cette incapacité

apparaît lorsqu'ils s'avisent de classer nos écrivains : ils mettent ensemble les grands et les médiocres. De même le style des écrivains étrangers doit toujours nous échapper en grande partie. Je suis tenté de croire qu'on peut savoir très bien plusieurs langues, mais qu'on n'en sait profondément qu'une. L'espèce de volupté que nous cause la forme chez nos grands artistes, il est certain que ni Eliot, ni Tolstoï, ni Ibsen ne nous la procureront jamais.

Je sais bien que nous les avons lus surtout dans des traductions. Mais alors on me dira que leur supériorité n'en est donc que plus grande, si elle a pu éclater à certains yeux, même sans le secours du style. A quoi il est aisé de répondre que ce que ces auteurs perdent d'un côté à être traduits, ils le regagnent d'un autre, et avec usure. J'ai tâché d'expliquer cela la première fois que j'ai abordé le théâtre d'Ibsen.

Parfois, disais-je, chez les écrivains de mon pays, même chez les meilleurs, — et surtout chez les romantiques, — je discerne et je sens quelque phraséologie, une rhétorique inventée ou apprise, des artifices systématiques de langage ; et il arrive que cela me fatigue un peu. Or il doit y avoir, à coup sûr, quelque chose de semblable chez les étrangers. Mais précisément cela n'est pas transposable dans une autre langue, cela ne nous est pas révélé par la traduction. Ou plutôt, leur rhétorique à eux, s'ils en ont une, a chance de nous paraître savoureuse. Là où ils sont peut-être médiocres ou mauvais, ils ne me semblent que bizarres, et c'est peut-être à ces endroits-là que je me crois le plus tenu de les goûter, pour ne pas avoir l'air d'un homme totalement dépourvu du sens de l'exotisme. Et enfin, s'ils m'ennuient, je puis croire que c'est ma faute.

D'autre part, quand ils sont excellens et quand ils m'émeuvent, ils m'émeuvent vraiment tout entier, car alors je suis bien sûr que c'est uniquement par la force de leur pensée, la justesse de leurs peintures et la sincérité de leur émotion qu'ils agissent sur moi. Il est évident que, dans ces momens-là, le fond chez eux ne se distingue plus de la forme : je sens, même dans la traduction, que tous les mots sont nécessaires, qu'on ne pouvait en employer d'autres. Et, de rencontrer chez eux des choses qui sont belles exactement de la même manière que les belles choses de chez nous, j'éprouve un plaisir que double la surprise et qu'attendrit la reconnaissance.

Et ainsi, soit dans les instans où leur rhétorique et leur banalité possible m'échappent, soit dans ceux où ils se passent de toute rhétorique, j'ai constamment l'impression de quelque chose de franc, de naïf, d'honnête, de spontané, d'intéressant même

dans les gaucheries, les lenteurs ou les obscurités. Sous cette forme neutre, cette espèce de cote mal taillée qu'est une traduction, sous ces mots français recouvrant un génie qui ne l'est pas, de vieilles vérités ou des observations connues me font l'effet de nouveautés singulières. J'y veux trouver et j'y trouve une saveur, une couleur, un parfum...

Et cela, certes, je ne l'invente pas toujours. Ce qui nous plaît, au bout du compte, dans les œuvres septentrionales, c'est l'*accent*, l'accent nouveau, particulier, d'idées, de sentimens, d'imaginations qui ne nous étaient point inconnus.

La Norvège a des hivers interminables, presque sans jours, coupés par des étés éclatans et violens, presque sans nuits. Condition merveilleuse, soit pour mener lentement et patiemment ses visions intérieures, soit pour sentir avec emportement. Londres, près de qui Paris n'est qu'une jolie petite ville, est la capitale de la volonté et de l'effort: et je crois aussi que c'est une excellente atmosphère pour la réflexion qu'un brouillard anglais. Je n'ai point vu la steppe : pour l'imaginer, je multiplie l'étendue et la mélancolie des bruyères, des étangs et des bois de Sologne, l'hiver. Puis il y a le passé russe, le passé anglais, le passé norvégien, les traditions, les mœurs publiques et privées, la religion, et la marque de tout cela imprimée aux cerveaux norvégiens, anglais et russes. Bref les écrivains du Nord, et c'est là leur charme, nous renvoient, si vous voulez, la substance de notre propre littérature d'il y a quarante ou cinquante ans, modifiée, renouvelée, enrichie de son passage dans des esprits notablement différens du nôtre. En repensant nos pensées, ils nous les découvrent.

Ils ont, semble-t-il, moins d'art que nous, une moindre science de la composition. Des œuvres comme *Middlemarch* sont décourageantes par leur prolixité. Il faut huit jours, à ne faire que cela, pour lire *la Guerre et la Paix*. De telles dimensions ont, en soi, quelque chose d'anti-artistique. Il est à peu près impossible d'embrasser de pareils ensembles, de tenir à la fois présentes à sa mémoire toutes les parties qui devraient conspirer à la beauté de l'œuvre et, par conséquent, de connaître au juste et d'apprécier cette beauté. Les détails superflus et vraiment insignifians pullulent. Je ne suis d'ailleurs nullement persuadé que ces écrivains aient plus d'émotion que les nôtres; et ils n'ont assurément pas plus d'idées générales. Mais ils ont, plus que nous, le goût et l'habitude de la vie intérieure, et ils sont, plus que nous, religieux.

Plus patiens, — non point peut-être plus pénétrans, mais d'une plus grande endurance, si je puis dire, dans la méditation

ou l'observation, — plus capables de se passer eux-mêmes de divertissement, ils s'adressent à des lecteurs qui ont moins besoin que nous d'être amusés. Les longues et grises conversations d'Ibsen, ses infatigables accumulations de détails familiers, d'abord nous accablent, mais peu à peu nous enveloppent. Cela finit par former, autour de chacun de ses drames, une atmosphère qui lui est propre, et dont l'air de vérité des personnages est augmenté. Nous les voyons vivre d'une vie lente et profonde. Ils sont très sérieux. Ils offrent cette particularité, que les incidens de leur vie les remuent jusqu'au fond de l'âme et nous révèlent ce fond; que leurs drames de foyer se tournent tous en drames de conscience, où toute leur vie spirituelle est intéressée. Là, une femme qui s'aperçoit que son mari ne la comprend pas ou que son fils est atteint d'une maladie incurable, se demande instantanément si Martin Luther n'a pas été trop timide, si c'est le paganisme ou le christianisme qui a raison, et si toutes nos lois ne reposent pas sur l'hypocrisie et le mensonge. Peut-être l'auteur oublie-t-il trop que ces questions, passionnantes quand on les voit débattre par un grand philosophe ou par un grand poète, ne peuvent recevoir, d'une petite bourgeoise ou d'un honnête clergyman qu'une solution médiocre; et peut-être nous surfait-il l'inquiétude métaphysique de l'humanité moyenne et son aptitude à philosopher. Toutefois, comme c'est, en réalité, sa propre pensée qu'il nous traduit, on y peut prendre un vif intérêt.

Une des idées qui dominent les romans de George Eliot, c'est l'idée de la responsabilité, entendue avec la plus pénétrante rigueur; l'idée qu'il n'y a pas d'action indifférente ou inoffensive, pas une qui n'ait des suites et des retentissemens à l'infini, soit en dehors de nous, soit en nous, et qu'ainsi l'on est toujours plus responsable, ou responsable de plus de choses, qu'on ne croit. « Nos actions agissent sur nous autant que nous agissons sur elles. Il y a souvent dans nos actions une terrible contrainte, qui peut, d'abord, changer un honnête homme en trompeur, et ensuite le réconcilier avec ce changement, pour la raison qu'une seconde faute se présente comme la seule chose qui soit bonne à faire. » (*Adam Bede.*) La conséquence, c'est une surveillance morale de tous les instans exercée par les personnages sur eux-mêmes, ou par l'auteur sur ses personnages. La plupart ont la notion du péché, une vie intérieure au moins aussi développée que leur vie de relations sociales. Ils font de fréquens examens de conscience; ils se repentent, ils deviennent meilleurs. Il est clair que tout cela est plus rare dans nos romans, sans doute parce que c'est plus rare aussi dans nos mœurs. J'ai remarqué que les

héros de George Sand ne se repentent presque jamais. Si Mauprat progresse dans le bien, c'est en vertu de son amour pour Edmée, non par la recherche de ses péchés. D'autres accueillent la leçon des événemens, s'améliorent par l'expérience. Les personnages supérieurs, chez Sand et Hugo, songent plus au bonheur de l'humanité qu'à leur propre perfectionnement moral. Ce sont gens pressés, qui commencent par la fin, j'y consens. Leur évangile est toujours un peu l'évangile de la Révolution.

Les « humbles » et les « misérables » sympathiques des romans septentrionaux gardent tous des restes au moins et des habitudes de foi confessionnelle; et l'on sent que l'auteur leur sait gré d'être, au fond, « bien pensans ». Les misérables et les humbles de nos romans sont généralement moins religieux; ils n'ont souvent, comme l'héroïque Dussardier, d'autre religion que le culte ingénument philosophique de la justice absolue. Je me refuse d'ailleurs à admettre qu'ils soient nécessairement, par là, moins émouvans ou d'une moins riche substance humaine.

Enfin, il y a, dans les romans de Tolstoï, les commencemens et les approches d'une sorte de mysticisme dont ses derniers ouvrages nous ont montré l'achèvement, dont nous n'avons peut-être pas chez nous l'équivalent exact, et qu'on pourrait appeler le nihilisme évangélique. Définition contradictoire d'un état d'esprit formé, en effet, de contradictions. Déjà, dans ses romans, je ne sais par quel paradoxe, tandis que sa vision des choses impliquait le plus radical pessimisme (et d'autres fois un fatalisme asiatique), ses appréciations des actes impliquaient la foi chrétienne. Nous connaissons maintenant l'aboutissement de sa pensée. Le retour à l'ignorance, à la simplicité d'esprit et à la vie agricole ; pas de lois, pas de juges, pas d'armée, la non-résistance aux méchans devant procurer, paraît-il, la disparition des méchans ; en somme, le renoncement entier, voilà sa morale. Mais à cette morale quel appui ? Rien ; nul dogme, pas même celui d'une vie et d'une sanction d'outre-tombe. Bref, la morale évangélique poussée à ses plus extrêmes conséquences, et en même temps vidée de la métaphysique qu'elle suppose. Le devoir d'être bon jusqu'à l'immolation de soi ; mais aucun support de ce devoir, sinon que nous mourrons tous (vérité qui prêterait tout aussi bien à une conclusion égoïste et épicurienne) et qu'il est naturel que nous soyons tous pénétrés de pitié et de bonté les uns pour les autres, étant tous guettés par l'immense et éternelle nuit. Ce sont ces ténèbres de la mort et de l'inconnu qui servent de toile de fond, dans ses romans, aux drames fourmillans de la vie, et qui se glissent dans les interstices de ces tableaux mêmes. Et

c'est tout ce mystère, effrayant d'abord, puis rafraîchissant, conseiller de renoncement, de vertu et de bonté, — pourquoi? parce que Tolstoï, l'a voulu ainsi, — qui sans doute ne fut jamais, à ce point, présent à nos œuvres occidentales.

J'ajoute encore que le réalisme de ces étrangers est plus chaste que ne fut le nôtre. L'œuvre de chair tient assez peu de place dans leurs œuvres, et certes je les en loue. J'observe toutefois que, si la réalité est peut-être moins impudique qu'elle n'apparaît dans quelques-uns de nos romans réalistes, elle l'est certainement beaucoup plus que les romans anglais ou russes ne nous le feraient croire. Nous sommes plus véridiques à cet égard. Si c'est là une supériorité, je l'ignore; mais notre réalisme, plus sensuel, est aussi plus brutal, plus désolant, plus réellement désenchanté. Ces écrivains du Nord ne reculent point sans doute devant la peinture des souffrances, des cruautés, des misères humbles et abominables de la vie humaine, mais, on ne peut le nier, ils en atténuent, ils en esquivent certaines vilenies. Ils ne disent jamais tout. Vous ne trouverez jamais chez eux l'équivalent de telle page, je ne dis pas de M. Zola, mais de Flaubert ou de Maupassant. Ils peuvent bien nous montrer le monde infiniment triste et pitoyable : ils hésitent à le montrer simplement dégoûtant, ce qu'il est pourtant aussi, ne le pensez-vous pas? Et ainsi leur pessimisme n'est jamais aussi radical qu'ils le prétendent.

Cette pudeur, cette retenue, ce scrupule incurable s'expliquent encore par l'esprit religieux dont ils restent quand même imprégnés. Et nous finissons par voir ici que les différences des littératures se rattachent aux différences profondes des peuples.

Les livres d'Eliot et d'Ibsen demeurent, en dépit de l'émancipation intellectuelle de ces écrivains, des livres protestans. Car, sortir par le libre examen, comme Ibsen et Eliot, d'une religion dont le libre examen est lui-même le fondement, ce n'est point proprement en sortir, c'est plutôt en développer et en épurer la doctrine. On ne secoue réellement que ce qui est réellement un joug; on ne s'insurge à fond que contre une religion qui interdit toute liberté d'esprit. Les autres, on y peut demeurer en les élargissant. C'est seulement où sont les défenses radicales que les scissions peuvent être absolues. Mais la très libre Eliot et le révolté Ibsen n'ont point cessé d'être des « réformés »; Eliot, par la continuité de son prêche et par les textes bibliques dont elle a gardé l'habitude d'appuyer ses pensées personnelles; Ibsen, dont le théâtre abonde en pasteurs, par on ne sait quel accent et quel son de voix. Car, justement, ce qu'il y a de liberté dans le protestantisme empêche, non les affranchissemens intellectuels, mais, si je peux

dire, les affranchissemens de langage et de tenue. Chez les peuples protestans, où le fidèle ne relève que de sa conscience et n'admet pas d'intermédiaire entre lui et Dieu, les habitudes universelles de discussion et de méditation qui suivent de là font que le sentiment et le souci religieux sont mêlés à toute la littérature, même profane, et que les écrivains incroyans conservent du moins l'allure et le ton des croyans. Chez nous, au contraire, catholiques émancipés, — ou catholiques pratiquans, mais que la confession sacramentelle décharge en partie du soin d'administrer leur propre conscience, il y a une littérature religieuse, ou plutôt ecclésiastique, que nous ne connaissons guère, et une littérature toute profane et laïque, chacune faisant son jeu à part. Certaines vues sur l'arrière-fond des âmes, certains morceaux de casuistique morale, certaines effusions du sentiment religieux (même abstraction faite de toute église confessionnelle), qui nous émerveillent chez Eliot ou chez Ibsen, c'est dans Bossuet, c'est dans les écrits de tel prêtre et de tel moine que nous ignorons, c'est chez Lacordaire et Veuillot même, que nous en trouverions des exemples analogues; et c'est où nous ne nous avisons guère d'aller les chercher. Nos deux littératures ne se mêlent point, et la laïque y perd un peu. Elle y perd parfois, peut-être, quelque profondeur morale.

Mais déjà, voyez-vous, cette infériorité est en bon train d'être réparée. Car, depuis dix ans, tandis que M. Gérard Hauptmann paraissait s'inspirer de M. Émile Zola, et M. Auguste Strindberg de M. Alexandre Dumas fils, et que Nietzsche reproduisait les rêveries maladives des *Dialogues philosophiques* de Renan; d'un autre côté, M. Paul Bourget nous affranchissait du naturalisme, et la plus large sympathie et la préoccupation morale ou religieuse rentraient dans notre littérature. Tout le sérieux, toute la substance morale de George Eliot semblent avoir passé dans les profondes études de M. Bourget, dont les derniers romans sont, en maint endroit, des récits piétistes. Maupassant lui-même s'attendrissait visiblement et devenait plus « grave », quand la mort vint le prendre. Et la même gravité, et la pitié des romanciers russes, et le don qu'ils ont de nous faire sentir, autour des médiocres drames humains, les ténèbres et l'inconnu, tout cela donne un très grand prix aux livres singulièrement sincères de M. Paul Margueritte. Quant à l'idée de la mort, je ne pense pas que jamais écrivain en ait été plus intimement pénétré que Pierre Loti. Et si ce n'est point, comme chez Tolstoï, pour notre conversion ou notre édification, c'est que la vanité des choses peut prêter à des conclusions extrêmement différentes, ou même se passer de conclusion.

Je ne parle point de la réaction sentimentale et mystique où se sont engagés une partie des jeunes gens, en haine du positivisme de leurs aînés. Car je me méfie. Ils disent que la science « a fait banqueroute », comme s'ils pouvaient le savoir, comme si l'œuvre de la science n'était pas une œuvre de beaucoup de siècles encore. Et puis, c'est trop facile et un peu ridicule de se dire dégoûté et excédé de la science, alors qu'on a pris la peine d'apprendre si peu de chose et que même on n'est sérieusement initié à aucune science particulière. La pitié générale est trop facile aussi.

En somme, on voit dans quelle mesure ces étrangers nous ont rendu service. Nous avons accueilli leur idéalisme par dégoût ou lassitude du naturalisme; et il est vrai qu'ils nous ont induits à mettre plus d'exactitude et de sincérité dans l'expression d'idées et de sentimens qui nous furent jadis familiers, à préciser notre romantisme en même temps que notre réalisme s'attendrissait. Mais, si nous avons embrassé, une fois de plus, avec cette facilité et cette ardeur les exemples étrangers, cela n'est-il point un signe que c'est nous, en réalité, qui avons, sinon les mœurs, du moins l'âme cosmopolite? L'Anglais parcourt le monde et, reste partout Anglais. Nous ne quittons pas le coin de notre feu, mais, de ce coin, nous nous plions sans peine à toutes les façons de sentir des diverses races, et des plus lointaines.

Oui, ce sont nos écrivains que j'appelle les vrais cosmopolites. Ils le sont : car une littérature cosmopolite, c'est-à-dire européenne, doit être, par définition, commune et intelligible à tous les peuples d'Europe, et elle ne peut devenir telle que par l'ordre, la proportion et la clarté, qui passent justement, depuis des siècles, pour être nos qualités nationales. Ils le sont encore par cette large sympathie humaine que nous croyons aujourd'hui découvrir chez les étrangers et qui, pourtant, a toujours été une de nos marques les plus éminentes. Nous aimons aimer; nous sommes peut-être le seul peuple qui soit porté à préférer les autres à soi. Mais cet enthousiasme même, avec lequel nous avons chéri et célébré l'humanité miséricordieuse du roman russe et du drame norvégien, ne montre-t-il pas que nous la portions en nous et que nous l'avons seulement reconnue?

Toutefois, en la reconnaissant, il faudra songer à la refaire et à la garder nôtre. On peut craindre que la caractéristique de nos esprits ne finisse par s'atténuer; qu'à force d'être européen, notre génie ne devienne enfin moins français. Faut-il voir là une conséquence indirecte des nouveaux programmes de l'enseignement secondaire, de l'affaiblissement des études classiques? Les

jeunes gens sont moins sensibles à la belle forme latine, moins choqués de l'absence de cette forme chez les étrangers. Cela me déplaît : car préférer décidément et systématiquement les œuvres étrangères, ce serait les préférer à cause de ce qu'il y a en elles ou d'inassimilable à notre propre génie, ou de vague, d'indéfini, d'informe et, au bout du compte, d'inférieur à ce génie même. Et alors, quelle humilité! ou quelle duperie! Que si nous les aimons précisément parce qu'elles sont très imparfaites, et parce qu'elles nous permettent de rêver, autour d'elles et de créer ou d'achever nous-mêmes leur beauté à travers les traductions, sachons du moins que c'est à cause de cela que nous les aimons, et non pour une supériorité qu'elles n'eurent jamais...

Je crois bien que je donne depuis quelques minutes dans le chauvinisme littéraire. Disons plus équitablement : —Ces échanges et ces reprises d'idées entre les peuples, on les a vues de tout temps, et encore plus depuis que la rapidité et la facilité des relations commerciales ont entraîné celles des relations intellectuelles. Tantôt, nous avons emprunté aux autres peuples ; et nous avons imprimé à ce que nous tenions d'eux un caractère européen : tels les emprunts de Corneille ou de Lesage aux Espagnols. Tantôt, et plus souvent, comme nous sommes curieux et bons, nous leur avons repris, sans le savoir, ce que nous leur avions nous-mêmes prêté. Ainsi au XVIIIe siècle nous avons découvert les romans de Richardson, qui avait imité Marivaux. Ainsi nous avons retrouvé chez Lessing ce qui était dans Diderot, et chez Gœthe beaucoup de ce qui était dans Jean-Jacques; et nous avons cru devoir aux Allemands et aux Anglais le romantisme que nous avions déjà inventé. Car n'est-ce pas? le romantisme, ce n'est pas seulement le décor moyen-âgeux ni, au théâtre, la suppression des trois unités ou le mélange du tragique et du comique : c'est le sentiment de la nature, c'est la reconnaissance des droits de la passion, c'est l'esprit de révolte, c'est l'exaltation de l'individu; toutes choses dont les germes, et plus que les germes, étaient dans la *Nouvelle Héloïse*, dans les *Confessions* et dans les *Lettres de la Montagne*... Dans cette circulation des idées, on sait de moins en moins à qui elles appartiennent. Chaque peuple leur impose sa forme, et chacune de ces formes semble successivement la plus originale et la meilleure.

Ce n'est donc qu'un moment que je note et, qui sait? combien fugitif! Cette inquiète septentriomanie, que durera-t-elle? Ne commence-t-elle point à languir déjà? Et au surplus, pour en revenir au règlement présent de cette espèce de compte de « doit et avoir » ouvert entre les races, ne resterait-il pas à chercher si

le piétisme d'Eliot, l'idéalisme contradictoire et révolté d'Ibsen, le fatalisme mystique de Tolstoï sont nécessairement quelque chose de supérieur soit à l'humanitarisme, soit au réalisme français? Qui affirmerait que notre ardeur de foi scientifique et de charité révolutionnaire, médiocrement intérieure et plutôt tournée aux réformes sociales, ne compense pas, même aux yeux de Dieu, l'aptitude plus grande des peuples du Nord à la méditation et au perfectionnement intérieur? Qui jurerait enfin que, largement et humainement entendue, la philosophie positive, pour l'appeler par son nom, et, si vous voulez, la philosophie de Taine, celle qui passe pour responsable des brutalités et des sécheresses de la littérature naturaliste, ne correspond pas à un moment plus avancé du développement humain que la religiosité protestante et septentrionale? Des livres comme ceux de M. J.-H. Rosny, pour ne citer que ceux-là, ne présagent-ils point la conciliation de deux esprits qui, chez nous, furent trop souvent séparés? et n'y reconnaissons-nous pas à la fois l'enthousiasme de la science et l'enthousiasme de la beauté morale et, déjà, comment ces deux religions se tiennent et s'engendrent? Qui vivra verra. En attendant, dépêchez-vous d'aimer ces écrivains des neiges et du brouillard; aimez-les pendant qu'on les aime, et qu'on y croit, et qu'ils peuvent encore agir sur vous, — comme il faut se servir des remèdes à la mode pendant qu'ils guérissent. Car il se pourrait qu'une réaction du génie latin fût proche.

JULES LEMAITRE.

ROME ET LA RUSSIE

La mort d'Alexandre III, suivie de l'avènement d'un nouveau monarque, ont attiré sur la Russie les regards de l'Europe. Il est donc à propos de parler de la Russie. Et si beaucoup d'écrivains éminens se livrent en ces temps-ci à de profondes considérations politiques au sujet de cet empire et de la paix européenne, il est sans doute permis à d'autres de s'occuper surtout de la question religieuse en Russie ; question capitale, s'il en fut, pour l'avenir de la Russie, et pleine d'importance aussi au point de vue de l'union des Églises. L'union de l'Église russe avec Rome, centre de l'orthodoxie catholique, n'est pas impossible ; et, quoique hérissée de difficultés, elle est moins difficile, peut-être, qu'on ne se le figure généralement. C'est ce que nous allons tâcher de prouver.

Partons du vrai point de départ. Jésus-Christ a-t-il fondé plusieurs Églises ? Je réponds, avec le symbole de Nicée : « *Credo in* UNAM, *sanctam, catholicam et apostolicam Ecclesiam :* Je crois en l'Église UNE, sainte, catholique et apostolique. » Voilà les paroles que prononcent publiquement et solennellement tous les chrétiens, tant russes, grecs, syriens, etc., que catholiques romains. Tous croient en l'Église UNE ; et l'unité est, pour les chrétiens d'Orient comme pour ceux d'Occident, la première des marques de la vraie Église du Christ. Il n'y a donc qu'une Église de Jésus-Christ : tous sont d'accord sur ce point. Reste à voir quelle est cette Église.

Depuis l'époque apostolique jusqu'au IXe siècle de notre ère, jamais cette question ne fut posée. « *Ubi Petrus, ibi Ecclesia :* Là où est Pierre se trouve l'Église » : en ces mots peut se formuler toute la tradition écrite tant de l'Orient que de l'Occident,

depuis les Saints-Évangiles jusqu'au quatrième Concile œcuménique, en passant par les Actes des Apôtres, les écrits des Pères apostoliques et les grands docteurs de l'Église. On ferait un livre rien qu'avec les témoignages des premiers siècles sur la primauté de Pierre et de ses successeurs.

Pierre fixa son siège définitif à Rome; et comme, de son temps déjà, l'administration de l'Église catholique devenait difficile à cause de l'extension de celle-ci et des moyens restreints de communication, il établit deux patriarcats en Orient : celui d'Antioche, où il avait résidé sept ans, pour gouverner l'Asie ; et celui d'Alexandrie, où il envoya son disciple Marc, pour gouverner l'Afrique. Ces deux sièges patriarcaux d'Orient, qui se maintenaient en relations avec Rome par la Méditerranée, étaient comme des succursales du siège suprême devenu le centre de l'Église (1). Tandis que les deux patriarcats d'Orient étaient désormais gouvernés par leurs patriarches respectifs au nom du Souverain Pontife, vicaire de Jésus-Christ, l'évêque de Rome, patriarche de l'Occident, gouvernait directement son propre patriarcat.

Telle était l'organisation claire et nette de l'Eglise universelle, dans les premiers siècles de son existence. C'est là un fait tellement facile à prouver par les textes qu'on doit le considérer comme un point admis par tout homme sérieux, à quelque église actuelle qu'il appartienne. Ce qui amena la séparation religieuse de l'Orient d'avec l'Occident, tout le monde le sait également : ce fut la rivalité qui naquit, dès le IV[e] siècle, entre la Rome ancienne que Constantin avait cédée au Pape, et Constantinople la Rome nouvelle. Le siège de l'empire ayant été transféré de Rome à Constantinople, on ne tarda pas à voir surgir l'idée que la nouvelle Rome avait hérité des prérogatives de l'ancienne, tant au point de vue ecclésiastique que civil. Byzance, simple évêché jusqu'alors, devint patriarcat, et certains de ses titulaires se mirent à prendre le titre de *patriarches œcuméniques* ou *universels*, contre lequel les papes ne cessèrent de protester.

Bientôt l'Empire fut dédoublé; et de même que l'on eut un empire d'Occident et un empire d'Orient, on commença à diviser l'Église catholique en église d'Occident et église d'Orient. L'on vit dès lors certains patriarches de Constantinople prétendre à la direction de l'église d'Orient en opposition à la juridiction du Pape de Rome sur celle de l'Occident.

Si, à ce dualisme issu de la politique des empereurs, on ajoute la différence des liturgies, laquelle alla en s'accentuant avec le

(1) Nous supposons admis par nos lecteurs que ce fait est aujourd'hui historiquement prouvé. Si nous écrivions un livre au lieu d'un article, nous en donnerions les preuves incontestables.

temps, on ne comprend que trop la rivalité et l'opposition qui s'ensuivirent, et l'on demeure vraiment étonné de ce que l'union ait persisté entre les deux églises jusqu'au XIe siècle, abstraction faite de quelques scissions momentanées. Cette persistance dans l'union et la reconnaissance de la primauté du siège de Pierre à travers tant de siècles, malgré des motifs politiques et nationaux de séparation si puissans, est, à notre avis, un des argumens historiques les plus forts pour prouver que l'unité de l'Église du Christ et sa soumission intégrale au successeur de saint Pierre, étaient des principes profondément enracinés dans cette Église dès son origine, formant même un des points fondamentaux de la tradition catholique.

Finalement, après plus de dix siècles d'union, l'église chrétienne, catholique, orthodoxe, s'est divisée en deux tronçons : l'église d'Occident et l'église d'Orient. Toutes deux ont continué néanmoins, comme par le passé, à professer que l'Église est une. Cependant, il y en avait deux. Laquelle de ces deux églises était désormais l'église une, fondée par Jésus-Christ et confessée par tous les chrétiens? Était-ce celle dont les patriarches ne remontaient qu'au temps de Constantin et avaient jusqu'alors reconnu la primauté de l'évêque de Rome, du pape? Ou bien, était-ce celle dont les chefs remontaient en ligne directe et ininterrompue jusqu'à saint Pierre, vicaire de Jésus-Christ, auquel il avait été dit : « Tu es pierre, et sur cette pierre, je bâtirai mon église (non pas mes églises), et les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle. »

Les Grecs eux-mêmes, pendant des siècles encore, ont reconnu indirectement la primauté du siège de Rome en traitant constamment avec les papes au sujet de leur réconciliation. Par deux fois, à Lyon d'abord en 1270, à Florence ensuite en 1439, ils se sont solennellement réunis à Rome ; et s'ils s'en sont séparés de nouveau, ce n'a été que par le fait d'influences puissantes et de situations politiques nouvelles. Du reste aucun acte officiel de scission nouvelle ne fut jamais publié, de sorte que la séparation actuelle, depuis la rupture qui suivit le concile de Florence, est une séparation de fait et non de droit.

Nous n'irons pas plus loin. Disons seulement encore que l'Église d'Orient s'est subdivisée plus tard en plusieurs églises autocéphales, qui toutes, aujourd'hui encore, professent l'*unité* de l'Église de Jésus-Christ. Quelle est donc aujourd'hui cette Église *une*, la seule vraie église du Christ? Est-ce l'église du Phanar, est-ce l'église russe? ou bien encore, serait-ce celle d'Athènes, celle de Serbie, celle de Bulgarie, ou une autre? S'il en est ainsi, toutes les autres églises sont évidemment hors du

bercail de Jésus-Christ, puisque nous professons tous qu'il n'y a qu'*une* vraie église.

Mais revenons à la Russie. Cette grande et noble nation slave fut conquise à la vraie foi orthodoxe et catholique par des missionnaires venus de Constantinople, plus d'un siècle avant la scission définitive de ce patriarcat d'avec le siège romain. Elle reçut de Constantinople, encore catholique-romaine, la vraie foi avec la liturgie grecque. Lors de cette déplorable scission, Constantinople avait contre Rome les souvenirs accumulés de sept à huit siècles d'antagonisme et de rivalité de races. La Russie, au contraire, sortant à peine de la barbarie, n'avait aucun grief contre Rome : elle fut entraînée dans la séparation pour ainsi dire à son insu.

Plus tard, les croisades amenèrent de nouvelles inimitiés entre les Grecs et les Latins; l'établissement de l'empire latin de Constantinople par les croisés, malgré la défense du Pape, ne fut certainement pas le moindre des griefs qui empêchèrent dans la suite la réconciliation définitive des deux Églises.

Les Russes, au contraire, bientôt subjugués par les Mongols, furent séparés pour un temps du monde civilisé et ne furent aucunement mêlés à ses querelles. A leur réveil comme nation, ils se retrouvèrent chrétiens fervens, catholiques et orthodoxes, comme ils l'étaient au temps de leur union avec Rome : ils avaient contre Rome, non des griefs, mais seulement les préjugés séculaires que leur avaient inculqués les Grecs.

Survint, au XVe siècle, le Concile de Florence. La Russie prit part à la grande union qui se fit alors entre l'Église d'Orient et celle d'Occident; ce fut son patriarche Isidore qui signa l'acte d'union; il fut créé cardinal, et mourut à Rome après qu'une nouvelle et déplorable séparation se fut produite, séparation qui ne fut toutefois jamais officielle.

Après une nouvelle période de troubles politiques, la Russie trouva son organisateur dans la personne de Pierre le Grand. Ce grand empereur songea sérieusement à unir de nouveau l'Église russe au siège de Pierre. Il y fût parvenu, sans aucun doute, et il aurait persévéré dans cette première pensée, si le pape lui eût concédé le titre d'Empereur qu'il sollicitait. Mais l'idée d'un empire chrétien unique était encore trop enracinée dans l'opinion publique de ce temps pour que le pape pût obtempérer à ses désirs. C'est alors que l'Église russe subit une modification importante dans sa hiérarchie et son gouvernement. Pierre le Grand, qui redoutait l'influence croissante du patriarche de Moscou, laissa s'éteindre cette dignité suprême, et le gouvernement de l'Église

passa dès lors au saint-synode qui n'était en droit que le conseil du patriarche.

Quoique l'indépendance de l'Église russe fût maintenue en principe, il est incontestable que cette mesure lui fut préjudiciable. Le tsar avait rompu l'équilibre, qui, dans un État chrétien bien organisé, où l'Église est unie à l'État sans risquer de lui être asservie, doit exister entre le pouvoir temporel et le pouvoir spirituel. Il fit pencher la balance trop fort de son côté, et diminua sensiblement par là l'influence propre de l'Église qui forme un contrepoids moral si salutaire à la force purement matérielle.

Pierre le Grand commit la grande faute de fonder une Église d'État. Son peuple était trop chrétien pour admettre ce principe sans sourciller. Il savait que l'Église du Christ doit être libre, que c'est alors seulement qu'elle peut être le soutien des trônes chrétiens et la sauvegarde des peuples. Une fraction considérable des Russes protesta : de là est né le *Raskol* ou schisme, qui donne depuis deux siècles de sérieux soucis au gouvernement. Car son opposition religieuse s'est bien vite transformée en opposition politique, étant donné qu'à ses yeux l'Église et l'État ne formaient plus qu'un. Les tsars avaient perdu cet appui moral que donne une église libre à un gouvernement chrétien; dès lors, ils se trouvèrent seuls en face d'une opposition sans cesse croissante.

Si Pierre le Grand eût voulu tendre la main au chef de l'Église catholique à laquelle son peuple avait appartenu au temps de sa conversion au christianisme, il eût conclu avec le Pape un Concordat dans lequel l'Église aurait consacré ses droits comme souverain chrétien, protecteur et fils dévoué de cette même Église. Jamais l'Église n'a refusé aux princes chrétiens une légitime influence dans l'administration extérieure de l'Église dans leurs pays respectifs, et cela comme témoignage de sa reconnaissance pour la protection dont ils la couvraient. Ce qui s'est fait durant tout le moyen âge en Occident se serait fait aussi pour la Russie et l'on eût vu, pour le bonheur du peuple russe, le tsar Pierre, autre Charlemagne, travailler efficacement au bien religieux et moral de son peuple comme à son bien temporel, avec le concours du chef de la seule Église UNE qui remonte sans interruption jusqu'à Jésus-Christ.

Si la seule Église UNE, mère et maîtresse de toutes les autres Églises, est véritablement l'Église-romaine, comme nous le prouve l'histoire; si, d'autre part, *hors de l'Église il n'y a point de salut*, comme nous l'enseignent les livres saints et la tradition catholique par la voix des conciles et des docteurs, — il s'ensuit que la condition des peuples qui se trouvent hors de l'Église est profondé-

ment malheureuse, bien que ces peuples aient conservé la vraie foi et l'usage des sacremens.

Durant de longs siècles, l'ignorance a pu sauver beaucoup d'individus au sein de ces nations. Grâce à leur bonne foi, ils ont pu faire partie de l'âme de l'Église, sinon de l'Église proprement dite, et ils se seront sauvés. Mais aujourd'hui que la lumière se fait partout, l'ignorance, en ce point comme en d'autres, est infailliblement condamnée à disparaître. Déjà, la connaissance de la situation réelle a fait naître, dans les classes instruites des Églises orientales et surtout en Russie, une vague inquiétude, qui, chez un certain nombre, n'a pas tardé à se transformer en un désir de réunion avec le vrai centre de l'Église.

On commence à comprendre en Russie que, si Rome a, de tous temps, fait des avances à la nation russe, sa fille d'autrefois, ainsi qu'à toutes les nations séparées de son sein, c'est par devoir et non par ambition. C'est parce que Jésus-Christ a dit à Pierre: « Pais mes agneaux, pais mes brebis. » C'est parce qu'il a promis qu'un jour viendrait où « il n'y aurait plus qu'un troupeau et un pasteur. » C'est enfin parce que le successeur de Pierre est responsable devant Dieu du salut de tous les hommes, et qu'il ne peut cesser de leur faire entendre sa voix à tous pour les diriger dans les voies du salut.

A-t-on jamais vu une Église nationale appeler les autres à entrer dans son sein? L'Église russe, par exemple, pourquoi n'appelle-t-elle pas à elle l'Église anglicane, voire même l'Église romaine? Si elle est l'Église UNE, établie par Jésus-Christ, c'est là son devoir. Pourquoi ne l'a-t-elle jamais fait, sinon parce qu'elle a conscience d'être une Église nationale et non pas l'Église universelle ou catholique? L'Église romaine, au contraire, parce qu'elle est l'Église UNE et catholique, qu'elle n'est pas une Église d'État, a toujours appelé à elle tous les peuples et s'est répandue sur tout le globe terrestre.

Lorsque le peuple russe aura compris, (et il commence à le comprendre), que la rivalité et plus tard la politique l'ont seules séparé de l'unité catholique, il se produira dans son sein un mouvement de retour vers cette unité. Car il y va du salut des âmes et ce n'est point là une simple question de politique. Les Russes, peuple profondément religieux, ne voudront plus alors rester séparés du tronc de l'Église universelle, d'où la sève de la vraie doctrine et du zèle apostolique se répandra toujours dans les rameaux de l'arbre entier.

Après les principes, venons-en à la pratique. S'il est non seulement désirable, mais aussi nécessaire au point de vue du sa-

lut des âmes, de voir tous les chrétiens s'unir sous un même chef, vicaire de Jésus-Christ, encore faut-il chercher les moyens pratiques pour y arriver en dépit de nombreux obstacles.

Ce qu'il faut avant tout sauvegarder pour unir à Rome les Églises des rites orientaux, c'est leur autonomie. Dès l'origine, nous l'avons dit, les patriarcats orientaux ont joui de cette autonomie, et Rome est fermement résolue à leur maintenir ce privilège. Jamais le souverain-pontife ne songerait à les administrer comme il l'a fait pour l'Occident dès les origines de l'Église. Le Saint-Siège, les documens le prouvent, est disposé à accentuer le régime des privilèges pour les Églises orientales. Toutes celles qui reviendront à l'unité seront maintenues dans leurs rites, leur hiérarchie, leurs usages séculaires. On ne leur demandera que de reconnaître le suprême magistère de celui à qui Jésus-Christ a dit : « Pais mes brebis ! »

Quant aux églises orientales déjà unies, il en est de même. Rome leur laisse non seulement leurs rites et leurs usages, mais la libre élection de leurs évêques et de leur patriarche. Celui-ci seul est confirmé par le souverain-pontife, et par lui tous les autres évêques sont rattachés au siège de Pierre. C'est là un principe duquel ne se départira pas le saint-siège dans l'avenir.

En ce qui concerne la Russie, sur quelles bases pourrait donc se faire l'union ?

La Russie n'a plus de patriarche. Dans la situation actuelle, il y aurait lieu à traiter soit pour le rétablissement d'un patriarche de Moscou, confirmé par le saint-siège, soit pour la reconnaissance par le saint-siège apostolique du gouvernement synodal de l'Église russe, ce qui n'offrirait point de difficulté radicale. Ce dernier système serait peut-être même le plus pratique, parce qu'il permettrait de ne rien changer à la situation actuelle. Au lieu du droit de confirmation du patriarche, le Saint-Siège pourrait alors se réserver la confirmation des membres du saint-synode présentés par l'empereur. Le synode serait ainsi mis en communion avec le siège apostolique, et cela suffirait pour rattacher à celui-ci tous les sièges épiscopaux relevant du saint-synode. L'unité serait reconstituée.

On objectera peut-être que le gouvernement russe n'accepterait pas de marcher dans cette voie qui aurait pour effet le plus immédiat de donner une plus grande liberté à l'Église russe. Mais le gouvernement n'est point contraire, en principe, à la liberté de l'Église russe. Le procureur du saint-synode, M. Pobedonostzeff, ne déclarait-il pas naguère dans les journaux que l'église russe n'est pas asservie à l'État ? Et il est vrai qu'en droit, elle ne l'est pas.

L'Église russe, en réalité, ne jouit plus de sa pleine liberté, à laquelle elle a droit, de droit divin. Mais l'État, en la lui rendant, ferait œuvre politique fort sage : à l'intérieur, il enlèverait par là tout prétexte au raskol, tandis qu'à l'extérieur il se concilierait les sympathies du monde catholique. La réconciliation avec Rome ne ferait que rétablir en Russie l'équilibre rompu par Pierre le Grand.

Cette réconciliation est dans la nature des choses, et il ne faut pas être grand prophète pour prédire qu'elle se fera un jour. Quand se fera-t-elle? Très prochainement? Non. Mais peut-être plus tôt que beaucoup ne se le figuraient jusqu'ici. Car un mur impénétrable paraissait se dresser entre la Russie et nous. Les circonstances actuelles sont favorables aux premiers pas vers l'union. M'avancerai-je trop en disant que ces premiers pas sont déjà faits? Rappelons-nous les progrès notables accomplis dans les relations diplomatiques entre Rome et Saint-Pétersbourg, durant le règne du monarque si regretté qui vient de disparaître.

L'union des cœurs entre Russes et Français n'est-elle pas un second indice? Et pour passer à un ordre d'idées moins général, mais non moins caractéristique, n'avons-nous pas vu, dans ces derniers temps, le Père Vannutelli d'abord, puis le Père Tondini, enfin un évêque français, Mgr Jourdan de la Passardière, circuler librement dans toute la Russie et y séjourner, y avoir les meilleures relations avec les personnages ecclésiastiques et civils les plus en vue, y parler de l'union sans offusquer personne? Ce sont là, à notre humble avis, des signes précurseurs d'une union future aussi désirable pour la Russie que pour l'Église romaine.

Mais, en tête des circonstances favorables à l'union, il faut évidemment placer les dispositions si larges et conciliantes du grand pontife qui gouverne actuellement l'Église. La Russie est certaine de trouver en Léon XIII la plus grande condescendance. Et si le présent ne la rassurait pas suffisamment quant à l'avenir, l'histoire ne lui apprendrait-elle pas combien les Papes ont toujours scrupuleusement observé les clauses des concordats signés par leurs prédécesseurs?

Mais, nous dira-t-on peut-être, en admettant même que le gouvernement russe vît de bon œil la perspective d'une union avec le siège apostolique, comment amener l'Église russe entière à admettre cette union, imbue, comme elle l'est encore en majorité, de préjugés séculaires contre Rome?

Ce serait ici, sans aucun doute, le cas de se souvenir de la parole de Notre-Seigneur : « Ce qui semble impossible aux hommes est possible à Dieu. » Il tient entre ses mains miséricordieuses et puissantes les cœurs de ceux qui dirigent les peuples,

et n'approchons-nous pas de l'heure où, mieux éclairés sur l'histoire complète de l'Église, les hommes éminens qui dirigent la politique russe seront disposés à permettre aux sujets russes désireux de vivre sous la juridiction suprême du siège apostolique de reconnaître ouvertement le gouvernement spirituel du pape, tout en demeurant russes de liturgie? Beaucoup de fidèles, des prêtres et peut-être même quelque évêques se déclareraient immédiatement pour l'union avec Rome, s'ils savaient que le gouvernement n'y mettrait point obstacle. Un mouvement national pacifique aurait ainsi la faculté de se dessiner. Si, peu à peu, la lumière se faisant, les préjugés se dissipant, une portion notable de l'Église russe se déclarait pour l'union, le gouvernement y verrait un indice suffisant pour intervenir et pourrait alors régler définitivement la situation au moyen d'un concordat avec Rome.

Mais la question préalable à toute union, c'est la confiance. Les Russes veulent conserver l'autonomie de leur Église et l'intégrité de leur liturgie. La tolérance gouvernementale dont nous venons de parler ferait voir aux Russes que les catholiques de liturgie russe vivant au milieu d'eux conservent autonomie et liturgie tout comme ceux qui ne seraient pas encore unis à Rome.

On objectera peut-être que l'Église romaine a cherché, par le passé, à latiniser en quelques points la liturgie gréco-slave des Uniates. Je répondrai à cela que l'Église est une dans sa doctrine, mais peut varier dans ses moyens d'action, selon les temps et les circonstances. Aujourd'hui, la lumière s'est faite sur ce point et la sainte Église romaine a renoncé à toute latinisation des liturgies orientales.

Le nouveau tsar Nicolas II vient d'inaugurer son règne par des paroles de paix et de foi profonde. Puisse ce Dieu auquel il croit, et qu'il veut sincèrement servir, illuminer son intelligence et toucher son cœur! Qu'il fasse de lui un nouveau Vladimir, et que par lui le peuple russe, si religieux, si croyant, soit reconduit au vrai Pasteur des âmes, pour l'édification et le soutien dans la foi du restant de son troupeau!

***

POÉSIE

LES NOSTALGIQUES (1).

DÉPART

L'automne, avec ses doigts miraculeux de fée,
Vient en deux jours de mettre une robe étoffée
De velours fauve et d'or à la verte forêt,
Et pour le cœur qu'isole un tendre et cher secret
Elle tisse au ciel froid des dentelles de brume;
Mais moi, mon cœur est trop inondé d'amertume
Pour que tant de langueur ne me fasse pas mal.
Je te redoute trop, puissant charme automnal,
Et vous, spectres muets des anciennes années
Qui vous réjouissez sous les feuilles fanées.
J'ai peur des fins bouleaux dont le blondissement
Dans la pourpre du soir frémit si tristement,
Peur des suprêmes fleurs dans les blanches prairies,
Peur surtout de moi-même et de mes rêveries,
Et je fuis, et demain ce novembre du Nord,
— Novembre d'un passé qui pour toujours est mort —,
Ne me tentera plus de sa mélancolie.
Le ciel de la Provence et celui d'Italie,
Où l'automne et l'hiver sont bleus comme l'été
Enivreront mes yeux de leur pure clarté.
Un peu de l'âme antique erre encor sur ces grèves,

(1) Nous empruntons aux *Nostalgiques,* dont M. Paul Bourget prépare en ce moment la publication prochaine, le groupe de poèmes qui se rattachent à la partie intitulée : *Hélène.*

J'en mêlerai la libre allégresse à mes rêves;
Et par les tièdes nuits, alors que sur mon front
Les feuilles des palmiers lentement frémiront,
Je croirai voir flotter autour de moi les voiles
D'Hélène, aux yeux plus clairs que les claires étoiles,
Car la grande Princesse au charme ensorceleur
Pour qui tant de héros ont péri dans leur fleur
N'a pas abandonné son lumineux royaume;
Les siècles n'ont pas eu raison du fier fantôme;
Ils n'ont pas su coucher dans le commun tombeau
L'esprit altier des Grecs et leur amour du Beau;
Et sur tout golfe où rit la Méditerranée
Cette Hélène immortelle apparaît, couronnée
De roses, et tendant au cœur inquiété
La coupe de jeunesse et de sérénité.

Paris.

AU BORD DE LA MER

J'imagine parfois comme adorable asile
A quelque amour heureux, un coin dans une ville
Claire et couchée au bord de la mer du Midi.
Un rien de brise fraîche épars dans l'air tiédi
Mêlerait le parfum des beaux fruits exotiques
A des parfums de fleurs, et, devant les boutiques
Toutes pleines d'oiseaux venus des cieux lointains,
Un peuple passerait, de noirs, de Levantins,
De matelots d'Afrique et de marins d'Asie;
Et toujours flotterait sur la ville choisie
Un parler de hasard, bariolé, joyeux,
Tandis que sur les flots le soleil radieux
Prodiguerait là-bas sa poussière de flammes.
Et le rêve serait d'avoir, auprès des lames,
Une maison étroite, et de vivre en s'aimant,
Dans un repos bercé par le susurrement
Confondu de la mer azurée et profonde,
Et de la ville claire où frémirait un monde.

Marseille.

ROSES D'HIVER

J'ai passé ce dernier dimanche de l'année
Dans le jardin d'une humble église abandonnée,
Débris roman jeté sur un cap provençal,
Et qui s'en va, croulant au souffle du mistral.
L'étroit jardin qui fut jadis un cimetière,
Tout planté d'oliviers, dormait sous la lumière
D'un tendre ciel d'hiver voilé languissamment.
Et c'était sous mes yeux un horizon dormant
De coteaux, où les pins dressaient un noir feuillage,
De golfes, où les flots bleuissaient sur la plage,
D'îles, qu'enveloppaient d'immobiles vapeurs...

Mais dans ce vieux jardin les palpitantes fleurs
D'un rosier exhalaient leur senteur fraîche et pure ;
Et ce vague soupir de l'immense nature
Me parlait de printemps par ce jour gris d'hiver
Insinuant l'espoir dans mon cœur, tout amer
De trop sentir la fuite invincible des choses...

O charme ami ! Douce âme innocente des roses !

Hyères.

MAISON CLOSE

Cette villa, si blanche au bord des flots si bleus,
Avec les frêles fleurs de ses rosiers frileux,
Avec ses oliviers aux pâlissans feuillages,
Et ses eucalyptus frémissans et sauvages,
Et la noire beauté de ses sombres cyprès,
M'attira par un charme, et, venu tout auprès
Je pus lire au-dessus de sa porte fermée
Le prénom d'une femme autrefois trop aimée
Et qui dort aujourd'hui son repos éternel
Au bord d'une autre mer et sous un autre ciel...

Hyères.

IDYLLE

Si tu veux, sur le bord du languissant Gapeau,
Pareils aux bergers grecs qui paissaient leur troupeau
En chantant leurs amours sous le chêne et l'yeuse,
Nous irons nous asseoir. L'onde silencieuse
Coulera sous nos pieds d'un flot paisible et doux
Comme ont coulé ces jours de l'automne pour nous.
Nous verrons le ciel bleu luire dans l'or des branches,
Les roses aux buissons fleurir, roses et blanches,
Des vols de noirs corbeaux près des ceps vendangés,
Et les fruits, verts encor, des sombres orangers,
Les pâles oliviers près des pins d'Italie,
— Taciturne horizon dont la mélancolie
Et la grâce à la fois attendrissent le cœur.

Là, pendant que midi versera sa langueur
Sur les champs où s'est tu le travail de l'année,
Je te raconterai la triste destinée
De l'enfant aux yeux noirs que j'aimais à vingt ans.
Je te dirai sa grâce et son rire, en ces temps
Où la sauvage mer était la confidente
Des rêves insensés de ma jeunesse ardente.
Elle se promenait, rieuse, au bord des flots,
Sans deviner que leurs tumultueux sanglots
Lui prédisaient sa mort virginale avant l'âge,
Et la brise rosait son délicat visage
Lorsqu'elle s'asseyait sous les tamariniers.
Se savait-elle aimée, et ses rêves derniers,
Quand la mort lui frôla le front de sa grande aile,
Lui firent-ils revoir, cheminant auprès d'elle,
Le jeune homme troublé dont le cœur incertain
Frémissait sous ses yeux dans cet été lointain
Comme faisait la mer violente et plaintive?

O vaine plainte, ô flots expirés sur la rive!
Fuite des jours, pareille à celle des oiseaux
Dont le vol blanc fouettait l'écume de ces eaux!
Jeune amour disparu comme le soleil tombe,
O morte au cœur muet dont j'ignore la tombe!

Hyères.

EN PROVENCE

En Provence le ciel nocturne
Semble un bleu filet transparent
Où le brûlant vol taciturne
Des pâles étoiles se prend.

Et les filles deviennent folles,
A voir sur des ailes de feu
Ces palpitantes lucioles
Errer dans ce grand réseau bleu.

En Provence la mer exhale
Lorsque le soir la baise aux yeux
Un soupir d'extase idéale,
Si tendre et si mystérieux,

Que les amantes délaissées
En l'écoutant ont froid au cœur,
Et que les jeunes fiancées
En pensent mourir de langueur.

Cannes.

NARCISSES

Frêles narcisses blancs et qui semblez me suivre
De votre souffle, à l'heure où, penché sur mon livre,
Je m'attarde à rêver parmi des vers aimés,
Que je comprends, ô blancs narcisses parfumés,
Le cher conseil qu'avec votre bouche muette
Vous donnez tendrement à l'âme du poète :
Vous lui dites d'aller, cueillant dans son esprit
Chaque blanche pensée alors qu'elle fleurit
Pour en faire un bouquet aux aromes suaves
Que la femme aux doux yeux, le jeune homme aux yeux graves,
Aiment à respirer longuement et souvent
Comme je vous respire, ô mes fleurs, — en rêvant.

Cannes.

MARINE

Des nuages rosés flottaient dans le ciel clair,
La lune se levait, et sur la sombre mer
Le soleil disparu jetait encor sa flamme,
Comme sur le profond abîme de notre âme
Un bonheur d'autrefois prolonge un doux reflet.
Et nous vîmes soudain qu'un bateau s'en allait
Au pied du large môle où nous rêvions ensemble.
Il allait, tout penché, comme un enfant qui tremble,
Livrant sa seule voile au vent mystérieux...
C'était l'heure où là-haut s'ouvrent les pâles yeux
Des étoiles sans cœur. — Ah! qu'elle semblait frêle,
N'ayant pour se sauver du gouffre que cette aile,
Cette barque perdue entre le ciel et l'eau
Et qui partait avec son unique falot!

Gênes.

CAMPO SANTO

O vieux cloître où le bruit du vain monde s'endort,
Pour sentir le triomphe horrible de la mort,
Mes yeux n'ont pas besoin de fixer les images
Que peignaient sur les murs les maîtres des vieux âges.
Elle triomphe, hélas! la mort, plus tristement
Dans mon cœur qui jadis vint ici, jeune, aimant,
Et ses nobles espoirs le paraient de superbe,
Plus nombreux que ne sont les tombeaux sous ton herbe,
O cloître, et le voici vide et nu comme toi,
— Plus vide, car il doute, et tes murs ont la foi.

Pise.

MATIN TOSCAN

Un ciel bleu, mais du bleu tendre et doux des pervenches,
Un soleil aux rayons doux comme des baisers,
Et partout des buissons faits d'églantines blanches
Avec de fins reflets rosés.

Et ce délicieux et calme paysage
De soleil et d'azur et de fleurs a pour voix
Une brise qui vient de la prochaine plage
A travers l'ombre d'un grand bois.

Elle a pris, cette brise, à la mouvante houle
Cette fraîcheur joyeuse et cet arome amer,
Elle a pris aux grands pins ces parfums qu'elle roule
Mêlés aux senteurs de la mer.

Et cette brise vient chanter dans les feuillées
Des orangers pleins d'or et des verts citronniers,
Et le platane avec ses branches dépouillées
Frémit de frissons printaniers...

Campagne toscane.

EUTHANASIE

Plaintif adolescent qui te meurs de langueur,
Choisis, pour endormir tes révoltes de cœur
Dans un beau rêve d'art et de mélancolie
Une vieille cité de la vieille Italie,
Qui dresse les débris de ses murs crénelés
Parmi des horizons vastes et désolés.
Choisis-la vide et calme, et que les masses fières
De ses palais fermés mirent leurs mornes pierres
Dans un fleuve indolent, glauque et comme lassé.
Choisis-la glorieuse et pleine de passé,
Mais n'ayant rien gardé de ses gloires antiques
Qu'un plus muet silence autour des hauts portiques.
C'est là que jour par jour sous l'azur immortel
Qu'épanche à larges flots l'inépuisable ciel
Tu sentiras le charme attirant de la tombe...
Et dans la grande paix du soir doré qui tombe
La douce mort viendra de son geste clément
T'offrir la fleur de paix et de renoncement,
Du geste dont on voit, sur l'or des vieux triptyques,
Les Annonciateurs tendre les lys mystiques.

Pise.

A UN POÈTE

Tâche de ressembler, ô grande Ame blessée,
Toi qui saignes sous les flèches de ta pensée
A ces Saints Sébastiens des fresques, dont les yeux
Regardent le regard du Sauveur dans les cieux
Cependant que leur sang ruisselle sous les pointes.
Des anges auprès d'eux se tiennent les mains jointes,
Et leur disent de croire et de savoir souffrir
Pour sauver les bourreaux qui les feront mourir.

Florence.

A UNE VÉNITIENNE

Quand vous dites les vers de Pétrarque et de Dante,
Votre front se fait grave et votre accent pieux,
Et lorsque vous parlez des exploits des aïeux,
On sent, Théa, revivre en vous leur âme ardente.

Votre Venise antique et sa gloire vous hante,
Temps lointains où battant des ailes en pleins cieux
Le lion de Saint-Marc volait victorieux
Des Alpes à Ravenne et de Candie à Zante.

Ah! restez bien fidèle à ces deux cultes fiers :
Celui de la patrie et celui des beaux vers,
Aimez les grands héros comme les grands poètes.

Le temps inique a pris à ceux-ci leurs honneurs;
Aux autres sa main dure a ravi leurs conquêtes :
Qu'ils aient du moins un temple immortel dans nos cœurs!

Venise.

ANDROMÈDE

Tordant ses bras meurtris par l'étreinte de fer
De l'anneau qui l'enchaîne à la roche mortelle
Andromède frémit, cependant qu'autour d'elle
La fête de la vie est éparse dans l'air.

Une ondulation gonfle à peine la mer,
Et sur la rive un bois d'orangers entremêle
Son vert feuillage, où l'or des fruits mûrs étincelle,
Aux bouquets des palmiers dressés dans l'azur clair.

Mais un tragique effroi contracte le visage
De la vierge qui ferme à ce beau paysage
Et ses yeux, et son cœur où roulent des sanglots.

Car toutes ces clartés et toute cette joie
Lui rendront plus affreux l'instant où sur ces flots
Le dragon redouté nagera vers sa proie.

Florence.

L'INCONNU

Sous les pins où le vent passe en plainte si triste,
Un homme vint s'asseoir, et d'un regard amer,
Longtemps il contempla la radieuse mer
Qui roulait au soleil des lames d'améthyste.

Tout autour, des coteaux parfumés par le cyste
Détachaient leur douceur sur un profond ciel clair;
C'était l'après-midi d'un beau jour bleu d'hiver
Et l'inconnu tout haut dit ces mots : « Dieu m'assiste!... »

Mystérieux Songeur qui ne me voyais pas,
Je ne sais si jamais ton pas morne et mon pas
Se croiseront encor sur cette vaste terre ;

Et pourtant ces deux mots jetés tout simplement,
Ces deux mots de détresse ont fait de toi mon frère,
Et ma pitié te suit dans ton lointain tourment!

Campagne toscane.

MUSIQUE EN MER

Le vapeur va glissant sur la mer d'un bleu sombre.
Tour à tour un nuage obscurcit de son ombre,

Ou bien l'ardent soleil inonde de clartés
La côte, un dur pays de rochers dévastés,
Des rocs rouges, des bois tout noirs, des citadelles,
Et des bateaux, ouvrant comme de souples ailes
Leurs voiles au soupir d'un vent tiède et berceur.
Un marin albanais, sur un rythme obsesseur
Mélancoliquement chante un couplet qui traîne,
Et cette caressante et rude cantilène
S'accompagne du cri que jette dans le ciel,
Fatigué de chasser, le goëland cruel.

Mer ionienne.

LE CYGNE

Près du jet d'eau qui va chantant
Un cygne blanc à tête noire
Repose, bercé par l'étang
Qu'un clair rayon de soleil moire.

Un épais et souple rideau
De palmiers verdoyans protège
Les rêves vagues de l'oiseau
Au col d'ébène, au corps de neige.

L'azur du ciel méridional
S'étend pur et sans un nuage
Autour du sommeil idéal
Du cygne au sombre et clair plumage.

Et devant cet être si beau
Que caressent les grands cieux calmes,
Pour qui s'apaise et chante l'eau,
Et qu'éventent les vertes palmes,

On se souvient du Roi des Dieux
Qui, dans la légende païenne,
Parut sous cette forme aux yeux
De Léda, la mère d'Hélène.

Corfou.

ÉPITAPHE D'UNE DÉESSE

Le temple est sur un cap qui domine la mer.
Et les marins qui vont du Pirée aux Cyclades
Peuvent le voir longtemps dresser dans le ciel clair
L'aveuglante blancheur de ses deux colonnades.

Les jours, plus d'un millier de ces jours, un par un
Ont passé sur ce marbre et l'ont laissé sans ride ;
Il a bravé l'assaut des vents et de l'embrun ;
Il ne s'est pas fondu sous le soleil torride.

Pour en jeter à bas une part seulement
Il fallut que ce cap hautain et solitaire
Fût secoué par un immense tremblement,
Formidable frisson de fièvre de la Terre.

Et cela fait un vaste amas prodigieux
De tambours colossaux, d'énormes architraves,
De métopes portant la figure des dieux,
Et de grands chapiteaux doriques, lourds et graves.

Ce temple est une tombe, — ô Passant, parle bas!
La Déesse qui fut en ce lieu suppliée
Dort sous ce marbre blanc. Ne la réveille pas,
— Redoute d'offenser son ombre humiliée!...

Athènes.

LE FANTOME D'HÉLÈNE

C'était un doux matin du doux printemps de Grèce.
Dans l'air léger flottait un souffle de jeunesse,
De larges fleurs de pourpre étoilaient le gazon,
Et des monts d'un gris roux enserraient l'horizon
Que dominaient les pics neigeux du grand Taygète.
Quelques femmes passaient, l'amphore sur la tête,

Et le fin tintement des cloches des troupeaux
De chèvres se mêlait au murmure des eaux
De l'Eurotas bleuâtre entre ses lauriers-roses...
Et parmi la splendeur rayonnante des choses
Je vis s'ouvrir, comme en un rêve, de beaux yeux,
Des yeux bleus et profonds comme ces vastes cieux.
Un front blanc m'apparut sous des boucles dorées,
Une bouche semblable aux corolles pourprées
De l'anémone rouge, et qui me souriait
D'un sourire magique et dont le clair reflet
Passa comme un frisson sur le clair paysage;
Et pour accompagner l'adorable visage,
Des voiles blancs moulaient un corps puissant et pur.
Et c'était, ce fantôme auréolé d'azur,
Toi qui régnas jadis ici, sublime Hélène,
Toi dans la majesté de ton âme sereine...
— « Ame sereine autant que le calme des mers, »
Chantait le chœur antique, et ces héros si fiers
De marcher à la mort pour tes péchés de femme,
N'avaient, en te voyant, d'autre soupir de blâme
Que d'ajouter : « Heureux qui te respire, ô fleur
De l'Eurotas, — ô fleur d'amour, fatale au cœur! »

Sparte.

PAUL BOURGET.

MICHELET

PROFESSEUR A L'ÉCOLE NORMALE

(1827 — 1838)

Pendant l'hiver de 1828-1829, deux fois par semaine, à six heures et demie du matin, on voyait passer sur la place du Panthéon, venant de la rue de l'Arbalète et se dirigeant vers la rue Saint-Jacques, un jeune homme de petite taille, au visage rose encadré de longs cheveux déjà grisonnans, vêtu d'un frac noir, de culottes courtes, de bas de soie, et chaussé d'escarpins. Il ne paraissait pas se douter de la rigueur de la saison; son regard ardent témoignait de la flamme intérieure qui animait ce corps frêle; la pensée rayonnait de son large front et de ses yeux aux vifs éclairs; la parole semblait prête à sortir, vibrante et colorée, de sa bouche fine et mobile; son nez droit aux ailes frémissantes témoignait d'une sensibilité toujours en éveil. Il portait sous le bras quelques livres ou quelques cahiers, marchait vite, la tête haute, l'air animé et inspiré comme par un rêve intérieur, étranger aux choses qui l'entouraient, sauf lorsque la vue d'un cheval brutalisé par un charretier ou d'un chien martyrisé par des enfans lui causait un brusque sursaut et lui arrachait un cri d'indignation.

Ce jeune homme, dont l'apparence et l'allure révélaient la nature exceptionnelle, puissante et délicate à la fois, était Jules Michelet, professeur d'histoire de la petite princesse Louise, fille de la duchesse de Berry, et maître de conférences d'histoire et

de philosophie à l'École préparatoire du collège Louis-le-Grand. Il avait placé à cette heure matinale ses leçons aux futurs professeurs pour être libre de se rendre dès huit heures aux Tuileries, et l'étiquette de la cour lui imposait ce costume, qui d'ailleurs ne déplaisait pas à ses goûts naturellement raffinés. Il grimpait jusqu'aux combles du vieux collège où l'École préparatoire était bien pauvrement logée. Un garçon de salle annonçait l'arrivée du professeur, et l'on voyait les élèves, chacun sa chandelle à la main, les paupières encore lourdes de sommeil, défiler un à un le long des sombres couloirs délabrés pour se rendre à la salle de conférences. Michelet commençait à parler : on oubliait aussitôt la fatigue et le froid, la nudité humide de cette installation misérable, pour vivre pendant deux heures dans un monde de féerie, où tout était lumière, chaleur et vie. Ce n'était pourtant pas un orateur au sens propre du mot, que ce professeur, unique entre tous, qui inspirait à ses élèves, a dit l'un d'eux, « la passion d'un amant pour sa maîtresse. » Il n'avait pas cette ampleur du style, de la voix et du geste, cette période large, nombreuse et châtiée qui transportait d'admiration les auditeurs d'un Cousin, d'un Guizot ou d'un Villemain; mais c'était un magicien dont la parole, tantôt lente et rêveuse, tantôt lancée en phrases brèves, ailées comme des flèches, faisait surgir devant l'esprit de ses auditeurs, par une sorte d'évocation, les idées et les images toujours imprévues qui paraissaient jaillir comme d'elles-mêmes de son cerveau. Cette parole avait sa musique aussi, car elle suivait le rythme intérieur d'une pensée naturellement cadencée; mais cette musique n'avait point de formule apprise et monotone, elle était aussi inattendue et aussi variée que la pensée elle-même. L'éloquence de Michelet était faite d'esprit, de poésie, de sensibilité, d'enthousiasme, tout en étant nourrie de la plus forte culture classique, de l'érudition historique la plus étendue et de sérieuses études philosophiques. Qu'il parlât de philosophie ou d'histoire, on retrouvait tout ensemble chez lui l'homme d'imagination, pour qui l'idée ne devient saisissable que dans les faits qu'elle détermine, et l'homme de pensée qui ne voit dans les faits que les symboles de l'idée qu'ils révèlent. Un des premiers élèves de Michelet, M. Vacherot, qui suivit ses leçons de 1827 à 1829, a retrouvé, au bout de cinquante-trois ans, ses impressions de la vingtième année encore toutes fraîches, en songeant à cet enseignement incomparable. « Nous sautions tous à bas de nos lits pour l'entendre, rêvant encore de ces leçons d'histoire du moyen âge, où les héroïques figures de Wallace, de Robert Bruce, de Godefroi de Bouillon troublaient parfois nos nuits... De quel

mot me servir pour caractériser une telle manière d'enseigner! Ce n'était rien de l'enseignement magistral d'un Guizot. Ce n'était pas non plus l'improvisation puissante et méditée d'un Cousin... C'était la *vision* improvisée d'une réalité qu'il nous remettait sous les yeux, vision dans toute la force dumot, dans laquelle son charmant esprit semait de fins aperçus les palpitans récits qui sortaient de sa forte imagination (1). » M. Jules Simon, qui fut élève de Michelet cinq ans plus tard, parle avec admiration « de cette langue si pure et si familière, qui s'élevait si haut quand il le fallait, qui s'abaissait aux détails les plus simples sans jamais devenir vulgaire, qui souvent laissait deviner plus qu'elle ne disait, hardie comme sa pensée, et pourtant correcte, ornée, comme il convenait à une conversation d'École normale, de citations grecques et latines, sans ombre de pédanterie (2). »

I

Quand Mgr Frayssinous entreprit en 1826 de rétablir par un moyen détourné l'École normale supprimée en 1822, — en fermant les écoles préparatoires de province et en créant au collège Louis-le-Grand une école préparatoire recrutée parmi les élèves les plus brillans des collèges royaux désignés par les recteurs, — il fixa à deux ans seulement la durée des études, réduisit au strict minimum le nombre des professeurs, et décida de remettre à un même maître l'enseignement de la philosophie et celui de l'histoire. Michelet fut chargé de cette double fonction. Ce choix peut nous paraître singulier, à nous qui voyons surtout en Michelet l'auteur de l'*Histoire romaine* et de l'*Histoire de France*. Il ne surprit personne en 1827, et Michelet moins que tout autre. Il paraissait désigné par ses études et par la tournure même de son esprit à faire marcher de front les deux enseignemens. Ses thèses de doctorat, soutenues en 1819, avaient pour sujets les *Vies* de Plutarque et l'idée de l'infini d'après Locke. Pendant les années qui suivent on le voit s'occuper surtout de philosophie, à côté des études grecques et latines qu'il poursuit en vue de l'agrégation, et de ses cours de lettres à l'institution Briand. Il lit Laromiguière, Aristote, Condillac, De Gérando, Dugald-Stewart. A l'agrégation des lettres, où il est reçu le 21 septembre 1821, c'est surtout en philosophie qu'il brille, et M. Victor Leclerc veut le faire

(1) *Figaro* du samedi 22 juillet 1882.
(2) Notice lue à l'Académie des sciences morales et politiques, le 4 décembre 1886, et réimprimée dans le volume intitulé : *Mignet, Michelet, Henri Martin.*

entrer comme professeur de philosophie au collège Henri IV. Il demande, sans l'obtenir, qu'on le désigne comme agrégé pour les classes de philosophie. Lorsqu'il est nommé agrégé suppléant pour les lettres à Charlemagne, il considère cette besogne comme accessoire. Ce qui l'occupe pendant tout l'hiver 1821-1822, c'est l'*Histoire de la philosophie* de Deslandes, les *Essais* de Reid, la *Philosophie de l'esprit humain* et l'*Histoire des sciences métaphysiques* de Dugald-Stewart, le *Traité des signes* de De Gérando et l'*Histoire* de Gibbon qui est aussi pour lui une lecture philosophique. Il se met à traduire Reid et Dugald-Stewart. Il faut noter pourtant qu'un instinct secret le détournait des spéculations métaphysiques et de la philosophie purement doctrinale pour l'attirer vers la philosophie du langage, l'histoire des idées et des mœurs, la philosophie de l'histoire. Il était poussé de ce côté non seulement par l'attrait qu'exerçaient la réalité et la vie sur sa puissante imagination, mais aussi par les tendances mêmes de l'école de Condillac et de l'école Écossaise qui faisaient une place considérable à l'histoire et à la linguistique. De bonne heure se fit jour dans son esprit l'idée que l'étude de l'histoire est la contre-épreuve de l'observation psychologique, que la psychologie de l'individu est étroitement liée à celle des peuples. Dès 1819 il médite d'écrire un livre sur le *Caractère des peuples trouvé dans leur vocabulaire;* en 1822 il songe à un *Essai sur la culture de l'homme*, puis à une *Histoire philosophique du christianisme*, enfin à des essais philosophiques sur les poètes. Une cause accidentelle acheva de déterminer sa vocation et de lier indissolublement en lui l'historien au philosophe. L'abbé Nicole, l'ami du duc de Richelieu, qui, après une brillante carrière pédagogique en Russie, avait conquis en France une situation considérable dans l'instruction publique comme membre du Conseil royal et comme recteur de l'Académie de Paris, et qui connaissait et appréciait Michelet, l'appela à professer l'histoire au collège Sainte-Barbe dont il avait été un des fondateurs. C'est pour l'usage de ses élèves que Michelet publia en 1825 un *Tableau chronologique de l'histoire moderne* (1453-1789), et en 1826 des *Tableaux synchroniques de l'histoire moderne* (1453-1648). L'admirable *Précis d'histoire moderne* qui fut composé de mai à novembre 1827 est le résumé de ses cours de Sainte-Barbe.

Il n'abandonnait pas pour cela ses études philosophiques. Il continuait à étudier De Gérando et Dugald-Stewart; il lisait Kant, Auguste Comte, Saint-Simon, Smith, Paley, Fergusson; et surtout il vivait plongé dans les œuvres de Vico. Il entreprend le 28 juin 1824 une traduction de sa *Philosophie de l'histoire*. Elle

est achevée en 1826 et paraît en mars 1827, précédée d'un discours préliminaire. Cette traduction de Vico exerça sur sa pensée une influence décisive. « Je suis né, dira-t-il, de Virgile et de Vico. » Le caractère symbolique des faits historiques, l'enchaînement régulier des phases du développement humain, avec leurs flux et leurs reflux, leurs *corsi* et *ricorsi*, l'importance de l'action des masses anonymes dont les grands hommes ne sont que les représentans accidentels, symboles d'une collectivité comme les faits particuliers sont les symboles d'une idée générale, le rôle capital des traditions poétiques à l'aurore des civilisations, et des recherches étymologiques pour l'étude des origines, toutes ces idées qui animeront son œuvre entière, se sont fixées dans son esprit par l'étude de Vico. Il y ajoute une vue personnelle qui modifie sensiblement le déterminisme idéaliste et religieux de Vico, c'est la conception de l'histoire comme une lutte entre l'homme et la nature, entre la liberté et la fatalité, entre la lettre et l'esprit, comme une ascension constante et providentielle vers l'autonomie morale. Dans le bouillonnement intellectuel qui l'agite pendant ces années de préparation féconde, on voit naître dans son cerveau des projets que son âge mûr réalisera en partie : en 1825, il trace le plan d'une *Philosophie de Thucydide* et d'une *Philosophie d'Eschyle*, puis d'une *Étude religieuse des sciences naturelles*. En 1826 il commence à préparer une histoire de la Réforme et de la Ligue ; il rêve d'écrire une géographie historique et de former un recueil des *Monumens historiques du christianisme*.

Bien que ni le *Vico* ni le *Précis d'histoire moderne* n'eussent encore paru quand Michelet fut appelé à l'école préparatoire (1), ceux qui le connaissaient savaient qu'il ne serait déplacé dans aucune des deux chaires qu'on lui confiait. En le choisissant on évitait d'assez gros embarras. L'école de Laromiguière, qui était seule bien vue de l'administration supérieure, était discréditée auprès de la jeunesse, tandis que M. Cousin et ses disciples passaient pour des révolutionnaires. Michelet tenait le milieu entre les deux partis, et ses préoccupations, en apparence exclusivement psychologiques et historiques, le faisaient regarder comme inoffensif. D'ailleurs, s'il était en relations personnelles avec Villemain, Guizot et Cousin, il était considéré comme bien pensant. Il était lié avec Ballanche, avec Lamartine, avec des membres du Conseil royal connus pour leur piété, MM. Guéneau de Mussy et de Maussion,

(1) La mémoire de Michelet l'a donc trahi, quand il a dit, dans la préface de l'*Histoire de France* de 1869 en parlant de sa nomination : « Mon *Vico*, le *Précis d'histoire moderne*, paraissaient des titres suffisans. »

avec M. Mazure, un ancien censeur, intime ami de Mgr Frayssinous. Il s'était fait baptiser en 1816; il faisait partie de la *Société catholique des bons livres*, créée en 1824; enfin il était patronné par l'abbé Nicole. L'influence de l'abbé était prépondérante au Conseil royal; elle était puissante aussi au Château, où il avait une amie dévouée en Mme de Gontaut, gouvernante des enfans de France. Il est probable que c'est principalement à l'abbé Nicole que Michelet dut d'être nommé à l'école préparatoire et désigné pour enseigner l'histoire à la princesse Louise.

Faut-il croire d'après cela que Michelet fût alors, comme on l'a dit quelquefois, un catholique croyant? Faut-il admettre comme authentique l'anecdote rapportée par M. d'Haussonville (1), d'après laquelle M. de Vatimesnil aurait dit aux personnes qu'effrayait la nomination de Guigniaut comme directeur de l'École : « Rassurez-vous, nous avons M. Michelet dont l'influence combattra la sienne? » — Je ne le pense pas. M. Guigniaut n'a jamais effrayé personne, et Michelet, tout en se croyant et en se déclarant chrétien, ne faisait ni ne disait rien qui pût le faire passer pour un dévot. Son *Journal intime* nous le montre en 1820 et 1821 tout imbu de l'esprit du XVIIIe siècle et de la Révolution, humanitaire à la façon de Rousseau, démocrate et libéral avec passion, et aussi détaché des dogmes que le Vicaire savoyard. Il était, il est vrai, ardemment spiritualiste et il le restera toujours, convaincu à ce point de l'indestructibilité du moi qu'à ses yeux l'existence de Dieu était comme le corollaire de la croyance en l'immortalité de l'âme; il était religieux, mystique même, de nature et d'instinct; il avait pour l'Église catholique la piété filiale due à « la vieille mère du monde moderne »; mais cette piété était déjà, en 1827, une piété d'historien; il vénérait et admirait le christianisme comme la religion qui a libéré l'homme des servitudes de la matière, comme la dernière et la plus haute évolution religieuse de l'humanité; mais, s'il le regardait alors comme la religion définitive et éternelle, il admettait qu'il devait se transformer sous l'effort de la science. Il suffit de se rappeler que ses mémoires sur Luther étaient commencés dès 1825 et dans quel esprit il les a conçus, pour ne pas voir en lui un catholique au sens strict. Les notes prises à ses cours par ses élèves (2) nous montrent qu'il n'a jamais cherché à

(1) *Revue des Deux Mondes*, 1er juillet 1875. On ne saurait reprocher à l'auteur de cette fine et consciencieuse étude de nous avoir représenté Michelet, de 1820 à 1840, comme plus royaliste et plus catholique qu'il n'était. Avant la publication du *Journal* de sa jeunesse et des documens que nous faisons connaître aujourd'hui, il était difficile de se faire une idée juste de l'évolution de ses idées.

(2) Mme Michelet a bien voulu nous les communiquer. Qu'elle reçoive ici l'expres-

donner le change sur ses convictions. Il accorde une très grande place dans ses leçons aux questions religieuses; il témoigne toujours au christianisme un tendre respect, mais partout éclate son absolue indépendance à l'égard du dogme. Il en parle en historien, en philosophe, jamais en croyant. Qu'on en juge par ce passage, le plus précis de tous comme affirmation religieuse :

Une religion bien plus mystérieuse, bien plus profonde, croissait invisible, et devait les remplacer toutes. Ici encore nous trouvons le culte de la vie et de la mort, c'est l'enseignement commun des religions de l'Orient; mais il y a de grandes différences. Ici, c'est un Dieu qui meurt volontairement pour l'homme; ce n'est pas ce Dieu multiple, Dieu actif et passif à la fois, ce Dieu indifférent du panthéisme; et si la Grèce avait accompli un immense progrès, en donnant à ses Dieux la perfection de la beauté humaine, combien est-ce un progrès plus grand, d'avoir élevé la divinité à la perfection morale de l'homme et d'avoir fait de la divinité, non pas le lien commun de la nature matérielle, mais un type de toute perfection! Le genre humain tomba à genoux, et, sauf les interprétations que la science peut donner, il doit y rester toujours. « La science, a dit saint Clément d'Alexandrie, c'est la démonstration de la Foi. » Nous retournerons la proposition et nous dirons : « La Foi, c'est la science à démontrer. »

Le vendredi 4 juillet 1830, il commentait ces paroles en ces termes :

Cette pensée de saint Clément a besoin d'explication et de développement : démontrer la foi par la science est aussi l'une des vocations de notre siècle et ce serait bien certainement le plus bel emploi de la science qu'une démonstration libérale des croyances religieuses que nous inspire le christianisme. Toute foi raisonnable sort de l'instinct naturel; ce n'est que de cette manière que l'on peut entendre la foi. Prenons un exemple : le christianisme a consacré de très bonne heure la croyance à la mère de Dieu, et toutes les nations barbares ont accueilli avec admiration et enthousiasme cette admirable poésie qui divinise à la fois la maternité et la virginité. C'est qu'il y a dans le cœur de l'homme un instinct naturel du rôle élevé auquel la femme est appelée dans le monde... L'exaltation des peuples de race germanique pour la raison froide des femmes du Nord a été la trame sur laquelle le christianisme a tissu cette poésie, cette histoire, cette philosophie, car les trois noms lui conviennent également. Ainsi la foi naît toujours d'un instinct naturel. C'est le commencement, c'est la poésie. Voyons la science.

La science consiste à montrer *comment* la foi est sortie d'un instinct naturel, car ce qui est conforme à la nature est ce qui est juste, et quand la philosophie ne justifierait pas la foi, il ne faudrait pas encore condamner la foi. L'adhésion du monde entier pendant l'imposant espace de deux mille ans ne peut venir d'une erreur passagère : on conçoit à peine une erreur qui vive deux mille ans. Le temps est venu où la science s'agrandissant de jour en jour s'appliquera à la foi comme explication, comme justification.

sion de notre gratitude. C'est grâce à ces notes que nous avons pu reconstituer tout l'enseignement de Michelet.

Cet âge est venu pour le christianisme, et il ne faut pas que de pareils travaux aient la forme polémique, il faut que leur forme soit critique, dogmatique. Tout ce qui est polémique s'inspire des intérêts du moment. Tout livre scientifique sur le christianisme est à faire : tous ceux qui ont paru jusqu'à présent l'ont traité, tantôt comme un objet de foi qui doit être inviolable, tantôt comme un objet de réprobation.

Il y a une chose bien remarquable et qui prouve en faveur du christianisme, c'est qu'après tant de siècles d'une guerre acharnée, il ne s'élève pas de nouveau culte. Quand le polythéisme ne trouva plus la foi au cœur des hommes, le christianisme était là pour le remplacer. Aujourd'hui, à la place de ce culte qu'on veut renverser, aucun culte nouveau ne se présente.

Car je ne parle pas du saint-simonisme : ceux qui commencent une religion par le panthéisme, tombeau de toute religion, n'ont ni science ni philosophie. Partout où le panthéisme porte la main, il glace le sentiment moral. On a dit que la vie tend à réconcilier l'âme avec le corps, l'esprit avec la matière, et cette réconciliation, cette paix entre l'esprit et la matière est l'œuvre que le panthéisme prétend accomplir. Je ne pense pas que l'homme puisse jamais faire un traité de paix perpétuelle avec le corps. Le corps est toujours l'ennemi de la liberté humaine. C'est le moyen le plus ingénieux que la nature sensuelle emploie pour nous tromper, que de se dire en paix avec l'âme. Il ne faut pas qu'elle existe, cette paix ; il faut que l'âme lutte jusqu'à ce que le corps soit son esclave. On saoule le monstre et on se dit : Paix avec le corps ! Non, il faut que ce dernier soit vaincu, non rassasié.

Cette admirable page nous montre à quel point Michelet était libre d'esprit vis-à-vis de la dogmatique chrétienne et pourtant attaché au christianisme. Sans être catholique au sens rigoureux du mot, il voyait dans le christianisme le fait essentiel de l'histoire, et la religion éternelle « sauf les interprétations que la science peut donner. » Aussi pouvait-il en toute sincérité, lorsqu'il écrivit le 28 octobre 1826 à Mgr Frayssinous pour lui demander la chaire de philosophie et d'histoire à l'École préparatoire (1), parler en ces termes de ses titres et de ses principes : « J'ai déjà publié deux opuscules historiques (les *Tableaux chronologiques et synchroniques de l'histoire moderne*) ; je fais imprimer en ce moment la traduction d'un ouvrage de Vico, où l'étude de l'histoire est éclairée par une philosophie conforme à la religion. Les principes exprimés dans ces divers ouvrages répondent assez de ceux du soussigné. Il peut d'ailleurs invoquer le témoignage de plusieurs membres du Conseil royal, *tant ecclésiastiques que laïques*. » Une autre lettre, du même jour, adressée à un haut fonctionnaire — très probablement M. Letronne, inspecteur général de l'Université et président de la commission d'instruction

(1) Dès le 4 septembre il avait écrit à Mgr Frayssinous pour demander une chaire à l'École préparatoire, quelle qu'elle fût : philosophie, histoire ou langues anciennes. Il disait avoir fait des vers grecs. Cette première lettre fut classée, sans réponse.

chargée de la direction de l'École préparatoire, — nous apprend quels étaient ses répondans et quelles ses vues d'avenir : « L'intérêt pécuniaire n'est point ce qui m'a guidé dans cette demande (1). M. Guéneau de Mussy, auquel j'ai exposé mes idées sur l'unité religieuse de la philosophie et de l'histoire, peut attester que mes mobiles sont d'un ordre plus élevé... Tout mon présent, tout mon avenir sont dans l'Université. Je n'ambitionne rien en dehors. C'est ma patrie; j'y veux vivre et mourir. Dès mon enfance, les premières consolations qui ont adouci les malheurs de ma famille me sont venues de l'Université... Mes seuls amis, mes seuls protecteurs sont dans l'Université. Je n'en ai jamais cherché ailleurs. Ce sont plusieurs membres du Conseil royal, quelques inspecteurs, enfin mes anciens professeurs; ce sont MM. Guéneau de Mussy, de Maussion et Nicole, Mazure, Létendart, Villemain et Leclerc. Les trois derniers de ces messieurs me connaissent depuis douze ans; ils peuvent dire dans quelle retraite j'ai vécu, d'abord auprès d'une mère malade, depuis dans le faubourg le plus éloigné (2); c'est ce qui m'a permis d'acquérir des connaissances plus variées peut-être que les personnes qui, avec plus de facilité, partagent leur vie entre le monde et l'étude (3). »

Une grave maladie, qui mit en danger la vie de Michelet en novembre 1826, fit suspendre sa nomination, et l'enseignement qu'il demandait fut provisoirement confié à Armand Marrast, ce fantaisiste surveillant général de l'École préparatoire, qui charmait les loisirs des élèves en leur chantant les chansons de Béranger avec accompagnement de guitare. Enfin, le 3 février 1829, Mgr Frayssinous nomma Michelet maître de conférences de philosophie et d'histoire (4). Il avait adressé au ministre un plan détaillé de son cours, qui malheureusement ne nous a pas été conservé. Ce ne devait être que le développement de la formule présentée à Guéneau de Mussy : l'unité religieuse de l'histoire et de la philosophie. Il considéra en effet ses deux

(1) On le croira sans peine. Il eut 2000 francs de traitement pour son double enseignement. Il fut, sur ses réclamations, porté à 2400 francs le 29 novembre 1828, puis à 3000 francs le 2 novembre 1829.

(2) Il avait habité rue de la Roquette jusqu'en 1827; il vint alors rue de l'Arbalète. Il était marié depuis 1824 et garda son père auprès de lui.

(3) Ces lettres sont conservées aux Archives nationales.

(4) On voit dans la préface de l'*Histoire de France* de 1869 que Michelet s'imagina plus tard avoir été nommé sous Martignac, par Vatimesnil : « Sous le ministère Martignac, dit-il (un court moment de libéralité), on s'avisa de refaire l'École normale, et M. Letronne, que l'on consulta, me fit donner l'enseignement de la philosophie et de l'histoire ». Tous les biographes de Michelet ont naturellement reproduit cette erreur. Il ne dut à Vatimesnil que sa première augmentation de traitement.

enseignemens comme étroitement liés et sa première leçon fut une introduction générale aux deux cours. « Jusqu'ici, disait-il en commençant, la philosophie et l'histoire ont été l'objet de deux études entièrement distinctes. Cependant elles sont la preuve l'une de l'autre; elles ne peuvent ni l'une ni l'autre prétendre à un haut degré de certitude si on ne les compare. La philosophie s'est bornée à des phénomènes bien fugitifs de la pensée individuelle. Si elle s'était assise sur la base plus large de l'espèce et de l'individu, elle aurait fait plus de progrès, et la plupart des faux systèmes n'auraient pas réussi. Nous allons embrasser dans une seule étude l'histoire et la philosophie. Ainsi unies par une heureuse alliance, elles se prêteront un mutuel secours. » L'histoire étudiera les faits, la philosophie les lois; l'histoire, l'homme collectif; la philosophie, l'homme individuel. La psychologie de l'individu trouvera sa confirmation dans celle de l'espèce; car l'humanité comme l'individu passe de la spontanéité à la réflexion, de l'instinct à la raison, de la fatalité à la liberté. Le développement religieux de l'humanité est la confirmation des conclusions spiritualistes de la philosophie.

Les deux premiers cours d'histoire de Michelet traitèrent de l'histoire générale, depuis l'Égypte jusqu'aux croisades. Il commença par l'Orient, faisant de l'histoire orientale la préface de l'histoire de la Grèce et de Rome. Il montra l'humanité se dégageant peu à peu des fatalités de la nature pour prendre conscience d'elle-même; il insista sur l'histoire des juifs parce que leur religion est une préparation au christianisme, et salua dans le triomphe des idées chrétiennes le triomphe définitif de la liberté sur la fatalité, de l'homme sur la nature. En 1828-1829 il s'occupa plus spécialement de la France et du moyen âge et s'étendit avec complaisance sur les origines celtiques. Dans ces cours, comme plus tard dans son histoire de France, il fait une large place à la géographie, qu'il s'agisse de l'Asie, de la Grèce ou de l'Italie. La géographie est pour lui « le matérialisme de l'histoire. » Il montre « au milieu de quelles circonstances physiologiques, physiques, botaniques, zoologiques, minéralogiques » s'est développé l'être humain, l'être moral, « le spiritualisme de l'histoire. »

Son cours de philosophie fut presque exclusivement un cours de psychologie. Le fond ou du moins le plan en était emprunté aux philosophes de l'École écossaise, mais il les contredisait souvent et les complétait par Kant et Schelling; « les premiers, disait-il, nous donnent le point de départ, le bon sens; les seconds y ajoutent la science. » Ce qui prenait une originalité charmante

et imprévue à ce cours, c'était l'appel constant que faisait le psychologue aux souvenirs de l'historien, et l'apparition de Tibère ou de Néron, des chevaliers du XIVe siècle ou des souliers à la poulaine, au milieu de l'analyse des facultés. Michelet commençait par établir la différence des sciences physiques et des sciences philosophiques, puis montrait la supériorité des méthodes d'observation en psychologie sur leur emploi dans les sciences physiques. Il passait ensuite en revue les facultés de l'âme, critiquant les systèmes de Laromiguière, des Écossais et de Kant; il insistait sur la nécessité de considérer les facultés non isolément, mais dans leur enchaînement et leur réaction mutuelle. Il étudiait alors successivement la conscience, la perception, l'abstraction, la généralisation, la mémoire, l'association des idées, l'imagination, le raisonnement, l'induction, la méthode, les signes, les classifications et le langage. S'il prenait comme point de départ la théorie des facultés de Dugald-Stewart et la théorie des signes de De Gérando, il y mêlait beaucoup de vues personnelles, surtout dans les chapitres sur l'association des idées et l'imagination, ainsi que les applications historiques les plus inattendues. L'examen de l'influence des lumières sur la moralité lui suggérait un brillant développement sur la supériorité morale de la société romaine sous l'Empire comparée à celle de la République ou de la Grèce. « La Rome toute sanguinaire et barbare des Scipions est inférieure à la Rome, voluptueuse peut-être, mais humanisée, des Césars. La loi civile qui régnait alors atteste le progrès de l'humanité. » A propos de l'association des idées, il parlait de la mode au XIVe siècle, pendant la Révolution et sous la Restauration. Il présentait les observations les plus ingénieuses sur l'histoire des arts, des lettres et des langues. En parlant de la perception, il faisait observer que les hommes ont fait dériver la connaissance, d'abord du monde extérieur, puis des dieux, enfin de la conscience et du moi, et que Kant et Fichte ont donné la philosophie de la Révolution française, qui est le triomphe de la croyance à la liberté de l'homme. De même, quand il traitait des idées générales, il montrait ces idées placées par les philosophes d'abord en Dieu, puis dans les choses, enfin dans l'homme.

Le rôle de l'homme, le rôle de la liberté humaine, c'est à cette idée que sa pensée revient toujours invinciblement. C'est cette idée qui dirigera toutes les recherches de l'historien, comme c'est à elle qu'aboutissent les analyses du psychologue. On peut déjà entrevoir que la France lui apparaîtra comme la principale représentante de la liberté morale, et que deux époques l'attireront entre toutes comme celles où sont jouées les scènes décisives

du drame de la liberté : le XVIe siècle avec la Renaissance et la Réforme, le XVIIIe avec la Révolution. Mais pour bien comprendre le christianisme qui a commencé l'œuvre libératrice, la France qui l'a achevée, il faut connaître Rome. Cette idée, exprimée en 1830 en un magnifique langage dans l'*Introduction à l'Histoire universelle*, était déjà partout visible dans les cours de 1827 à 1830. Michelet pensait dès 1828, en faisant ses leçons d'histoire romaine, ce qu'il écrivait en 1830 : « Rome a été le nœud du drame immense, du drame de la liberté. C'est en nous plaçant au sommet du Capitole que nous embrasserons, du double regard de Janus, et le monde ancien qui s'y termine et le monde moderne que notre patrie conduit désormais dans la route mystérieuse de l'avenir. »

En décembre 1827 avait paru une édition incomplète du *Précis d'histoire moderne*, fruit de ses cinq années d'enseignement à Sainte-Barbe, qui parut sous sa forme définitive en 1828. Il employa ses vacances de 1828 à un voyage en Allemagne, où il visita Heidelberg, Francfort, Mayence, Bonn pour se perfectionner dans l'allemand, recueillir des livres, voir Creuzer, Gœrres, Welcker. Il est alors tout plein du moyen âge, commence à étudier Luther, prépare une *Encyclopédie des Chants populaires*, rêve de doter la France d'un livre analogue aux *Deutsche Rechtsalterthümer* de Grimm et cherche dans le vieux droit allemand les *Origines du droit français*, sur lesquelles il accumula des notes qui formèrent le volume publié sous ce titre en 1837.

II

Ces études nouvelles ne produisirent pas encore tout de suite leur effet dans son enseignement. L'histoire n'en occupe encore que la moindre part. En 1828-1829 il consacre deux de ses trois conférences à la philosophie, et ajoute à son cours de psychologie un cours de morale qui avait pour base un commentaire du *Théétète*, du *Philèbe* et de l'*Euthyphron*. Mais, en 1829, un heureux événement vint l'arracher, bien malgré lui, à la philosophie, pour le donner tout entier à l'histoire. Le ministère Polignac, dont M. de Montbel faisait partie comme ministre de l'Instruction publique, réforma l'École préparatoire, augmenta le nombre des chaires, sépara l'enseignement de l'histoire de celui de la philosophie et limita les cours d'histoire à l'histoire ancienne, à la géographie comparée et à l'archéologie. Michelet, prévenu d'avance des projets de M. de Montbel, lui écrivait dès

le 22 septembre : « Si Votre Excellence se proposait de séparer l'enseignement de la philosophie de celui de l'histoire, j'ose espérer qu'elle me permettrait de conserver le plus important et le plus élevé des deux, celui de la philosophie. Au cas où la traduction du grand ouvrage de Vico ne semblerait pas un titre suffisant, je présenterais la traduction achevée de deux ouvrages de Reid et de Dugald-Stewart. » M. de Montbel ne fit pas droit à cette demande. Michelet était suspect de tendances cousiniennes, et la philosophie de Cousin était alors mal vue du pouvoir, comme entachée de libéralisme. On lui préféra M. Saphary, un condillacien qui offrait, disait-on, les plus grandes garanties au point de vue religieux, mais dont les élèves refusèrent si obstinément de suivre les leçons qu'il fallut se résigner à le remplacer par Jouffroy.

Dubois se plaignit amèrement, dans le *Globe* du 18 novembre, de l'acte d'autorité qui imposait à Michelet un enseignement pour lequel il n'était point préparé. Mais Michelet, après un moment de mauvaise humeur, se fit bien vite à sa nouvelle situation et justifia la décision de M. de Montbel, par le cours d'histoire romaine qu'il fit dans l'hiver de 1829-1830. Tout y était nouveau pour ses auditeurs : le plan, les idées, les conclusions; tout y était exprimé avec une originalité, une force, un éclat incomparables. Les deux premières leçons avaient pour objet de marquer la place de Rome dans l'histoire de l'humanité. La troisième était consacrée à la géographie de l'Italie, la quatrième et la cinquième à ses populations. La religion, les institutions, les arts des Étrusques occupaient trois leçons ; les trois suivantes étudiaient le Latium, les Latins, leur agriculture, leur industrie, leur culte. La discussion des documens relatifs à la primitive histoire de Rome, l'examen des systèmes de Vico et de Niebuhr, la démonstration de l'incertitude des premiers siècles de Rome formaient cinq autres leçons. Ensuite venaient la topographie de Rome, l'histoire des origines, une leçon sur Servius Tullius, une sur la population de Rome, une sur les plébéiens et les patriciens, deux sur l'*Ager romanus* et les colonies, deux sur les révolutions de Rome jusqu'à 405, enfin quatre leçons très approfondies sur la loi des XII tables.

Le travail excessif auquel Michelet s'était livré depuis son entrée à l'École préparatoire avait profondément ébranlé un organisme qui fut toujours frêle. Il dut prendre un congé de deux mois et se faire remplacer en mars et avril 1830 par M. Chardin. Il consacra ce temps de repos forcé à visiter l'Italie et surtout Rome. Nous pouvons l'y suivre pas à pas dans le beau journal de

voyage que la piété de sa veuve nous a fait connaître (1). Au retour, son *Histoire de la République romaine* était achevée dans son cerveau, sinon entièrement écrite. Elle parut en 1831. Elle devait être complétée par une histoire des empereurs. Celle-ci fut plusieurs fois ébauchée dans les leçons de Michelet à l'École normale, et les fragmens que nous en connaissons nous autorisent à penser qu'elle ne l'eût cédé en rien, pour l'originalité et la profondeur, à l'*Histoire de la République*. Il y aurait montré les bienfaits que l'administration impériale, même celle des mauvais empereurs, apporta aux citoyens de l'*Orbis romanus*, ce qu'ils firent pour l'unité morale et matérielle du monde, pour l'établissement de l'égalité civile, pour la jurisprudence et pour le droit de tous les temps. Mais la révolution de Juillet, qui éclata trois mois après son retour, lui fit remettre à un avenir indéterminé l'achèvement de l'histoire romaine, l'enleva à l'antiquité, et l'obligea à ne plus s'occuper que du moyen âge et des temps modernes.

Dans l'*Introduction à l'histoire universelle*, écrite, comme il l'a dit, « sur les pavés brûlans », et qui résumait en traits de flamme la philosophie de l'histoire qui inspirait son enseignement, Michelet exprime encore l'espoir de donner une histoire complète de Rome; mais il fut détourné de son dessein par les changemens apportés le 30 octobre 1830 à l'organisation de l'École préparatoire. On lui rendit son nom d'École normale ; on y rétablit la scolarité de trois ans et on confia l'enseignement de l'histoire à deux professeurs : Lebas, en première année, était chargé de l'histoire ancienne ; Michelet, en seconde année, de l'histoire du moyen âge et des temps modernes. Tous deux se partageaient la direction des exercices pratiques de la troisième année en vue de l'agrégation. Michelet, qui concevait toujours l'histoire comme une grande synthèse philosophique, ne voulut point priver ses élèves des travaux qu'il avait faits de 1827 à 1830, alors que l'histoire ancienne était le principal objet de ses leçons; nous le voyons en 1831-32 et en 1833-34 refaire aux élèves de troisième année ses anciens cours sur l'Orient, la Grèce et Rome ; mais ses deux conférences de seconde année furent toujours consacrées à la France et à l'Europe moderne. Sa nomination comme chef de section aux Archives en 1831 mit à sa portée une mine inépuisable de documens qu'il fouilla avec passion. Il y retrouvait les émotions qu'il avait ressenties, tout enfant, dans le musée des Monumens français, quand il y évoquait les ombres de Chilpéric, de Dagobert et

(1) *Rome*, 1890.

de Frédégonde. C'était la France même qu'il voyait là, ensevelie dans des cartons poudreux. Cette mort n'était qu'apparente : il sentait en lui la force magique qui allait la ressusciter.

Dès lors, la composition de son *Histoire de France* fut sa grande affaire. Elle absorba presque toutes ses pensées. C'est à elle que se rattache presque tout son enseignement. Elle devait d'abord tenir tout entière en cinq volumes ; les deux premiers, parus en 1833, embrassaient à eux seuls plus de huit siècles; mais à mesure qu'il étudiait notre histoire, elle lui paraissait plus mal connue et plus nécessaire à connaître dans tous ses détails. A partir de 1834 son œuvre prit dans son esprit de si vastes proportions qu'il lui fallut quatre volumes pour la conduire de Philippe le Bel à Louis XI. Il dut prendre des secrétaires pour l'aider dans son travail de dépouillement des textes : ce furent ses anciens élèves de Sainte-Barbe et de l'École normale, Ravaisson, Duruy, Chéruel, Wallon, Yanoski et un jeune théologien alsacien, Müntz. Il menait la vie la plus retirée, plongé dans ses livres et ses manuscrits, fuyant les réunions mondaines, et n'ouvrant guère sa porte qu'à ses secrétaires à qui il distribuait à midi le travail quotidien tout en déjeunant avec eux, à quelques anciens élèves qu'il aimait à recevoir à sa table, et à de rares amis parmi lesquels les plus intimes étaient Quinet, Eugène Burnouf et le médecin Edwards, l'auteur des *Caractères physiologiques des races humaines considérés dans leurs rapports avec l'histoire*, qui exerça sur lui une assez profonde influence. Les visites que Michelet fit en Angleterre avec Chéruel en 1834, dans le sud-ouest de la France avec Duruy en 1835, étaient entreprises en vue de son histoire, et nous retrouvons dans celle-ci, remaniées et transformées, les pages de ses journaux de voyage (1). Les *Mémoires de Luther*, parus en 1835, se rattachent encore à ses leçons de l'École normale sur le XVIe siècle. Le cours qu'il fit à la Sorbonne en 1834 et 1835, comme suppléant de Guizot, alors ministre, n'est pas autre chose que son cours de l'École sur le moyen âge, présenté sous une forme plus oratoire et plus philosophique, et continué jusqu'à la fin du XVIe siècle. C'est vraisemblablement aussi l'histoire de France qu'il enseignait à la princesse Clémentine, fille de Louis-Philippe, dont il fut le professeur, comme il avait été celui de la princesse Louise.

Ce qui faisait l'originalité des cours de Michelet à cette époque, c'était l'association des recherches d'érudition les plus minutieuses avec les dons les plus rares de l'imagination et une constante préoccupation philosophique. On peut dire que l'érudition et la

(1) Voyez le volume intitulé : *Sur les chemins de l'Europe*, 1893.

philosophie sont les deux servantes de son imagination, et lui fournissent, l'une les matériaux, l'autre les plans des palais enchantés qu'elle évoque. Michelet a été un des premiers en France à recourir aux sources manuscrites pour la composition d'une histoire générale. De 1830 à 1834 il consacrait toujours plusieurs conférences à des discussions de textes, en particulier à l'examen des lois barbares ; il accompagnait chaque leçon d'une bibliographie ; il tenait ses élèves au courant de ses découvertes aux Archives ; il leur faisait faire des analyses de livres d'érudition et des études de textes. Mais son cours ne s'attardait pas au récit détaillé des événemens ; il les supposait connus et en donnait la philosophie, non pas présentée en langage abstrait et sous forme d'idées générales, mais rendue sensible par quelques faits concrets, particuliers et caractéristiques, décrits dans le langage le plus pittoresque et le plus imagé. La méthode de Michelet consistait toujours à prendre les faits comme des symboles, des « hiéroglyphes idéographiques » ; et la victoire de l'esprit sur la nature était toujours le fond de sa philosophie de l'histoire. La France occupait la plus grande place dans ce cours, mais toute l'histoire européenne y était rattachée comme à son centre naturel. Chaque année la répartition des leçons variait quelque peu ; les sujets traités brièvement une année étaient plus développés l'année suivante, mais le fond restait le même. En 1830-31 le cours s'étendait jusqu'à Louis XI ; en 1835-36 il allait jusqu'au XVIIe siècle ; mais alors il avait fallu sacrifier les leçons d'érudition sur les lois barbares. La publication des *Origines du droit français* les rendait moins nécessaires (1).

A côté de ce cours suivi qui occupait ce qu'on appelait la *grande leçon*, et qui était fortement conçu, très préparé pour le

(1) Voici le sommaire des leçons de 1830-31 ; il donnera une idée des grandes divisions du cours : 1. Caractères de l'histoire moderne. — 2. Les Invasions. — 3. Les Germains. — 4. La Gaule romaine. — 5-8. Étude des lois barbares. — 9. Les Mérovingiens. — 10. De Charles Martel aux temps féodaux. — 11. Dissolution de l'empire carolingien. — 12. La féodalité et les dynasties nouvelles. — 13. Faiblesse de la monarchie au Xe siècle. — 14. La France et l'Angleterre au XIe siècle. — 15. Les Normands. — 16. Les Mahométans et l'Empire grec. — 17-19. Les Croisades. — 20. Caractères populaires de la Royauté, de Louis VI à Philippe-Auguste. — 21. La France et l'Angleterre au XIIe et au XIIIe siècle. — 22. Jean sans Terre. Henri III. — 23. tat de l'Europe vers 1300. — 24. Philippe le Bel. — 25. Angleterre. Édouard Ier. — 26. Géographie de l'Allemagne. — 27. L'Allemagne de Lothaire II à Frédéric Ier. — 28. Pise, Gênes et Venise jusqu'en 1300. — 29-31. L'Allemagne de Rodolphe de Habsbourg à Charles IV. Les Suisses. — 32. Rienzi. — 33. Résumé de l'histoire de l'Europe jusqu'au XIVe siècle. — 34. L'Église. Occam. Wiclef. Jean Huss. — 35. Conciles de Constance et de Bâle. — 36. Luther. — 37-38. France et Angleterre de 1307 à 1360. — 39. De Charles V à Charles VII. — 40. Les races, le droit politique et la langue en Angleterre. — 41. L'Espagne au moyen âge.

fond comme pour la forme, Michelet donnait en seconde année une conférence libre et familière, qu'on nommait la *petite leçon*, où il apportait aux élèves les idées suggérées par ses lectures et ses méditations de la semaine, ou des éclaircissemens sur les diverses parties du cours. C'était comme une série de notes, sans lien entre elles le plus souvent, sans ordre méthodique ni chronologique, où l'antiquité, l'époque contemporaine, la politique, les questions sociales, l'art, la littérature, la morale, l'érudition, se mêlaient de la manière la plus imprévue et la plus suggestive. Dans une même séance, Michelet parlait du roi Robert, de l'état politique de l'Italie contemporaine, des jugemens de Vico sur Descartes, du siècle de Louis XIV, de Fontenelle, du rôle de la noblesse dans l'histoire de France, du rôle du droit romain en France, de la Perse et du manichéisme, de Frédéric Barberousse, de la Suisse. Quelques citations feront comprendre ce qu'étaient ces causeries géniales :

Le XVIIIe siècle s'est moqué amèrement des siècles qui l'avaient précédé. Il a agi en fils dénaturé. Il était fils légitime du moyen âge. En effet, qui a fait la Réforme? La scolastique. — Qui a fait Descartes? La Réforme. — Qui a fait la Révolution française? Descartes.

Christianisme, islamisme, religions *bibliques*, par là profondément différentes de la plupart des religions de l'antiquité, qui n'ont pas de *livre*.

Ce qui nous fait trouver tant de charme dans le style figuré, c'est que l'esprit semble habiter deux mondes à la fois.

Le XVIIe siècle en France est une révolution, une révolution paisible opérée par le roi.

Luther ne raisonne jamais. Il est très éloquent, jamais raisonneur. Un auteur populaire ne peut être un logicien. Au contraire Calvin est un esprit durement éloquent qui poursuit très longtemps son raisonnement. C'est le génie de Rousseau. Le génie de la France, c'est une logique passionnée dans les esprits supérieurs, de la rhétorique dans les talens secondaires. On trouve de la naïveté dans nos anciens auteurs; mais cela tient souvent à la langue, qui est un peu celle de nos paysans. Beaumanoir est tout le contraire de la naïveté. Comines est naïf comme Machiavel. C'est dans la vieille Allemagne qu'il faut chercher la naïveté. La France a une virilité précoce moins riche que la véritable enfance. Cet enfant naïf, après avoir subi l'influence de Luther, tournera, non à la logique comme la France, mais à la haute métaphysique. Ce génie, c'est le génie symbolique. L'Allemagne n'est que poésie et métaphysique. Nous autres, nous nous tenons dans cet intermédiaire qu'on appelle la logique.

Les jésuites avaient tout pour eux, même des martyrs. C'est une merveille que cet ordre intrigant ait su en faire. En Chine, au Japon, en Amérique, s'il reste quelque souvenir des Européens, c'est un souvenir des Jésuites qui y ont pénétré au péril de leur vie. Plus que tous les autres instituts, ils ont été les Christophes Colombs et les Hercules de la civilisation moderne. Voici ce qu'on peut dire contre eux : c'était un ordre d'intrigans. Le caractère de la société était l'intrigue. Une autre chose les condamne,

c'est qu'ils n'ont pas eu un homme de génie. Tous ont eu du mérite, de l'instruction, quelques-uns ont été des héros d'une persistance et d'un courage admirables; mais au milieu de tout cela, aucun grand talent. Les jésuites n'ont pas bon cœur. Le vilain cœur perçait partout. C'étaient de vilaines gens... Ils avaient donné leur âme. Que voulez-vous attendre d'un homme qui a donné son âme? C'est un homme vidé.

Cette dernière note doit être de 1831; en voici d'autres de juin et juillet 1830; on y sent déjà le souffle de la Révolution qui approche :

Il y a dans le peuple français à un très haut degré la qualité d'être sociable. Être sociable, c'est se réunir aisément dans une communauté d'idées. Qu'est-ce que ces idées communes? Le sens commun d'une très grande masse d'hommes, il est très probable que c'est la vérité. *Vox populi, vox Dei.* Le sens commun, c'est le sens divin. Aussi c'est à cause de cette sociabilité que la France est le plus près de la résurrection des idées religieuses. Le plus grand danger pour notre génération serait de s'occuper du présent au point de ne plus travailler. On ne comprend le présent qu'en s'occupant du passé. Nos plus belles histoires de la Révolution sont entièrement ininstructives, parce que leurs auteurs n'ont pas connu ce qui précédait. Exemple : la France est divisée entre deux législations, deux systèmes contraires, le droit romain et le droit coutumier, et un des grands faits de la Révolution est celui-ci, la réunion des deux Frances en une seule. Ce que la Révolution a fait de plus grand, c'est le code Napoléon, et ce code, c'est la fusion de deux droits, il faut donc les connaître. Étudions le passé; le passé est difficile à connaître, mais ce présent, si agité, qui tourbillonne devant nos yeux, combien plus difficile encore! Il faut avouer qu'il est impossible à connaître à qui ne connaît pas le passé.

Le droit obscur et méconnu du peuple a eu pendant de longs siècles une enveloppe mystique. Les deux pouvoirs spirituels, le monarque et le prêtre représentaient l'idée nationale, tout ce qui ne tenait pas aux localités de la terre, tout ce qui était abstrait et central. Le droit du peuple a grandi sous cette enveloppe. Peu à peu le prêtre s'est séparé du peuple; puis enfin le roi s'est séparé du peuple. Le peuple s'est aperçu qu'il pouvait s'en passer et les a rejetés. C'est ce que nous voyons aujourd'hui. C'est le peuple tout nu. Cela surprend un peu. Quelquefois ce n'est pas beau. Mais si ce n'est pas beau, c'est colossal. Le mont Athos taillé en statue... Ce colosse n'est pas si méchant. Comme les géans de romans qui ne sont jamais bien terribles, il ne s'agit que de l'apprivoiser.

Le peuple grandit sous le prêtre et d'autant mieux que le prêtre est un homme du peuple. Au XIIIe siècle ils se séparèrent. Et c'est fort heureux. Nous aurions eu une espèce de démagogie sacerdotale, qui aurait renversé les rois et la liberté. Si les communes l'avaient emporté, la France aurait été divisée en une foule de petites républiques. Si les prêtres l'avaient emporté, la nation n'eût connu de liberté que dans la religion : une populace mise en mouvement par les prêtres... Par l'équilibre de tous les élémens, le peuple grandit avec l'appui du pouvoir royal et sacerdotal. Il a vu d'abord que la liberté était indépendante du prêtre. Ensuite il a vu que le roi lui-même était inutile. Combien il est important que les communes aient péri. Si la

féodalité l'eût emporté nous serions l'Allemagne, si les prêtres ou les communes, l'Italie.

Les communes périssent de 1300 à 1400. C'est précisément à la même époque que commencent les États généraux. Au moment où périssent les libertés locales, commencent les libertés nationales. Mais ce ne sont pas encore les vraies. Les rois étaient le seul pouvoir apparent. Ce pouvoir, ils l'emploieront à niveler le pays, c'est-à-dire à mettre le peuple en état de se passer d'eux. Lorsque Louis XIV eut achevé cette tâche, on se passa de suite du roi. Si on y est revenu, c'est à cause de la nécessité de lutter contre l'étranger. Il faut de l'unité, soit avec un roi héréditaire, soit avec un dictateur temporaire. Chose très curieuse, de voir dès le XVIIIe siècle le peuple, dont le droit était jusqu'alors couvert de cette enveloppe mystique du droit divin royal et sacerdotal, s'apercevoir qu'il pouvait se débarrasser de ce maillot. Ce droit divin avait été véritablement divin, attendu qu'il exprimait alors la pensée, le droit général du peuple, c'est-à-dire de Dieu. Le prêtre était l'élu du peuple, le roi le chef du peuple contre l'aristocratie. Le droit divin n'est pas une chimère au moyen âge. C'est une pensée sacrée à condition de rester divine, c'est-à-dire générale. — C'est là au fond toute notre histoire : il ne s'agit que de remplir les intervalles, d'y placer les faits. Dans ce moment-ci, ce qui a été autrefois engagé dans la royauté et le sacerdoce se trouve en position de parler pour soi. Spectacle nouveau de voir cet enfant colossal. Rien de préparé pour un pareil événement. Pas d'habit taillé. Tous les anciens sont trop étroits. On ne comptait pas sur ce nouveau venu qui demande des comptes. De là l'embarras, rien ne convient. C'est là l'ineffable grandeur du spectacle que nous sommes appelés à comprendre, la prodigieuse singularité du moment présent. Un être qui n'avait jamais agi ni parlé. Non pas le peuple d'une ville, non pas le peuple des campagnes, mais le *Peuple*, 30 millions d'hommes. On serait bien embarrassé dans les autres pays. On ne ferait pas parler ensemble un Napolitain et un Milanais, un Mecklembourgeois et un Bavarois. En France, le Flamand et le Gascon pensent de même. Et de plus un centre. L'antique Athènes, Florence étaient des atomes. Voilà les seuls essais d'unité populaire qui aient existé au monde. Immédiatement après, nous voyons un essai à faire sur 30 millions d'hommes plus unanimes que jamais on ne le fut dans une république de 3000 âmes. Jamais spectacle plus original. Quand on montre au milieu de tout cela une prédilection obstinée pour le moyen âge, c'est inconcevable. Voir de grands esprits préoccupés du moyen âge au point de mépriser le temps présent. La France d'aujourd'hui est plus forte que l'empire romain.

C'est dans ces notes éparses des petites leçons de 1829 à 1834 qu'éclatent dans toute leur force l'originalité de Michelet et son génie divinatoire, et aussi qu'on saisit le mieux l'unité et la permanence de ses vues historiques et philosophiques. Qui les a lues ne peut plus dire que l'auteur de l'*Histoire de France au moyen âge* et l'auteur de l'*Histoire de la Révolution* sont deux hommes différens, ni voir en lui avant les journées de Juillet un royaliste catholique. On retrouve là en germe une foule d'idées qui se développeront avec puissance, et même avec excès, au milieu des luttes politiques et religieuses des années ultérieures ; on y reconnaît

déjà le futur adversaire des jésuites, le démocrate qui déifiera le peuple de 1789. Ceux qui ont entendu ces leçons en ont conservé un souvenir inoubliable. « C'était surtout la petite leçon qui nous charmait, dit M. J. Simon. Nulle suite, nul enchaînement ; il ne s'astreignait même pas à un sujet. Il s'adossait à la cheminée. Nous étions debout autour de lui, et il parlait de toutes choses pendant près de deux heures avec une verve et une simplicité, et un enthousiasme, et des tendresses, et des bonheurs d'expression qui nous faisaient goûter l'une après l'autre toutes les joies de la pensée. Tout ce qu'il décrivait, on le voyait. Toutes les émotions qui l'agitaient, nous les ressentions. Il avait de la gaîté ces jours-là. »

Si ce maître incomparable exerçait sur ses élèves une véritable fascination, il trouvait en échange dans ce jeune auditoire la sympathie dont il avait besoin pour donner à ses facultés créatrices une harmonieuse et heureuse activité. Ces jeunes gens étaient des amis pour lui, et des collaborateurs. C'étaient Lehuérou, Chéruel, Gaillardin, Duruy, Germain, Wallon, qui allaient à leur tour devenir des maîtres, et par qui il voyait déjà sa pensée répandue et multipliée par toute la France. « La société de mes élèves, a-t-il dit, ouvrit mon cœur, le dilata. Ces jeunes générations, aimables et confiantes, qui croyaient en moi, me réconcilièrent à l'humanité... Ils m'ont rendu, sans le savoir, un service immense. Si j'avais, comme historien, un mérite spécial qui me soutînt à côté de mes illustres prédécesseurs, je le devrais à l'enseignement, qui pour moi fut l'*amitié*. D'autres ont été profonds, judicieux, éloquens. Moi, j'ai davantage aimé. »

III

Malheureusement il vint un moment où cette féconde communion des esprits et des cœurs fut troublée. L'année 1834, où Michelet suppléa Guizot à la Sorbonne, marqua la fin de cette période heureuse où l'enseignement de l'École lui suffisait pleinement et où rien n'ébranlait la foi que ses élèves avaient en lui. L'attrait des succès plus retentissans, obtenus sur un plus grand théâtre, paraît lui avoir fait attacher moins de prix à cet auditoire restreint de l'École, plus dévoué, mais aussi plus exigeant, plus critique que tout autre. Il demanda, à la rentrée de 1834, de supprimer ses conférences de seconde année et de faire venir ses élèves à la Sorbonne. Sa demande fut repoussée par M. Cousin, qui venait d'être chargé, le 21 novembre 1834, de la surveillance

spéciale de l'École normale. Il répondit que les deux enseignemens ne devaient avoir ni le même but ni le même caractère.

La sourde hostilité qui régnait depuis quelque temps entre Cousin et Michelet paraît avoir été la principale cause qui détacha ce dernier de l'École. En 1824, Cousin, déjà illustre, l'avait accueilli avec bienveillance; il espérait en lui un brillant disciple. Mais ce disciple s'était singulièrement émancipé, et quand ils se retrouvèrent à l'École après 1830, Cousin enseignant la philosophie et Michelet l'histoire, il se forma vite deux clans rivaux autour de ces deux professeurs diversement admirables et admirés. Pendant les premiers temps, c'était Michelet qui excitait le plus d'enthousiasme, et Cousin en était secrètement jaloux. Il mina peu à peu l'influence de son collègue, en faisant doucement remarquer ce qu'il y avait d'aventureux dans ses idées et sa méthode. Des élèves de philosophie, particulièrement dévoués à Cousin et d'esprit caustique, relevaient dans les leçons de Michelet les erreurs échappées à l'improvisation, les rapprochemens hasardés où son imagination l'entraînait; ils raillaient la répétition annuelle de certains mots frappans, de certaines images, de certains traits pittoresques; ils rapportaient leurs observations à Cousin; ils en riaient avec leurs camarades. Le cours de la Sorbonne, où Michelet avait poussé jusqu'au paradoxe quelques-unes de ses idées, exagéré ses effets, et abandonné la simplicité charmante des conférences de l'École, avait suscité, à côté d'admirateurs fanatiques, des critiques acerbes.

Quand Michelet dut renoncer, à la rentrée de 1835, à l'enseignement de la Sorbonne, où Guizot, inquiet de ses témérités, l'avait remplacé par Charles Lenormant, et qu'il se retrouva simple maître de conférences à l'École normale, il ne sentit plus entre lui et ses élèves le courant de sympathie qui l'avait jusque-là soutenu et entraîné. Cousin attirait vers la philosophie les meilleurs élèves. Michelet se sentait délaissé. Le 15 octobre 1836, il demande à être suppléé, et adresse à M. Cousin une lettre qui témoigne de sa lassitude et de son mécontentement :

Monsieur, j'ai l'espoir que vous voudrez bien agréer M. Duruy comme mon suppléant pour cette année. M. Guizot, qui l'a interrogé plusieurs fois aux examens de l'École, et qui l'a fait revenir à Paris dès la première année de son enseignement, paraît le considérer comme un de nos jeunes professeurs les plus distingués.

Quant à moi qui, pour la première fois, n'ai pas d'élèves en troisième année (1), ma présence à l'École ne serait ni très utile, ni très convenable.

(1) Cette assertion est singulière, car il y eut, en 1837, deux candidats à l'agrégation d'histoire : Macé de Lépinay et Puiseux.

Voilà dix-neuf ans que j'enseigne, seize ans que je suis agrégé, dix ans que je professe à l'École ou à la Faculté. Tous mes anciens camarades, plusieurs même de mes élèves occupent des positions supérieures à la mienne. Ils ont moins de titres universitaires et n'ont jamais écrit.

Tels sont les motifs qui m'ont décidé à demander une autre position. Je ne doute pas que vous ne les appréciiez.

Recevez, Monsieur, l'hommage de ma vieille admiration et de mon respect.

MICHELET.

Cousin autorisa Michelet à se faire remplacer par M. Duruy tout en conservant son traitement intégral. Mais à la rentrée de 1837, il le mit en demeure ou de reprendre son cours ou de donner sa démission. Michelet lui répondit :

Vous me placez, Monsieur, dans l'alternative de reprendre immédiatement mon cours ou de donner ma démission.

Si c'est un abus si grave d'être suppléé au bout de dix-neuf ans d'enseignement non interrompu, je me démets de mes appointemens, mais non pas de mon titre. Je veux tenir encore à l'École au moins nominalement.

Je n'ai jamais compté avec l'Université. J'ai cumulé longtemps deux chaires à l'École (philosophie et histoire), sans réclamer d'augmentation de traitement. Je suis resté fidèle à l'École en 1835, en sacrifiant la suppléance de M. Guizot, qui me valait deux fois plus. En 1836 j'ai refusé l'indemnité que m'offrait le ministre, pour la mission que j'avais remplie dans le Midi: j'ai même imprimé mon rapport à mes frais.

Je ne rappellerais rien de tout cela, si vous n'aviez dit, la dernière fois que j'ai eu l'honneur de vous voir, que vous en appeliez à *ma moralité*.

Votre bien dévoué serviteur,

MICHELET.

J'aurai, dit-on, trois élèves d'histoire en tout, savoir: deux en troisième année, un en deuxième (1). Les élèves qui se destinaient à l'histoire sont appelés à la philosophie ou aux lettres.

Quelques jours après, nouvelle lettre.

Monsieur, il m'est impossible de reprendre mes conférences à l'École normale. J'espère que dans le cours de cette année ma position se régularisera d'une manière ou d'une autre, Permettez, en attendant, que je sois encore suppléé.

La santé de M. Duruy l'oblige à renoncer à l'École. Aucun des anciens élèves n'est plus capable de faire le cours d'histoire que M. Wallon, professeur au collège Louis-le-Grand. Il a été reçu le premier à l'agrégation. Il est docteur ès lettres et licencié en droit. Sa thèse sur les asiles est certainement une des plus remarquables qui aient paru depuis longtemps.

(1) Le renseignement était inexact; il y avait trois historiens en troisième année et quatre en seconde.

Son caractère m'inspire beaucoup de confiance. C'est un jeune homme religieux et grave. C'est vraiment le *venerandus puer* de Virgile...

Recevez l'hommage de mon dévouement inaltérable,

MICHELET.

Un congé complet lui fut accordé. On lui laissa même, avec son titre, 1000 francs d'appointement; mais au lieu d'accepter M. Wallon comme son suppléant, on chargea de la seconde et de la troisième année M. Filon qui enseignait déjà l'histoire en première année depuis 1834.

En 1838 Michelet sortit de la fausse et pénible situation où il se trouvait, par sa nomination au Collège de France. Il était appelé, en remplacement de Letronne, à la chaire d'histoire et de morale, illustrée par Daunou. Il donna aussitôt sa démission de maître de conférences à l'École normale. Il écrit le 10 octobre au ministre :

Monsieur le Ministre,

Maître de conférences à l'École Normale et professeur au Collège de France, je ne puis me partager entre ces deux enseignemens sans inconvénient pour l'un ou pour l'autre. Permettez-moi de me démettre de la place de maître de conférences.

Je ne me déciderais pas à me séparer d'une École à laquelle j'ai eu l'honneur d'appartenir pendant tant d'années, si les cours du Collège de France n'étaient publics et par conséquent ouverts aux élèves de l'École normale.

Cousin n'avait pas attendu que Michelet eût donné sa démission, pour pourvoir à son remplacement. Dès le 24 septembre il avait écrit au ministre pour demander que M. Wallon fût nommé professeur d'histoire en première année, M. Filon en deuxième et troisième années. Il ajoutait : « L'École perdra avec beaucoup de regrets M. Michelet, dont le talent et le zèle sont au-dessus de tout éloge. »

Le titre de la chaire du Collège de France : *Histoire et Morale*, semblait ramener Michelet de onze ans en arrière, au temps où il était chargé d'enseigner simultanément la philosophie et l'histoire à l'École préparatoire. Mais tout était différent : le temps, le lieu, l'auditoire, le professeur lui-même. Sans doute il s'occupera encore quelques années de l'*Histoire de France au moyen âge* dont les derniers volumes paraîtront de 1839 à 1843, mais cette histoire était déjà presque achevée; elle était sortie tout entière des cours de l'École normale. Un nouveau Michelet va apparaître. Ce ne sera plus le solitaire paisible qui évoquait le passé du fond des catacombes des Archives avec une ardente et tendre sympathie, pour le faire revivre aux yeux émerveillés de quelques disciples

choisis ; l'Université ne sera plus sa seule patrie « où il voudra vivre et mourir ». Ce sera un homme de lutte que l'évolution de sa pensée éloigne toujours plus du christianisme et de l'ancienne France, qui se retourne violemment contre ce passé qu'il a lui-même ressuscité, et qui menace maintenant de barrer sa route vers l'avenir. Il se mêlera à la foule ; il pensera et parlera pour elle, non pas sans doute avec des idées entièrement nouvelles, mais avec un accent nouveau. C'est à la foule qu'il jettera ses paroles brûlantes, comme aux jours de Juillet où il criait aux combattans des barricades : « Faites l'histoire, nous l'écrirons. » Ce nouveau Michelet, à l'âme embrasée et tumultueuse, créera des œuvres merveilleuses de poésie, de vie et de passion ; mais l'heure du juste équilibre entre la science et l'imagination, entre la fougue et la réflexion, entre la philosophie et l'histoire, sera passée le jour où la porte de l'École normale se sera refermée derrière lui. En quittant cet auditoire studieux et clairvoyant dont l'amitié enthousiaste lui avait révélé son génie, tout en maintenant dans de prudentes limites ce qu'il avait d'aventureux, et devant lequel les entraînemens de l'orateur étaient toujours contenus par la responsabilité de l'éducateur, il avait privé l'École normale d'un maître tel qu'elle n'en devait jamais revoir ; mais il avait aussi perdu quelque chose. L'*Histoire romaine* et l'*Histoire de France au moyen âge* restent, parmi les œuvres de Michelet, les plus solides au point de vue de la science et les plus parfaites au point de vue de l'art. C'est au professeur de l'École normale que nous les devons.

G. MONOD.

REVUE LITTÉRAIRE

LA GLORIFICATION DE L'ÉNERGIE

« Mon égotisme, outre qu'il est peu séduisant, ne se renouvelle guère... » C'est le théoricien du culte du moi qui laissait jadis échapper cet aveu. Il donnait par là une preuve de clairvoyance. Il fait mieux aujourd'hui, et on lui saura gré d'avoir pour une fois interrompu ses exercices ordinaires. Peut-être quelques honnêtes gens se laisseront-ils rebuter par ce titre truculent : *Du sang, de la volupté et de la mort* (1). Mais un titre n'est qu'un titre, et il faut avouer que celui d'*Impressions de voyage* est devenu par trop banal. Il y a dans le nouveau livre de M. Barrès des pages tout à fait remarquables. Ce sont, comme on peut s'y attendre, des « paysages », mais rendus avec un art très personnel, établis d'après un parti pris fortement accusé. M. Barrès excelle à dégager d'un aspect de nature l'expression qui y est enveloppée. Les lieux où nous vivons ont avec notre âme d'intimes correspondances. Ils façonnent la sensibilité des individus et déterminent par avance les drames dont ils seront le théâtre. C'est en ce sens qu'une description est un tableau psychologique et qu'un paysage est un état d'âme. De cette sorte de paysages M. Barrès avait donné déjà de précieux spécimens. Telles ces pages d'*Un homme libre* consacrées à la terre de Lorraine qui, mettant sur ses enfans sa forte empreinte, leur enseigne la fermeté réfléchie ; ou tel, dans le *Jardin de Bérénice*, ce mélancolique pays d'Aigues-Mortes où l'âme triste et déshéritée de Bérénice semblait le rêve qui monte au soleil couchant des étangs mornes et des eaux mortes. C'est de même qu'il évoque aujourd'hui et qu'il nous fait comprendre l'âpre Tolède, Cordoue « toute parfumée des jasmins que portent ses femmes dans leurs cheveux, » Grenade « qui est une tente

(1) Maurice Barrès, *Du sang, de la volupté et de la mort*, 1 vol. Charpentier et Fasquelle.

dans une oasis, et, sous un parasol délicieusement brodé, un des plus mols oreillers du monde, » et le paysage tourmenté où l'Escurial réalise en granit « l'état d'âme imposé au génie castillan par la notion catholique de la mort. » M. Barrès à vrai dire ne décrit pas. Il se contente de marquer le trait significatif. Il est par là dans la meilleure tradition française. Chez lui la phrase, qui emprunte à la langue de ce siècle quelques-unes de ses ressources de pittoresque, reste brève comme chez les écrivains du siècle dernier. C'est par la sécheresse même du contour qu'elle atteint à l'intensité du relief.

L'Espagne est le pays d'élection de M. Barrès. Il la célèbre avec une belle ferveur d'enthousiasme. Ce qu'il aime en elle c'est précisément la sorte de la sensibilité qu'elle révèle et où par suite elle nous incline. Et ce qu'il goûte dans les sentimens ou dans les sensations qui naissent du sol d'Espagne, c'est leur violence. Ici tout est fait pour exciter les nerfs, réveiller l'âme assoupie, rendre au tempérament sa vigueur. La nature est toute en contrastes : sécheresse au nord, au midi sensualité : « opposition aussi efficace comme excitant moral qu'en thérapeutique les douches à jets alternés, brûlans et glacés. » L'histoire, les arts, la littérature, les mœurs, témoignent de cette exaspération de tout l'être. Chez les écrivains et chez les peintres ce sont les mêmes imaginations horribles et les mêmes tableaux sanglans. Aujourd'hui, en dépit de l'adoucissement des mœurs et malgré l'usure du temps, ce qui reste caractéristique de la sensibilité espagnole, c'est le cri que jette au ciel chaque petite ville assemblée dans son cirque quand tombe le taureau. Nulle part ailleurs il n'a été donné à l'homme de vivre une plus violente vie nerveuse. L'Espagne offre encore, pour rompre l'universelle atonie de la sensibilité moderne, des ressources qu'on ne trouve que là. « Comme acculées à la pointe de notre continent, dans la péninsule grouillent, fermentent et se mélangent des sensations qui peu à peu ont été chassées des autres pays... L'Espagne est le pays le plus effréné du monde, un pays pour sauvage qui ne sait rien ou pour philosophe qui de tout est blasé sauf d'énergie... » — Sous cette forme, à travers ces déclarations et dans ces dithyrambes, M. Barrès reprend à son tour un thème fréquemment exploité par les écrivains de ce siècle : c'est le goût pour l'activité emportée, pour la sensibilité exaspérée, pour l'humanité débridée, l'admiration de la force définie par la violence, la glorification de l'énergie.

La théorie remonte à Stendhal. Elle est dans l'œuvre de celui-ci ce qu'il y a de plus profond. Et elle est chez l'écrivain le résultat de sa nature, de son tour d'esprit, du milieu où il a vécu et des influences qu'il a subies. Henri Beyle est sanguin avec un fond de grossièreté dans le tempérament; guidé par ses instincts dans le choix de ses théories, il adopte le point de vue des philosophes de son temps, qui ramènent tout à la sensation ; témoin et acteur dans les drames de l'époque im-

périale, il y a pris le goût d'une vie excessive; ajoutez qu'il a l'esprit faux et qu'il raffole du paradoxe. Quelques exemples feront comprendre ce que Stendhal entend par l'énergie. L'auteur des *Promenades dans Rome* cite à ce sujet telles anecdotes qui ne laissent subsister aucun doute, et qui éclairent d'un jour cru toute sa pensée. Il écrit : « Cette nuit il y a eu deux assassinats. Un boucher presque enfant a poignardé son rival... L'autre assassinat a eu lieu près de Saint-Pierre parmi les Transtévérins ; c'est aussi un mauvais quartier, dit-on; superbe à mes yeux. Il y a de l'énergie (1). » Il n'y en a pas moins dans l'héroïque vengeance de ce jeune horloger de la via Giulia. Il faisait la cour à une certaine Métilde Galline. Il l'avait demandée en mariage : on la lui avait refusée. Métilde n'avait pas eu assez de caractère pour prendre la fuite avec lui ; elle avait consenti à épouser un riche négociant. « Pendant le repas de noce, le père et la mère de Métilde ont éprouvé de vives douleurs : ils étaient empoisonnés et sont morts vers minuit. Alors le jeune homme, qui, déguisé en musicien, rôdait autour de la salle à manger, s'est approché de Métilde et lui a dit : A nous maintenant ! Il l'a tuée d'un coup de poignard, et lui après (2). » Voilà un homme. Sous la plume de Stendhal ces anecdotes abondent. Elles donnent la clé de ses autres admirations. On sait son culte pour Napoléon. Il n'a d'égal que l'ardeur de la sympathie qu'il professe pour le condamné Lafargue. Cet ouvrier ébéniste avait tué sa maîtresse. C'est une âme noble et tendre, de celles pour qui on voudrait écrire « dans un langage sacré compris d'elles seules (3). » Ces belles actions ne sont pas rares dans les classes ouvrières; cela leur assure une écrasante supériorité par rapport aux hautes classes, étiolées par l'éducation. Cela de même faisait l'attrait et la poésie d'époques telles que le moyen âge et le XVIe siècle, et cela explique que tels pays, comme la Corse, l'Espagne, l'Italie, puissent encore produire de grands hommes. Dans les pays de civilisation moderne, l'assassinat devient rare et le suicide est une exception. On ne sait plus vouloir, on ne sait plus aimer. L'activité s'est modérée, la sensibilité s'est refrénée. Toutes sortes de codes, religion, politique, morale, décence, arrêtent la libre expansion de la nature. La vie est devenue correcte et ennuyeuse. Ne cherchez pas d'autre cause à l'aversion qu'éprouve Stendhal pour la France. C'est le pays où la vie de société est le plus développée, où les mœurs atteignent à la plus insipide douceur. Paris est la ville où l'on est le plus enchaîné par ces convenances de tous les instans que nous impose la civilisation du XIXe siècle. Ce n'est ici, sous les noms de délicatesse et d'élégance, d'usage du monde ou de vertu, que gêne et contrainte.

(1) Stendhal, *Promenades dans Rome*, I, 209. — Voyez sur ce sujet l'étude de M. Émile Faguet : *Stendhal*, dans la *Revue* du 1er février 1892.
(2) *Ibid.*, II, 296.
(3) *Ibid.*, II, 25.

Stendhal renie cette indigne patrie pour se faire citoyen de Milan. L'Italie enchante et exalte son imagination. Il en recommence sans se lasser la description, l'étude et le panégyrique. C'est là que la « plante homme » s'est trouvée plus robuste et plus grande que partout ailleurs. Et c'est avec les traits de l'histoire de l'Italie qu'on peut composer une *histoire de l'énergie*.

Ce que peut être une vie dominée et dirigée par cet idéal de l'énergie ainsi conçue, Stendhal l'a montré avec infiniment de franchise ou de candeur dans *le Rouge et le Noir*, qui reste son livre le plus significatif et sa véritable profession de foi. De la rencontre dans une même âme de la violence de l'instinct avec la froideur de la réflexion a résulté ce que Stendhal appelle « l'âme frénétique » de Julien. Celui-ci est de souche plébéienne, sorti de cette classe populaire qui est le grand réservoir de l'énergie. Il a par disposition de naissance tout à la fois la haine de la haute société et l'envie d'avoir part à ses jouissances. Son imagination s'est enflammée au récit de la surprenante fortune de Napoléon. Il est travaillé lui aussi du désir de faire fortune. Il songe avec délices qu'un jour il sera présenté aux jolies femmes de Paris. Il s'essaie dès ses premiers pas à son rôle de conquérant. La séduction de Mme de Rénal est un « devoir » qu'il s'impose. Aux momens où il hésite, où il est embarrassé et honteux de son entreprise, il se rend du courage et se redonne du cœur en songeant qu'il y aurait de la lâcheté à ne pas remplir le programme qu'il s'est tracé. Cette intervention de la volonté, et cette interprétation de l'idée du devoir, c'est bien ce qui rend le caractère de Julien si parfaitement atroce. Il trouvera dans Mlle de la Môle une âme toute pareille à la sienne. Elle abhorre une société dont le trait distinctif est le manque de caractère et où elle désespère de rencontrer un être un peu différent du patron commun. Elle se reporte en imagination au temps des guerres de la Ligue, où l'égoïsme et la petitesse étaient inconnus. Elle est fascinée par le souvenir des amours de Marguerite de Valois avec le jeune La Môle, comme Julien par celui des conquêtes de Napoléon. Elle songe : « Je ne vois que la condamnation à mort qui distingue un homme ; c'est la seule chose qui ne s'achète pas... Une haute naissance donne cent qualités ; mais elle étiole ces qualités de l'âme qui font condamner à mort. » C'est, comme on le voit, chez Mathilde et chez Julien, la même conception de l'énergie. On la retrouvera, cette conception, dans les écrits de tous ceux qui en ce siècle ont organisé autour du nom de Stendhal un culte de chapelle. On la retrouve jusque chez M. Bourget, qui naguère, dans le *Disciple*, nous donnait une seconde épreuve de *le Rouge et le Noir*, quelque chose comme une psychologie de Julien Sorel mise au courant des progrès de la science. Elle est chez M. Barrès, tout imprégné de Stendhal, et qui lui emprunte, avec quelques-unes de ses théories, plusieurs de ses affectations et de ses manies. D'autres, avant ces der-

niers venus, l'avaient reprise à leur compte, exprimée suivant leur tempérament, étayée de leurs théories particulières.

Mérimée est le premier en date de ces disciples de Stendhal. Il s'est mis de bonne heure à son école. Il a subi son influence d'autant plus profondément qu'elle allait dans le sens de sa propre sensibilité. Il a l'âme naturellement sèche ; il est d'humeur méfiante : il ne croit pas à la vertu ; il est en garde contre les autres et contre lui-même. Il s'est composé une attitude hautaine et méprisante. Il a la raillerie âpre et l'ironie amère. Afin de montrer aux hommes qu'il n'est point leur dupe, le plus sûr moyen qu'il ait trouvé c'est de les mystifier. Il s'y est appliqué dans toute son œuvre avec continuité et tranquillité. Les pays qui lui ont semblé dignes de son pinceau, c'est l'Espagne du *Théâtre de Clara Gazul*, l'Illyrie de la *Guzla*, la Corse de *Colomba*. Les bohémiennes, les tziganes, les brigands ont toutes ses sympathies. Choisir les types les plus sommaires, composer avec les passions les plus sauvages, haines féroces, amours sanglantes, un tableau de l'âme humaine, disposer les choses de telle façon que dans ces images de brutalité les hommes d'aujourd'hui puissent encore se reconnaître, quel triomphe d'un esprit méchant !

Pour d'autres motifs, par conviction raisonnée et logique de philosophe, Taine s'est fait l'apologiste des époques de vie fougueuse où l'homme, pareil à un animal, cède à la poussée de l'instinct. Au temps de la Renaissance italienne il n'y a ni gouvernement, ni police, pas de lois et pas de mœurs, ni régularité, ni sécurité. Les princes sont de petits tyrans qui ont usurpé le pouvoir par des assassinats et des empoisonnemens. Les familles sont en guerre. Les individus sont en lutte. Partout le danger. Chaque homme livré à lui-même attaque autrui ou se défend, et va jusqu'au bout de son ambition ou de sa vengeance. Dans cette atmosphère la vie est orageuse et la volonté tendue. Les âmes sont plus fortes et ont tout leur jeu. Elles sont remplies de passions simples et grandes. Grâce à cet état des mœurs et dans ce milieu social a pu éclore, se développer, et s'épanouir la plus belle floraison d'art dont l'Europe moderne ait le souvenir. — Même exubérance, même tapage des passions dans l'Angleterre du XVIe siècle. L'homme, qui depuis trois siècles devient un animal domestique, est à ce moment encore un animal presque sauvage. Le théâtre d'alors rend fidèlement l'image de la vie réelle. Les tableaux qu'il reproduit ne représentent que l'énergie farouche, l'agonie et la mort. Auteurs et public se rencontrent dans cette conception de la vie. De ce dévergondage et de ces violences est sortie la plus belle poussée de génie dramatique : quarante poètes, parmi eux dix hommes supérieurs et le plus grand de tous les artistes qui avec des mots ont interprété des âmes ; plusieurs centaines de pièces et près de cinquante chefs-d'œuvre ; le drame promené à travers toutes les provinces de l'histoire, de l'imagination et de la

fantaisie. « Ainsi naquit ce théâtre, théâtre unique dans l'histoire, comme le moment admirable et passager d'où il est sorti; œuvre et portrait de ce jeune monde, aussi naturel, aussi effréné et aussi tragique que lui (1). »

Ce qui explique le penchant de Taine pour ces époques et pour ces œuvres, c'est qu'il y trouve la vérification et l'illustration de ses propres théories. L'homme pour lui est toujours l'animal carnassier et lubrique. « Nous ne savons plus aujourd'hui ce que c'est que la nature; nous gardons encore à son endroit les préjugés bienveillans du XVIII[e] siècle; nous ne la voyons qu'humanisée par deux siècles de culture, et nous prenons son calme acquis pour une modération innée. Le fond de l'homme naturel, ce sont des impulsions irrésistibles, colères, appétits, convoitises toutes aveugles (2). » Il sait gré aux époques qui lui montrent l'homme tel qu'il l'imagine, dans sa plénitude et dans son intégrité. Sa psychologie est aussi bien à rebours de notre psychologie classique. Il est choqué de voir que nos auteurs aient introduit dans l'âme un ordre tout artificiel et une harmonie qui n'est qu'une conception abstraite de logiciens. « A proprement parler, l'homme est fou, comme le corps est malade, par nature: la raison, comme la santé, n'est en nous qu'une réussite momentanée et un bel accident... L'homme n'est que la série de ces impulsions précipitées et de ces imaginations fourmillantes : la civilisation les a mutilées, atténuées, elle ne les a pas détruites; secousses, heurts, emportemens, parfois de loin en loin une sorte de demi-équilibre passager, voilà sa vraie vie, vie d'insensé qui par intervalles simule la raison, mais qui véritablement est « de la même substance que ses songes. » Et voilà l'homme tel que Shakespeare l'a conçu (3). » De là vient que Taine préfère Shakespeare à Racine, l'Angleterre à la France, et l'Angleterre sensuelle du XVI[e] siècle à l'Angleterre puritaine d'aujourd'hui. Cette prédilection pour les génies violens et pour l'activité désordonnée se retrouve dans la plus grande partie de son œuvre, non pourtant dans son œuvre tout entière; il n'a pu rester jusqu'au bout fidèle à sa théorie : nous verrons plus loin sous quelles influences et dans quelle mesure il l'a corrigée.

Pour ce qui est de M. Barrès, on se rend compte aisément que l'ensemble de ses idées et la tournure habituelle de sa sensibilité devaient faire de lui un partisan de l'énergie. Il est le théoricien de l'individualisme. Le spectacle d'une personnalité forte, poussée à l'extrême et s'enlevant en plein relief, est pour le réjouir. Il a le goût de la volupté; ce qu'on trouve au fond de ses livres sous l'affectation de sécheresse, et qui en fait bien des livres d'aujourd'hui, c'est une sorte de sensualité

(1) Taine, *Littérature anglaise*, II, 27.
(2) *Ibid.*, II, 39.
(3) *Ibid.*, II, 159.

triste et de mélancolie passionnée. Le premier article de son *Credo*, c'est qu'il faut sentir le plus possible en analysant le plus possible. Pour créer en lui ce maximum de la sensation, donner à son âme un élan factice, y entretenir cette exaltation où il s'efforce de l'amener, à quel travail compliqué il se livre! que d'ingéniosité il déploie et que d'artifice! Hélas! et tout ce travail est décevant! A travers tant de raffinemens et de bizarreries, la sensation cherchée lui échappe. Car c'est le malheur de ceux qui naissent dans une époque de civilisation très avancée : chez eux la faculté de sentir est appauvrie par les dépenses que d'autres ont faites avant eux. Inquiets et blasés, ils souffrent d'avoir le désir sans la jouissance, et l'idée du plaisir au lieu de sa réalité. Ils sont en quête de sensations fortes, dans l'attente de l'ébranlement nerveux. Alors leur imagination se reporte vers les temps où l'humanité plus jeune avait encore une âme neuve et des sens intacts. Et ils se donnent en pensée le spectacle de cette vie qu'ils sont impuissans à revivre et dont ils gardent au fond d'eux-mêmes le regret nostalgique.

On voit quelles formes différentes a pu prendre ce culte de l'énergie et par quels chemins y ont été amenés des écrivains partis de points assez éloignés du monde de la pensée. Mais ce n'est pas seulement à travers les livres et dans la conscience réfléchie des écrivains que nous pourrions en suivre les manifestations. Les idées issues des livres se répandent à travers la société, y pénètrent jusqu'à des profondeurs insoupçonnées. On parle couramment autour de nous de ce qu'on appelle « un beau crime », et sans que cette alliance de mots semble hardie. L'expression ne surprend personne, attendu qu'elle répond à une conception généralement acceptée. Nous faisons une différence entre l'assassin vulgaire et celui qui, sans hésitation et sans défaillance, avec audace et sang-froid, a été sûrement à ses fins; et, tandis que nous n'avons pour le premier que de l'horreur, le second nous inspire une sorte d'admiration. Non contens de réconcilier la notion du crime avec l'esthétique, nous avons inventé une morale devant laquelle peu s'en faut qu'elle ne trouve grâce. Telle est l'indulgence que nous ne cessons de témoigner aux héros des crimes passionnels. Partout où nous croyons découvrir les apparences de cette énergie tant vantée, alors même qu'elle met notre propre sécurité en danger et qu'elle est une menace pour nos intérêts, nous sommes disposés à nous incliner comme devant un droit supérieur. Surgit-il dans la lutte sociale un être de proie, nature d'écumeur et de forban? à la crainte qu'il nous inspire se mêle une nuance de respect. Notre timidité lui rend hommage. Nous admirons chez autrui ce dont nous sentons que nous-mêmes nous serions incapables. Les plus dociles au joug de la loi ont quelque estime pour ceux qui s'en affranchissent. L'homme de caractère pacifique et d'habitudes morales subit l'ascendant du réfractaire.

L'homme de pensée, dont toute l'activité est remontée dans la tête, au lieu de mépriser la brute inintelligente, envie le mâle aux muscles roides et aux reins solides.

Que vaut donc cette notion de l'énergie ? et mérite-t-elle qu'on fasse en son honneur une si belle dépense d'enthousiasme ? Est-il vrai d'abord qu'elle offre pour l'expression artistique des ressources merveilleuses ? Il faut bien que nous nous placions à ce point de vue : car sans doute on ne manquerait pas d'invoquer les droits imprescriptibles et la souveraineté de l'art. On prétend que l'état violent des mœurs est une condition favorable pour le développement des arts ; on cite un exemple qui est celui de la Renaissance italienne. On en citerait dix autres qui prouveraient exactement le contraire, l'art et la littérature ne faisant leur apparition dans les sociétés que lorsque la vie intellectuelle y est devenue possible par la diminution de la brutalité, et les plus belles époques du génie humain étant des époques de paix et de recueillement. D'une rencontre accidentelle on ne saurait tirer une conclusion générale. Encore et dans le cas particulier de la Renaissance est-il permis de mettre en doute que l'effervescence des passions y ait été la cause du progrès des arts. C'est à la biographie de Benvenuto Cellini qu'on emprunte les traits les plus caractéristiques et les anecdotes les plus pittoresques. Mais on néglige de nous montrer l'exacte relation qui relierait le brigandage de ses mœurs avec la perfection de ses œuvres. Parce qu'on a montré que cet orfèvre avait le poignard alerte et l'escopette facile, on n'a pas expliqué par là pourquoi il maniait le ciseau avec tant d'habileté. Aussi bien l'art de Benvenuto n'est pas tout l'art de la Renaissance. Et il reste à montrer d'où sont venues à Raphaël tant de sérénité, à Michel-Ange tant de noblesse, à Corrège tant de mollesse, à Léonard une si large humanité.

Dans le théâtre de Shakspeare, nous voyons bien tout ce qu'il reste de sauvagerie et de grossièreté. C'est par là qu'il ressemble à ses prédécesseurs et à ses contemporains, à Marlowe et à Ben Jonson — ou à l'auteur de cette *Annabella* dont on essayait ces jours derniers de nous faire goûter le tragique exaspéré. Meurtres, trahisons, trivialités et bestialités, l'éclaboussement des injures et l'éclaboussement du sang, cela est pareil de son théâtre à leur théâtre. Mais aussi n'est-ce pas pour ce qu'il a de commun avec les écrivains de son temps, c'est pour ce qu'il a de différent, que Shakespeare a mérité d'être placé au-dessus d'eux et qu'il a continué de vivre à mesure qu'ils s'enfonçaient dans l'oubli. A la représentation toute nue de l'instinct il a substitué l'étude de la passion : ç'a été chez lui le coup de génie. Chez l'être d'instinct l'activité n'est que la brusque détente du ressort. Le geste suit aussitôt la pensée. Il n'y a pas d'intervalle entre la première colère et la résolution finale. Mais cet intervalle où la réflexion, la crainte, l'idée du bien, trouvent leur place, c'est justement ce qui importe, et c'est

aux sentimens qui le remplissent que se mesure la valeur humaine d'un personnage. Ce n'est pas parce que Macbeth tue Duncan qu'il exerce sur notre imagination une si forte prise ; mais c'est parce que nous assistons au travail qui s'est fait dans son esprit, parce que nous avons vu grandir en lui la tentation, s'abaisser les obstacles, se fixer l'idée et surgir à ses yeux le poignard qui le guide vers la chambre de sa victime endormie. Ce n'est pas parce qu'Othello tue Desdémone qu'il est devenu la personnification elle-même de la jalousie ; mais c'est que dans son âme et par la brèche qu'y a ouverte le soupçon nous voyons entrer tous les sentimens qui torturent et qui affolent une âme jalouse. La figure maîtresse du théâtre de Shakespeare et qui domine toutes les autres, c'est bien celle d'Hamlet. Celui-là est par excellence le type shakespearien ; et telle en est l'ampleur, telle la complexité, qu'on n'a cessé de l'étudier et d'en donner des interprétations toujours renouvelées. Or ce n'est sans doute pas quand il frappe Polonius qu'Hamlet nous intéresse, mais c'est quand il hésite à frapper Claudius ; c'est aux heures où il médite sur ce jeu d'apparences qu'est le monde, sur la vanité de toutes choses prouvée par la mort, et sur la mort elle-même, sommeil inévitable troublé par on ne sait quels rêves, c'est à de pareilles heures que nous le reconnaissons pour l'un d'entre nous. Bien loin que chez lui l'action suive immédiatement la pensée, il nous offre l'exemple d'une pensée qui ne parvient pas à se réaliser, et le tourment dont il souffre est celui-là même qui fait à l'âme moderne la vie si douloureuse : c'est l'impossibilité d'agir.

Il est enfin un type cher à tous les partisans de l'énergie, celui qui symbolise l'énergie dans l'amour, comme Napoléon symbolise l'énergie dans la domination : c'est Don Juan. Nul autre type n'a été plus souvent repris par les écrivains, élargi, embelli, transfiguré au point d'être devenu, de transformation en transformation, différent de lui-même et contraire à soi. Pour avoir à travers la série de ses expériences poursuivi la jouissance physique, don Juan est devenu le grand chercheur d'idéal en qui s'incarne l'âme inassouvie et déçue. Nous lui avons fait honneur de tous les sentimens qu'éveille chez nous l'amour et sans lesquels il se réduit à la sensation rapide et vulgaire. Tous nos rêves, toutes nos aspirations se sont cristallisées autour de son nom. Sa poésie ne réside pas en lui, mais c'est de nous qu'elle vient. Elle est exactement le résultat de ce travail des siècles grâce auquel la sensibilité va sans cesse se développant et s'affinant et qui est l'œuvre même de la civilisation.

On se trompe en effet quand on imagine que le tableau de l'humanité tel qu'on le trouve dans les époques primitives représente l'humanité complète et l'homme tout entier. Il ne nous offre au contraire que des rudimens d'humanité. La psychologie y est tout à fait sommaire. L'âme n'a pu encore se dégager de la domination des sens et de la

pression du sang. Elle est comme enfouie sous une couche épaisse qu'il lui faudra lentement soulever. Son histoire n'offre nulle variété, partant nul intérêt. C'est le règne de la monotonie et de l'uniformité. L'instinct est toujours semblable à lui-même : il va par les mêmes procédés aux mêmes fins. Point de différences, point d'originalité, point de personnalité. C'est dans le triomphe même de la vie individuelle l'absence totale de l'individualité. Et tel est, si l'on veut, l'homme de la nature; mais c'est donc que le progrès pour lui consiste à s'éloigner de plus en plus de la nature et à substituer aux dispositions naturelles les dispositions acquises. Alors naissent une à une les idées qui font la vie de la conscience et lui créent une atmosphère morale. Les sentimens s'enrichissent de toutes sortes de nuances et ils varient d'un individu à l'autre. La complexité apparaît au lieu de l'indistinction primitive. La lutte devient possible. Aux suggestions de l'appétit s'oppose la notion du devoir. La raison se met en travers de la passion. La volonté fait son office qui est de refréner et de pacifier le tumulte intérieur. Au moment qu'elle se tend de tout son effort pour opposer à la bête cabrée la vigueur de sa résistance et dompter l'animal en révolte, elle réalise enfin cette vertu à laquelle seule convient le nom d'énergie.

Car il est temps de dénoncer le sophisme et de rendre aux mots leur véritable sens. Ce qu'on nous vante sous le nom d'énergie, c'est l'absence elle-même de l'énergie et c'en est la négation. Céder à l'attrait du plaisir, se laisser entraîner aux sollicitations des sens, emporter par la frénésie de la colère, égarer par l'aveuglement de la haine, c'est le propre des faibles. Rien n'est plus facile que de suivre le premier mouvement; c'est d'y résister qui est difficile, et c'est de prolonger la résistance qui est pour beaucoup une tâche au-dessus de leurs forces. Nous avons tous assez de volonté pour nous faire les serviteurs de notre égoïsme; c'est quand il s'agit de le froisser et de lui imposer silence, que nous commençons à défaillir. Donc, afin de venir au secours de notre faiblesse, il a fallu lui inventer des appuis et des soutiens. La religion est intervenue, opposant à la libre expansion de nos convoitises le respect de Dieu, la crainte des châtimens ou l'espérance des récompenses éternelles. La morale a fait prévaloir au-dessus des considérations de l'intérêt l'idée du devoir. La politique a enseigné à subordonner les intérêts particuliers à l'intérêt général et les raisons individuelles à la raison d'État. Il n'est pas jusqu'à ces convenances tant décriées et tant moquées qui n'aient servi à l'œuvre commune. Car ce qu'on appelle les convenances ce n'est que l'art de se surveiller, de se dominer et de parvenir, en présence d'autrui, à la maîtrise de soi. Grâce à tous ces codes qu'on représente comme autant d'instrumens de servitude, l'énergie a pu se fonder. Mais à mesure que la somme d'énergie s'est développée à travers le monde, les sociétés se sont organisées et elles ont pu travailler à leur perfectionnement.

Ce point de vue de la vie de relation et de l'existence sociale est le terme où il faut aboutir. Il est par trop commode de le négliger et d'affecter en la matière un détachement plus que philosophique. La plante-homme diffère précisément des autres plantes en ce qu'elle ne saurait se développer par elle-même à l'état libre et dans l'isolement. Ce que ce peut être que l'homme, abstraction faite de la société, on ne l'imagine même pas. Mais on voit très nettement quels seraient pour la société les résultats d'une théorie qui légitime l'égoïsme et recommande à chaque individu de travailler avec vigueur à la satisfaction de tous ses appétits. De l'égoïsme naît la haine, et à force de se sentir différent on devient hostile. « Que m'importent les autres? » s'écrie Julien Sorel. Il nous importe beaucoup à nous, attendu que nous sommes ces autres.

Aussi est-ce sans étonnement que nous voyons figurer parmi les partisans de l'énergie de purs lettrés, des artistes, tels qu'un Stendhal ou un Mérimée. Mais pour ceux qui se préoccupent des intérêts généraux de l'humanité, il leur est plus difficile de soutenir jusqu'au bout la gageure. M. Bourget l'a bien vu, lui qui, afin de parer à l'effet des analyses troublantes du *Disciple*, a mis en tête de son livre cette préface d'une allure si grave et qui semble du plus austère des prédicateurs. M. Taine a fait mieux : il n'a pas craint de s'infliger un démenti, et, ayant dans ses premiers livres admiré l'homme instinctif et la vie effrénée, dans les derniers, il s'arrête avec effroi devant les manifestations de la brutalité et devant les œuvres de l'instinct. La Révolution française lui offrait ce spectacle de l'humanité ramenée à la violence primitive. Dans la psychologie de Napoléon il retrouve exactement celle des condottières du XVe siècle. Mais cette fois il n'est plus disposé à l'indulgence. Ce qu'il décorait jadis du nom d'énergie il l'appelle maintenant l'égoïsme. « C'est l'égoïsme, non pas inerte, mais actif et envahissant, proportionné à l'activité et à l'étendue de ses facultés, développé par l'éducation et les circonstances, exagéré par le succès et la toute-puissance, jusqu'à devenir un monstre, jusqu'à dresser au milieu de la société humaine un *moi* colossal. » L'égoïsme, par essence, est insociable, et il est malfaisant. Cela fait que tout le génie de Napoléon n'a pas abouti à créer une œuvre viable. Napoléon n'a songé qu'à sa propre grandeur ; il a subordonné à sa propre cause la cause de l'humanité : c'est pourquoi il n'a laissé après lui que trouble et que ruines. Et c'est pourquoi entre le Napoléon de Taine et celui de Stendhal l'histoire n'hésite pas.

M. Barrès n'est pas seulement un historien ou un philosophe : il est un homme politique. Il a été au nombre de nos législateurs. S'il ne fait plus partie du Parlement, il n'a pas pour cela renoncé à tout désir de jouer un rôle. Il a vu de près des spectacles instructifs. Il a été dans des circonstances mémorables témoin du déchaînement de la passion

parmi les hommes. Il a pu juger de l'effet de leurs convoitises. Mieux que beaucoup d'autres il a été à même de mesurer le danger que créent à la société ceux qui ne poursuivent que la satisfaction de leurs instincts et ne demandent à la vie que des sensations fortes et l'intensité des jouissances. C'est pour cette raison que nous avons cru pouvoir poser à propos de l'un de ses ouvrages le problème qui nous occupe. Aux dernières pages de son livre nous lisons ces lignes qui en sont comme la conclusion : il y est parlé du caractère individualiste de l'art de Wagner : « Mais toi, qu'as-tu vu sur la prairie, regard de Gundry? Des fleurs sauvages, des simples et qui suivent la nature. Dans cette prairie nous ne voyons ni l'olivier mystique des religions, ni l'olivier des légistes, le symbole de Minerve; ni une cité ni un Dieu qui nous imposent leurs lois. Gundry n'écoute que son instinct... Cette prairie où rien ne pousse qui soit de culture humaine, c'est la table rase des philosophes. Wagner rejette tous les vêtemens, toutes les formules dont l'homme civilisé est recouvert, alourdi, déformé. Il réclame le bel être humain primitif en qui la vie était une sève puissante... Le philosophe de Bayreuth glorifie l'impulsion naturelle (1). » Voilà justement ce qui nous inquiète et telle est la question que nous adressons à M. Barrès. L'homme ne vit ni de musique, ni même de littérature. Idées artistiques et théories littéraires se résolvent en actes dans la vie sociale et s'y traduisent par des faits. Nous demandons ce qu'on peut attendre d'une société qui serait fondée sur le triomphe de l'impulsion naturelle et sur la glorification de l'énergie.

RENÉ DOUMIC.

(1) Barrès, *De la volupté*, etc., p. 320.

LES LIVRES D'ÉTRENNES

Les livres d'étrennes, cette année comme à l'ordinaire, donnent la mesure du goût du public, d'un goût toujours aussi variable et changeant sans doute que les temps eux-mêmes, sinon toujours très délicat et raffiné. Mais s'il en est beaucoup parmi ces volumes bariolés, pauvres éphémères où le vermillon, l'azur et l'or sont ce qu'il y a de plus brillant, et qui, nés du caprice d'un jour ou d'une préoccupation toute matérielle, eussent pu rester dans les limbes sans que la littérature ou la critique y perdissent rien, et disparaissent bientôt avec la cause passagère qui les a fait naître, il n'en est guère qui n'aient leur intérêt ou leur curiosité à les considérer simplement comme contribuant à la manifestation sans cesse renouvelée de ce goût et comme une expression concentrée et vivante des tendances originales de cette fin de siècle.

De cette éclosion annuelle il sort toujours quelques ouvrages de choix, et plus rares, qui accusent mieux ces tendances générales et sont, pour ainsi dire, la pierre de touche des esprits, et dans cette production, assurément un peu confuse, où le monde antique et le monde moderne, la réalité et la fiction se pressent dans un assez joli désordre, plus d'un porte avec lui son enseignement ou fait mieux voir l'étendue des progrès accomplis et sentir la valeur du savoir acquis. Ce sont ces beaux et utiles ouvrages d'une science sûre, d'une information précise, et ceux d'où la fantaisie s'échappe comme un parfum, où l'illustration répond au texte, où l'éducation de l'œil gagne quelque chose tandis que l'esprit profite, où l'instruction enfin trouve son compte, qui continueront d'être recherchés chez ceux qui les éditent et méritent d'être encouragés afin de pouvoir compléter ces savantes ou magnifiques collections où l'on n'a guère que l'embarras du choix.

Parmi les publications si importantes qui s'appuient sur une vaste érudition, reculent la limite de nos connaissances et peuvent être considérées comme des monumens de la science française, il faut citer

l'*Histoire ancienne des peuples de l'Orient classique* (1) dont le premier volume est exclusivement consacré à l'Égypte et à la Chaldée. M. Maspéro a voulu en fixer les origines tandis que l'heure presse et que l'Égypte des Orientaux achève de mourir, et cette fois d'une mort qui ne renaîtra plus des cendres exhumées des hypogées, comme pour justifier la croyance sacrée de ce peuple : que le salut du mort est compromis si le cadavre est dérangé de son repos. L'auteur est, on le sait, un égyptologue consommé : non seulement il n'ignore aucune des découvertes faites dans la vallée du Nil, ni des travaux auxquels l'Égypte a donné lieu, mais il a franchi plus d'une fois lui-même le seuil de la « maison éternelle » que gardent Anubis et Osiris, fait plus d'un voyage souterrain chez les plus vieux d'entre les morts, vu le premier Sésostris face à face, pénétré dans ces « demeures pour l'éternité » où se mêlent tous les souvenirs de l'existence terrestre du défunt, où tous les menus détails de sa vie domestique, de sa carrière, de ses voyages, de ses travaux quotidiens se trouvent retracés, où il est là au milieu des siens, de sa femme, de ses enfans, de ses domestiques et cliens, de ses laboureurs, de ses bœufs, de ses chiens et de ses singes, représentés sur les parois de chaque chambre, et semble présider, dans ces scènes familières et très réalistes, les jeux mêmes, les chants et les danses des jeunes filles aux cheveux tressés de couronnes et rehaussés d'ornemens d'or, — tous spectacles dont il paraît se réjouir encore. Rien de plus précis et de plus saisissant que les descriptions qui accompagnent l'explication de ces sculptures et de ces inscriptions. On y voit se dérouler toute l'odyssée de ce peuple, immuable dans sa naïveté tandis que le savant exégète nous conduit de tombeau en tombeau, de pyramide en pyramide, vers tous ces monumens énormes qui ont couvert la plaine de Thèbes aux cent pylônes, s'arrêtant ici et là pour déchiffrer les annales de tous ces règnes sans nombre, d'après tous ces hiéroglyphes qui sont le « livre toujours ouvert de cette civilisation triomphante. » Il s'appuie sur la solidité et la persistance de tous ces témoignages pour remonter à l'origine de cette civilisation, vieille de plus de 5 000 ans, jusqu'au delà du XXIVe siècle avant notre ère, à son développement qu'il prend sur le fait en quelque sorte. Il décrit minutieusement les mœurs, la religion, l'organisation des États qui se succèdent, les relations commerciales de ces peuples entre eux, l'invasion violente et la conquête des Hycsos, tout ce colossal ensemble, tout ce que ce monde renferme de trésors et de révélations sortis du *Livre des morts* ou du Serapeum. Car ici la lumière vient d'en bas et émerge du sol, et la vie naît de la mort, et de la mort qu'on croyait éternelle !

Les illustrations du volume sont dignes du texte qu'elles font encore

(1) *Histoire ancienne des peuples de l'Orient classique. — Les Origines, Égypte et Chaldée*, par G. Maspéro, 1 vol. gr. in-8°; Hachette.

valoir, puisque toutes relevées d'après des documens, des témoignages et monumens retrouvés et rendus au jour, elles en forment le meilleur et le plus original commentaire, et sont avec lui en parfaite harmonie.

De l'Égypte au Vatican il y a loin sans doute ; mais quand on reporte sa pensée vers l'Immuable et l'Éternel, on peut bien passer du monde des Pharaons, d'Alexandrie, au monde romain et à la Ville éternelle, à la seule Cité qui se soit élevée et ait grandi sur les ruines de la civilisation antique. En écrivant *le Vatican* (1), MM. Georges Goyau, Paul Fabre, André Pératé, tous trois anciens membres de l'École française de Rome, ont retracé un magistral tableau de la papauté, de ce qu'elle fut dans le passé, de ce qu'elle est dans le présent ; ils ont admirablement montré comment fonctionnent le gouvernement central de l'Église, le Sacré-Collège, les consistoires ; enfin ils ont décrit toutes les richesses d'art et les merveilles incomparables du palais et des bibliothèques du Vatican, dressant en quelque sorte l'inventaire de ce dépôt unique. Ils ont très bien réussi à fixer, comme l'a dit M. Eugène-Melchior de Vogüé dans l'éloquente et forte conclusion qui ferme si bien cet ouvrage si nouveau sur une institution si vieille et d'une force morale en dehors des atteintes du temps, — « ils ont fixé la physionomie intime du Vatican, de ce palais lourd de siècles et de souvenirs, qui a grandi dans l'ombre de Saint-Pierre comme la figure monumentale de l'Église. » Ils nous font suivre à travers les siècles l'évolution de ce pouvoir spirituel de la papauté apostolique aux premiers temps de la chrétienté, sous le régime des persécuteurs, — sous les empereurs de Byzance pendant les invasions barbares, — sous les Francs et Charlemagne, — sous le régime féodal et scolastique, — puis ils nous montrent la papauté s'émancipant de l'Empire, exerçant à son tour sa maîtrise sur la société du moyen âge, dans les croisades, luttant contre le césarisme germanique, le schisme d'Avignon, enfin s'affermissant avec un Grégoire VII ou un Innocent III, faisant rayonner l'humanisme et les arts sous les différens papes à partir du XVe siècle, surmontant tous les périls des Églises dissidentes, tous les assauts de la Révolution, pour retrouver de nos jours son ancien éclat et resserrer l'union des Églises sous le pontificat de Léon XIII.

Ce n'est pas seulement une œuvre d'érudition que ce livre sur le Vatican, c'est encore une œuvre éditée avec luxe, car tous les grands dépôts du Vatican ont payé à l'activité de l'éditeur. Le palais lui-même et les églises de Rome ont fourni de rares modèles, et pour composer ce volume d'une grande nouveauté, la maison Didot a puisé dans les plus beaux manuscrits du Vatican ou du British Museum, donnant des spécimens des miniatures qui les ornent. Elle a de plus reproduit quelques-unes des fresques les plus curieuses du cimetière de Calliste, de Fra Ange-

(1) *Le Vatican, les Papes, la Civilisation*, 1 vol. in-4°, illustré ; Firmin-Didot.

lico, de Vasari, de Spinello Aretino, de Jean d'Udine, de la chapelle de Nicolas V au Vatican et du monastère de Subiaco, de Giotto, d'Orcagna, de Pinturrichio, de Titien, de la Bibliothèque des papes, — toutes merveilles dont plusieurs ont été spécialement relevées pour cette publication, qui ne peut manquer d'être appréciée à sa valeur.

Sans sortir de la Ville éternelle, où partout éclate la grandeur des papes, on peut entrer dans la Renaissance. Car elle n'eut pas de protecteurs plus fervens et plus magnifiques que Sixte IV, Jules II, Léon X, Clément VII, jusqu'à Paul III et Jules III, avec qui disparaissent ses derniers représentans véritablement convaincus, non sans avoir laissé des monumens impérissables et donné à la Renaissance son caractère international, universel et catholique. M. Eugène Muntz, après les brillantes et fructueuses étapes que l'on sait chez les *Primitifs* et dans l'*Age d'Or*, nous montre cette fois dans ce troisième volume la *Fin de la Renaissance* (1), qu'il a si bien définie « l'alliance de la tradition, c'est-à-dire l'antiquité classique, avec l'initiative ou l'émotion, en d'autres termes le réalisme. » Pour lui, la *fin*, c'est le moment où cet accord est rompu vers le déclin du XVe siècle, après l'épanouissement de la dernière floraison avec Michel-Ange, Jean Bologne, Corrège, Bernardino Luini, Titien, Paul Véronèse, le Tintoret, Serlio, Vignole, Palladio, Benvenuto Cellini. Ce livre de haut enseignement est aussi une œuvre de luxe, véritable musée où nous retrouvons de superbes gravures, une riche variété de tableaux de ces maîtres de la peinture, de la sculpture et de l'architecture. Un chapitre est consacré plus spécialement aux arts décoratifs : la glyptique, l'orfèvrerie, la céramique, la peinture sur verre, la mosaïque et la miniature, et cet art de l'enluminure où les Écoles de Paris et de Bologne dominent toutes les autres depuis le XIIIe siècle.

Si l'on veut avoir l'idée la plus exacte de ce que devait être une cathédrale conçue par un architecte de ce temps, il faut lire l'histoire et la monographie de M. A. Gosset sur la *Cathédrale de Reims* (2), ouvrage le plus complet qui ait été publié sur le chef-d'œuvre de l'art ogival, sur son style, sur les détails de construction, sur la sculpture et les vitraux de cette admirable église.

A partir du moyen âge, la France et l'Italie gouvernent toute l'Europe par les travaux de la pensée, comme elles la dominent par les manifestations les plus pures de l'art, et là, comme ailleurs, la chrétienté prend encore le dessus dans le développement de l'architecture et de la sculpture. Mais nul peuple ne paraît avoir apporté autant que

(1) *Histoire de l'Art pendant la Renaissance.* — I. *Italie. Les Primitifs.* — II. *L'Age d'or.* — III. *La fin de la Renaissance*, par M. Eugène Muntz, 3 vol. in-8° jésus avec gravures et planches hors texte; Hachette.

(2) *Cathédrale de Reims*, par M. Alphonse Gosset, 1 vol. in-folio; May et Motteroz.

la France, dans ces deux expressions de l'idée esthétique, une invention plus vivace, une logique plus serrée, plus soutenue et plus continuellement renouvelée. M. Louis Gonse, étudiant l'architecture dans un précédent ouvrage, *l'Art gothique* (1), avait montré que cet art fondamental est la marque la plus certaine et la plus caractéristique du génie particulier d'un peuple, tandis que la sculpture se présente comme son complément, puisque la statuaire n'est jamais plus grande que quand elle soutient l'architecture et est associée à ses combinaisons. Aujourd'hui il développe cette idée dans ce nouveau volume : *la Sculpture française du* XIVe *au* XVIe *siècle* (2), et nous fait assister à l'éclosion de la sculpture nationale et monumentale et à son évolution, de l'époque gothique à nos jours, en passant par Jean Perréal, Michel Colombe, les Juste et Pierre Bontemps, — Jean Goujon, Germain Pilon, — Barthélemy Prieur, les Anguier, Girardon, Coysevox, Puget et les Coustou, — Pigalle, Falconet, les Adam, Bouchardon, Clodion et Houdon, — enfin les maîtres contemporains, dont quelques-uns peuvent être mis sur le même rang que leurs illustres devanciers. Dans cette revue de la sculpture française, il n'est pas une œuvre qui ne soit discutée avec le jugement et le goût le plus sûr, pas un artiste dont la vie et le talent ne donnent lieu aux plus intéressans commentaires. Avec ses splendides reproductions, l'ouvrage est des plus luxueux et fait honneur aux éditeurs, qui ont déjà donné sur *la Renaissance en France* (3), par M. Léon Palustre, la plus belle publication connue et réuni la plus riche bibliothèque de livres d'art, qui se complète aujourd'hui par *la Peinture en Europe* de MM. Georges Lafenestre et Eugène Richtenberger, dont les deux premiers volumes sur *le Louvre* et *Florence* (4) ont déjà paru.

Et ce n'est pas s'éloigner beaucoup de la Renaissance que de parler d'un artiste d'un grand talent qui s'en rapproche par l'élégance de ses compositions, à qui sa science profonde de la décoration, son goût sûr, la grâce de son dessin et son activité féconde semblaient devoir assurer un juste renom, s'il ne s'était complu, à l'exemple de quelques maîtres célèbres, dans l'obscurité, s'abstenant résolument de tout contact avec la foule, se gardant bien d'exposer aux Salons annuels et ne vivant que pour son art, heureux seulement d'être connu et apprécié par un petit nombre d'amateurs éclairés et compétens. Il a fallu qu'une partie des œuvres de P.-V. Galland fût exposée récemment au Musée des Arts décoratifs pour que sa valeur fût mise en

(1) *L'Art gothique*, par M. Louis Gonse, 1 vol. in-folio illustré ; May et Motteroz.

(2) *La Sculpture française du XIVe au XVIe siècle*, par M. Louis Gonse, 1 vol. in-folio illustré de gravures hors texte et en taille-douce ; May et Motteroz.

(3) *La Renaissance en France*, par M. Léon Palustre, 3 vol. in-folio, illustrés ; May et Motteroz.

(4) *La Peinture en Europe. — Florence. — Le Louvre*, par MM. Lafenestre et Richtenberger, 2 vol. in-8° avec illustrations ; May et Motteroz.

relief, et l'on n'aura pas de peine, après avoir parcouru ce magnifique recueil (1), où ses plus belles œuvres sont reproduites avec toute l'habileté imaginable des procédés les plus parfaits de l'héliogravure, où tous les soins ont été apportés à l'exécution de l'impression et du tirage sur un papier aux reflets ivoirins, à comprendre le succès posthume de l'œuvre de Galland qui le venge de bien des dédains après une persistante infortune, à une époque où la peinture décorative, — cet art où ont brillé les maîtres les plus illustres dont s'honore l'École française, Le Sueur, Le Brun, Watteau, Boucher, Coypel, Lancret, Natoire, — semble se perdre dans les tons fades et les ensembles sans harmonie. C'est ce qu'a si bien montré, dans ces pages sur Galland, M. Henry Havard, dont les ouvrages sur *l'Ameublement et la Décoration*, *la Peinture hollandaise*, *l'Art et les Artistes hollandais*, font autorité, et qui a tenu à honneur de rendre hommage à un artiste trop ignoré ou méconnu, en accompagnant ses compositions, comme *la Chasse*, *la Ronde des Amours*, *la Vendange*, *Apollon et les Muses*, *la Pêche*, *l'Age d'or*, *la Prédication de saint Denis*, et toutes ses études à la sanguine et au crayon noir pour le Panthéon ou ses panneaux décoratifs, du seul commentaire qui convînt à une pareille œuvre.

C'est également à l'art et à l'histoire sacrée enseignée par les chefs-d'œuvre de la peinture que se rattachent *l'Ancien* et *le Nouveau Testament* (2), où, dans une suite de tableaux célèbres, se déroulent les scènes principales de la vie des Hébreux, la venue du Christ, les luttes et les triomphes de la religion nouvelle avec un commentaire de l'abbé Mazoyer, qui avait déjà publié dans la même collection *la Vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ* et *la Vie de la sainte Vierge*. L'*Histoire populaire de la peinture* se poursuit cette année par l'étude des *Écoles flamande et hollandaise* (3) avec l'analyse des tableaux principaux, très habilement reproduits, et les *Styles français enseignés par l'exemple* (4), avec tous ces dessins choisis et dessinés pour ces ouvrages, qui sont très bien composés et résumés pour répandre et vulgariser les notions d'art et la connaissance des diverses écoles de peinture.

Plus ancien que Rome, plus ancien même que les Pyramides, sur lesquelles on le retrouve perché comme dans les temples de Memphis de Byblos et de Philœ, le chat remonte à la nuit des temps, probablement parce qu'il sait s'y diriger comme en plein jour. Son royaume à lui est bien de ce monde, et c'est sans doute parce qu'il est d'origine

(1) *La Peinture décorative au XIX*e *siècle. — L'Œuvre de P.-V. Galland*, par Henry Havard, 1 vol. gr. in-8° avec 200 planches gravées pour cet ouvrage; May et Motteroz.

(2) *L'Ancien Testament. — Le Nouveau Testament* par l'abbé Mazoyer, en 50 tableaux, 1 vol. in-4° raisin; H. Laurens.

(3) *Histoire populaire de la Peinture*, par M. Arsène Alexandre. — *École hollandaise et flamande*, 1 vol. gr. in-8° illustré; H. Laurens.

(4) *Les Styles français*, par M. L. Libonis, 1 vol. in-4° avec gravures; Laurens.

divine, — ne descend-il pas de la déesse Seket? — qu'on le retrouve partout accueilli, choyé et adoré, hôte doux et modeste, s'il n'est pas toujours discret, aimable et fidèle, dans la plus humble demeure comme sous les lambris dorés, dans les salons comme dans les boudoirs les plus parfumés, et jusque dans la plus grave des Académies où il a eu les honneurs de plusieurs séances sans qu'elle ait découvert encore comment il retombe sur ses pattes. Peut-être l'Académie n'avait-elle pas vu le livre de Mlle Ronner (1), car elle eût alors pu se passer de toute explication scientifique pour comprendre ce miracle d'équilibre qu'a résolu l'artiste dans des peintures ou dessins d'une facture précise et sobre, après mille observations faites dans son atelier et sur des sujets d'une diversité peu commune de manières et d'attitudes, comme leurs maîtresses sans doute. Assurément ses chats sont des chats de luxe, d'une exquise *morbidezza*, qu'elle place, chacun avec sa physionomie particulière nettement caractérisée et d'une originalité piquante, dans des intérieurs riches qui expliquent et justifient, à n'en pas douter, la beauté, la grâce et l'esprit de leurs formes. On sait d'ailleurs le succès obtenu à l'Exposition des peintres hollandais comme au Champ-de-Mars par Mlle Henriette Ronner, dont la première série de compositions, présentée par M. Henry Havard, fut si appréciée qu'elle fut rapidement épuisée. Cette nouvelle œuvre retrouvera la même vogue, car elle est rendue avec la perfection accoutumée que met à ses reproductions la maison Boussod et Valadon, et le commentaire spirituel et amusant de M. Marius Vachon complète cette esquisse naturelle et sociale des chats. Il suit le chat à travers les âges. Il assure qu'il n'est pas d'animal de la création qui pourrait s'enorgueillir d'avoir inspiré tant d'hommes illustres et occupé une si haute situation dans la civilisation moderne, du pharaon à M. Taine, dont on ne peut avoir oublié les fameux sonnets :

Trente siècles durant du haut de ses pylônes
Le Chat vit à ses pieds la majesté des trônes
Et le front prosterné du Pharaon vainqueur.

Le chat a joué et joue en outre un rôle considérable dans l'inspiration de tous les poètes et romanciers ; dans le *Roman de Renart*, où cinq livres sont consacrés aux démêlés tragico-comiques de « Tybert le Chaz », dans les dictons populaires du temps de saint Louis, dans les proverbes, inspirant autant de poètes que de peintres : Ronsard dans une épître à Remy Belleau, Rabelais avec ses Rondibilis et ses majestueux Grippeminauds, Perrault et La Fontaine, Beaudelaire et Théophile Gautier; enfin Fragonard, Greuze, Téniers, Metzu, Dov, Jordaens, et jusqu'à MM. Lançon et Lambert. Il inspire également romancier et poètes dans *la Maison du Chat qui pelote* et au *Chat Noir*. Il n'y a qu'à

(1) *Les Chats*. — Esquisse naturelle et sociale, tableaux et dessins d'Henriette Ronner, 1 vol. gr. in-4°; Boussod et Valadon.

Athènes et à l'Académie que le chat n'a pas eu sa place : cet album de Mlle Ronner le vengera !

Le XIVe siècle revit tout entier dans Froissart. Dans son existence aventureuse menée de château en château, chez Robert de Namur et le comte de Blois en France, chez la reine Philippe de Hainaut en Angleterre, où il vit Chandos et le Prince Noir, il a connu les grandeurs et les faiblesses de son temps et les a retracées dans ses *Chroniques* (1) avec cette naïveté mêlée de sens et de finesse qui donne un si grand charme à ses récits. Il a raconté le premier les luttes nationales contre l'étranger et comment la France, qui ne fut jamais plus près de sa perte, fut sauvée de la ruine.

Elle ne devait pas tarder à se relever tout à fait sous Jeanne d'Arc. Les manifestations d'enthousiasme qui se sont produites cette année même en l'honneur de Jeanne d'Arc que nos malheurs nous ont rendue plus chère, le culte grandissant pour la vierge de Domrémy, en attendant que l'Église canonise celle que Dieu, prenant la France en pitié, suscita pour la délivrance de son pays, donnent une véritable actualité aux beaux livres de M. Émile Gossot (2), d'une grande simplicité dans la forme, d'une grande vérité historique, et cette vérité est assez belle pour que la légende ne lui prête rien. Les eaux-fortes de L. Flameng ajoutent à la sévérité et à la distinction du volume. La nouvelle édition de M. Marius Sepet (3), la vingtième depuis 1869, se distingue des précédentes non seulement par les modifications apportées au texte lui-même, qui a été l'objet de nouvelles revisions d'après les écrit les plus récens et les plus autorisés des historiens de la Pucelle d'Orléans, d'après les pièces authentiques de son procès, mais encore par l'illustration, en partie renouvelée, qui accompagne le texte. On y remarquera les gravures d'après Andriolli, J. Blanc, de Curzon, Le Blant, Maignan, Maillart, Rochegrosse, Zier et Oulevay. Cette histoire de Jeanne contribuera à augmenter dans la jeunesse l'admiration pour l'héroïque libératrice d'Orléans, qui mit Talbot en fuite dans les plaines de Patay, et à répandre l'amour des grandes choses pour lesquelles la Lorraine inspirée affronta le martyre. Et l'édition beaucoup plus modeste de *Jeanne d'Arc*, que donne à son tour M. Louis Moland (4), avec des gravures en chromolithographie bien faites pour frapper l'imagination des enfans, leur rendra, dès le plus jeune âge, l'héroïne encore plus familière ainsi que les merveilles de sa vie.

L'étude de ces volumes bien faits pour montrer comment la France peut tomber et comment elle se relève, peut permettre d'avoir quelque

(1) *Chroniques de Jehan Froissart*, édition par Mme de Witt, 1 vol. gr. in-8° avec planches en chromolithographie, compositions en noir et gravures; Hachette.
(2) *Jeanne d'Arc*, par M. Émile Gossot, 1 vol. gr. in-8°; Ducrocq.
(3) *Jeanne d'Arc*, par M. Marius Sepet, 1 vol. gr. in-8°; Alfred Mame, Tours.
(4) *Histoire de Jeanne d'Arc*, par M. Louis Moland, 1 vol. in-4°; Garnier.

confiance dans l'avenir. Ici la cause est belle, comme disait Michelet, et tous ces mots : Jeanne d'Arc, l'étranger, Patay, la délivrance, ne manqueront pas d'évoquer Strasbourg (1), qui ne pouvait être oublié au milieu de tous ces souvenirs des jours tristes et des jours heureux.

Les *Aventures de Guerre* (2), souvenirs et récits de soldats recueillis et publiés par M. Frédéric Masson, remontent à un temps plus lointain, à cette période de guerres incessantes qui se succédèrent de 1792 à 1809, à cette longue et glorieuse épopée, si fertile en actions héroïques. Ici ce sont d'obscurs témoins, sous-officiers et soldats qui sans se livrer à des considérations stratégiques racontent ce qu'a fait leur compagnie ou leur escouade dans l'action générale, les impressions qu'ils ont ressenties au feu ou au bivouac, en quel état d'âme la fortune bonne ou mauvaise les a trouvés et quels mobiles les ont fait agir. Et ce qu'ils savent et ce qu'ils disent, c'est eux-mêmes, c'est leur émotion même et celle de leurs voisins et de leurs camarades, comment ils ont aimé et servi la patrie et l'honneur, obscurément et sans espoir de récompense. On verra ces hommes, divers par l'éducation et la langue autant que par l'origine et l'uniforme, mais semblables par le cœur, tous mépriser la mort de la même façon. Soldats de la République et soldats de l'Empereur, ils ont le même idéal : la grandeur de la France et de sa gloire. Ce livre est dédié aux héros ignorés. Les compositions et illustrations en couleur de M. de Myrbach conviennent très bien à son caractère de grandeur et de simplicité.

Soldats de France (3) : quel titre saurait mieux frapper l'esprit des jeunes gens, aujourd'hui qu'il n'est plus aucun citoyen qui ne soit appelé à l'honneur de servir son pays, et quels plus nobles exemples pourrait-on mettre sous les yeux du soldat de demain, du futur conbattant peut-être, que ceux qu'ont également donnés les soldats des dernières guerres en Algérie, en Crimée, au Mexique ? Les ouvrages des historiens militaires, les rapports, bulletins officiels, lettres ou souvenirs des commandans d'armée ont été consultés et utilisés pour ces récits, pleins de mouvement, animés du plus pur patriotisme et bien faits pour l'inspirer.

Le Mémorial de Sainte-Hélène (4) rentre dans la catégorie de tous ces ouvrages militaires qui, par le spectacle de la souffrance noblement endurée et de la gloire malheureuse, excitent la sympathie, et répond à la mode d'aujourd'hui pour tout ce qui concerne le premier Empire et l'Empereur.

(1) *Strasbourg*, par M. Ad. Seyboth, 1 vol. gr. in-4°, avec aquarelles et dessins ; Fischbacher.

(2) *Les Aventures de guerre*, récits de soldats, publiés par Frédéric Masson, 1 vol. in-4° illustré ; Boussod et Valadon.

(3) *Soldats de France*, actions héroïques, par M. Gaston de Raismes, avec illustrations de Henri Pille, 1 vol. in-4° ; Alphonse Lemerre.

(4) *Le Mémorial de Sainte-Hélène*, 1 vol. gr. in-8° illustré ; Garnier.

Il n'est guère de figure humaine qui n'ait plus souvent été représentée que celle de Napoléon, et on le retrouve, Lui, toujours Lui, sous toutes les formes et dans tous les pays (1). Les interprétations en sont infinies, depuis celles de l'imagerie populaire jusqu'à celles des peintres, sculpteurs et graveurs. C'est ce qui a donné l'idée à M. Dayot d'en réunir un certain nombre. Il en a fait un choix très heureux et d'une curiosité très piquante, véritable suite de l'épopée napoléonienne sous ses divers aspects.

L'ouvrage de M. Gœpp sur *Paris en armes* (2) résume très ingénieusement l'histoire des sièges et batailles auxquels l'héroïsme des Parisiens prit part depuis les sièges de Camulogène (52 av. J.-C.), sous les Normands, les Allemands, les Anglais, les Bourguignons et Armagnacs, Louis XI, Henri IV, Louis XIV et en 1814, jusqu'à celui de 1870-71.

La marine est aussi riche en exploits glorieux; ses croisières sont restées légendaires, et l'on trouve chez les marins qui sur toutes les mers ont combattu pour la patrie les plus sublimes exemples de courage et d'abnégation. Les récits qui composent le volume de M. Maurice Loir — un marin qui aime et connaît bien son métier (3), — *Gloires et Souvenirs maritimes*, ont été écrits dans une pensée de respect et de piété pour les marins célèbres de la flotte française, d'après les plus curieux mémoires.

MM. Ardouin Dumazet et Paul Gers (4) ont à leur tour voulu faire connaître, en la saisissant sur le vif par la photographie instantanée, la vie du soldat et du marin dans toutes les phases de sa carrière, depuis l'entrée au service jusqu'à la revue solennelle qui précède la dislocation des corps après les grandes manœuvres d'automne. L'idée était originale, et dans les 350 photographies des exercices mêmes de notre armée à la caserne, aux grandes manœuvres, dans les Alpes, — de l'armée d'Afrique, de l'armée coloniale, — de notre flotte en escadre à Toulon, à l'arrivée et au départ des Russes, on ne pourra manquer de revivre quelques-uns de ces événemens auxquels reste attaché le souvenir de M. Carnot et d'Alexandre III.

Nous nous bornerons à annoncer une nouvelle édition des *Chefs-d'œuvre de Corneille*, — *le Cid*, *les Horaces*, *Cinna*, *Polyeucte* (5), par M. F. Brunetière. Précédé d'une longue notice, avec un commentaire biographique et littéraire, historique et critique, systématiquement placé

(1) *Napoléon raconté par l'image*, par M. Armand Dayot, 1 vol. gr. in-8°; Hachette.

(2) *Paris en armes*, par M. Édouard Gœpp, 1 vol. in-8° avec gravures; Ducrocq.

(3) *Gloires et Souvenirs maritimes*, par M. Maurice Loir, 1 vol. gr. in-8° avec gravures et aquarelles; Hachette.

(4) *Au régiment. — En escadre*, par MM. Ardouin Dumazet et Paul Gers, 1 vol. gr. in-8° avec photographies instantanées; Berger-Levrault.

(5) *Les Chefs-d'œuvre de P. Corneille*, avec préface et notes, par M. F. Brunetière, 1 vol. in-8° illustré; Hetzel.

après chaque pièce, orné de gravures de Dubouchet fort bien appropriées au texte et d'une composition sévère, ce *Corneille* est le seul volume classique de cette année, et le premier sans doute d'une nouvelle collection de nos chefs-d'œuvre classiques.

En dépit du choix fait pour la jeunesse d'une partie de ce qu'il y a de meilleur dans le *Théâtre de Labiche*(1), l'excentrique et joyeux vaudevilliste est encore loin d'être devenu classique, — telle n'eût pas d'ailleurs été sa prétention, — et la transition est peut-être un peu brusque entre *les Horaces* et *la Grammaire;* mais quand on est monté si haut, on peut bien retomber un moment sur la terre pour jouir du spectacle de ce qui nous entoure. Et le rire de Labiche est si français, si vrai, si comique, d'une satire si franchement gaie, perçant si bien le ridicule de ses flèches d'or jetées sur les travers de la société moderne, qu'il se communique, et le plaisir est doublé quand l'auteur du *Voyage de Monsieur Perrichon* est présenté aujourd'hui au public, comme il l'était hier à l'Académie, par l'auteur applaudi du *Monde où l'on s'ennuie*. Avec eux, l'esprit souffle où il veut. Les dessins de M. S. Arcos sont bien ce qui convenait pour les dialogues et les personnages

Tandis que *le Tour du Monde*, la collection de la maison Plon, contribuaient à développer l'étude de la géographie, le goût des conquêtes lointaines et des colonies se propageait parallèlement; la France sentait que, dans ce partage du Continent noir, elle devait à son tour entrer en ligne, faire valoir ses droits, et elle n'a pas tardé à marcher au premier rang et à affirmer sa suprématie et sa vitalité au dehors.

L'expédition Casimir Maistre (2), est considérée comme l'une des plus importantes, puisque personne avant lui n'avait pu pénétrer dans cette région du Congo par le pays de N'Dris en suivant le Gribingui, le Baguirmi, en traversant le pays des Gaberis, des Lakas, de Lamé, l'Amadaoua, et toute la région comprise entre l'Oubangui, la Bénoué et l'Amadaoua, parcourant ainsi plus de 5000 kilomètres, et constatant que les deux fleuves du Chari et du Logone, navigables en toute saison, sont les principales voies d'accès vers le Soudan. C'est le récit même dans lequel M. Maistre a retracé les détails de son expédition que vient de publier la maison Hachette en même temps qu'elle réunissait en un volume, sous ce titre : *Nos Africains* (3), toutes les études d'un des promoteurs les plus actifs de la conquête française du Continent noir, de l'un de ceux qui ont le plus énergiquement prôné la politique coloniale et soutenu la cause des vaillans explorateurs du continent afri-

(1) *Théâtre choisi de Labiche*, avec préface de M. Édouard Pailleron, 1 vol. in-8° illustré; Calmann Lévy.

(2) *A travers l'Afrique centrale. Du Congo au Niger* (*1892-1893*), par C. Maistre, 1 vol. gr. in-8°; Hachette.

(3) *Nos Africains*, par Harry Alis, 1 vol. gr. in-8°, illustré avec gravures et cartes Hachette.

cain et de la formation en une seule vaste possession de l'Algérie-Tunisie, du Sénégal et du Congo, M. Harry Alis.

Dans le nombre de tous ces voyageurs intrépides qui accomplirent ou tentèrent d'accomplir quelque chose pour l'expansion française, quelle plus attachante odyssée que celle de ce jeune duc d'Uzès qui, âgé de moins de vingt-cinq ans, possesseur d'un beau nom et d'une grande fortune, d'un caractère résolu et bien digne d'une race de preux, avait décidé de mettre toutes ses forces au service de son pays en tentant de relier le Congo à l'Égypte au travers des régions musulmanes et par l'Abyssinie. C'est pour exécuter ce projet qu'il avait entrepris, avec l'appui national, cette longue et pénible expédition qui, après quatorze mois de fatigues et de luttes, devait si tristement finir par le dénouement tragique de Cabinda. On voit par toutes ses lettres à sa mère (1), durant cette période qui va de 1892 à 1893, et qu'il dépêche après chaque étape, combien la tâche lui apparaissait élevée et à quel point il se préoccupait de l'honneur qui devait en rejaillir sur les siens. Mais du moins, si l'œuvre à laquelle il avait rêvé d'attacher son nom est restée inachevée, il a laissé un grand souvenir aux siens et le plus noble exemple à ceux qui viendront après lui.

Parmi les expéditions qui ont apporté une contribution des plus précieuses à la géographie de l'Afrique, il faut placer, après celles de la France, celle du docteur Peters, qui fut chargé par l'Allemagne de la périlleuse mission de se porter au secours d'Emin-Pacha (2), qui, parti de Zanzibar, traversa, pour le rejoindre, le pays des Somalis, le pays des Galla et des Massai jusqu'au lac Baringo et au lac Victoria Nyanza. Ayant appris de quelle façon violente Stanley avait emmené Emin-Pacha à la date du 5 avril 1889, le docteur Peters avait pacifié l'Ouganda et remonté jusqu'à Ousoukoma, faisant connaître des peuplades ignorées jusque-là. Cet intéressant voyage a été traduit de la relation allemande par M. Jules Gourdault, qui, lui aussi, a souvent contribué à enrichir de ses souvenirs la Bibliothèque des voyages de la maison Hachette.

Au Dahomey (3) est le récit toujours alerte, mais tour à tour gai ou tragique, de la campagne du Dahomey par un soldat d'infanterie de marine qui a combattu sous les ordres du général Dodds et nous fait pénétrer avec lui dans la brousse à Porto Novo, comme à Abomey.

Ne quittons pas l'Afrique sans parler du voyage d'*Alger à Tanger* (4)

(1) *Le Voyage de mon fils au Congo*, par la duchesse d'Uzès, 1 vol. gr. in-8°, illustré; Plon et Nourrit.

(2) *Au secours d'Emin-Pacha*, par le Dr Peters, traduit de l'allemand par Jules Gourdault; Hachette.

(3) *Au Dahomey*, par Adolphe Badin, 1 vol. in-8°, illustré par P. Kauffmann; Armand Colin.

(4) *Autour de la Méditerranée. — D'Alger à Tanger*, par M. Marius Bernard, 1 vol. gr. in-8°; Laurens.

qui termine la série que M. Marius Bernard a consacré aux *Côtes barbaresques*.

C'est un épisode de la conspiration dite des Prouvaires sous Louis-Philippe et de la *petite Chouannerie* de 1832 (1) que M. Paul Perret a choisi pour le sujet de ce roman plein de mouvement, d'héroïsme et d'amour, où toutes les passions sont violentes et sincères, tous les personnages sympathiques, parce qu'ils se battent tous avec conviction, les bleus pour la patrie, les blancs pour la gloire du bon Dieu et pour Madame, qui domine l'action; parce que toutes les femmes y aiment noblement et savent se dévouer jusqu'à la mort. Les quatre demoiselles de Liré sont ultra-royalistes et pauvres; mais, que leur foi monarchique, que l'amour ou la jalousie les poussent à marcher à la tête des Chouans, elles restent toujours héroïques, et dans les scènes épiques où elles apparaissent, au milieu de la fumée des combats comme dans les intrigues d'amour, ou dans le grand salon d'honneur de leur antique manoir vendéen, l'escadron de Liré, charmant de grâce et si fier d'allure, ne peut manquer d'entraîner bien des lecteurs à sa suite jusqu'au dénouement, quand, la Vendée militaire morte, le bonheur des deux héros de la guerre, Marie-Antoinette et La Cicandais, un vrai chevalier d'autrefois, est assuré. Les aquarelles et dessins de MM. Charles Delort et Maurice Leloir sont d'une très grande beauté; ce sont de véritables tableaux d'une composition et d'un goût parfaits, de sincères œuvres d'art qui font revivre les gens et les modes d'il y a soixante ans en leurs toilettes, leurs façons et leurs attitudes, et dignes en tous points des magnifiques publications de la maison Boussod et Valadon.

Taillevent (2), par M. Ferdinand Fabre, se passe dans un tout autre milieu, beaucoup plus calme, quoique la fin en soit tragique : dans une famille de paysans de l'Espinouze cévenole. C'est là qu'un enfant nommé Taillevent, fils d'un brûleur de vins, a été recueilli et élevé avec la fille de ses maîtres, la gracieuse Frédérique, qu'il finit par épouser à la suite des péripéties les plus dramatiques et après avoir vengé le père de la jeune fille, son bienfaiteur, lâchement assassiné par un réfugié espagnol, montreur d'ours et éleveur de chiens, qu'on avait recueilli à la métairie de Figuerol, et qui convoitait Madeleine, la femme de son hôte. Des descriptions charmantes, des scènes pleines de naturel et de bonhomie dans leur simplicité familière, en font un récit très attachant.

Dans *les Vieilles Rancunes* (3), roman d'une fantaisie toujours amusante et qui peut être laissé entre toutes les mains, M. Georges Ohnet a très finement montré au milieu de scènes gaies et piquantes qu'un

(1) *Les Demoiselles de Liré*, par M. Paul Perret, 1 vol. in-4° raisin, avec 32 illustrations en photogravure, par Ch. Delort et M. Leloir; Boussod et Valadon.
(2) *Taillevent*, par M. Ferdinand Fabre, 1 vol. in-8° illustré; Calmann Lévy.
(3) *Les Vieilles Rancunes*, par M. Georges Ohnet, 1 vol. illustré; Ollendorff.

amour frais et printanier entre deux jeunes gens de familles ennemies, nouveaux Capulets et Montaigus, peut parvenir à éteindre les plus anciennes divisions. Le volume est illustré des plus élégans dessins de M. Simonaire, toujours pleins de fantaisie et d'attrait.

La *Ligue de Souabe* (1) est un récit dans le genre de Walter Scott qui se déroule vers l'an 1519 tandis que les troupes de la Ligue, après leur entrée à Ulm, luttent contre le duc Ulric de Wurtemberg. Très mouvementé et intéressant comme un roman de chevalerie, dont il a la noblesse et la franche allure, il sera très apprécié.

Le *Lion de Camors* (2) offre encore un épisode de la Chouannerie, mais entre 1795 et 1801, qui se passe dans la forêt de Camors, au milieu de laquelle le marquis de Pléoben, le lion de Camors, poursuit cette guerre inique où des frères s'entr'égorgent, où un père tue son fils. Tout cela est fort bien conté par M. Louis de Caters et illustré par J. Girardet.

Dans *la Caverne blanche* (3), adapté de l'Anglais, Tom Gordon, après une vie des plus aventurées et coupée de bien des traverses, trouve le repos en Algérie.

Ceux qui préfèrent aux aventures de voyages, aux récits imaginaires, ou aux romans les connaissances positives, trouveront leur compte dans *les Abîmes* (4), où M. Martel raconte les nombreuses explorations souterraines qu'il a faites de 1888 à 1893 en maints pays et décrit toutes les cavités qui restaient jusque-là une énigme et dont l'étude raisonnée peut donner lieu à une science nouvelle, la *spélæologie*.

Avec le *Règne de l'électricité* (5), ils se mettront au courant de toutes les découvertes, les plus anciennes comme les plus récentes, qu'on doit au plus puissant agent de propagation de la lumière et de la force, et des plus importantes inventions faites, des progrès accomplis, car son domaine est immense et s'étend si rapidement que pour les décrire toutes, il faudrait plus d'un volume.

Comme livre non moins instructif et d'une utilité pratique, signalons *Nos grandes Écoles d'application militaires et civiles* (6), qui est en quelque sorte le complément de *Nos grandes Écoles civiles et militaires*, comme elles sont elles-mêmes le terme final, la mise en pratique de longues et pénibles études, l'initiation à tous les secrets de la profession. Le volume est orné de jolis dessins.

(1) *La Ligue de Souabe*, par W. Hauff, traduction de Lavollé, 1 vol. illustré; Ch. Delagrave.
(2) *Le Lion de Camors*, par M. Louis de Caters, 1 vol. in-8°, illustré par J. Girardet; Delagrave.
(3) *La Caverne blanche*, 1 vol. in-8°, par E. Dupuis. Ch. Delagrave.
(4) *Les Abîmes*, par E.-A. Martel, 1 vol. gr. in-8° illustré; Ch. Delagrave.
(5) *Le Règne de l'Électricité*, par M. Gaston Bonnefont, 1 vol. in-4° illustré; Alfred Mame, Tours.
(6) *Nos grandes Écoles d'application militaires et civiles*, par M. Louis Rousselet, 1 vol. in-4°. Hachette.

Parmi les récits d'aventures qui conservent les préférences de la jeunesse tout simplement parce qu'ils sont dus à la plume d'écrivains de talent qui ont une brillante imagination et ne la mettent qu'au service de beaux sentimens, il faut nommer tout d'abord M. Lucien Biart, qui a fait entrer tant d'art dans *le Roi des prairies*, *le Fleuve d'or*, *Entre deux Océans* (1), ses souvenirs du Mexique et de la Terre Chaude où les passions sont brûlantes comme le climat lui-même, aussi variées que ses floraisons luxuriantes. C'est encore au Mexique qu'il nous conduit cette année avec *la Conquête d'une patrie* (2), et nous fait assister aux exploits d'un chef de guérilla, Cayétano dit *le Pensativo*, défenseur de son pays contre les Espagnols, qui sous cette fière devise: Dieu, Patrie et Liberté, venge son père assassiné par les Espagnols, sauve sa mère du tribunal du vice-roi et délivre sa patrie ; exploits après lesquels il est digne d'épouser la noble Laura.

La réputation que s'est faite l'Irlandais Mayne-Reid avec ses *Aventures de chasse et de voyages* (3) dans les régions du Nouveau Monde et de l'Afrique, tandis qu'elles étaient encore enveloppées de mystère, ses romans si amusans et instructifs, ses qualités de mouvement, de vie et de charme, lui valaient bien une place dans le *Magasin d'éducation et de récréation* (4), où viennent d'être rassemblés, au nombre de seize, ses récits, devenus populaires comme les *Chasseurs de chevelures*, en deux volumes illustrés qui présentent avec la quantité une variété sans pareille.

A tous ceux qui n'ont pas lu, dans *le Magasin illustré d'éducation et de récréation*, la dernière partie du nouveau [roman de M. Jules Verne et qui en attendent la fin avec impatience, la publication en volume des *Mirifiques Aventures de maître Antifer* (5), réserve, il n'est pas besoin de le dire, les plus étonnantes surprises dans ces chapitres, *dans lesquels on voit... dans lesquels on verra...* et jusqu'au dénouement le plus surprenant. Mais laissons-leur le plaisir d'y arriver.

Sans sortir du *Magasin d'éducation* nous pouvons signaler les *Nouveaux Contes blancs* (6) de Bempt, *Jasmin Robba* (7), l'artiste au cœur délicat, et son mariage avec Edwige la fille de sir Harry Crampell, où un nabab de féerie accourt du pays des rêves pour aller dans la forêt de Compiègne réveiller le manoir endormi.

(1) *Les Explorations inconnues. — Le Fleuve d'or. — Le Roi des prairies. — Entre deux Océans*, par M. Lucien Biart, 3 vol. gr. in-8° illustré; Hennuyer.

(2) *La Conquête d'une patrie*, par M. Lucien Biart, 1 vol. gr. in-8° illustré; Hennuyer.

(3) *Aventures de chasses et de voyages*, par Mayne Reid, 1 vol. gr. in-8° illustré; J. Hetzel.

(4) *Magasin illustré d'éducation et de récréation;* vol. gr. in-8; J. Hetzel.

(5) *Mirifiques Aventures de maître Antifer*, par M. Jules Verne, 1 vol. gr. in-8°; illustré; J. Hetzel.

(6) *Nouveaux Contes blancs*, par Bempt, 1 vol. in-8° illustré; Hetzel.

(7) *Jasmin Robba*, par M. H. de Noussanne, 1 vol. in-8° illustré; Hetzel.

Un livre qui s'adresse surtout aux bibliophiles et aux amateurs ce sont les *Contes* (1) de MM. Octave Uzanne et Robida, remplis de fantaisie, où l'originalité brille dans le texte et hors texte.

Le *Magasin pittoresque* (2), lui aussi, fidèle à son programme, offre cette année comme toujours la plus grande variété de sujets, et le choix des auteurs y répond au soin de l'illustration. *Pages roses* (3), est un très élégant volume pour les jeunes filles, *Toptyguine* l'histoire d'un *ourson russe* (4); *Au pays des Tsars* (5) offre une série de contes russes originaux et variés traduits par M. J. Gourdault; *Miliza* (6), ou la fille patriote, est un épisode de la guerre turco-russe; *Nicole à Marie* (7), donne de très jolies lettres de jeunes filles. Quant à *Mabel* (8), *le Serment de Marcorel* (9), ce sont deux récits délicats qui finissent par le mariage.

Enfin *les Expédiens de Farandole* (10), conte fantastique et d'une verve éblouissante; *Flossette* (11), où nous assistons à l'éveil charmant des sentimens d'une petite fille, dans des pages d'une fraîcheur exquise; — deux volumes illustrés avec le goût le plus délicat. Et quand nous aurons cité les romans tirés de la *Bibliothèque rose*, de *Mon Journal*, du *Petit Français*, et, dans les albums illustrés, la *Vie de Londres* (12), sur laquelle Mars a donné des croquis pleins de fantaisie; le *Bon Roy Henry* (13) par Job, l'*Arche de Noé* par Guigou et Vimar; *A Travers Paris*, par Crafty; l'ingénieux *Alphabet symbolique*, d'Émile Blémont, il ne restera guère entre tous ces livres d'enfans que l'embarras du choix. Sans doute, dans ce vaste champ, le parterre fleuri est un peu confus; mais tous ces livres ont cela de commun au moins qu'ils sont un retour momentané aux choses de l'art pur ou aux plaisirs de la science, aux joies de la famille et à la simplicité enfantine; qu'on y pêcher le bien et le dévoûment, et qu'ils offrent la revanche de la morale, — une morale des étrennes, il est vrai, — contre la vulgarité, le réalisme et le terre à terre de tous les jours.

J. B.

(1) *Contes pour les bibliophiles*, par MM. Octave Uzanne et Robida, 1 vol. in-8, avec illustrations en noir et en couleur; May et Motteroz.

(2) *Le Magasin pittoresque*, 1 vol. illustré; Jouvet.

(3) *Pages roses*, par M. Jules Moulin, 1 vol. in-4° illustré; Jouvet.

(4) *Aventures d'un Ourson russe*, traduit de Slivitsky; Jouvet.

(5) *Au pays des Tsars*, par M. J. Gourdault, 1 vol. illustré; Jouvet.

(6) *Miliza*, par Constant Améro, 1 vol. in-8° illustré; Flammarion.

(7) *Nicole à Marie*, par M. Gaston Bergeret, 1 vol. in-8° illustré; Hachette.

(8) *Mabel*, par le commandant Stany, 1 vol. gr. in-8° illustré; Hachette.

(9) *Le Serment de Marcorel*, par H. Meyer, 1 vol. gr. in-8° illustré; Hachette

(10) *Les Expédiens de Farandole*, par M. Pierre Perrault, 1 vol. illustré; A. Colin

(11) *Flossette*, par Gabriel Franay, 1 vol. in-4° illustré; A. Colin.

(12) *La Vie de Londres*, album illustré, par Mars; Plon et Nourrit.

(13) *Le Bon Roy Henry*, par M. Abel Hermant, 1 album illustré par Job, Mame. — *L'Arche de Noé*, 1 album illustré ; Plon. — *L'Alphabet symbolique*, par M. Émile Blémont, 1 album illustré; Lemerre. — *A travers Paris*, par Crafty, 1 album illustré; Plon.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 décembre.

La discussion du budget se poursuit à la Chambre des députés avec une sage lenteur ; il devient tout à fait impossible d'en prévoir le terme, mais c'est déjà quelque chose qu'on en ait vu enfin le commencement. La discussion générale a rempli quatre ou cinq séances; elle a été brillante. Comme certains fleuves se perdent dans les sables, elle s'est perdue dans un discours interminable de M. Camille Pelletan. L'orateur parlait d'autant plus à son aise que le banc ministériel était à peu près vide. Le gouvernement était au Sénat, où l'appelait la discussion des crédits de Madagascar.

Il était urgent d'en finir avec cette question, ne fût-ce que pour montrer à ceux qui nous surveillent qu'après avoir pris le parti d'aller à Tananarive, notre résolution serait accomplie avec décision et énergie. Le Sénat a été unanime à donner son concours au gouvernement. Trois voix seulement se sont prononcées contre l'expédition : c'est le cas de trouver la quantité négligeable; nous ne parlons naturellement pas de la qualité. Le gouvernement a donc obtenu tout ce qu'il demandait, et, dès ce moment, sa responsabilité est seule engagée en ce qui concerne la préparation et l'exécution militaires de son projet. Un concours précieux lui a été donné par M. de Freycinet, président de la commission, dont la parole a produit un grand effet sur la Chambre haute. M. de Freycinet a très clairement montré que l'expédition était devenue indispensable, ou, si l'on préfère, inévitable : la période de la critique est passée, celle de l'action commence. Il faut souhaiter, toutefois, que les conseils par lesquels M. de Freycinet a terminé son discours soient entendus et suivis. Notre domaine colonial, si rapidement développé depuis quelques années, doit suffire pendant plusieurs autres à notre ambition et à notre activité. Nous avons le Tonkin, le Soudan, le Congo, le Dahomey, la Tunisie, Madagascar : c'est beaucoup, c'est assez pour le moment. Nous ne demandons pas qu'on mette après cette énumération un point final, mais un large point suspensif. Bien que les Chambres n'aient pas hésité à suivre le gouvernement dans l'affaire de Madagascar, elles ont montré par leur attitude que toute autre entreprise du même genre leur paraîtrait en ce moment inopportune ; non pas qu'on doive s'immobiliser dans l'inaction,

mais, comme dirait Candide, il faut cultiver son jardin avant d'en acquérir un autre. Les difficultés qui peuvent d'un jour à l'autre se produire en Extrême-Orient doivent nous trouver libres. Elles sollicitent, dès ce moment, toute notre attention. Nous n'aurons plus, sans doute, à parler de quelque temps de Madagascar, puisque l'expédition ne commencera qu'au printemps : c'est au gouvernement à y travailler en silence. Le prologue de cette grave affaire est terminé.

Revenons au budget. La discussion générale a porté presque tout entière sur le projet ministériel relatif aux successions. Il est assez singulier qu'on n'ait pas parlé de la réforme des boissons, très importante elle aussi, et qui soulèvera peut-être des difficultés parlementaires encore plus grandes. De nombreux discours ont été prononcés, la plupart remarquables à divers titres; mais, dans le nombre, trois méritent une mention particulière : ce sont ceux de MM. Godefroy Cavaignac, Léon Say et Poincaré. M. Cavaignac représente l'impôt progressif sur l'ensemble du revenu; M. Léon Say représente l'impôt proportionnel et réel, et M. Poincaré représente... le gouvernement : il serait difficile, pour le moment, d'attacher son nom à un système ou à une doctrine quelconque. Tous les trois ont déployé un grand talent et ont été religieusement écoutés par une Chambre qui aime à s'instruire; mais M. Léon Say a certainement produit sur elle la plus vive impression. Sera-ce la plus durable? Cela dépendra beaucoup de la manière dont le gouvernement soutiendra la suite du débat. Sera-t-il affermi ou affaibli lorsque reviendra la discussion de la loi successorale? Nul ne pourrait le dire. Les argumens d'autorité, nous entendons par là les argumens ministériels, ont une grande prise sur la majorité, et, d'une manière générale, il faut s'en réjouir : il était toutefois très sensible, pendant qu'elle écoutait et applaudissait M. Léon Say, que la Chambre partageait son opinion et qu'elle n'aurait jamais voté la loi sur les successions si le gouvernement lui-même ne l'avait pas présentée. Cette loi heurte tous les principes, ou du moins ce que, jusqu'à ce jour, on a qualifié ainsi. Son principal tort à nos yeux est d'introduire pour la première fois l'impôt progressif dans notre régime fiscal. Là est son vice rédhibitoire. L'impôt progressif exerce une grande séduction sur beaucoup d'esprits, qui n'ont peut-être pas suffisamment réfléchi aux conditions d'existence de notre société française. Il leur semble naturel et légitime de demander, non pas seulement plus, mais de plus en plus, à la fortune grandissante, sous prétexte d'épargner le nécessaire et de frapper le superflu, et ce système pourrait, en effet, se défendre s'il portait en lui-même ou s'il était possible d'y introduire une règle modératrice. Il y en a une dans l'impôt proportionnel. Comme il frappe sur tout le monde, on ne peut pas l'exagérer jusqu'au point où il tarirait les sources du revenu ou détruirait le capital, sans provoquer un malaise et un soulèvement universels. Là est le frein qui retient les

gouvernemens les plus fiscaux. Mais l'impôt progressif, M. Léon Say a eu raison de le dire, n'est autre chose que l'arbitraire. Le bon plaisir du législateur s'y exerce sans que rien ne l'arrête. La tentation est forte de grever toujours davantage les plus riches, sans toucher aux autres, de manière à rejeter tout le poids de l'impôt sur la minorité avec l'assentiment tacite et l'appui de la majorité. Les résultats de ce système, toute l'histoire en témoigne, tendent peu à peu, et quelquefois très vite, à l'iniquité pure et simple : il suffit pour y tomber de la faiblesse toujours possible d'un ministre, encouragée par la pénurie encore plus présumable du trésor. Quoi de plus simple alors que d'appliquer à la progression de l'impôt un coefficient de plus en plus fort? Il n'y a ni règle, ni limite qui s'y oppose. Voilà pourquoi l'impôt progressif est détestable en lui-même, comme un expédient qu'aucune main n'est assez ferme pour contenir longtemps. Sans doute, la progression proposée par M. Poincaré, quoique excessive dans bien des cas, ne serait pas un mal intolérable si elle ne devait jamais être accrue. Mais elle le sera, on peut en être sûr, et, après avoir été appliquée aux successions, on l'appliquera à un grand nombre d'autres taxes, peut-être à toutes. La progression est, de sa nature, envahissante dans tous les sens du mot. Elle est ingouvernable, et elle finit par tout gouverner.

Aussi les socialistes ont-ils fait le meilleur accueil au projet du gouvernement. Ils le trouvent ridiculement timide et mesquin, et M. Cavaignac s'est montré de leur avis sur ce point; mais, en attendant mieux, ils l'acceptent et en témoignent une grande reconnaissance à M. Poincaré. Leur empressement a été tel que M. le ministre des Finances, qui connaît ses classiques, s'est écrié : « Vous m'embrassez, mais c'est pour m'étouffer! » Il est certain que l'extrême gauche l'a très bruyamment embrassé, bien que ce ne soit pas précisément lui qu'elle se préoccupe d'étouffer. M. Poincaré s'est défendu de son mieux, mais en vain, contre des démonstrations un peu trop chaudes et enveloppantes à son gré. Pour se dérober à ces étreintes, il s'est réfugié dans le sanctuaire des bons principes, se croyant bien sûr de n'être pas poursuivi jusque-là. Il a parlé de l'impôt réel et de l'impôt proportionnel comme aurait pu le faire M. Léon Say lui-même, avec beaucoup d'éloquence et une véritable fermeté de diction. Nul n'en est plus partisan que lui; c'est l'héritage sacré de la Révolution française; on ne saurait y veiller avec trop de soin! Et les socialistes écoutaient tout cela en souriant avec complaisance. Il leur importe infiniment peu qu'un ministre soutienne les principes en théorie, s'il leur donne en fait une entorse. M. Poincaré a multiplié les argumens pour prouver qu'il n'en faisait rien, personne ne l'a cru. La distinction qu'il a faite, ou qu'on a faite pour lui, entre l'impôt progressif et l'impôt dégressif est pure tautologie. Ce qui est progressif dans un sens est dégressif dans l'autre; c'est comme un même escalier qu'on peut monter ou descendre. Les deux mots

expriment la même idée prise pas deux bouts différens. A la vérité, l'impôt proposé par le gouvernement n'est progressif qu'à partir d'un certain point et jusqu'à un certain autre : cela prouve seulement que M. Poincaré reste, même dans le faux, un esprit modéré. Qui nous assure qu'il en sera ainsi de tous ses successeurs? Il est, quant à lui, trop intelligent pour pousser les choses à l'extrême, mais il les met en voie d'y aller toutes seules, et c'est ce qui nous effraye. Que faut-il penser d'un autre argument qu'il a donné, à savoir que son impôt progressif appliqué aux successions est un impôt de compensation pour les injustices criantes de certaines de nos taxes, notamment de toutes les indirectes? Quoi! nos impôts indirects sont foncièrement injustes? Les socialistes ont triomphé de cet aveu; ils l'ont applaudi longuement, ils en tireront certainement grand parti. Si nos impôts indirects sont injustes dans leur répartition, un ministre des Finances ne doit le reconnaître qu'en proposant, soit de les abroger, soit de les réformer. Mais M. Poincaré n'a fait ni l'un ni l'autre. Les impôts indirects, dans leur forme actuelle, sont, d'après lui, indispensables; seulement, il convient de compenser leur injustice par une injustice correspondante dans les impôts directs. Cela rétablira empiriquement l'équilibre. Nos lecteurs jugeront l'argument. On conçoit que, si on prend la richesse non pas en elle-même, mais dans un des signes extérieurs qui la manifestent, le chiffre du loyer par exemple, on puisse être amené à introduire une graduation progressive dans le signe pour réaliser la proportionnalité dans l'objet auquel il s'applique. Nos impôts portent des traces de ce système parfois très légitime. Mais un héritage n'est pas signe de richesse ; il est par lui-même une richesse, un capital tout formé, petit ou grand, et, relativement à la personne qui le reçoit, il ne donne aucune indication sur sa fortune totale. Un homme qui a plusieurs millions peut faire un héritage de cent mille francs, ce qui est peu de chose pour lui, tandis que le même héritage vaudra beaucoup pour celui qui n'a rien. D'après le projet de loi, l'impôt sera pourtant le même dans les deux cas. Est-ce juste, dès qu'on se place dans le système de M. le ministre des Finances? M. Cavaignac a soutenu que non, et la démonstration qu'il en a donnée a été la partie la plus vigoureuse de son discours. Lui aussi a profité des demi-concessions faites par M. Poincaré pour essayer de prouver qu'il n'y avait de vraiment équitable que son propre système, à savoir l'impôt progressif, sans doute, mais appliqué à l'ensemble du revenu. Le projet du gouvernement ne satisfait donc personne, mais il laisse une espérance assez plausible à tout le monde, sauf à ceux qui, en le votant, se feraient l'illusion puérile qu'on s'en tiendra là.

Aussi faut-il prévoir un très grand nombre d'amendemens, et dans les sens les plus divers. Les uns auront pour objet d'échapper à la progression et de maintenir la proportionnalité, même au prix de

lourds sacrifices; les autres d'aggraver, au contraire, l'échelle progressive de M. Poincaré ou de l'appliquer encore à d'autres impôts que les successions. Le résultat de ces tiraillemens en sens opposés est des plus incertains, et il y a lieu d'être surpris que M. Poincaré se soit créé à lui-même tant de difficultés pour se procurer une somme de 24 millions. L'effort n'est pas en proportion avec le bénéfice espéré. M. Poincaré soutiendra sans doute qu'il lui fallait absolument ces 24 millions et qu'il n'a pas pu les trouver ailleurs; mais beaucoup sont convaincus que l'augmentation de la taxe sur l'alcool pourrait rapporter infiniment plus, à condition de supprimer la facilité que l'on assure à la fraude sous le nom de privilège des bouilleurs de cru. On livrera sur tous ces points de grandes batailles parlementaires, qui, malgré leur caractère technique, touchent à trop d'intérêts pour laisser l'opinion indifférente.

Un homme du plus grand mérite manquera désormais à ces discussions, sur lesquelles il a jeté autrefois de vives lumières. M. Burdeau, président de la Chambre des députés, vient de mourir, au moment où il atteignait à peine la maturité de l'âge : il n'avait que quarante-trois ans. Le grand public ne le connaissait que depuis peu de temps, parce que le rôle de travailleur acharné qu'il s'était donné à la Chambre l'avait retenu longtemps dans les commissions, et que ses interventions à la tribune s'étaient produites assez rarement et toujours dans des questions spéciales; mais il n'y est jamais monté sans produire une grande impression. Dès les premiers mots, on sentait en lui une intelligence supérieure, nette et précise autant qu'il soit possible de l'être, ferme dans ses principes, méthodique dans ses expositions, et servie par un talent oratoire dont la sûreté n'a jamais eu de défaillances. On a médit beaucoup, depuis quelques années, de l'esprit classique : M. Burdeau en était l'expression parfaite, et il suffirait à le venger de beaucoup d'attaques. Ce qui frappait le plus en lui, ce n'était pas l'originalité, ni l'invention, mais une merveilleuse faculté de tout comprendre et de tout expliquer, et c'est la faculté parlementaire par excellence. Après les discussions les plus longues et les plus confuses, lorsque M. Burdeau prenait la parole, il faisait en quelque sorte la clarté autour de lui. Sa rhétorique, car il en avait, consistait surtout dans l'ordre qu'il donnait à ses idées et dans les développemens logiques qu'il savait en tirer. Son esprit, naturellement, invinciblement droit, simple, rigoureux, repoussait tout paradoxe et ne reflétait que le vrai. Ces qualités rendaient sa parole presque toujours efficace en séance publique, mais plus encore dans les commissions où les questions sont traitées plus franchement et serrées de plus près. Il a été un admirable instrument parlementaire, propre à toutes les discussions, prêt à toutes les tâches difficiles, et il meurt au moment où un long travail, autant que la confiance de la Chambre, avait fait de lui une force essentiellement utilisable. Ce n'est pas sans tristesse

que l'on voit cette force disparaître tout d'un coup. Il n'y a pas dans le monde politique actuel assez d'hommes vraiment distingués, ou en situation de rendre des services immédiats, pour que la mort de M. Burdeau ne soit pas considérée comme une grande perte.

Il ne devait sa situation qu'à lui-même. Il se plaisait à rappeler la modestie de ses origines : sorti des rangs du peuple, il avait, dans sa jeunesse, travaillé de ses mains avant de travailler de son esprit, comme il devait le faire plus tard. Il a conservé assez longtemps quelque chose d'un peu tendu, témoignage de l'immense effort qu'il avait dû faire pour vaincre les premiers obstacles et s'élever à une situation digne de lui. L'Université l'avait recueilli, il lui a dû beaucoup. Élève de l'École normale au moment de la guerre, il s'est engagé volontairement et sa brillante conduite lui a valu la croix d'honneur. Puis, il a été professeur de philosophie : ses élèves ont gardé un souvenir presque enthousiaste des leçons qu'il leur donnait. Déjà, dans sa chaire professorale, il montrait un talent et il s'exerçait à une virtuosité de parole dont l'effet était tout-puissant sur son jeune auditoire. Versé dans les langues étrangères, il traduisait Herbert Spencer et Schopenhauer. La philosophie bien comprise est une excellente gymnastique d'esprit : elle lui donne des idées générales, l'habitue à l'analyse, le dispose à une grande souplesse. Son danger est de prédisposer aux abstractions et aux subtilités ; mais M. Burdeau avait naturellement horreur du vide, et, sur toutes choses, il cherchait la substance et la consistance réelles. Il l'a montré dès son entrée à la Chambre. Il avait été pendant quelques mois chef de cabinet de M. Paul Bert, assez longtemps pour contracter le goût de la politique, pas assez pour s'y initier complètement. Ses premières démonstrations ont été purement radicales, mais elles ont été de courte durée, et presque aussitôt il a disparu dans la commission du budget comme dans un laboratoire qui l'a pendant quelques temps occupé tout entier. Ce philosophe est devenu très vite un financier dans le meilleur sens du mot. Par le budget, il a pénétré dans tous les détails de nos administrations et il les a bientôt connus à fond. En sortant de cette école nouvelle, où il n'avait pas tardé à devenir un maître, il a étonné la Chambre par l'étendue et la précision pratique de ses connaissances. Son désir d'apprendre était infini, sa faculté d'assimilation prodigieuse. Une année, il s'est fait nommer rapporteur du budget de l'Algérie, et s'est empressé de passer la mer pour aller étudier sur place les questions qu'il devait traiter. D'autres ont imité cet exemple, mais aucun n'en a retiré un aussi grand profit. En quelques semaines, M. Burdeau avait tout vu et tout compris, et le rapport qu'il a rédigé à son retour s'est trouvé être, de l'aveu des spécialistes, un manuel exact et complet de toutes les questions algériennes, avec les solutions les plus sensées et les plus politiques de chacune d'elles. Nommé ministre de la Marine, M. Burdeau a donné

tout de suite à ses collaborateurs l'idée qu'il renouerait la chaîne des grands ministres civils; malheureusement il a dû quitter trop tôt la rue Royale. Nommé ministre des Finances dans le cabinet Casimir-Perier, il a présenté aux Chambres un budget auquel il n'a manqué que d'être expliqué et défendu par son auteur. On le voit, M. Burdeau était doué de ce que Le Sage appelait « l'outil universel ; » son intelligence s'adaptait à tout. En même temps il avait la volonté et l'autorité, et il l'a montré par la manière dont il a présidé une Chambre qui n'est pas précisément facile à gouverner. Mais là ses forces l'ont trahi. On le savait malade, on le disait perdu. Qui pourra jamais démêler ce que les épreuves morales ont apporté d'accélération à sa maladie? M. Burdeau cachait sous des dehors réservés une sensibilité qui lui causait des souffrances aiguës. Les accusations les plus cruelles ont été dirigées contre lui. A la Chambre, au dehors, on les a multipliées contre lui, sans que jamais aucune ait pu être prouvée; mais chacune apportait dans cette organisation nerveuse et fine un trouble profond et y laissait une blessure. Combien de fois, au Palais-Bourbon, n'a-t-on pas vu le visage de M. Burdeau se contracter et pâlir devant une attaque directe ou indirecte? Et on ne les lui ménageait pas. L'infortuné a subi un supplice où sa santé a bientôt et irrémédiablement sombré. En vain l'estime de ses collègues l'élevait à la présidence : jusque sur son fauteuil, les attaques venues d'en bas le cherchaient et l'atteignaient. Il a succombé finalement, et sa mort prématurée laissera un vif regret à ceux qui voyaient en lui une de nos meilleures ressources. S'il avait vécu, il aurait certainement joué un rôle considérable : il était en quelque sorte à point pour cela. Sa capacité ne faisait de doute pour personne, et depuis longtemps déjà s'était dégagé des chimères radicales pour devenir un homme de gouvernement. Le voilà disparu, et sa mort, entre autres inconvéniens immédiats, a celui d'ouvrir une crise présidentielle qui ne sera peut-être pas sans quelque gravité.

Les attaques dont M. Burdeau a été l'objet ne se rattachaient pas directement aux affaires de Panama, mais elles procédaient du soupçon indéterminé que ces tristes affaires ont fait peser sur tant de têtes La mort de M. de Lesseps rappelle inévitablement ces incidens douloureux : par bonheur, aussi, elle en rappelle d'autres. Nous laissons à l'avenir le soin de porter un jugement définitif sur un homme qui, par la hardiesse de son esprit d'entreprise, a fait tant de bien avant le mal qu'on lui a si rudement reproché. Le cri d'angoisse et de colère qui s'est élevé du désastre de Panama n'est pas encore tombé; pourtant il tombera avec la génération même qui a souffert de la catastrophe, et la postérité ne verra plus dans M. de Lesseps que l'homme qui a percé l'isthme de Suez. Le service qu'il a rendu au monde est un service permanent, les effets en seront toujours sentis, ils iront sans cesse en augmentant, et son nom y restera éternellement attaché. Le reste

s'effacera peu à peu dans la mémoire des hommes, où tant d'autres ruines ont été passées au compte des profits et pertes, sans que leur souvenir soulève désormais aucune passion vive. Nous ne disons pas cela pour excuser la manière dont les affaires de Panama ont été conduites, non plus que les procédés qui ont été employés à Paris même pour les soutenir. Mais ce n'est pas le moment, devant cette tombe ouverte, d'en évoquer le souvenir. Il serait peu honorable pour nous, en présence du monde qui nous regarde et qui juge les choses avec l'impartialité plus grande que donne l'éloignement, que la mort de M. de Lesseps nous rappelât seulement Panama : elle doit aussi et surtout nous rappeler Suez.

M. de Lesseps a été, dans ce siècle, une force d'impulsion incomparable. Lui-même en subissait l'influence avec une intensité telle qu'il n'était peut-être pas maître d'en mesurer et d'en modérer les entraînemens. Il en était le premier possédé : il y obéissait, également incapable de la régler et de s'y soustraire. Mais, s'il n'avait pas été ainsi, aurait-il percé l'isthme de Suez? Lorsqu'on songe à toutes les difficultés qu'il a rencontrées, à toutes les résistances qu'il a vaincues, à la prodigieuse dépense de volonté qu'il a dû faire pour réaliser sa grande œuvre, il faut bien croire, comme auraient dit les anciens, qu'un génie intérieur l'agitait. Et jamais un découragement, ni une défaillance! Jamais non plus une objection, même la plus sérieuse en apparence, n'a eu la moindre prise sur lui! Il suivait une vocation, il en était dominé. L'instinct, chez lui, avait l'irrésistible puissance de la fatalité. Son intelligence était plus remarquable par sa fertilité à trouver toujours des ressources et des moyens nouveaux, que par son étendue. Tout entier à son affaire, il ne voyait pas, il refusait même de voir autre chose. Il ignorait beaucoup, et cela de parti pris. Il n'était pas un savant, mais un croyant, tenace, obstiné, entêté, dédaigneux de l'obstacle, le niant avec une bonne foi parfaite et aveugle, capable enfin de faire de très grandes choses, ou de se tromper aussi très grandement. Un tel caractère ne va pas sans contrastes : M. de Lesseps était un mélange surprenant de finesse et de candeur. Il avait toute la diplomatie orientale sous le bon sourire d'un enfant. D'ailleurs, simple, facile, généreux, prodigue, trop absorbé par son idée pour être personnellement intéressé, encore moins administrateur que savant, il marchait dans la vie comme d'autres dans un rêve, offrant un des cas psychologiques les plus intéressans qui se soient jamais offerts à l'observation. Cependant, à des degrés moindres et dans des proportions différentes, des hommes de ce genre ont toujours existé, et La Bruyère en avait certainement rencontré sur sa route lorsqu'il écrivait : « L'on voit des hommes tomber d'une haute fortune par les mêmes défauts qui les y avaient fait monter. » Cela explique leur chute, mais non pas leur fortune, à moins d'admettre que ces défauts ne soient l'envers de grandes

qualités. Si la postérité, comme cela est probable, juge les hommes seulement par ce qui reste d'eux, on peut se demander ce qui restera des plus illustres d'entre nous dans cent ans; mais de M. de Lesseps il restera le canal de Suez; Panama sera bien oublié, et qui sait même si l'achèvement de l'entreprise n'enverra pas alors comme un rayon posthume à celui qui l'a manquée sans doute, mais ne l'en a pas moins entamée?

Les vies, qu'on nous passe le mot, tout à fait réussies sont très rares: celle de M. Burdeau a été prématurément brisée; celle de M. de Lesseps s'est terminée dans l'infortune; mieux vaut reposer ses regards sur celle de M. Victor Duruy. Professeur, ministre, historien, on trouve dans sa longue existence une fidélité à lui-même qui ne s'est pas démentie un seul moment. A travers les situations les plus diverses, il a présenté une unité morale qui pourrait servir d'exemple à un stoïcien. On connaît ses débuts modestes, son professorat de plus d'un quart de siècle, les excellentes et brillantes publications dont il l'a rempli, la convocation qu'il a reçue un jour de l'empereur Napoléon III, les rapports qui se sont établis entre le souverain tout-puissant et le professeur libéral, enfin la nomination au ministère de l'Instruction publique qui en a été le résultat. L'histoire de César avait rapproché ces deux hommes, d'ailleurs si dissemblables, mais qui par cela même étaient bien faits pour se compléter. M. Duruy avait en résolutions arrêtées tout ce qui flottait en conceptions un peu vaporeuses dans l'esprit de l'Empereur. Il savait, dès ce moment, ce qu'il voulait; il était affirmatif, décisif, et son air de certitude devait s'imposer aux indécisions de Napoléon III. M. Duruy a été pendant six ans ministre de l'Instruction publique; ces quelques années lui ont suffi pour engager l'enseignement public dans des voies nouvelles. Il a soulevé autour de lui des colères furieuses, et, si on se reportait aux journaux, aux brochures, aux livres du temps, on aurait de la peine à démêler au milieu d'aussi ardentes polémiques le véritable caractère de son œuvre. Toutes ces tempêtes se sont apaisées peu à peu, et on a de la peine maintenant à s'en expliquer la violence. Est-ce la vie ultérieure de M. Duruy et le caractère si digne de respect qu'elle a conservé jusqu'au bout qui ont désarmé les passions d'autrefois ? Est-ce la fatigue qui suit de longues résistances, lorsque enfin elles sont vaincues, qui les a assoupies? Ce qui est sûr, c'est que tout ce qui a été tenté et commencé par lui a été par la suite continué et terminé, et, sur plus d'un point, on a pu regretter le tact et la mesure qu'il apportait lui-même dans ses créations. On les méconnaissait alors, on leur rend aujourd'hui plus de justice, peut-être par comparaison. Les adversaires de M. Duruy ont abandonné un terrain de lutte qui n'était pas bon pour eux; ils en ont, à la vérité, trouvé d'autres. Quoi qu'il en soit, même parmi ceux qui attaquaient jadis ce ministre traité de révolutionnaire, il n'en est

pas un aujourd'hui qui ne rende justice à ce que ses intentions avaient d'élevé, son caractère de désintéressé, et ses vues d'original et de fécond. L'enseignement libre, aussi bien que celui de l'État, a profité avec intelligence de la réforme dont il a pris l'initiative : la marque s'en retrouve partout et ne s'effacera plus.

M. Duruy a donc eu une existence vraiment utile ; il semble aussi qu'elle ait été heureuse. Les grandes catastrophes dont il a subi le contre-coup ne l'ont atteint que comme elles ont atteint tant d'autres, mais elles n'ont pas troublé la sérénité de son âme. Il est rentré très simple dans la vie privée, sans un murmure, sans une plainte, justement fier de ce qu'il avait fait et bienveillant à ce que d'autres faisaient après lui, ou, pour mieux dire, d'après lui. Il s'est souvenu qu'il était historien, et a repris sa plume avec courage. Les livres qu'il a publiés depuis 1870 sont dans toutes les bibliothèques ; nous n'avons pas à en faire l'éloge. Les Allemands eux-mêmes, qui ont tant fait dans le domaine historique, n'ont pas un monument de cet ordre à mettre en comparaison avec son *Histoire des Romains*. Celle de M. Mommsen s'arrête à l'établissement de l'Empire et, à partir de ce moment, M. Duruy n'a pas eu de modèle. Son passage au pouvoir lui avait été salutaire. Personne avant lui n'avait aussi bien fait comprendre les règnes des grands empereurs administrateurs, tels que les Antonins. C'est, à notre avis, la partie la plus remarquable et la plus durable de son œuvre. Quelques détails pourront en être modifiés, mais les assises resteront inébranlables. Après l'*Histoire des Romains* est venue l'*Histoire des Grecs*. M. Duruy a travaillé sans relâche jusqu'à la fin ; le poids de l'âge ne s'est fait sentir sur lui que dans ces derniers mois. La nature l'avait créé pour les grands labeurs. Il avait le corps solide et l'âme forte des vieux Romains avec lesquels il aimait à vivre ; il en avait même le masque extérieur, car il ressemblait à une médaille antique. Tout chez lui était sain et robuste. Voilà pourquoi, n'ayant pas confié son bonheur à la fortune, celle-ci a eu peu de prise sur lui. Si l'on veut citer l'exemple d'une vie vraiment pleine, qui a donné tout ce qu'elle devait donner et qui s'est éteinte au milieu de l'estime de tous, c'est à celle de M. Victor Duruy qu'il faut se reporter.

Les nouvelles du dehors n'ont pas présenté un grand intérêt depuis quinze jours. N'ayant volontairement rien dit jusqu'à présent du procès du capitaine Romani, nous attendons, pour en parler, que l'affaire soit terminée en appel. On sait l'émotion qui s'est produite en France lorsqu'on a appris qu'un officier en uniforme, arrêté sur un territoire contesté entre l'Italie et nous, avait pu être arrêté et condamné pour espionnage, parce qu'il portait sur lui des cartes avec des annotations de sa main. Il en est résulté une prédisposition à prendre du mauvais côté tout ce qui se passe chez nos voisins, et il devait, inévitablement, en être

ainsi. Cet incident, qu'il aurait été facile d'éviter, semble fait exprès pour troubler encore davantage nos rapports avec l'Italie juste au moment où, des deux côtés des Alpes, des hommes de bonne volonté faisaient de courageux efforts pour les améliorer. Aussi s'est-on mis chez nous à tout observer, à tout relever, à tout critiquer. On a remarqué, par exemple, que le roi Humbert, dans son discours d'ouverture du Parlement italien, avait parlé avec émotion de la mort du tsar Alexandre III et n'avait rien dit de celle de M. Carnot. Cette lacune a suffi pour faire oublier un moment les témoignages de douleur que tous les pouvoirs publics, en Italie, ont multipliés après le drame de Lyon, et qui nous ont été alors si sensibles. Il y a certainement en cela beaucoup d'exagération; le roi Humbert a pu croire très légitimement qu'il n'avait pas à renouveler les marques de sympathie qu'il nous avait déjà données il y a plus de cinq mois. La mort du tsar est relativement toute récente. Toutefois, il faut bien constater que l'empereur Guillaume n'en a pas jugé ainsi au moment où il a ouvert lui-même le Reichstag allemand, et, dans le discours qu'il a prononcé à cette occasion, il a joint au souvenir du tsar Alexandre III celui du Président Carnot. La comparaison s'est naturellement établie entre les deux discours, elle ne pouvait pas être à l'avantage du roi Humbert. Mais on aurait tort d'attacher de l'importance à une omission qui n'en a certainement pas. Les sentimens du roi d'Italie sont assez connus pour qu'il ne se sente pas obligé de les exprimer à tout propos, et si nous signalons l'impression que la lecture de son discours a produite en France, c'est pour en montrer ailleurs la véritable cause.

Nous avons jusqu'ici peu de chose à dire du Parlement italien et du Reichstag allemand. A Rome, une émotion très vive s'est produite à la suite du dépôt par M. Giolitti, sur le bureau de la Chambre, des documens plus ou moins compromettans qui ont été soustraits du procès Tanlango. Que révéleront ces papiers et les scandales italiens vont-ils recommencer? M. Crispi aurait voulu que la Chambre se refusât à les recevoir et les rendît à M. Giolitti, sans lui donner aucun conseil sur ce qu'il devait en faire. La Chambre s'est refusée, en effet, à lire elle-même les documens, mais, sur la proposition de M. Cavallotti, elle a nommé une commission de cinq membres, dont M. Cavallotti fait partie, et l'a chargée d'en prendre connaissance et de lui en référer. Au fond, par une voie indirecte, c'est un moyen de rester saisi des papiers de M. Giolitti et de savoir ce qu'ils contiennent. On avait tant répété que M. Giolitti s'y trouvait personnellement compromis, qu'il a finalement perdu patience, et c'est lui, à son tour, qui cherche à compromettre ses adversaires politiques. Mais qui sait si tout ce nuage ne se dissipera pas en fumée?

En Allemagne, le nouveau ministère a déposé, aussitôt après l'ouverture du Reichstag, un projet de loi contre les menées anarchistes. Ce projet est très sévère, non parce qu'il inaugure une législation nou-

velle et exceptionnelle, mais parce qu'il apporte des aggravations considérables à certains articles du code militaire et du code pénal. L'excitation au crime est punie d'un emprisonnement qui peut s'élever jusqu'à trois ans, même lorsqu'elle n'est pas suivie d'effet. La simple apologie est assimilée à l'excitation et punie en conséquence. De même la menace de commettre un crime. Les peines sont rigoureuses. « Quand le coupable, dit le projet de loi, aura agi dans l'intention de coopérer au renversement, par la violence, de l'ordre de choses établi ou de favoriser des projets tendant à ce but, il sera passible de la peine de la prison avec travail forcé pouvant s'élever à cinq ans, et il pourra ensuite être soumis à la surveillance de la police. » Le nouvel article 130 du code pénal va plus loin : c'est celui-là sans doute qui soulèvera l'opposition la plus vive, et il faut convenir que les termes en sont singulièrement élastiques. Il condamne à une amende de 600 marks et à deux ans de prison « ceux qui auront, d'une manière susceptible de troubler la paix publique, attaqué publiquement, en proférant des injures, la religion, la monarchie, le mariage, la famille ou la propriété », et enfin « ceux qui auront allégué des faits de nature à jeter le discrédit sur les institutions de l'État, faits qu'ils savaient faux ou que, d'après les circonstances, ils devaient considérer comme tels ». La rédaction de ces articles gagnerait, ce semble, à être plus précise; toutefois on regarde comme probable que le projet sera adopté dans son ensemble. Nous ne pouvons qu'en attendre la discussion.

A Pesth, le cabinet Weckerlé était il y a quelques jours sur le point de donner sa démission; il semble aujourd'hui plus solide que jamais. La crise provoquée par le vote des lois ecclésiastiques a été longue et pleine d'incidens divers ; elle est arrivée enfin à son terme. L'empereur et roi a mis si longtemps à ratifier les lois libérales qu'on a cru un moment qu'il s'y refuserait. Le mécontentement grandissait en Hongrie, et comme François-Joseph était loin et M. Weckerlé tout près, c'est sur ce dernier que le poids principal en retombait. M. Weckerlé s'est rendu à Vienne où il a eu une conférence avec le souverain : à son retour à Pesth il a annoncé que les lois allaient être ratifiées. Pourtant, les jours se passaient sans qu'elles le fussent; l'inquiétude et l'irritation devenaient de plus en plus vives, et l'on commençait à craindre le renouvellement des scènes tapageuses qui se sont produites il y a quelques mois. C'est alors que, sur un objet d'ailleurs insignifiant, le gouvernement a été mis en minorité par la Chambre des députés et qu'on a annoncé sa démission imminente. François-Joseph a compris que la corde était tendue au point de se rompre, et il s'est décidé à ratifier les lois de laïcisation. Peut-être a-t-il été toujours résolu à finir par là ; il a donné assez de preuves de son esprit politique et de sa correction constitutionnelle pour qu'on

soit porté à le croire; comment, d'ailleurs, n'aurait-il pas ratifié des lois qu'il avait lui-même conseillé de voter? On se rappelle son voyage à Pesth et la pression qu'il a exercée personnellement sur la Chambre des magnats pour l'y décider. La vérité est que, parmi les ministres, deux surtout avaient provoqué son vif déplaisir, le ministre de la justice, M. Szilagyi, pour l'excès d'ardeur qu'il a apportée dans la défense des lois nouvelles, et le ministre de l'intérieur, M. Hieronymi, pour le défaut de zèle qu'il a mis à réprimer les scandales électoraux provoqués par le fils de Kossuth. François-Joseph aurait voulu voir disparaître ces deux ministres, et il mettait sans doute cette condition à la démarche qu'on attendait de lui. M. Weckerlé n'a pas cédé; il a senti qu'il ne pouvait pas se séparer de ses collègues, du moins en ce moment, sans une certaine humiliation, et il a enfin obtenu la ratification royale. Lorsqu'il est venu annoncer la bonne nouvelle, il a été reçu avec enthousiasme par la Chambre des députés. La ville de Pesth s'est livrée à des manifestations joyeuses; elle prépare des illuminations. Les clubs libéraux envoient des adresses de remerciement et des protestations de fidélité au souverain. Tout est bien qui finit bien; mais il serait dangereux, soit d'un côté, soit de l'autre, de s'exposer souvent à de semblables épreuves. Le succès du ministère est complet et mérité : M. Weckerlé fera bien, toutefois, de veiller à ce que ses collègues apportent un peu plus de soin à ménager les susceptibilités sur quelques points légitimes du souverain.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-gérant,

F. BRUNETIÈRE.

TABLE DES MATIÈRES

DU

CENT VINGT-SIXIÈME VOLUME

QUATRIÈME PÉRIODE — LXIV[e] ANNÉE

NOVEMBRE — DÉCEMBRE 1894

Livraison du 1er Novembre.

Livraison du 15 Novembre.

Livraison du 1er Décembre.

Livraison du 15 Décembre.

Paris. — Typ. Chamerot et Renouard, 19, rue des Saints-Pères. — 31894.